

Maurice PIGNARD-PÉGUET

**HISTOIRE  
DES COMMUNES  
DE  
L' YONNE**

**LIVRE I**

**ARRONDISSEMENT D'AUXERRE**

1913

# AUXERRE

## (AUTESSIDURUM, AUTISSIODORUM, ALTISSIODORUM)

La ville d'Auxerre est située entre deux cours d'eau la rivière de l'Yonne à l'est et le ruisseau de Vallan au sud. La première coule au pied du plateau de la Préfecture et de la cathédrale, à vingt-quatre mètres environ en contrebas. Là, près de l'écluse, il y avait de, grands moulins. Il y a encore les trois sources des fontaines dites de saint Pèlerin, de saint Germain et d'Amour. Autour de ce point se seraient groupés les premiers habitants (Galls ou Gaulois) de la cité qui prit le nom d' « Autric ». Pour y arriver, il fallait traverser l'Yonne dont le lit s'était élargi en formant des îles. On dut donc jeter un pont en cet endroit, près du Moulin dit Demi-Eau. Les premières maisons du bourg furent bâties sur la pente qui s'élève de là (ancienne fontaine Saint-Pèlerin) au plateau de la rue du Temple et de la Mairie. Plus tard, les Romains ou d'autres étrangers s'installèrent au midi sur les bords du ruisseau de Vallan dont nous reparlerons à propos des eaux de la ville. Ils créèrent un village qui prit le nom d' « Autessidurum ». Chaque groupement se développa en adorant ses idoles. Quand l'empereur Julien passera vers l'an 250, il se heurtera à des Germains et à des Francs qui avaient obtenu des concessions de terre (Voir Histoire Générale, livre V) aux alentours. A cette époque, la cité était devenue un lieu de passage. La route de Sens la longeait à l'ouest pour se diriger vers Bourges par Ouanne, Entrains et Nevers; la voie de Lyon était tracée jusqu'à Boulogne-sur-Mer par Autun, Saulieu, Avallon, Auxerre, Troyes; elle traversait l'Yonne vraisemblablement au pont Paul-Bert, qui a été construit sur l'emplacement d'un ancien pont que le comte Guillaume IV fit fortifier en 1165 et que refit en partie Pierre de Courtenay en 1192.

**Saint Pèlerin.** — C'est par cette voie romaine qu'arriva saint Pèlerin au temps de Julien l'Apôtre. Autricum ou Autessidurum, était l'unique grand marché de la peuplade des « Cambiovicenses » que Peutinger place dans sa carte, entre Autessio (Auxerre) et Ebirno (Nevers). Saint Pèlerin se mit à l'unisson des conquérants et désigna Autric « Autissiodurum ». Les premiers Gallo-Romains, convertis au christianisme par l'apôtre Pèlerin, se séparèrent des idolâtres qu'ils laissèrent sur les rives du Vallan et de l'Yonne pour s'échelonner sur la pente montant vers le plateau. Ils bâtirent, en l'an 258, presque à l'angle de la rue de la Poterne et de la rue Saint-Pèlerin un petit oratoire auquel ils donnèrent le nom du saint qui d'ailleurs y baptisa les premiers néophytes à la manière de saint Jean dans le désert, les pieds dans l'eau. Les eaux de la fontaine qui servirent à saint Pèlerin à cet effet furent captées dans un puits. Ce puits a disparu sous la crypte de l'église qui a remplacé l'oratoire. Un cimetière fut créé sur le mont Autricus, le long du chemin du « Nivernois », où furent inhumés les compagnons de saint Pèlerin : Moïse, prêtre; Corcodome, diacre; Alexandre et Savinien, sous-diacres. Saint Marcellin, saint Valérien, saint Elode, les y suivirent. Saint Amâtre, évêque d'Auxerre, qui avait été marié, y avait fait enterrer sa femme, Marthe. A sa mort, en 418, il fut inhumé à côté d'elle. L'oratoire qu'il y avait construit et qui était appelé à devenir le siège d'une belle abbaye, devint le lieu de sépulture des premiers évêques. On y bâtit une basilique en l'honneur de saint Amâtre. Saint Corcodome y eut sa chapelle et saint Urse, évêque d'Auxerre, sa première cellule.

L'abbaye ne devint florissante qu'au XIIe siècle. Elle était installée au-dessous de l'église, près des murs d'enceinte.

L'église fut détruite en 1789; derrière il y avait une chapelle Saint-Didier (VIIe siècle); elle a été convertie en pressoir en 1790.

Le corps de saint Amâtre fut transféré au XIe siècle dans la crypte de Saint-Germain.

En 1166, quand on voulut élever les murs de la nouvelle enceinte on dut traverser le cimetière de Montartre. Une partie demeura hors ville et plus tard on y construisit la porte dite du Cimetière. Les inhumations se firent, à partir de cet instant, toutes dans la partie intra muros. Au fur et à mesure que de nouvelles églises s'élevèrent, on créa d'autres cimetières. Il y en eut à Saint-Père-en-Vallée, à Saint-Pierre-en-Château, à Saint-Loup, à Notre-Dame-là-D'hors, à Saint-Eusèbe, à l'Hôtel-Dieu et à Saint-Etienne. Cela en fit huit avec celui de Saint-Pèlerin.

Du IIIe au XIe siècle, on n'entendit guère parler de saint Pèlerin qui a donné son nom à tout un quartier. Au XIIe siècle, en 1145, l'évêque Hugues de Mâcon donna l'église de Saint-Pèlerin à l'abbé de Saint-Père-en-Vallée (Saint-Pierre). Après divers remaniements, elle fut entièrement restaurée en 1632. Au XIXe siècle, sa partie antérieure a été transformée en logements, et le chœur, inachevé, a été affecté au culte évangélique. C'était une église à trois nefs d'après les ruines. On y voyait des fresques remontant à 1653. Sous le chœur était la crypte à trois nefs. C'est là qu'est le puits qui, selon dom Virole, servait de baptistère.

Saint Pèlerin fut arrêté à Entrains par les soldats de Dioclétien en 308 et martyrisé. Il fut inhumé dans un caveau qui donna naissance à l'église de Bouy (Nièvre). Le roi Dagobert fit transférer son corps sans la tête

dans l'abbaye de Saint-Denis où l'abbé Suger lui fit dresser un autel. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, au cours de fouilles, faites à Bouy, on découvrit dans le caveau une tête que l'évêque d'Auxerre Caylus fit authentifier pour celle de saint Pèlerin et il la fit enchâsser.

**La vie de la cité du temps de saint Pèlerin.** — D'après les nombreuses inscriptions qu'on a trouvées et dont quelques-unes remontent au-delà de saint Pèlerin, la vie de la cité gallo-romaine, dans la plaine des bords du Vallan (quartier Saint-Julien et faubourg Saint-Martin, vers la gare Saint-Amâtre) était fort active. Voici une des inscriptions en langue latine qui était alors la langue gallo-romaine implantée par le vainqueur en Gaule : *Aete Menioriae Aureli Demetri itdiutori Proge civitatis Senonum (Sens) Tricassinorum (Troy es) Meldorum (Meaux) Parisiorum (Paris), et civitatis Aeduorum, inge Nuinia Aurelia Coniugi carissimo et Aurelia de Metriane et Aurelius Demetrius fili patri carissimo faciundum curavernut.*

M. l'abbé Lebeuf qui la cite dans ses *Mémoires* dit l'avoir empruntée à la collection de Gruter qui l'avait tirée de Manuce et que ce dernier tenait de Muret. Elle est très importante par sa signification historique. On pourrait croire que ce proconsul qui fut inhumé à Auxerre, administrait à la fois les Sénonais, les Troyens, les Meldois, les Parisiens et les Eduens. Elle était gravée sur une base de colonne en douze lignes et serait antérieure au passage à Autricum de Julien l'Apostat qui devait être proclamé l'hiver suivant Empereur à Paris par ses légions.

**L'Enceinte d'Auticidorum.** Un siècle s'écoula entre le martyre de saint Pèlerin et la grande invasion des Barbares qui saccagèrent Alesia, traversèrent le pays avec Attila. et les Huns pour se rendre à Orléans. Les Gallo-Romains s'étaient fortifiés sur le plateau de la Mairie et de la Cathédrale La cité s'appelait alors « Auticidorum » et formait un quadrilatère irrégulier que jalonnaient dix tours dont il reste encore les ruines de trois. Dès le Ve siècle, toute la vie de la cité s'y concentrait. Il y avait là l'Hôtel de Ville ou le municipale de ce temps, le château dit des Comtes qu'habitaient les gouverneurs romains de passage ou leurs représentants : les vicomtes ou comtes. Il y avait Saint-Pierre-en-Château, la maison épiscopale, les églises Notre-Dame, de Saint-Jean, de Saint-Etienne ou la cathédrale, dite de Saint-Amâtre. On entrait dans la cité par deux portes l'une vers la rue de la Fécauderie et l'autre vers l'arcade de l'horloge. On comptait en outre deux poternes sans débouchés ; celle de Saint-Panrace et celle de Saint-Germain. La cité comptait quatre rues longitudinales : Notre-Dame, Saint-Regnobert, les Lombards et la Fécauderie, coupées du nord au sud par une rue unique qu'on appelle aujourd'hui rue Joubert.

Ce déplacement du faubourg de Saint-Martin-lès-Saint-Julien, de la plaine de Vallan vers la colline, au nord, s'effectua en ligne droite, car en creusant à quatre pieds de profondeur aux abords de la promenade de l'Eperon, on a mis à jour des substructions gallo-romaines.

**L'évêque saint Germain.** — Saint Amâtre, évêque d'Auxerre (380-418), né à Auticidorum, contemporain du passage des premiers Barbares, eut pour successeur, vers ce temps-là, un ancien haut fonctionnaire romain qui habitait sur la colline et s'appelait Germain. Il l'avait sacré par surprise dans l'église nouvelle de Saint-Etienne enclose dans la cité dont les murs, épais de plus de trois mètres, étaient faits de blocs, cimentés, coupés par des cordons horizontaux de briques. C'étaient surtout des blocs provenant des ruines des temples païens abattus ou abandonnés. D'aucuns étaient couverts d'inscriptions dont quelques-unes ont été retrouvées. L'enceinte du berceau d'Auxerre était comprise entre la tour de l'horloge à l'ouest, les rues de la Boucherie et Sous-Murs au sud, les rues d'Orbandelle et des Grands-Jardins au nord. Ces rues descendaient en pente vers l'Yonne, bordée depuis par les quais de Condé et de Bourbon.

Saint Germain eut son biographe avec Sidoine Appolinaire qui nous apprend qu'il couchait sanglé d'une ceinture contenant les reliques de saint Maurice auquel il avait consacré un oratoire dans son château. Il bâtit en face de ce château et de cet oratoire, le monastère de Saint-Côme, au-delà de l'Yonne qu'il traversait pour aller en visiter les moines et prier dans la cellule qu'il s'y était réservée. Il aimait à parcourir son évêché en visites pastorales et dormait n'importe où. Au cours d'une nuit d'orage, il se trouvait couché dans une mesure où se trouvaient des cadavres d'anciens malfaiteurs. Il les inhuma et fut averti, dit la légende, par un songe que des martyrs avaient été précipités dans un puits. Il les en retira, sauf un seul, et bâtit auprès la chapelle et le prieuré de Saints. Saints, est actuellement une commune et le puits des martyrs donna le nom de Puisaye à la contrée. Le corps qui était resté dans le puits, corps sans tête, était celui de saint Prix, mais sa tête avait été emportée par le chrétien Cot à deux lieues d'Auxerre où il l'enterra. Saint Germain l'ayant retrouvée, éleva une église en cet endroit. Ce fut l'église de Saint-Prix qui donna naissance au village de Saint-Bris.

Cet évêque — le sixième — un des plus riches, et des plus grands de l'épiscopat d'Auxerre commença la fortune mainmorte des églises et des monastères de son diocèse. Ayant gouverné les Gaules au nom des Romains il avait acquis de grands biens en vertu de cette ancienne coutume qui donnait tout aux puissants du jour. Son testament nous apprend en effet qu'après avoir construit quatre églises, il disposa en faveur de l'église

de Saint-Etienne, ou la cathédrale, des terres d'Appoigny où était son siège épiscopal; de Varzy, de Vercize où il avait élevé un château remarquable; de Poilly, de Cussy, de Perrigny et de Toucy. Il disposa en faveur du monastère de Saint-Côme, ultérieurement Saint-Marien, des terres de Monceaux qu'il avait plantées de vignes, de Fontenoy qui produisait du blé et de Mézilles qui abondait en pâturages. Il disposa en faveur de l'oratoire de Saint-Maurice, où son corps devait être provisoirement déposé, des terres de Guerchy et de Moulins.

Saint-Germain était mort en 448 à Ravenne où il était allé trouver l'empereur Valentinien III et sa mère l'impératrice Placidie pour leur faire ratifier un traité de paix qu'il avait conclu entre les provinces armoricaines et les Alains. Il avait aussi combattu les Pictes et les Angles et soutenu la Confédération des Bagaudes. Sa mort causa un grand émoi. L'Impératrice fit envelopper le corps de l'évêque dans un linceul d'une grande richesse et paya les frais de retour à Auxerre. Il fut inhumé dans son oratoire de Saint-Maurice. Plus tard, la reine Clotilde fit construire l'église et donna à l'abbaye le nom de Saint-Germain. Cinq jeunes filles accompagnèrent le corps du prélat depuis Ravenne jusqu'à Auxerre, ou jusqu'aux lieux respectifs où la tradition veut qu'elles se soient arrêtées. « Magnance a son tombeau en pierre à Sainte-Magnance, Pallaye a le sien à Sainte-Pallaye, Camille le sien à Escolives mais ils sont vides; sainte Parcaire se retira dans un ermitage qui fut donné au XIIe siècle à l'abbaye de Pontigny. Enfin, la cinquième, sainte Maxime a son tombeau et sa chapelle au chevet de la crypte de Saint-Germain.

**Le Diocèse d'Auxerre.** — Maintenant que la cité a une organisation ecclésiastique, quelle est l'étendue du diocèse et qui représente le pouvoir civil? Saint Aunaire, de noblesse orléanaise, gouverna le diocèse de 572 à 603. Il rencontra à Auxerre le premier comte, Péonius, d'après Grégoire de Tours. C'était une sorte d'intendant des biens que le roi Clotaire avait nommé là en 558. Gontran, en 561, le remplaça par son fils, Eunius, dit Mommole, qui se disait comte, patrice et général. On dit qu'il fut lui-même remplacé par un capitaine du nom d'Epron. Mais le vrai seigneur, en ce temps-là, était encore l'évêque, le maître de tout. Saint Aunaire était né administrateur. Il fit un règlement épiscopal. Un article proscrivait dans toute l'étendue de son diocèse les dernières idoles et les dernières superstitions du paganisme expirant sous les peines les plus sévères (596). Ce règlement nous donne une idée très précise de l'accroissement territorial de l'évêché depuis saint Germain. Il comprend maintenant Eppoigny (Appoigny), Venouse, Gouaix, Naintry, Cravant (Coraevicus), Bacerne (Bazarnes), Accolay, Mairy, Courson (Courçon), Ecoulives (Escolives), Druyes (un des derniers refuges druidiques), Varxy (Nièvre), Bouy avec Donxy, Entrains, Mève, Cosne et leurs dépendances, Sully (Loiret) avec Briare, Gien (Gien), Neuvie (Neuvy) et leurs dépendances, Blaineau (Bléneau), Laodérous (Saint-Martin-des-Champs), Bitry, Arquien (Asquins), Tury, Levis, Pourrain (Pourrain), Ouène (Ouanne). Il fallait ajouter à ces trente-sept paroisses, une douzaine de monastères ceux de Saissy, Mannay, Sanctum Cyricum (Saint-Cyrles-Colons), Saint-Martin, Fontenoy, les abbayes de Saint-Marien, de Saint-Germain, de Saint-Amâtre, de Saint-Pierre, de Saint-Valérien, de Saint-Martin et de Saint-Julien. Les prêtres de ces paroisses et les abbés de ces monastères formèrent le personnel du concile réuni à Auxerre par saint Aunaire lui-même vers 580. De nombreux conciles semblables se tenaient un peu partout à cette époque où il s'agissait pour les évêques de guider les premiers pas de la religion catholique en Gaule. A sa mort, il légua à la cathédrale de Saint-Etienne les terres et les villages de son propre patrimoine, à savoir Briare, Verneuil (Domma-Maria), Nolvét (Neuvoy), Meun (Meung-sur-Loire), Bray, Laroche, Mannay, Villiers, Bond (Bonny-sur-Loire). Il légua à l'abbaye de Saint-Germain Corbeilles-du-Gâtinais (Loiret), Domecy-sur-Cure, Vézelay, Bouilly. Tous ces dons devaient servir à l'entretien du clergé et du culte. Les biens de mainmorte s'accumulaient, car leurs possesseurs recevaient toujours sans jamais vendre. La propriété ne circulait pas.

Ses successeurs imitèrent saint Aunaire. Saint Didier (603-621) et saint Pallade continuèrent d'enrichir les églises en leur distribuant des fermes avec leurs troupeaux et leurs esclaves. Saint Didier donna à la cathédrale les terres de Puniacum, de Pisy, de Palliacum; un village dénommé Champagne sur la Cure, les colonies de Rigny-sur-Cure, de Crain et de Neuville. Il légua à l'abbaye de Saint-Germain dans les mêmes conditions et avec tout ce qu'elles possédaient les terres de « Feriolas », d'Orgy (à Chevannes), de Marcy (à Saint-Georges), de Nantelle et Poiry (dans la vallée de Vaux), de Branches (Branches), de Roboretum (faubourg de Sens). Il légua à l'église Saint-Amâtre la terre de Talon; à la basilique de Saint-Pierre et de Saint-Paul, la terre de Breteau, toujours avec les esclaves ou serfs qui y étaient attachés et les troupeaux qui s'y élevaient, il fit don aussi à l'abbaye de Saint-Marien, du village inconnu de « Capilinaris en Auxerrois; à la basilique de Saint-Julien, d'un autre village inconnu, Mansiones Teubaldi, et au monastère en construction des saints Gervais, Protas, Nazaire et Celse, à Auxerre, de la terre de Briennico (le Beugnon), vers Nitry. Il étendit ses bienfaits sur d'autres églises.

Quand saint Pallade, un nouvel évêque, eut transformé en 635 le monastère d'hommes de Saint-Julien en une abbaye de femmes qu'il établit sur le terrain de l'ancien Autricus, il l'entoura de murs et l'enrichit de terres Vaux, Clamecy, Flaviacum (Flée), Criacum (Cry). Il y ajouta quelques terres récemment défrichées à Migennes, Vincelles et Trucy. Saint Pallade fonda ensuite le monastère de Saint-Eusèbe qu'il construisit à

l'orientale avec un dôme or et mosaïque. Il l'entoura de murs et l'enrichit de la terre de Terves, près Ecan (Escamps) où il se fit inhumer (622-654). Son successeur, saint Vigile donna une vigne à l'église de Notre-Dame-Hors-les-Murs qu'il avait fait bâtir avec un hôpital et un monastère. Il fit don à celui-ci des villages de Bercuy (Saint-Georges), Cauliaca-sur-Yonne, Pouilly-sur-Loire, Lain, Lainsec, Bonnard, Flogny, Chessy, Laduz, Senan; des terres à Druyes, Ouanne, Mairey, Soulangy, Saint-Fargeau et dans le Donziois. Un autre saint Tétrice, donna à la cathédrale sa terre de Marsangy (Marsangis) y compris les maisons, les vignes, les bois, les serfs qui en dépendaient. Un autre légua encore à la cathédrale les villages et les terres de Merry, Millv, Verilly et leurs dépendances; à l'abbaye de Saint-Germain, il donnait Annay-la-Côte, Pont-Naixent (à Saint-Martin-sur-Ouanne), Néron (à Gurgy), Lignorelles et « Lagunas ».

**Les comtes d'Auxerre.** — Charlemagne confia l'administration du comté d'Auxerre à un comte du nom d'Ermenold qu'il visita en 778. Charles-le-Chauve donna le comté à son beau-frère, Conrad de Bavière, qui fonda les cryptes de Saint-Germain. Conrad laissa deux fils Hugues l'abbé et Conrad II. L'abbé Lebeuf avance que Robert-le-Fort était aussi son fils. Si cela était vrai, d'autres historiens l'auraient su et répété Conrad II succéda à son père; puis Charles-le-Chauve lui enleva le comté pour le donner à Robert-le-Fort qui laissa deux fils. Hugues-le-Grand, duc de France, et Eudes, comte d'Auxerre, puis comte de Champagne et enfin roi de France. A Eudes, devenu roi, succéda Richard-le-Justicier, comte d'Autun qui eut pour successeur son fils Raoul. Richard s'était fait remplacer à Auxerre par un vicomte qui s'appelait Raymond de Vergy. Hugues-le-Grand, abbé de Saint-Germain, a-t-il été comte d'Auxerre ? Ce n'est pas établi. Raoul, devenu roi, son frère Hugues-le-Noir l'aurait remplacé comme comte d'Auxerre. D'après d'autres, Hugues-le-Grand lui aurait cédé le comté qu'il annexa un instant à son duché de Bourgogne.

En 1002, Henri 1er, duc de Bourgogne, était donc comte d'Auxerre. Ayant légué sa succession à un fils d'un premier lit de sa femme Gerberge, veuve du duc de Lombardie, à Othe-Guillaume, le roi Robert-le-Pieux revendiqua la succession (Voir Histoire Générale, livre VIII) et fit le siège d'Auxerre (1003). En 1004, Landoy, comte de Neyers, partagea le comté d'Auxerre avec l'évêque. Il laissa ses Etats à son fils Rainaud (1028) qui avait hérité aussi du comté de Gien. Guillaume 1er, fils et successeur de Rainaud, donna sa part du comté d'Auxerre à son fils Robert, évêque, lequel administra tout le comté de 1076 à 1084. Guillaume 1er ayant épousé l'héritière du comté de Tonnerre (1081), Hermangarde, fille de Rainard et d'Hervin, gouverna les comtés de Nevers et de Tonnerre jusqu'en 1084, puis il reprit cette année-là à la mort de son fils Robert, celui d'Auxerre. A sa mort en 1099, son fils Guillaume II lui succéda. En 1147, ce dernier laissa les trois comtés à son fils Guillaume III qui mourut en 1161. Il avait trois fils : Rainaud II, Guillaume IV et Guy 1er. Rainaud II administra le comté de Tonnerre de 1145 à 1148 et mourut. Guillaume IV administra les trois comtés de 1161 à 1168 et mourut à son tour. Guy 1er (1168-1176) laissa un fils Guillaume V qui mourut à quinze ans, en 1181, et une fille, Agnès. Sa veuve se remaria avec Robert de Dreux qui prit le titre de comte. Devenue veuve une seconde fois, elle se retira à Fontevrault, et Philippe-Auguste, tuteur d'Agnès, la maria à Pierre de Courtenay qui renonça en faveur du roi au comté de Montargis. Il devint ainsi comte de Nevers, de Tonnerre et d'Auxerre. De ce mariage naquit une fille, Mathilde, que, dans un but de pacification, Philippe-Auguste fit donner en mariage au baron de Donzy, Hervé IV, qui mourut empoisonné en 1222. La comtesse Mathilde prit en mains les rênes du gouvernement des trois comtés.

**Les deux comtesses Mathilde.** Guillaume II avait passé une partie de sa vie à lutter contre le comte de Blois; Guillaume III une partie de la sienne à lutter contre le comte de Sancerre, tous deux de la puissante maison de Champagne. Leurs successeurs continuèrent cette lutte presque séculaire. Guillaume IV se signala encore par ses longs différends avec les abbés de Vézelay, Guy 1er par sa querelle avec le duc Hugues III de Bourgogne, son beau-père. La comtesse Mathilde de Courtenay eut de nouveau à combattre la maison de Champagne en la personne de Thibaut IV. Elle s'était remariée à Guy de Forest et avait marié sa fille unique, Agnès de Donzy, à Guy de Châtillon, comte de Saint-Pol qui fut tué par les Albigeois (1225), laissant un fils, Gaucher de Châtillon, mort en Egypte, et une fille, Yolande, mariée à Archambaud de Bourbon. Celui-ci, mort à Chypre en 1260, avait deux filles Mahaut et Agnès. Mahaut épousa Eudes de Bourgogne, fils aîné du duc de Bourgogne, et Agnès Jean de Bourgogne, second fils du même duc, Hugues IV. De cette dernière union naquit Béatrix qui, en épousant Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis en 1256, devint avec son mari la tige de la maison royale de Bourbon. En effet, c'est en faveur de leur fils, Louis, que fut érigée en duché-pairie de Bourbon, la seigneurie de Bourbon-l'Archambault dont Béatrix était héritière avec sa sœur Mahaut. A partir de ce moment Louis de Clermont, leur fils, prit le nom et le titre de Louis de Bourbon.

Mahaut ou Mathilde, qui avait épousé Eudes, fils aîné du duc de Bourgogne en 1247, allait succéder, comme comtesse des trois comtés, à sa bisaïeule, la comtesse Mathilde de Courtenay, qui mourut en 1257. Cette dernière avait perdu tous ses héritiers directs, sa fille Agnès et ses petits enfants, Gaucher et Yolande (1250 et 1257).

Mahaut ou Mathilde de Bourgogne eut trois héritières, ses trois filles : Yolande, Alix et Marguerite de Bourgogne. La première eut le comté de Nevers avec la baronnie de Donzy; la seconde fut comtesse d'Auxerre et la troisième comtesse de Tonnerre. Celle-ci, devenue veuve de Charles d'Anjou, roi de Naples ou des Deux-Siciles, devait laisser le comté de Tonnerre, en 1308, à son neveu, Guillaume II de Chalon, le fils de Jean de Chalon et d'Alix, comte et comtesse d'Auxerre; mais Guillaume II mourut prématurément et son fils mineur, Jean III, devint comte d'Auxerre et de Tonnerre. Fait prisonnier à Poitiers. (1356) par les Anglais, il consentit, pendant sa captivité, à vendre son comté d'Auxerre, pour 40.000 fr. d'or au roi Charles V (1371). On était en pleine guerre de Cent Ans et la ville d'Auxerre avait déjà été prise en 1358 par Knowles.

Jeanne, sœur de Jean III, qui avait épousé Robert de Bourgogne et était devenue comtesse de Tonnerre, avait laissé ce dernier comté à Jean IV et à Louis 1er, ses neveux, fils de Jean III. Louis fit interdire son père comme fou au lendemain de la vente de 1371 et réclama le comté d'Auxerre par retrait lignager. Un long procès s'ensuivit au cours duquel le vendeur Jean III mourut (1379), et le réclamant, Louis 1er, aussi (1398). Jean IV, son frère, était mort sans enfant, et toutes revendications de succession revinrent à Louis II, fils de Louis 1er. Or, Louis II prit des arrangements avec Charles VI et le 16 août 1404 il renonçait à ses prétentions sur Auxerre, au profit de la couronne, moyennant 100.000 livres.

***Le comté d'Auxerre sans comtes.*** — Nominalement, le comté d'Auxerre appartient jusqu'au traité d'Arras au roi de France ; mais, matériellement, le roi d'Angleterre, qui s'en était emparé, le donnait en 1419 au duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon à qui Charles VII, par le traité d'Arras (1435) le laissa, dans l'intérêt de la paix. Par cette donation royale de Charles VII, Philippe-le-Bon et ses descendants devaient l'hommage comme vassaux des rois de France.

L'évêque d'Auxerre, suzerain de droit, ne fut pas dédommagé par le roi de France qui ne pouvait être son vassal. On en concluait, à cause de cette incompatibilité des titres de roi et de vassal, que le comté d'Auxerre ne pouvait être réuni à la couronne.

Quoi qu'il en soit, le 7 août 1437, le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, le cédait à son cousin, Jean de Bourgogne, dit de Clamecy, fils du comte de Nevers, pour s'acquitter envers lui de 6.000 livres de revenus qu'il lui devait, et le dédommager de la succession de Brabant. Il fut plutôt comte d'Auxerre de nom que de fait. Il succéda à son frère comme comte de Nevers (1465). On sait qu'il eut deux filles dont l'une, Elisabeth, devint la femme de François et l'autre, Charlotte, celle du comte d'Orval. (Voir ces développements à l'Histoire Générale, livres. X et XI). En 1477, à la mort de Charles-le-Téméraire, Louis **XI**, réunit le comté d'Auxerre avec la Bourgogne à la couronne, en évinçant Marie de Bourgogne, la fille unique du Téméraire.

On sait qu'elle épousa Maximilien d'Autriche et eut pour fils Charles-Quint. Celui-ci, par le traité de Madrid, 1426, imposa la restitution du comté d'Auxerre à François 1er qui, une fois libre, n'en tint aucun compte, en vertu de ce principe qu'un domaine, une fois réuni à la couronne, devenait inaliénable, sauf pour l'apanage d'un fils de France, à charge de retour à la couronne, à défaut d'héritier mâle. Les traités de Cambrai et de Crépy le laissèrent définitivement à la France, et d'autres traités ultérieurs en confirmèrent l'abandon; mais la maison d'Autriche de la branche d'Espagne n'a jamais renoncé à se dire l'héritière de la maison de Bourgogne.

***L'affranchissement de la commune d'Auxerre.*** — Le 21 juillet 1188, un incendie avait dévoré une partie de la ville d'Auxerre, la partie la plus commerçante et la plus riche. La bourgeoisie, qui était encore soumise au servage, se voyant ruinée, était dans la désolation. Le comte était Pierre II de Courtenay et il se trouvait avec la comtesse Agnès, sa femme, au château de Druyes. Ce malheur advenu à quelques-uns de leurs sujets, les peina fort. Ils résolurent de le réparer en abolissant le servage des bourgeois pourqu'ils pussent reconstruire leurs maisons en toute liberté et en toute sécurité. Le 4 des calendes d'août 1188, ils signèrent donc une charte d'affranchissement en ce sens, en présence de Clarembaud de Noyers, de Richard de Chastelluz, de Pierre de Courson et de trois autres témoins de moindre importance :

« Moi, Pierre, comte de Nevers, et moi, comtesse Agnès, son épouse, nous avons remis tout à fait et à perpétuité à nos bourgeois d'Auxerre, — c'est-à-dire les libres, — tant présents que futurs, la main morte que nous avions sur eux, pour le meilleur établissement de la dite ville que le feu avait si lamentablement brûlée... »,

En revenant de Terre-Sainte où il avait accompagné Philippe-Auguste et Richard-Coeur-de-Lion, Pierre II de Courtenay avait trouvé sa femme morte. L'année suivante en 1193 il épousait Yolande de Flandre, et bientôt il signait, avec sa seconde femme, à Sens en 1194, une seconde charte aux termes de laquelle il abolissait la taille, les corvées et autres exceptions arbitraires en échange d'une redevance annuelle unique de 20 sols pour les plus riches chefs de famille, les célibataires étant exempts. L'abolition de la main morte étant confirmée, chacun pouvait hériter et léguer. Personne ne pouvait être arrêté ou saisi arbitrairement, ni traduit en justice hors la ville d'Auxerre. Une clause était relative aux Juifs et une autre au duel. Le droit de vendanger ses vignes était absolu...

Cette dernière charte était imitée de celle que le duc de Bourgogne avait octroyée en 1197 à la ville de Dijon : elle eut, dans les comtés d'Auxerre, de Nevers et de Tonnerre, de grandes conséquences. En effet, dès 1198, Hervé de Danzy, gendre de Pierre de Courtenay, agit de même à l'égard des habitants de Donzy et de Cosne. Il eut, l'exemple étant parti de haut, de nombreux imitateurs l'évêque d'Auxerre en 1202, le chapitre de la cathédrale en 1204. En 1213 la ville de Clamecy fut affranchie; en 1222, ce fut Vézelay ; en 1229 Mailly-le-Château et Mailly-la-Ville; en 1237, Vermenton; en 1255, Andryes; en 1256, les serfs de l'abbaye de Saint-Germain à Auxerre et Perrigny; en 1259, la cité de Saint-Verain; en 1263, Monéteau et Sommeville; en 1275, Chitry; en 1276, Appoigny et Bailly; en 1278. Lichères et Nitry. En 1279, le comte de Joigny affranchit Coulanges-la-Vineuse; en 1280, le chapitre libéra Cravant; en 1283, l'évêque affranchit Gy-l'Evêque et autres lieux compris dans cette prévôté. En 1290, ce fut le tour d'Accolay; en 1302, le chapitre libéra Eglény, Beauvoir, Saint-Martin-sur-Ocre; en 1302, ce fut le tour de Parly, de Pourrain, de Bassou, de Villemer, de Val-de-Mercy; en 1319, de Sainte-Pallaye, de Sergines, de Prégilbert; en 1325, de Rouvray; en 1328, d'Irancy; en 1342, de Diges et de Venouse; ensuite, ce fut Chichery, 1352; Escamps, 1361 ; Chevannes, 1367; Charbuy, 1382; Charentenay, 1392; Chemilly, 1416; Chamoux, 1442; Préhy, 1452; Cussy-les-Courgis, 1455; Trucy et Héry, 1477; Lindry et Bleigny-le-Carreau, 1479; Beaumont, 1492. Nous en passons.

Par ces chartes, toute servitude était abolie; mais il restait l'administration locale car les anciens municipes romains avaient disparu depuis de longues années. Le seigneur déléguait dans chaque localité un habitant pour en répondre. Ce délégué prenait parfois le titre de maire. L'administration communale se constituait progressivement, soutenue par les rois pour affaiblir l'autorité des seigneurs et de la noblesse.

Par sa charte de 1223, signée au château de Ligny et confirmant les chartes de 1188 et 1194, le comte Hervé de Donzy, gendre de Pierre de Courtenay, avait supprimé le droit seigneurial et le droit de mainmorte pour tous les hommes de la comtesse sa femme, tant hommes de corps et de poursuite qu'hommes libres. La commune d'Auxerre, tout à fait affranchie, élut douze jurés pour gérer les affaires municipales et fixer les taxes. La comtesse Mathilde accorda l'année suivante les mêmes franchises et la même administration à la ville de Tonnerre.

En 1320, le comte Jean II de Chalon donna à la ville d'Auxerre une charte plus libérale que toutes les précédentes de 1188, 1194 et 1223 ensemble. Les douze jurés institués assistant au civil le bailli du comte ou au criminel son prévôt, voyaient souvent rejeter leur avis pris à la majorité. Jean II fixa cette majorité à sept voix avec obligation faite à son bailli et à son prévôt de s'y conformer. Il ajouta que personne ne pourrait plus être condamné, ni exécuté sans jugement, et que si l'un des jurés était parent de l'accusé il devait être remplacé par un non parent.

**L'Importance du comté d'Auxerre sous Jean II de Chalon.** En 1314, le comte Jean II manda à chacun de ses vassaux de lui fournir le dénombrement exact de ses fiefs et arrière-fiefs et de lui en rendre foi et hommage. Il reçut alors aveu de Jean-Aliquant, seigneur de Malvoisine dans la châtellenie de Mailly-le-Château; Jean de Vopancier, seigneur d'Arcy, pour un fief situé à Courson; Odoard, sire de Montagu, pour les bois de Merry et un four à Coulanges-les-Vineuses; Raoul Choiseaul, seigneur d'une partie de Vincelles et Jean de Vincelles, seigneur de l'autre partie et de Vincelottes; Alexandre de Crux, seigneur de Fétingny; Guyot, seigneur de Lésigny pour la grange de Misery; Jean de Chavannes; Jean de Seignelay pour son château; dame Alixans d'Arcies pour la terre de Merry-sur-Yonne; Raoul, comte d'Eu, pour les seigneuries de Champs et de Vaux; Mathilde Mello pour le château et la ville de Saint-Bris. Dans le cours de ces mêmes années allant de 1314 à 1318 le comte exigea aussi de la part de l'église ses droits d'amortissement pour les nouveaux acquêts. Les abbayes de Saint-Germain et de Saint-Marien, d'autres encore, s'exécutèrent.

**La création du bailliage d'Auxerre.** — La ville d'Auxerre, qui prévoyait les avantages de l'annexion du comté à la couronne, proposa en 1371 au roi Charles V de contribuer au paiement du comté par une augmentation de taxes pendant un délai donné. Le roi accepta cette offre gracieuse et manifesta sa gratitude envers la ville en créant, vers la fin de la même année, un bailliage royal qui fut installé l'année suivante dans le palais des comtes désormais dénommé palais royal. Auxerre relevait auparavant du bailliage de Sens, lequel était installé à Villeneuve-le-Roi et dont le bailli prit le titre, à partir de 1372, de bailli de Sens et d'Auxerre. Il devait, pour les procès de l'ancien comté, venir à Auxerre où il était assisté d'un lieutenant, d'un conseiller, d'un avocat, d'un procureur du roi.

Ce bailliage était un tribunal d'appel des affaires de la justice ordinaire créé dans les chartes passées et dont les douze jurés et le prévôt avaient à connaître. A l'avenir toute justice seigneuriale ressortit du tribunal du bailliage. Il y avait à Auxerre quatre justices seigneuriales celles de l'évêque, du chapitre de la cathédrale, de l'abbé de Saint-Germain et de l'abbesse de Saint-Julien, qui toutes ressortissaient du même tribunal supérieur, bien qu'elles eussent chacune un bailli.

La partie ecclésiastique du comté avait aidé le roi de son obole autant que la partie laïque. Charles V

dédommagea l'évêque en reconnaissant son droit de suzeraineté sur toute l'étendue du bailliage. Le titre de suzerain ainsi accordé à l'évêque sur un domaine royal était surtout honorifique. Il se caractérisa uniquement par la cérémonie du « portage » du prélat à son avènement où, sans délégation officielle, le procureur au bailliage devait représenter le roi qui recevait, en échange de l'évêque, pour son droit de vassalité nominale, une somme de 3.000 livres, pour l'impôt du quint et du

Charles V créa également à Auxerre deux postes de capitaines, un préposé à la voirie; un hôtel des Monnaies, le huitième du royaume; deux emplois de gouverneurs pour régler les questions litigieuses spéciales; un tribunal d'élection pour répartir les contributions; il ajouta six sergents de garde aux douze existants; enfin, il donna à la ville une halle. Il établit une grange à Vermenton et octroya aux quatre premières villes du bailliage, dont les villes d'Auxerre, de Vermenton, de Coulanges-sur-Yonne, une paire de sceaux et contre-sceaux.

**De l'Administration.** — Après la mort de Charles V (1382), les oncles du dauphin Charles VI signalèrent à l'animosité générale par des abus criants, des vexations injustifiées, et des impôts arbitraires, comme ceux qu'ils mirent sur les vins qui constituaient le revenu principal des pays d'Yonne et de la ville d'Auxerre. Il y eut des soulèvements à réprimer. Sens, Auxerre, Orléans, Troyes, Rouen, furent l'objet d'une répression particulièrement rigoureuse; mais la voix populaire avait été comprise, et, dans la situation où était le royaume vis-à-vis de l'Angleterre, les ducs d'Orléans, de Berry,... frères et oncles du jeune roi, jugèrent prudent de nommer en 1388 une commission qui fut chargée de rechercher et de réprimer les abus signalés.

C'est vers cette date qu'on étendit les fortifications d'Auxerre. Il y eut huit portes celles de Saint-Siméon, d'Egleny, de Villeneuve, du Cimetière, du Temple, de Chantepinot, de Villiers, du Pont. On augmenta aussi le nombre des tours pour se défendre contre les troubles occasionnés par la guerre civile des Armagnacs et des Bourguignons. C'est au cours de ces troubles graves que s'agitèrent les plus grands intérêts du pays qui était envahi. La ville d'Auxerre avait été pillée par les Anglais en 1358. Pareil sac ne se reverra qu'avec les protestants en 1567. (Voir pour tous ces pénibles faits de guerre l'Histoire Générale, livres XI, XII et XIII).

**La Tour de l'Horloge.** — Jean de Clamecy, comte d'Etampes, étant devenu comte usufruitier d'Auxerre, autorisa les habitants, en 1457, à mettre l'horloge du clocher de Saint-Eusèbe sur la porte ogivale de la Cité et à placer une cloche sur la Tour dite Gaillarde qui flanquait cette porte et était contigue à celle de l'entrée du château, actuellement l'Hôtel-de-Ville et le Palais de Justice. En raison de complications politiques et militaires la double opération ne s'effectua qu'en 1483. La Tour Gaillarde, ronde extérieurement et carrée de l'autre, fut surmontée d'un beffroi qui, couronné d'une double galerie superposée et d'une flèche flamboyante, fut endommagé par la foudre en 1772. Un incendie, causé en 1825 par la négligence des plombiers qui restauraient la flèche, achevèrent la destruction de celle-ci : elle fut réédifiée en 1891 dans le même goût.

Il faut dire que cette porte de la Cité dont on parle s'ouvre sous une voûte qui franchit une rue ; elle s'ouvre donc à la fois sur deux façades, l'une au levant et l'autre au couchant. Ces deux façades, décorées de même, portent chacune en son centre une nouvelle horloge dans une arcature en accolade XV<sup>e</sup> siècle que surmonte un pignon aigu terminé par un pilastre et flanqué de deux petites flèches en pierres sculptées de crochets (chardons ou feuilles). Des tourelles d'escalier, dont l'une en encorbellement accostée à la tour Gaillarde, forment comme les deux extrémités du toit qui vient relier à leur sommet les dites façades.

Sur une paroi intérieure de la voûte il y a deux inscriptions dont voici l'une :

« Le cadran du levant figure le mouvement diurne apparent du soleil et de la lune. L'aiguille portant un soleil donne l'heure ordinaire; l'autre marque le jour lunaire qui est de 24 heures 49 minutes. Son globe fait une rotation complète en 29 jours et demi en indiquant les phases de la lune. Les astres passent au méridien quand leur image se trouve en haut du cadran, sur le chiffre XII. »

C'est qu'on avait ajouté, en 1747, pour régler l'horloge, un cadran solaire où l'on avait gravé ces mots : *Me lumen, vos umbra*. De là cette inscription commémorative : l'autre rappelle la date du beffroi et celle de sa cloche qui fut fondue en 1484 à Paris.

**L'Hôtel-de-Ville.** — L'ancien Hôtel-de-Ville était composé, pense M. Quantin, d'une seule salle à laquelle on en ajouta une seconde plus tard. La place, qui s'appelait rue du Chastel, avait été décorée en 1579, à l'occasion de la prise des eaux du Vallan, d'un bassin et d'une pyramide qui furent supprimés en 1692.

Les Protestants, ayant démoli l'escalier de l'Hôtel de Ville, la ville fit faire le perron actuel en 1580. On sait que les maires furent créés par Charles IX. Les douze jurés ou échevins du XIII<sup>e</sup> siècle, formant le conseil municipal, furent réduits à quatre en 1666. Les maires perpétuels datent de 1693. C'est sous l'administration du Maire perpétuel Edme-Jean Baudesson que fut construite, en 1733, la Mairie actuelle.

L'Hôtel de la Ville s'ouvre sur la place de ce nom. Rien n'indique une façade d'ordre toscan dont parle l'érudite Quantin. Le rez-de-chaussée comprend quatre baies et la porte surmontés d'arcs à peu près en anse de panier, comme on les inventa à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, mais altérés par le style Louis XIII. Les baies du premier



étage sont pareilles. Nul doute qu'on ait voulu, lors de la reconstruction, imiter les styles XVIIe et XVIIIe. La fenêtre qui surmonte la porte, cintrée avec des meneaux en éventail, nous apparaît être, en dehors de la console de la clef, une fenêtre Louis XV dessinée par Soufflot. Les rampants de la Renaissance reparaissent aux mansardes inventées par Mansard, l'architecte de Louis XIV; le pignon triangulaire est une réminiscence des pignons des églises gothiques du XIIIe siècle. Le centre est orné précisément des armoiries de la maison de Nevers qui sont devenues celles de la ville lorsque la comtesse Mathilde eut accordé aux bourgeois le droit du sceau *d'azur semé de billettes d'or au lion rampant d'or, armé et lampassé de gueules*.

On relève à l'intérieur deux inscriptions historiques en lettres d'or sur marbre noir. Elles ont trait à la liberté du commerce des vins, à l'exemption de la dîme sur les vignes, à la suppression de tout contrôle de la part des agents de l'Etat excepté pour les droits d'octroi des villes.

Voici la première :

« L'an 1786 sous le règne de Louis XVI et le ministère de Calonne et la médiation de S. A. S. Monsieur le prince de Condé et les soins de Anne-Louis-Henri La Pare, abbé commendataire de l'abbaye royale de Licques, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon, vicaire général du diocèse, et Georges-César, comte de Chastellux, chanoine héréditaire de l'église cathédrale d'Auxerre, chevalier d'honneur de Madame Victoire, tante du roi, brigadier des armées du roi, mestre de camp commandant du régiment de Beaujolais, François Noirot, maire de la ville de Chalon-sur-Saône, élus généraux des Etats de Bourgogne, les droits d'aide ont été rachetés dans les comtés de Bar-sur-Seine et Auxerre; Edme-Germain Villetard, écuyer, seigneur de Vincelles, échevin et député. »

Le prix de rachat était fixé pour Auxerre à 2.114.000 livres et fut confirmé par lettres-patentes du roi le 27 novembre suivant, comme l'indiqua l'autre inscription qui nous apprend aussi qu'un arrêt du Parlement en date du 19 août 1786 a déclaré, contrairement aux prétentions émises par « le prieur de Saint-Amâtre », que « la dime du vin n'est pas due à Auxerre. »

***L'Assemblée de 1461 concernant la question des vins.*** — Le 12 avril 1461, une assemblée solennelle avait lieu à l'évêché d'Auxerre sous la présidence de l'évêque Pierre de Longueil (1458-1478), pour traiter des droits sur les vins du pays. Les abbés de Saint-Germain et de Saint-Marien, les chanoines du chapitre de la cathédrale, Jean de Beauvoir, seigneur de Courson et de Chastellux, les seigneurs de Migé, d'Arcy, de Chitry et de Saint-Bris, vassaux des comtes d'Auxerre, y assistaient. La réunion avait pour but d'envoyer une délégation au duc de Bourgogne et au comte Jean, son neveu, pour les prier d'abolir l'impôt du huitième sur le vin et l'impôt des douze deniers par livre sur les autres denrées, comme ils avaient été abolis dans la Bourgogne et le Mâconnais. Philippe de Jaucourt, seigneur de Villarnoux, gouverneur d'Auxerre, s'offrit pour aller porter cette requête à Charles-le-Téméraire en Flandre, car aucun comte n'ayant jamais été propriétaire du comté d'Auxerre qui appartenait à l'évêque seul, ce n'était pas le comte Jean qui pouvait répondre. Usufruitier, cet usufruit lui fut même enlevé, — quand il hérita en 1465 de la, succession de Nevers, — par le duc de bourgogne. Pendant ce temps, Louis XI, cherchant à gagner le cœur des Auxerrois, leur donnait le sel en gros au prix de revient, les exemptait, en certains cas, du droit fiscal d'amortissement et restaurait le château en vue des audiences du bailliage.

Par lettres patentes du 5 octobre 1522, François 1er avait aboli la subordination du commerce d'Auxerre à la confrérie des *Marchands de l'eau* » dont dépendait tout le cours fluvial de la Seine d'Auxerre au Hâvre, ce qui avait occasionné un procès au Parlement en 1315 et provoqué la constitution de la Confrérie du corps des marchands de vin en vue de contrebalancer ce pouvoir. Le roi accorda donc aux habitants d'Auxerre et du comté l'autorisation « de vendre et faire vendre, les vins de leurs crus » à leur gré et sans entraves fluviales.

***Les coutumes du pays et du bailliage d'Auxerre.*** — Le roi Charles VII avait voulu, en 1453, fixer la jurisprudence en faisant mettre « en écrit » les coutumes et les traditions locales qui variaient d'une ville à l'autre. C'était une ordonnance renouvelée de celles des gouvernements de l'Empire romain et de Justinien. Le Parlement devait ensuite classer ces états coutumiers. François 1er rappela le dessein de Charles VII et adressa au bailli d'Auxerre des lettres patentes pour contraindre les ecclésiastiques et les nobles qui s'y étaient refusés jusque-là à rédiger les coutumes du pays. Déjà les seigneuries de Bléneau et de Saint-Fargeau suivaient les coutumes de Lorris et de Montargis. Le quartier bas de la châtellenie de Toucy suivait aussi la coutume de Montargis, mais le quartier haut suivit celle d'Auxerre qui fut établie en 1507. L'évêque d'Auxerre appliqua cette dernière à ses fiefs de Varzy, Appoigny, Charbuy, Gy-l'Evêque, Régennes, Cosne, Oudan, la Chapelle-Saint-André, Sacy en grande partie, et le chapitre de la cathédrale à ses fiefs d'Accolay, Beauvoir, Charmoy, Chichery, Chemilly, Eglény, Monéteau, Lindry, Merry, Pourrain, Oisy, Parly, Villemer, Villiers-les-Hauts, Préhy, Montigny-la-Coudre, Cheny, Saint-Martin-sur-Ocre, et l'autre partie de Sacy. Droit féodal, droit civil, droit pénal, succession, censives ou impôts, tout fut discuté, pesé, rédigé par le bailli, l'évêque, le procureur et des avocats. Le procès-verbal de ces débats juridiques porta le titre de « *Coutumes du pays et du bailliage*

*d'Auxerre.* — Imprimées en 1539, ces coutumes furent révisées en 1561 en même temps que l'administration municipale dont une ordonnance autorisa les échevins à se choisir désormais un maire tous les deux ans à la place d'un de ses trois gouverneurs. Antérieurement la municipalité était présidée par le bailli.

L'exécution des ordres du roi s'effectuait par l'intermédiaire des Intendants de justice au nombre de un par généralité; ils devaient fonctionner, pour le recouvrement des impôts, à côté d'un receveur général et d'un trésorier général. Les affaires militaires étaient dans les attributions du bailli qui prenait en cette circonstance le titre de bailli royal, ou de grand-bailli d'épée. Il était, en ce dernier cas, gouverneur militaire. Le bailli, révocable, était, selon les besoins, agent politique, administratif, financier, militaire ou judiciaire.

*Les attributions des lieutenants du bailli.* — Le lieutenant criminel, le lieutenant particulier, des conseillers, des commissaires, des enquêteurs, un avocat du roi et un procureur du roi constituaient le tribunal suprême du bailliage; puis, au-dessous, étaient l'Election chargée de juger les questions d'impôts ou financières; la Prévôté qui présidait aux affaires de police; la Gruerie qui jugeait les différends relatifs aux eaux et forêts; le Grenier à sel qui appliquait les lois relatives au monopole du sel. On ajouta, en 1555 la Prévôté des marchands pour connaître des délits ou crimes des vagabonds, voleurs, faux-monnayeurs, et concilier les questions d'honneur afin de prévenir les duels; on ajouta en 1563 la juridiction des consuls qui, appelés à connaître des litiges entre négociants, étendaient leur juridiction sur les territoires de l'Auxerrois, de Joigny, de Tonnerre et d'Avallon. Le reste du pays relevait des bailliages de Sens et de l'Auxois qui appliquaient des procédures analogues.

*Les Eglises et les Cimetières d'Auxerre.* — Il y avait huit paroisses et vingt-sept églises à Auxerre lorsque la Révolution éclata. On en supprima en 1791 vingt-trois et, par suite, certains cimetières. On supprima la collégiale de Notre-Dame de la Cité; les églises paroissiales de Saint-Martin-lès-Saint-Marien, de Saint-Gervais, de Saint-Martin-lès-Saint-Julien, de Saint-Amâtre, de Saint-Loup, de Saint-Pèlerin, de Saint-Pierre-en-Château, de Saint-Regnobert, de St-Marnert; les églises abbatiales d'hommes de Saint-Germain, des Cordeliers, des Jacobins, des Capucins, des Augustins; les églises des couvents de Saint-Julien, des Bernardines, des Ursulines, des Visitandines, des Dames de la Providence; les églises de l'Hôpital général, de l'Hôtel-Dieu et du Séminaire des Lazaristes.

La cathédrale de Saint-Etienne avait d'abord porté ses morts au cimetière de Saint-Eusèbe; puis elle en avait créé un dans un coin de son cloître et elle avait bâti dans un autre coin une chapelle dédiée à saint Michel. Elle fut élevée au-dessus d'une autre chapelle dite de Saint-Clément appartenant aux religieuses de Saint-Vincent de Paul.

L'évêque saint Germain en avait tracé un, au Ve siècle, autour de l'oratoire qu'il avait dédié à saint Maurice. Ce cimetière s'étendit plus tard jusqu'à l'église de Saint-Loup. Au Xe siècle, il devint même celui de Saint-Loup et des paroisses circonvoisines de Saint-Pierre-en-Château, de Saint-Pèlerin, de Saint-Regnobert. Une ordonnance épiscopale du 7 septembre 1784 interdit d'un seul coup les inhumations dans les cimetières de Saint-Loup, de Saint-Pierre-en-Château, de Saint-Pierre-en-Vallée, de Notre-Dame-la-D'hors. La Révolution supprima le cimetière de Saint-Loup avec les cimetières hors murs de Saint-Gervais, de Saint-Amâtre, de Saint-Martin-lès-Saint-Julien.

Tous ces cimetières interdits ayant été mis, à la suite du décret du 6 mai 1791, au nombre des biens nationaux à liquider, le conseil général d'Auxerre autorisa, par décision du 22 avril 1793, l'administration à inhumér provisoirement dans l'enclos des Capucins, hors la ville; le 10 avril 1794, le directoire du département approuva cette décision et arrêta qu'il y avait lieu d'entourer l'enclos de murs. Le représentant du peuple, Maure aîné, approuva l'arrêté du département et ordonna l'exécution des travaux. Ce cimetière fut agrandi en 1826 et en 1837. L'église du couvent des Capucins ne fut vendue et démolie qu'en 1841.

*Les Fouilles.* — Cette destruction des églises et cette suppression des cimetières a donné lieu à d'intéressantes découvertes archéologiques. D'ailleurs, il a existé un cimetière antérieur à la conquête romaine, dans la rue Chantepinot, le long de l'emplacement de l'ancien Hôtel-Dieu de la Magdeleine sur une partie duquel fut élevé ensuite l'ancien dépôt de mendicité. On a mis à jour en cet endroit, en 1822 et en 1848, des tombeaux gallo-romains en pierre de taille. On a aussi découvert des sépultures où les corps, reposant sur le tuf, mais tombant en poussière, regardaient l'Orient. Plusieurs vases en terre, remplis de matières charbonneuses et de cendres, entouraient la tête ils sont actuellement au Musée. En 1832, de pareils tombeaux furent exhumés lorsqu'on a construit le bassin de la place des Fontaines.

En 1714, près de l'église Saint-Amâtre, on a découvert, à cinq à six mètres de profondeur, quatre cercueils de pierre tournés vers l'orient d'hiver. Derrière le chœur de l'église on en a trouvé un autre, en 1734 portant une inscription en gros caractères il a été scié et transporté au musée. Vers la même époque, on a exhumé de différents cimetières des sépultures de pierre provenant de la démolition d'anciens temples païens.

L'Église Saint-Amâtre avait fait place en 1869 à une maison appartenant à M. Petit-Raux dont le jardin était attenant. En creusant dans ce jardin pour élever un petit pavillon, Petit-Raux heurta, à quelques pieds de profondeur, des cercueils de pierre formés d'une pierre de taille creusée en auge de 1m78 de long sur 58 centimètres de large à la tête, 32 aux pieds et 40 de haut. Le couvercle, épais de 14 centimètres, était pour les uns plat, pour d'autres convexe et à deux pans. Ils ne contenaient que des ossements ou de la poussière, mais ils étaient troués à l'endroit correspondant au bassin du corps pour laisser s'écouler le pus. L'un d'eux renfermait deux squelettes d'inégale taille. On y trouva une boucle de ceinturon mérovingien, un stylet, une plaque et une agrafe en bronze de l'époque mérovingienne. On avait déjà trouvé des boucles de manteau, des fibules, des bagues en bronze. Quelques-uns de ces tombeaux étaient superposés.

M. Seuret, voisin de M. Petit-Raux, en plantant des arbres dans son jardin, heurta des cercueils. En défonçant les caves de sa maison en construction, il en mit à jour une trentaine en pierre de taille analogue à celle des précédents. En creusant une citerne, il rencontra à douze pieds de profondeur un souterrain qui se prolongeait sous sa cour et sous son jardin. Près de là, des ouvriers qui creusaient un puits tombèrent dans une galerie conduisant à l'intérieur d'un amphithéâtre romain garni de petites loges et fermé par une porte en pierre de taille.

En 1852, le long de l'ancienne nef de l'église de Saint-Germain, transformée en 1812 en cour de l'hôpital, on exhuma, en faisant les fondations de la maison du chapelain, de nombreux tombeaux de pierre se présentant sur trois couches superposées dont la première était à environ neuf pieds de profondeur. Ceux de cette couche renfermaient des poteries rougeâtres qui contenaient de la cendre et du charbon. Quand, en 1865, on nivela le cimetière voisin de Saint-Loup pour faire la place de Saint-Germain, on trouva presque à l'entrée de la nef, du côté de la tour, une pierre creusée pour plusieurs cercueils. Dans l'un d'eux, on avait fait une échancrure circulaire pour poser la tête.

En 1850, route d'Auxerre à Vallan, face à la rue d'Argentine, on a mis à jour, à environ six pieds de profondeur des tombeaux en pierre calcaire de Courson, placés par rangs d'occident en orient. Dans l'un d'eux, un corps particulièrement conservé, portait sur sa poitrine une grosse boucle de cuivre massif. Une boucle plus petite se trouvait dans un autre. Un troisième avait son couvercle défoncé. Trois portaient des inscriptions romaines. Quelques-uns étaient sculptés de stries en feuilles de fougère.

En 1861, comme on pratiquait une tranchée dans la rue Saint-Eusèbe pour poser des tuyaux à gaz, on découvrait, à moins d'un mètre de profondeur, neuf cercueils de pierre, absolument vides. D'autres sépultures avaient encore été mises à jour en 1822, dans l'aile nord de la Préfecture que l'on bâtissait alors. Elles contenaient des monnaies d'Antonin le Pieux, qui sont au musée.

Pour se rendre compte des détails de ces découvertes on peut établir avec plus ou moins de précision les points que voici :

- 1° les Egyptiens embaumaient leurs morts;
- 2° les Grecs les brûlaient;
- 3° les Romains et les premiers Gaulois les brûlaient ou les enterraient avec ce qu'ils aimaient;
- 4° on inhumait n'importe où avant d'établir les cimetières;
- 5° après la publication de la loi des douze Tables de la République romaine (451 av. J.-C.), on enterra le long des voies fréquentées, à partir des portes des villes;
- 6° les corps brûlés avaient leurs cendres et leurs restes conservés dans des urnes d'albâtre, de marbre, de porphyre ou de terre cuite, que l'on rangeait par étages dans des columbariums;
- 7° les corps non brûlés étaient enfermés dans des cercueils en bois, en pierre, en plomb, en terre cuite, en maçonnerie ou entre trois pierres plates;
- 8° les Francs enterraient les corps en y joignant des armes, des bijoux, des médailles, etc., des défunts;
- 9° les Catacombes de Rome furent nos premiers cimetières chrétiens les morts étaient enterrés sur le dos et les pieds tournés vers l'orient; leurs tombeaux étaient, à l'inverse de ceux des gallo-romains, plus étroits aux pieds qu'à la tête;
- 10° le couvercle, au lieu d'être plat, eut, chez les Mérovingiens, la forme d'un toit à double pente;
- 11° il y eut bientôt de nombreux dépôts de cercueils de pierre qui devinrent de commerce courant il y eut notamment un grand dépôt à Quarré-les-Tombes. S'il est exact, ainsi que le rapporte Courtépée, que Saint-Achard, abbé de Jumièges, fit mettre, en 680, dans des cercueils de pierre, 642 moines fauchés par la mort en trois jours, il faut croire à ce commerce des tombeaux;
- 12° les druides disposaient leurs tombeaux par groupes épars dans un vallon ou sur une colline;
- 13° les païens disposaient les sépultures hors des cités à l'abri des enceintes; les corps étaient accompagnés de vases, médailles, armes, etc., et portaient dans la bouche une pièce de monnaie dite nolum, pour payer le passage de l'Achéron;
- 14° les chrétiens enterraient leurs morts dans les églises, les chapelles, autour de ces édifices, sauf les serfs qu'ils enterraient dans un cimetière éloigné.

*Les Eaux de la ville d'Auxerre.* — En 1867, dans un jardin appartenant à M. Augé et situé près de la porte d'Egleny, on mit à jour un aqueduc fait de tuyaux de pierre de 15 centimètres de diamètre s'emboîtant les uns dans les autres. Au dire des connaisseurs d'Auxerre, cet aqueduc devait amener en ville les eaux de la source Naudin. Cette source appartenait au XVe siècle, avec le hameau de Vallan, aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem qui tenaient la seigneurie des Templiers auxquels ils avaient succédé ici comme presque partout ailleurs. La seigneurie relevait de la commanderie de Saulce (commune d'Escolives) et le seigneur de Vallan auquel nous faisons allusion s'appelait Antoine Bourneil. Propriétaire de quatre sources à Vallan, il céda la source Naudin à la ville d'Auxerre (1495). La concession fut ratifiée le 30 juillet de la même année par le grand prieur de France, Henri d'Amboise. La ville emmagasina la source dans un édicule et on l'amena à l'aide d'un aqueduc et de tuyaux en bois place du Pilon (les Grandes-Fontaines). En 1579, les tuyaux en bois furent remplacés par des tuyaux neufs en bois de verne ou d'aulne. On alimenta les fontaines du Pilon, de l'Hôtel-de-Ville, de la Croix de pierre. Les travaux furent recommencés en 1583 et en 1586. Une nouvelle disette d'eau se produisit et l'on posa en 1647 des tuyaux en terre cuite qui durèrent vingt ans. En 1668, la ville réclama au monastère des Capucins plus de la moitié de ses eaux de la source Sainte-Geneviève qui lui avait été concédée par le seigneur de Vallan en 1546. On n'eut pas en ville la quantité d'eau suffisante, mais en l'économisant on parvint tant bien que mal jusqu'au règne de Louis XVIII. A cette époque, l'ingénieur Gingembre proposa d'alimenter la ville, à l'aide d'une machine à vapeur, avec les eaux de l'Yonne. L'ingénieur Robillard proposa une dérivation des eaux de Vallan par un aqueduc en béton de mortier hydraulique avec deux syphons de fonte jetés sur les vallons à franchir. Des pluies torrentielles étant survenues et les citernes de la ville ayant débordé, l'exécution de ce projet, agréé par l'ingénieur en chef Fèvre, fut ajourné. Robillard profita du répit pour le perfectionner en ajoutant au devis un réservoir d'une grande capacité et une distribution en ville par le moyen de neuf bornes-fontaines. Le coût des travaux dépassait 100.000 francs. Le projet, approuvé par le Préfet, fut renvoyé au Maire en 1823. Les travaux languirent et la révolution de 1830 vint les arrêter. On employa les 100.000 fr. à autre chose, et l'on continua de mal alimenter la ville avec la source de Sainte-Geneviève.

En 1840, les habitants pétitionnèrent. Le conseil municipal examina de nouveaux projets, y compris celui de M. Robillard qui substituait les tuyaux de fonte aux tuyaux de béton. Le projet, soumis en 1844 au ministre, fut retourné au Conseil général qui désapprouva l'emploi de la fonte (1845). Il fallut recommencer; mais en 1848 une nouvelle révolution vint qui changea une fois de plus la forme du gouvernement et tout fut encore suspendu, notamment un projet des entrepreneurs Bergeron et Bouchardier préconisant l'emploi des tuyaux en verre. Pendant ce temps, l'ingénieur Beigrand, bien connu à Paris, alimentait la ville d'Avallon avec les eaux du rû d'Aillon (1847). L'ordre étant rétabli en 1852, la ville d'Auxerre reprit le projet d'adduction des eaux de Robillard, réalisa, dans ce but, un emprunt de 100.000 francs et frappa les habitants d'un impôt de neuf centimes au principal pour le payer. On accepta cette fois les tuyaux en fonte qu'on avait rejetés jadis; on créa 27 bornes-fontaines, on frappa une médaille commémorative en l'honneur de M. Robillard, et les travaux inaugurés sous l'Empire coûtèrent aux contribuables plus de 150.000 Frs. La ville a de l'eau; mais en temps de sécheresse comme cela est arrivé en 1911, la municipalité ferme les réservoirs la nuit et dispense l'eau avec économie le jour.

*Le cloître de Saint-Etienne.* — Ce cloître s'étendait autour de la cathédrale et était la propriété privée du chapitre en vertu d'une charte de saint Bernard de 1145 et d'une bulle du Pape de 1266 qui la confirma. C'était là, au dire de l'évêque Erard de Lesignes « *Clastrum nostrum* » (notre cloître), et le comte n'avait pas le droit d'y pénétrer. On l'a bien vu lorsque le comte Jean de Chalon voulut en supprimer les portes Pendante et Saint-Pancrace qui en défendaient l'entrée, et percer une ouverture sur un enclos qui appartenait à l'église de Notre-Dame-là-D'hors, enfermée dans le dit cloître. L'évêque, en sa qualité de notaire, dressa ce que nous appellerions aujourd'hui un procès-verbal ou un constat et porta l'affaire devant le roi. Il soutint que ce cloître, qui était un développement de l'ancien, relevait exclusivement de la juridiction de l'évêque. Il invoqua la charte et la bulle ci-devant mentionnées et le comte perdit; mais il en appela à Rome. L'évêque y fut mandé et y mourut (1278). Le comte se soumit à son successeur, Guillaume de Grez (1280). Le chapitre de la cathédrale, seigneur du cloître, comptait cinquante chanoines. La seigneurie était bornée rue des Parcheminiers par une croix en fer, en contre-bas par la Poterne des grands moulins et le mur de clôture de la rue des Grands-Jardins. Le cloître avait trois portes dont l'une au coin de la rue des Trois-Maries qu'on voit encore. L'enceinte de ce cloître comprenait la chapelle de saint Etienne, pape et martyr, paroisse jusqu'en 1210, un peu avant la construction de la nouvelle cathédrale. A droite était la chapelle de N.-D. des Vertus; à gauche, l'hôpital de Saint-Etienne; au chevet, la salle capitulaire; au sud du chœur, rue Lebeuf, les chapelles superposées de Saint-Clément et de Saint-Michel; au nord du même chœur, entre le portail et la grille d'entrée de la Préfecture, une église dite de Notre-Dame de la Cité, démolie à la Révolution pour faire la place actuelle du Département. Derrière Notre-Dame de la Cité, vers le chevet avant la salle capitulaire, était le baptistère Saint-Jean qui fut

incorporé au chœur de la nouvelle cathédrale en 1215 par Guillaume de Seignelay. Ce baptistère remontait au IXe siècle. Il existait encore quand, au lendemain du pillage des protestants (1567) l'évêque Jacques Amyot rétrécit le chœur et le rond-point, déterminant ainsi un étroit passage entre le dit chœur de Saint-Etienne et l'église de Notre-Dame de la Cité. La démolition de celle-ci en 1791, en dégagant la cathédrale vers le portail nord, découvrit la Préfecture qui avait été jusque-là l'évêché et donnait alors asile au directoire départemental.

**Les Eglises sous la Révolution.** Le chapitre avait donc dans l'enceinte du cloître ses maisons, ses réfectoires, ses chapelles particulières, ses églises, la cathédrale et l'évêché. La Révolution avait supprimé le chapitre et l'évêché en 1790. Après la disparition de Notre-Dame de la Cité, il ne restait plus, sur 27 églises, que Saint-Etienne, Saint-Eusèbe, Notre-Darne-là-D'Hors, Saint-Pierre-en-Vallée et l'abbaye de Saint-Germain. Celle-ci ne fut désaffectée qu'en 1812; mais Notre-Damé-là-D'Hors fut démolie peu de temps après Notre-Dame de la Cité. Le culte, ainsi restreint, fut rétabli provisoirement en 1796. Le 7 frimaire de cette année-là, qui était l'an V, les églises étaient bondées, d'après le témoignage d'un Auxerrois. qui a laissé un « Journal » où il notait quotidiennement ses impressions. Le 10, trois jours après, à la fête du décadi de la République, il n'y avait personne. Le 30, les prêtres internés au grand séminaire étaient remis en liberté, le 2 pluviôse ils commémoraient la mort de Louis XVI et le 4 floréal l'anniversaire de la reprise d'Auxerre par les catholiques sur les protestants; le 10, le Maire célébrait la fête des Epoux en se rendant tambour en tête en pèlerinage à l'arbre de la Liberté. On était revenu à l'Hôtel de Ville par la porte d'Egleny. Cette porte, qui a disparu avec les fortifications, était située à l'extrémité de la rue de ce nom. C'était un bâtiment de construction massive couronné de mâchicoulis que flanquaient en encorbellement XVe siècle des poivrières pareillement munies à leur base de mâchicoulis. Sur le glacis de ses fondations et sur ses fossés on a planté des arbres et départi deux boulevards dont l'un, qui s'en va à la porte de Paris, date de 1744, et l'autre, qui aboutit à la rue du Temple, ne remonte qu'en 1850. A cette porte, le cortège s'était arrêté et le maire Vaultier avait prononcé un discours très moral sur les charmes de l'union conjugale. On se dispersa à l'Hôtel de Ville et on alla danser au bal ouvert au Jardin national. Quelques jours après, c'était la fête civique des Victoires de la République au cours de laquelle on couronnait de chêne quatre militaires après avoir chanté la *Marseillaise* devant l'arbre de la Liberté. Le 10 messidor, à la fête de l'Agriculture, Villetard, ancien chanoine, fit un pompeux éloge des Agriculteurs; le 23, les Jacobins, troubleurs de pareilles fêtes, allaient conspirer contre les modérés, sous le nom de Salmistes, dans les salles de l'abbaye de Saint-Germain, par-ce que le 27 prairial la municipalité avait encore ouvert l'église de Saint-Pierre. La fête de la Raison était morte au 9 thermidor avec son inventeur, Robespierre. Ce jour-là, on avait promené le drapeau tricolore en chantant la *Marseillaise* dans les rues et un *Te Deum* accompagné d'un office solennel à la cathédrale. Sur ces entrefaites, le 16 thermidor 1796, on retrouvait les reliques de saint Eusèbe qui avaient disparu sous la Terreur; l'église fut réparée et les stalles remontées. Le 18 on plaça à Notre-Dame-la-D'Hors des stalles et des boiseries qui provenaient du grand séminaire. Vers le même temps, on procéda à la démolition de l'église Saint-Regnobert.

**La Cathédrale.** — La cathédrale comprenait trois églises : l'église de Saint-Etienne ou la cathédrale actuelle; l'église de Notre-Dame de la Cité près de la Préfecture ou ancien évêché; l'église de Saint-Jean-Baptiste qui s'élevait entre Saint-Etienne et Notre-Dame. Il y en avait une quatrième qui s'appuyait sur le contrefort gauche du portail du nord c'était la chapelle des Quatre-Couronnes qui a été démolie en 1796.

Saint Amâtre, cinquième évêque d'Auxerre (386-418) dont saint Pèlerin (258-304) avait été le premier, avait consacré l'église de Saint-Etienne comme cathédrale. C'était une grande maison qu'un Gallo-Romain nommé Ruptilius avait donnée et que l'opulent évêque saint Didier (603-621) agrandit et surmonta d'une coupole byzantine ornée de mosaïques. Anéantie par un incendie vers la fin du IXe siècle, elle fut rebâtie par Hérifrid (887-909), 40e évêque. De nouveau détruite par le feu, Guy-le-Vénéral (933-961) la reconstruisit en croix latine et fit des cryptes. Un nouvel incendie fit du tout un monceau de cendres en 1030. Hugues de Chalon (999-1039), 48e évêque, la réédifia avec les cryptes actuelles en substituant la pierre de taille aux moëllons qu'on retrouve dans les fouilles. Cette église avait son chœur flanqué de deux tours qui tombèrent d'elles-mêmes l'une après l'autre (1217) pendant l'épiscopat de Guillaume de Seignelay (1207-1220). Ni les cloches qu'elles contenaient, ni le jubé qu'elles encadraient, ni l'autel, ni les châsses ne furent endommagés sérieusement. Seul fut brisé le coffre qui renfermait les livres graduels et l'on retrouva sous les ruines, dans le chœur, le volume qui comprenait la règle d'Aix-la-Chapelle. La cathédrale était en reconstruction. L'évêque, Guillaume de Seignelay avait pris l'initiative de la rebâtir dans le style gothique primaire en vogue depuis plus un demi-siècle dans l'Ile-de-France et dont la cathédrale de Sens avait été une des premières applications dans la région. Sans toucher aux cryptes assises sur le roc, il les surmonta du chœur que son successeur, Henri de Villeneuve (1220-1234) acheva avec l'abside, le déambulatoire, les chapelles, le transept, côté chœur. Le premier, on l'inhuma dans ce chœur qu'il avait inauguré. L'abbé Lebeuf croit qu'il fit poser les vitraux du chevet où l'on voit un « Agnus Dei » décorer le vitrail du fond de l'abside. Challe et Quantin, qui ont corrigé et

continué l'Histoire civile et ecclésiastique de Lebeuf ajoutent que l'étendard qui s'y remarque est pareil à celui que l'on voit au revers du sceau ou du contre-sel d'Henri de Villeneuve. Ils croient que ce prélat a également fait poser les vitraux du rond-point qui représentent saint Etienne et saint Germain d'un côté, saint Amâtre et saint Laurent de l'autre.

**Le Chœur et le Chevet.** — Ce chœur et ce chevet sont du beau XIII<sup>e</sup> siècle malgré la discordance d'une travée et le manque d'unité des piliers ou de la colonnade du rond-point qui compte quinze arcades ogivales primaires correspondant aux quinze baies géminées-lancettes à roses du déambulatoire. Parmi les piliers, il y en a deux au chœur et six à l'abside qui au lieu d'être flanquées de colonnettes s'élevant aux voûtes, sont monocylindriques; mais les chapiteaux, ornés de lierre, de fougère, de houx ou de vigne, qu'ils soient à crochets ou non, à un ou deux rangs, sont du très beau XIII<sup>e</sup> siècle. Le déambulatoire est orné d'une série d'arcatures aveugles en pendentifs ornés de bustes, qui sont d'une grande beauté et qui, s'ils se rencontrent rarement, ne se rencontrent pour ainsi dire jamais en un pareil état de conservation. Ils distinguent ce chœur de Saint-Etienne des autres chœurs de cathédrale. Ils forment autour du déambulatoire dix travées encadrant chacune trois bustes et trois à un buste en comptant les arcatures de la belle chapelle du chevet. Construite en 1215, dédiée à la Vierge par Guillaume de Seignelay, ses voûtes retombent sur un des plus gracieux appareils de colonnettes qu'on ait l'occasion d'admirer.

Les voûtes du sanctuaire sont directement éclairées.. Au-dessus de ce fenestrage court un triforium d'une suprême élégance dont les ogives-lancettes retombent sur un appareil de 76 colonnettes à chapiteaux sveltement profilés.

Le chœur a été redallé en marbre par Amyot après la destruction des tombaux par les Protestants en 1567. Le jubé qui précédait le chœur avait été élevé en 1523 et l'on dut combler pour cela les deux escaliers qui conduisaient dans les cryptes. En 1744, le jubé fut démoli et remplacé par une porte monumentale qui fut faite sur les plans de Michel-Ange Slodtz, sculpteur et dessinateur de la chambre du roi, l'auteur même de la grille de la cathédrale de Sens. Elle a été posée en 1746. Elle est surmontée d'un Christ qui serait une des belles copies du Christ de Girardon.

Les vitraux ont été placés au fur et à mesure de l'avancement des travaux généraux du sanctuaire et du chevet. Les roses et les lancettes sont ornées de toutes sortes de figures ou de personnages des deux Testaments accompagnés de sujets symboliques le Père, le Fils, les apôtres, les patriarches, des évêques, la luxure, l'ivrognerie, la chasteté, la théologie, etc.

Derrière le maître-autel qui fut consacré, en 1334, est une statue en marbre blanc de saint Etienne agonisant dont la scène de la Lapidation se déploie en bas relief sur le rétable qui lui sert de soubassement. C'est signé Vassé (1768). A l'entrée du sanctuaire adossé à un pilier est le buste de Jacques Amyot, mort évêque d'Auxerre en 1595. Au pilier opposé est un médaillon d'un autre grand nom d'évêque d'Auxerre Nicolas Colbert (1676). C'est Jacques Amyot qui fit faire les stalles actuelles, qui sont sculptées de scènes de l'Evangile et des livres saints, en remplacement de celles, que les Protestants avaient brûlées en 1567.

**La Chapelle absidale de la Vierge.** — C'est une belle chapelle de construction gothique et d'équilibre, avec une voûte entièrement posée sur deux colonnettes s'arc-boutant de 6m 60 de hauteur sur 24 centimètres de diamètre. On y voit une magnifique statue de N.-D. des Vertus. refaite en 1570 pour remplacer celle que les Huguenots avaient brisée en 1567 dans la chapelle de ce nom bâtie contre la tour sud du grand portail. Deux des verrières, dont celle de l'Arbre de Jessé, datent de 1879 et 1881. La troisième à droite, avec la légende de Théophile est la seule qui remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Les Verrières latérales du chœur.** — C'est une série d'une vingtaine de sujets des deux Testaments et remontant au XIII<sup>e</sup> siècle. Dans la chapelle basse, à gauche, ce sont des peintures à fresques décoratives du XVI<sup>e</sup> siècle timbrées des armoiries des Dinteville. Dans l'ancienne sacristie à droite est une voûte XII<sup>e</sup> siècle que supporte une colonne centrale. Dans la chapelle basse du même côté est le tombeau des frères Georges et Claude de Chastellux (XV<sup>e</sup> siècle). Jadis dans la chapelle de la Vierge, il a été refait là où il est en 1822. Les deux grands hommes sont couchés côte à côte et représentés de profil au-dessus d'une inscription commémorative des plus intéressantes.

**L'Inscription historique de la chapelle des Chastellux.** — « Ici reposent les corps de nobles et puissants seigneurs messire George de Beauvoir de Chastellux, amiral de France en 1420 et messire Claude de Beauvoir de Chastellux, son frère, seigneur du dit lieu, vicomte d'Avallon, chevalier, conseiller et chambellan de Jean, duc de Bourgogne, gouverneur du Nivernois, qui fut fait maréchal de France en 1418 et qui s'acquitt pour luy et ses descendants masles la qualité de premier chanoine héréditaire de cette église laquelle luy fut accordée par messieurs du chapitre d'Auxerre l'an 1423 en reconnaissance du service signalé que ledit seigneur Claude de

Chastellux leur avait rendu en leur remettant libéralement la ville de Cravant qui leur appartenait après en avoir soutenu le siège formé par les Anglais (non, Français), à ses frais et despents pendant cinq semaines et avoir donné le temps, par une vigoureuse résistance, aux troupes (anglo-bourguignonnes) de s'assembler et de gagner la bataille dite de Cravant, qu'il se signala en faisant une sortie dans laquelle il fit prisonnier de sa main le conestable d'Escosse, général des assiégeants, » (qui était au service de Charles VII. Voir tous ces détails dans l'Histoire Générale, livre X).

**L'Etat de la Cathédrale en 1338.** — De 1234 à 1338, on avait, grâce aux indulgences, aux sacrifices des évêques et du chapitre, aux aumônes abondantes du peuple, engagé les travaux de la nef et du grand portail. Ayméric Guenaud faisait consacrer en 1338 le maître-autel qu'il avait commandé. A cette date, on calcule, d'après les données historiques et archéologiques réunies, que le massif du grand portail et sa porte de droite avec la base de la tour du midi, les deux piliers de l'entrée de la grande nef, les quatre piliers du carré du transept et le soubassement des murs d'une partie des bas-côtés, étaient faits. La forme triplet XIII<sup>e</sup> que l'on a donnée au grand portail nous fait conclure que l'architecte l'avait achevé; mais on n'en commença les sculptures qu'au XIV<sup>e</sup> siècle. Les travaux durent être suspendus à l'arrivée de Knowles et des Anglais qui s'emparèrent d'Auxerre en 1358. On les reprit à la paix, à dater de 1376 peut-être jusqu'en 1415. En tout cas, en 1397, on était près de finir l'imagerie des deux portes de gauche du portail, et en 1410 Philippe des Essarts faisait commencer la construction du portail latéral nord. Sous son épiscopat (1410-1426) l'Angleterre devint maîtresse de la France jusqu'à la Loire et Auxerre était aux Anglo-Bourguignons.

**Le Grand Portail.** — Le grand portail et la façade de Saint-Etienne d'Auxerre sont une des richesses artistiques de la France. La porte centrale compte cinq voussures contre trois à chacune des portes latérales. Au portail central, plus large que les deux autres, le rez-de-chaussée comprend quatre arcatures sculptées de chaque côté; elles correspondent à cinq niches d'arcatures lancéolées, vides de leurs statues depuis 1793, et situées à l'étage au-dessus. Leurs gâbles soutiennent les premières statuetstes de la base des voussures. Les bas-reliefs des caissons de gauche représentent 24 scènes de la vie de Joseph et ceux de droite onze scènes conservées de la parabole de l'Enfant prodigue. Au-dessus les groupes restants des quatre grands prophètes et des douze petits. Aux pieds-droits, c'est la légende des vierges folles et des vierges sages. Les douze apôtres absents ornaient l'étage des statues. Au linteau la Résurrection des morts et le choix des élus; au tympan la scène du grand Jugement des vivants et des morts. Dans les voussures 66 scènes relatives aux Apôtres et aux Evangélistes.

A la porte du nord, à gauche, on voit au soubassement 16 petites scènes empruntées à la Genèse, depuis la création de l'homme jusqu'à l'Arche de Noé; à l'étage au-dessus les six niches sont vides; au tympan, le Christ couronne sa mère; dans les voussures l'artiste a reproduit des épisodes de la vie de Zacharie, de la Vierge et de Jésus, jusqu'aux noces de Cana, en tout 28 scènes. A la porte du sud, à droite, les petites arcatures du rez-de-chaussée représentent six épisodes de la vie de David au-dessus desquels on compte huit statuetstes de chaque côté superposées en deux étages égaux et aussi diversement disposés que leurs symboliques effigies. Les statues de l'étage supérieur ont disparu. Le tympan comprend neuf scènes, relatives à saint Jean-Baptiste, et la partie droite des voussures onze autres sur la vie du même saint; les onze de gauche ont trait au mystère de l'Incarnation. Les pieds-droits portent des chapiteaux. Dans le soubassement intermédiaire entre cette porte et la base de la tour sud, ce sont des scènes se rapportant à Saül, David, Samuel et Salomon. Plus au sud encore est le portail, orné de caissons Renaissance, de l'ancienne chapelle de Notre-Dame des Vertus (1561-1780).

**Les Nefs.** — Les nefs furent achevées avant 1415. Les cinq travées que l'on compte entre les deux premiers piliers et le carré du transept portent, quelques-unes du moins, une scotie XIII<sup>e</sup> siècle à la base, scotie qui a fait l'admiration de M. L. Bâtissier, l'auteur de l'« Histoire de l'Art Monumental au moyen âge »; les fûts, colonnettes, chapiteaux, travées et toute la partie supérieure de la grande nef, directement éclairée, sont de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle comme le portail sud. Le bras sud du transept porte le commencement du XV<sup>e</sup>; le portail nord est du XV<sup>e</sup>; le bras nord du transept porte le XV<sup>e</sup> et le commencement du XVI<sup>e</sup>, style de la façade du grand portail et de la tour du nord.

Les piliers de la nef sont circulaires et flanqués de colonnettes dont le faisceau antérieur s'élève et porte ses chapiteaux supérieurs sous la grande voûte. Tous les chapiteaux sont du XIII<sup>e</sup> à crochets ou du XIV<sup>e</sup> à double rang. De même sont du XV<sup>e</sup> ceux des jolies colonnettes qui supportent les arcatures trilobées du triforium. Les hautes baies des nefs et des chapelles des bas-côtés, ainsi que les arcatures ornementales lancéolées du bras sud du transept sont de la fin du XIV<sup>e</sup>. La travée située derrière le grand portail est directement éclairée par la superbe rosace de la façade qui reproduit un concert céleste et dont les huit plans inférieurs représentent saint Jacques, saint Christophe, saint Charlemagne, saint Sébastien, saint Nicolas et saint Claude, patrons des huit chanoines donateurs. Ce beau vitrail a été peint par P. Cornouaille en 1550 pour la rosace et en 1573 pour le soubassement.

Les voûtes ont une hauteur de 34 mètres 65 au transept 33 mètres au chœur et à la grande nef dont la largeur est de 13 mètres; les bas-côtés ont 6 mètres chacun, ce qui fait 25 mètres pour la largeur totale de l'église sans compter les chapelles. La longueur de la cathédrale à l'intérieur est de 100 mètres.

Les latéraux sont bordés chacun de quatre chapelles. Dans la première à droite (saint Sébastien) on voit quelques restes de fresques. On en voit encore dans la troisième (saint Joseph) et dans la sacristie qui est destinée aux mariages, à gauche. Dans la seconde chapelle (saint Pèlerin) est un tableau de Restout (1745) représentant Saint Pèlerin qui brise les idoles d'Auxerre alors qu'un vitrail reproduit des scènes de sa vie; il y a un autre tableau de la Lapidation de saint Etienne, peint sur bois en 1550 par le chanoine Félix Chrétien; un troisième représente une Visitation peinte par le frère André en 1710 dans la chapelle consacrée à saint Germain qui y a une châsse en bronze doré. Dans la chapelle Sainte-Anne est une belle Assomption de Restout (1742). A noter une pierre tumulaire (1494) gravée par le chanoine Adam Sapiens dans la chapelle Sainte-Anne et un tombeau en pierre de saint Vigile sous l'autel de la chapelle du dit saint. Un reste de vitrail y représente le Paradis Terrestre. Ce tombeau, l'autel et les boiseries proviennent de l'église de Notre-Dame-là-D'Hors. Les anciennes grandes orgues dont les Huguenots, en 1567, emportèrent les tuyaux avaient été données, avec le jubé, par l'évêque, François 1er de Dinteville qui a mis ses armoiries dans les vitraux qu'il posa en 1528 au portail nord fini par son prédécesseur. Il était réservé à ce prélat de faire aux abbayes de son diocèse la première application du concordat de Bologne (1516). De nouvelles orgues ont été construites sur l'initiative de l'archiprêtre actuel, M. Poinçon, et placées dans la quatrième chapelle du collatéral droit. Ce grand orgue possède 47 jeux justement admirés.

***Le Portail latéral sud.*** — Ce portail a été dénommé le portail de Saint-Étienne. On y accède par la place et la rue Lebeuf où se trouve l'ancienne chapelle de Saint-Clément et celle de Saint-Michel (XIIe siècle). Il y avait un orphelinat de religieuses. Le portail sud est divisé par un trumeau dont le fût est cannelé et orné au rez-de-chaussée, de chaque côté, de trois arcatures triflées XVe siècle, surmontées d'autant de niches vides de leurs statues. Elles sont couronnées de gâbles qui forment la base des trois voussures. Quarante-deux statuette d'anges ou de patriarches, etc., décorent celles-ci avec un luxe de sculptures qui se reproduit au tympan que partagent quatre plans décoratifs superposés. Chacun de ces plans, formés d'arcatures lancéolées abritant des groupes ou des statuette, raconte à sa manière les divers épisodes de la vie de saint Etienne, martyr. L'archivolte des voussures est tangente à un fronton flanqué de pinacles XVe et orné d'un blason. Ce fronton aigu dissimule en partie la grande rosace de la façade.

***Le Portail latéral nord.*** — On appelle ce portail le portail de Saint-Germain. Commencé exactement en 1415, il fut interrompu dans la même année à cause de l'invasion anglaise d'Edouard III. Ce fut l'évêque Pierre Baillet qui l'acheva et le scella de ses armes dans le fronton à la fin du XVe siècle. Son épiscopat marque une grande date en ce sens qu'il fit imprimer à Chablis par Pierre Lerouge, en 1483, le Bréviaire d'Auxerre tandis qu'il envoya imprimer le Missel à Paris.

Le tympan du portail nord, comme celui du sud, se divise en bas-reliefs superposés reproduisant des épisodes de la vie de saint Germain jusqu'au transfert de son corps de Ravenne à Auxerre. Dans les trois voussures, ce sont des épisodes relatifs à Saint Pèlerin et à saint Germain. Surmonté d'un pignon triangulaire entre deux piliers à pilastres Renaissance, ce fronton voile une partie de la rosace flamboyante qui éclaire le transept.

L'évêque Baillet, tout en achevant le portail du nord, avait repris la construction de la tour méridionale du grand portail. Il continua aussi par intervalles la tour du nord qu'acheva François 1er de Dinteville. On peut y voir deux dates 1515 et 1530, se rapportant à son épiscopat qui fut fort agité.

***Le Transept.*** — Les deux beaux portails latéraux que nous venons d'étudier portent bien les décors de leur temps XVe siècle au midi et XVe au nord. Ils s'ouvrent dans le transept auquel quatre colonnes d'angle assignent le XVe siècle plutôt que le XVe. Ce dernier appartient par le voisinage du chœur, des nefs et de ses deux pignons, au XIIIe et au XVe siècles. La voûte du carré est flamboyante et les quatre piles qui soutiennent ce carré sont ornées d'une dizaine de colonnettes à chapiteaux. Chacune des rosaces des portails du transept est percée entre deux grandes baies qui sont flamboyantes au nord et qui, comme les rosaces, sont couvertes de vitraux. Aux sculptures de la façade intérieure nord, on remarque des culs-de-lampe décorés de personnages accroupis genre XVe. La rosace reproduit Dieu le Père et les puissances célestes anges, archanges, dominations. Au-dessous, ce sont huit scènes de l'histoire de Moïse dans le désert, avec les armoiries de François 1<sup>er</sup> de Dinteville. Les vitraux latéraux au bras nord sont du même goût et relatifs à saint Jean et à la Vierge. Le vitrail restauré de la grande fenêtre du portail sud a été peint par Cornouaille en 1550.

La rose du portail nord et son plan inférieur ont été peints en 1528 par un verrier d'Auxerre, Germain Michel qui y a dessiné le blason d'un des Dinteville. Tous deux ont été évêques et se sont succédés : ils, eurent



chacun leurs armes. Ce portail est orné d'un triforium qui rejoint celui du chœur dont nous avons parlé et qui est surmonté à l'est d'une belle verrière du XVI<sup>e</sup> siècle reproduisant un arbre de Jessé. Les scènes de la vie de Joseph ornent la rose dont la Vierge occupe le fond. Vis-à-vis la verrière de Jessé il y en a une qui, peinte en 1570, déroule les cinq principaux épisodes de la vie de saint Jean-Baptiste, et une seconde où saint Etienne est lapidé et saint Germain catéchise sainte Geneviève. Le petit autel du bras sud est orné de deux fresques du XIV<sup>e</sup> siècle (saint Eloi et saint Jacques-le-Majeur); et à la chapelle des fonts, au bras nord, on note un Baptême du Christ peint par Lagrenée (1773).

**La Grande Façade ouest.** — Les Dinteville (1515-1554) parachevèrent la tour du nord et voulurent refaire la tour du midi pour la mettre dans le style de celle du nord. On ne put l'achever à cause des guerres de religion et elle ne fut jamais finie. La tour du nord dont la galerie supérieure a été faite en 1535 a pour annexe la tourelle de l'escalier qui date de 1543. Cette superbe façade, avec une de ses tours inachevées ressemble un peu aux façades de Vézelay, de Saint-Père et de bien d'autres lieux. A Saint-Etienne d'Auxerre, la gradation est celle-ci : la tour du midi compte un étage; le pignon du grand portail trois ou deux avec un attique; la tour du nord cinq ou quatre avec un attique formé par la galerie de la terrasse et ses quatre pignons d'angle.

Le grand portail central est surmonté d'un fronton pyramidal dont les sept arêtières ou rampants ornés de choux dessinent un gros gâble polygonal qui devrait abriter une statue. La vérité est qu'ils étaient décorés circulairement de sept statues tandis qu'au sommet se dressait une haute statue de saint Etienne, diacre et martyr, patron de la cathédrale. Ce pignon, flamboyant voile la grande rosace flamboyante placée dans l'arrière-corps et dont nous avons déjà parlé. Cette verrière est encadrée d'une belle arcade ogivale curviligne dont l'extrados soutient une galerie qui orne une riche balustrade du XV<sup>e</sup> siècle ; cette balustrade dentelle la base du pignon triangulaire supérieur de la nef majeure, que décore une petite rose et dont la base du pinacle est reliée par un arceau à la base du dernier étage de la tour des Dinteville. En résumé, la façade en retrait du portail central est festonnée d'arcatures, fleurie de gâbles et de pinacles. Les faces latérales des petites portes sont sculptées d'arcatures lancéolées sous autant de frontons triangulaires à pinacles flamboyants. Les contreforts de la tour nord sont ornés de même; mais on ne voit pas une statue dans les niches. Les arcs en accolade de la Renaissance flamboyante apparaissent aux géminées coupées d'abat-sons du quatrième étage de la tour. Ainsi les styles de cette belle façade s'échelonnent-ils du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle en allant du soubassement des portails au haut de la tour du nord.

**La Chapelle de Notre-Dame-des-Vertus.** — En contournant la tour méridionale on retrouve l'ancien portail bouché en fer à cheval bysantin de la chapelle disparue de N.-D. des Vertus et dont les pieds droits et la frise à denticules conservent leurs vieux rinceaux et leurs vieilles arabesques. L'entablement est aussi minutieusement sculpté. Au tympan bouché et nu, on voit la date de 1561. La Renaissance d'Henri II et de François II a remplacé le style flamboyant du temps de François 1<sup>er</sup>. Les six voussures sont divisées en caissons remplis de carreaux de briques fleurons. En continuant de longer les murs gouttereaux du sud de la cathédrale on arrive à la porte des cryptes.

**La Crypte.** — La crypte de la cathédrale Saint-Etienne a adopté la forme en hémicycle du chœur sous lequel elle se trouve. Les chapelles qui rayonnent autour du sanctuaire se reproduisent presque exactement dans la crypte où l'ancienne chapelle de la Trinité, voûtée en demi-dôme, se trouve placée au-dessous de celle de la Vierge. Cette église romane souterraine du XI<sup>e</sup> siècle, qui a 36 mètres de long sur 21 de large et la hauteur d'un homme de bonne taille, compte cinq nefs à six travées chacune. Les piliers courts, de 1m20 de large, cantonnés de quatre colonnes à chapiteaux cubiques aux faces trapézoïdales sont décorés de moulures. Des baies étroites, toutes romanes, l'éclairent. Dans la chapelle de la Trinité, en cul de four et voûtée en berceau, on s'aperçoit d'une différence de style. Les raccords de style sont marqués aux angles par deux colonnes circulaires dont la base rectangulaire est sculptée de dessins entaillés et baguée d'un tore pareil à celui qui souligne le chapiteau. Celui-ci se compose de deux corbeilles circulaires de feuilles rayées s'emboîtant l'une dans l'autre. Le tailloir qui le surmonte a ses feuilles d'angle relevées tandis que les faces se terminent par de doubles volutes que vient contrarier un ourlet-tore en se repliant vers l'entablement.

Tout est en pierre, cela va sans dire. Les entablements soutiennent les amortissements de la voûte. Le cul de four est décoré d'un quatre-lobes sur fond bleu d'où se détache Dieu le père bénissant. Aux écoinçons les quatre animaux symboliques des Évangélistes entre deux chandeliers à sept branches. Sur la voûte de la nef en berceau un grand dessin cruciforme dont le centre est occupé par un Christ équestre, monté sur un cheval blanc. La croix est cantonnée de quatre anges à cheval à têtes nimbées où l'influence byzantine est sensible.

**Le Trésor.** — Les cathédrales ont toutes un musée qu'elles désignent du nom de Trésor. Celui de la cathédrale d'Auxerre s'ouvre dans le latéral sud du chœur. C'est une petite salle carrée où l'on a accumulé des

amas de richesses dont l'énumération seule remplirait un gros volume. Cependant, après la Révolution, il ne restait que quelques manuscrits et quelques livres liturgiques; mais, en 1868, M. Duru, ancien contrôleur des contributions directes, légua à la cathédrale d'Auxerre toute la partie de ses collections qui avaient un caractère religieux. ».

Aujourd'hui le Trésor est riche en objets anciens dont deux parchemins ont été authentiqués par M. Maurice Prou, le savant paléographe bien connu. On note notamment : *les Décrétales de Boniface VIII (VIIIe siècle)*; *un Père Eternel en ivoire, un Encensoir, un Commentaire sur parchemin de Duns Scott, un Crucifix champlevé émaillé d'or, un Missel sur vélin d'Etienne Becquet (XIIe siècle)*; *une Navette émaillée, des Châsses en émail de Limoges, un portrait de saint Jérôme, une Bible, une Croix reliquaire (XIIe siècle)*; *une Croix flamande en ivoire, un Triptyque ivoire, un Livre d'Heures à l'usage de Troyes (1499), des gravures incunables et une Danse des morts (XVe siècle)*; *un Livre d'Heures de Troyes (1520), un Diptyque en ivoire, une Assiette en faïence polychrome, des Mignatures d'origine flamande (XVIe siècle)* ; *une Bible protestante, une Croix en écaille, un saint Martial en émail peint par Laudin de Limoges (XVIIe siècle)*; *un Ciboire en cuivre doré (XVIIIe siècle)*; *Les scènes de la Passion en cuivre repoussé (XIIIe)*; *des sculptures en mosaïque sur bois, les Fresques de Raphaël aux Loges du Vatican en cuivre repoussé, un ancien Lutrin de la cathédrale fondu en 1507 (XVIe siècle), un Evangélaire slave (XIIIe siècle).*

**L'Ancien Evêché.** — Le Palais épiscopal, qui est devenu la Préfecture, communiquait avec le dehors, par la rue Cauchois et avec la cathédrale par la chapelle du chevet, consacrée à saint Alexandre. On croit qu'il était contemporain de la cathédrale primitive. Quoi qu'il en soit, il fut brûlé et restauré plusieurs fois. L'évêque Gaudry paraît l'avoir fait rebâtir entièrement (918-933). L'évêque H. de Montaigu (1115-1136) présida de son temps à d'importantes modifications. Sa chambre à coucher était située à l'angle sud-est du palais. Une nuit, la flèche de la chapelle Saint-Alexandre tomba sur lui en enfonçant le plafond de sa chambre. Il n'eut que peur. Cet accident, en lui imposant une nouvelle restauration, lui inspira l'idée d'agrandir le palais vers l'est, du côté de l'Yonne. C'est alors qu'il fit cette célèbre galerie romane qui existe encore, non sans avoir subi des retouches, sur les jardins de la Préfecture avec une jolie vue sur le cours de la rivière et sur la campagne. C'est une colonnade romane de dix-huit arcades en plein cintre de 80 centim. d'ouverture et retombant sur des colonnes alternativement simples et jumelles à peine hautes d'un mètre cinquante. Les colonnes, jumelles sont reliées entre elles par des sculptures variées, ornées de torsades fleuronées ou cannelées. D'autres colonnes sont nues. Les chapiteaux sont à crochets ou en volutes décorés de bouquets à feuilles perlées. Un rang de perles orne le tailloir. Aux écoinçons des arcades on voit des rosaces variées. L'archivolte de l'arc plein cintre est sculpté de denticules à l'intrados et d'un rang de têtes plates au-dessus de l'extrados.

A environ un mètre au-dessus de cette colonnade, une ligne de modilons soutient un entablement et une galerie de 60 à 70 arcatures trilobées, ornées de trèfles. Elle date de 1847 avec la terrasse à laquelle elle sert de parapet. La galerie de Montaigu, dite des bureaux, est flanquée de pilastres cannelés à ses deux extrémités et au milieu. Celui-ci est décoré de têtes plates. C'était le promenoir des évêques. Les autres parties du palais contenaient, avec l'appartement des évêques, les logements des officiers et la salle synodale. Les caves gothiques qui sont sous le pignon nord de la Préfecture ont été creusées par Hugues de Noyers (1183-1206). Le pignon et les salles ont été élevés par Guy de Mello (1247-1269). Ce palais comprend trois étages séparés par des corniches, et percés de quatre baies lancettes à chacun des deux étages inférieurs et de deux dans le pignon triangulaire dont les rampants sont hérissés de crosses XIIIe siècle. La salle synodale et le salon de réception des vassaux de l'évêque étaient éclairés par les baies du premier étage. Il paraît que c'est maintenant le grand salon et la grande salle à manger de la Préfecture. La salle du Conseil général au rez-de-chaussée était autrefois divisée en deux chapelles. Construites aussi par Guy de Mello et transformées par Séguier, elles ont été finalement supprimées. Mais ce rez-de-chaussée du côté de la cathédrale était masqué par un remblai qu'en 1836, le Préfet, M. de Bondy fit déblayer. Un bâtiment du XIIIe reliait vers cet endroit la Préfecture à la cathédrale. Le Préfet le fit démolir, dit M. Quantin, et la cicatrice laissée par cette démolition au mur de la Préfecture fut remplacée par la façade XVIe siècle actuelle. Son architecte, M. Piel devait mourir en Italie sous la robe d'un dominicain.

L'ancien archevêché du côté des jardins avait été bâti sur l'emplacement d'une construction romaine dont on a retrouvé des substructions. Hugues de Montaigu avait ajouté à son palais un mur et des tours crénelées que Dominique Séguier a remplacés par le mur actuel en 1636. Le bâtiment qui se trouve à droite de l'entrée des bureaux de la Préfecture daterait de 1846 comme la construction ogivale que Viollet-le-Duc a adjointe derrière la cathédrale. En quittant la Préfecture on passe devant une laide bâtisse située à main droite. Ce sont les archives départementales. On arrive ensuite à la grille d'honneur, qui est l'entrée de la Préfecture sur la place du Département, et dont la pose remonte à 1809. La rue Cauchois qui prend à la place même descend vers l'abbaye de Saint-Germain en longeant une bâtisse construite en 1551 par François de Dinteville. La façade qui en reste était décorée de pilastres corinthiens et composites de la Renaissance. C'était l'entrée de l'évêché, dont nous avons parlé.

**L'Abbaye de Saint-Marien.** — La cathédrale d'Auxerre était particulièrement liée avec les quatre communautés ou églises de Saint-Marien, de Saint-Père, de Saint-Amâtre, et de Saint-Eusèbe que, à cause de cela, on appelait ses quatre filles. L'abbaye de Saint-Marien est considérée comme la première. Elle fut, nous l'avons indiqué ailleurs, bâtie de l'autre côté de l'Yonne, sous le titre de Saint-Côme, par l'évêque saint Germain qui lui donna saint Aloge pour abbé. Ce fut le premier monastère du diocèse. Tombé sous Charles-Martel, qui dépouilla sans façon l'Église, entre des mains laïques, il fut rendu par Charlemagne à l'évêque Aaron. Sous les Normands, les religieux se retirèrent dans l'abbaye de Saint-Germain avec le corps de saint Marien qui avait donné son nom au monastère de Saint-Côme. Ce saint célèbre était natif de Mézilles. A l'aurore du XIIe siècle, il ne restait plus à Saint-Marien qu'un autel de Saint-Germain. Ithier, clerc de la cathédrale, releva cette abbaye dont le pape Innocent II bénit l'autel. Les travaux furent achevés en 1138. L'évêque Hugues y appela une colonie de religieux de l'ordre des Prémontrés qui venait d'être fondé par saint Norbert. Ramier, son disciple, fut le premier abbé.

Le prélat donna aux nouveaux religieux l'église de Saint-Martin, unique épave de l'ancien couvent de ce nom, et l'église de Notre-Dame-Hors-Murs, appelée, alors Notre-Dame-la-Ronde, sans doute à cause de son architecture monocylindrique comme toutes les premières églises qui avaient été bâties sur le plan de l'église carolingienne d'Aix-la-Chapelle. Ils vinrent cohabiter à Notre-Dame avec les réguliers qui s'y trouvaient en attendant la transformation de l'église de Saint-Martin en un nouveau monastère de Saint-Marien qui fut achevé en 1169. Ils retournèrent à Notre-Dame-la-Ronde à l'arrivée de Robert Knowles et des Anglais en 1358. Ils réintégrèrent en 1375 le nouveau Saint-Marien d'où, par la ruelle de Saint-Côme, on allait au prieuré de Saint-Gervais. En 1479, il ne restait plus de Saint-Marien qu'une chapelle que les religieux abandonnèrent définitivement au temps des guerres de religion pour s'installer au prieuré de Notre-Dame-là-D'Hors. En 1570, les habitants d'Auxerre rasèrent les murs restants de Saint-Marien. L'abbé jouissait d'une prébende à la cathédrale. Le premier abbé commendataire fut Arnoul Gonthier (1540).

L'abbaye était de son côté assez riche. Elle possédait des immeubles à Appoigny, Augy, Vincelottes, Bazarnes, Sainte-Palaye, Bassou, Bonnard, Cheny, Champs, Vaux, Champlay, Charbuy, Chemilly, Chevannes, Chitry, Coulanges-lès-Vineuses, Coulangeron, Cravan, Escolives, Etais, Gurgy, Irancy, Leugny, Lucy-sur-Yonne, Migé, Montigny, Saint-Georges, Valprofonde, Venoy, Villeneuve-Saint-Salve, Perrigny, Vincelles, etc. Parmi les abbés, il faut citer Milon de Trainel, qui fit bâtir le Grand Monastère sur les ruines de l'église de Saint-Martin. Il y réunit une grande bibliothèque. Il contesta à Louis VII le droit de bâtir Villeneuve-sur-Yonne sur des terrains qui dépendaient du couvent des Prémontrés de Valprofonde.

En 1590, les religieux de Saint-Marien refirent le chœur de Notre-Dame-là-D'Hors, qui avait été fondée par saint Vigile. En 1627, le clocher de pierre tomba, écrasa la nef et le jubé que l'on réédifia. Dans le nouveau clocher on déposa une boîte de reliques de saint Vigile. Le dernier abbé de Saint-Marien en 1771 était un Jésuite, René Clémenceau.

**L'abbaye de Saint-Père.** — Le premier document qui ait parlé de Saint-Père (Saint-Pierre) est une « Vie de saint Aunaire », (VIe siècle). Saint Didier, successeur de Saint Aunaire, désigne Saint-Père dans son testament sous le nom de basilique de Saint-Pierre et Saint-Paul (620). L'évêque saint Tétrique lui conserve en l'an 700 le titre seulement de basilique de Saint-Pierre. Puis le silence se fit sur ce monastère, jusqu'au XIe siècle. Dans le Nécrologe de la cathédrale, on cite, au XIe siècle, des noms de prêtres, Robert, Geoffroy et Walo à qui l'on donne la qualité de doyens. En 1107, l'évêque Humbaud y établit des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève. C'est en 1167 que Guillaume de Toucy transforma le doyenné de Saint-Pierre en abbaye du même nom. C'était l'église de Saint-Pierre-le-Pont, distincte de celle de Saint-Pierre-en-Château et de celle de Saint-Pèlerin qui fut donnée au doyen de Saint-Pierre en 1143. Odon fut le premier abbé de Saint-Père (1174). Il venait des réguliers de Saint-Victor de Paris. Laurent Petitfou fut le premier abbé commendataire (1542). Après lui, il faut citer quelques grands noms Roger de Harlay, qui devint évêque de Lodève (1646); Roger, prince de Courtenay, neveu de Roger de Harlay, qui avait été abbé des Escharlis (1659).

**L'Église.** — C'est l'époque de l'achèvement de l'église neuve de Saint-Pierre. Les réguliers de Saint-Victor cédèrent leur place et se retirèrent au prieuré de Saint-Eusèbe (1654). L'abbaye de Saint-Père est la même que celle de Saint-Pierre-en-Vallée qui avait une tour remontant au XIIe siècle. On peut voir sur la rue l'ancien portail du cloître, dans le cadre duquel apparaît à une cinquantaine de mètres en arrière la nouvelle église. Il est de l'époque d'Henri II. Il a donc dû en remplacer un autre qui avait été contemporain du premier clocher XIIe siècle. Ce portail est flanqué de colonnes corinthiennes et son tympan s'orne de deux statues dégradées et couchées, portant ces noms Cérès et Noé.

**La Façade.** — La façade de Saint-Pierre compte trois portes dont la porte centrale est bien plus large et

plus élevée que les deux portes latérales. Elle est entièrement ornée de niches, de têtes en relief, de guirlandes, de colonnes grecques ou romaines. Au-dessus du rez-de-chaussée, le premier étage est percé au centre d'une baie ogivale, la seule de cette façade qui s'élève en se rétrécissant avec le même décor de niches et de guirlandes, jusqu'à ne plus former le second étage que pour la porte centrale de l'édifice. Cette façade centrale compte en tout deux étages et un attique avec un encadrement de colonnes superposées du même ordre que celles qui encadrent la porte à la base. De lourds entablements soutiennent le second étage et l'attique qui le surmonte c'est un fronton Henri IV flanqué de courts et fins pinacles et percé d'un oculus. Cette haute partie centrale de l'édifice se relie par le second étage à l'aide d'un double arceau aux deux gros pilastres d'angle de la façade du rez-de-chaussée. Celui du sud maintient le clocher qui s'élève en retrait derrière l'arceau correspondant.

**La Tour et les Portails.** — La tour du clocher est toute fleurie de flamboyant autour des deux baies qui éclairent chacune de ses façades. Le champ du mur qui soutient la galerie à jour de la terrasse, les pinacles d'angle et les autres décors sont dans le goût de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe. On admire les vingt-quatre statues des Apôtres, Evangélistes, etc., qui en ornent le pourtour. Le clocher, d'après l'abbé Lebeuf, a été construit de 1536 à 1557. La date de 1577 est au dernier étage; mais il a été incendié par les Huguenots en 1567 et refait. L'escalier qui compte 280 marches a été restauré en 1809. L'arcade inférieure, datée de 1525, est encore celle de l'ancienne entrée du cimetière de l'abbaye. La façade a été élevée de 1575 à 1658. Au haut du pignon on lit la date de 1658 et sur les portes latérales celle de 1648. La porte centrale, à deux battants, est divisée en caissons et ornée de quatre masques. Au tympan, Dieu le Père entre deux anges. Aux voussures treize petits caissons ornés de têtes et de fleurons. L'archivolte est surmontée d'une croix et d'un blason. Des colonnes ioniques cannelées, grecques, flanquent les portails et des pilastres ioniques d'angle forment équerre avec des pilastres corinthiens aux extrémités de la façade du rez-de-chaussée. L'Eglise est renforcée par des arcs-boutants, ce qui indique que la grande nef est éclairée sous voûte. Au midi, derrière le clocher, est un ancien portail latéral qui a été bouché. C'est le portail Saint-Vincent. Il est de l'époque de l'église. Au nord, au fond de l'impasse qui sépare l'église d'une école publique, il reste deux vastes salles XIIIe de l'ancienne abbaye.

**L'intérieur.** — L'intérieur, à trois nefs, est dans le style des colonnes gréco-romaines de la façade. Le chœur et les bas-côtés ont été achevés en 1623; les nefs ont été faites de 1630 à 1640; les voûtes, dit une inscription, « ont été parachevées en l'année 1672 par l'ordre de noble Nicolas Sevrat, conseiller du roy au bailliage et siège présidial d'Auxerre ». Les dates de 1615, 1616, 1670 et 1672, incrustées en diverses clefs de voûte, impliquent la lente construction et les restaurations de ces voûtes. Les quatre piliers et les dix-sept colonnes qui séparent les nefs sont cylindriques, et leurs chapiteaux gréco-romains, parti-ioniques, parti-corinthiens. Les pilastres qui semblent s'échapper des colonnes, ornant seuls les murs nus, montent sous la grande voûte. Elles y reçoivent les retombées des voûtains en caissons qui présagent le style de la Régence. On note huit voûtains exécutés dans le style flamboyant du début du XVIe. Le fenestrage sous voûte est sous arcade ogivale et varié. Celui du chœur et de l'abside est orné de vitraux XVIIe, sans intérêt. Plus intéressante est au sanctuaire la fresque du Christ portant sa croix entre saint Pierre et saint Paul. Des grilles en fer forgé séparent le sanctuaire du déambulatoire autour duquel on compte treize chapelles sans intérêt. Les quatre chapelles des bas-côtés sont insignifiantes. Les deux des transepts peuvent être retenues. Les baies du déambulatoire et des bas-côtés sont pareilles à celles des voûtes, et l'ensemble des chapelles contient un chemin de croix sculpté en 1845 avec, la chaire par un artiste de Gênes Gastano Franghini. A noter dans une chapelle un triptyque de la Visitation peint sur bois, une autre peinture sur bois représentant trois scènes de la vie de Jésus-Christ, enfin les grandes orgues qui ont été placées derrière le grand portail.

**L'Abbaye de Saint-Amâtre.** — C'est la troisième fille de la cathédrale dont la seconde était Saint-Pierre et dont la quatrième sera Saint-Eusèbe. La basilique de Saint-Amâtre, fondée par ce saint sur le mont Autric (prairie), était d'abord dédiée à saint Symphorien, un martyr d'Autun. Autour était le célèbre cimetière qui fut dénommé ensuite Saint-Amâtre comme la basilique. Livrée aux laïques, comme celle de Saint-Marien, par Charles-Martel, la basilique de Saint-Amâtre fit retour à l'évêque Guy au Xe siècle. Donnée à l'évêque d'Autun, elle revint vingt-six ans après à l'évêque d'Auxerre (1060). Son premier abbé officiel date de cette époque. L'évêque Hugues de Montaigu transforma ce monastère en prieuré de chanoines réguliers (1131) et Alain y mit des religieux de Saint-Satur en Berry (1164). Au XIVe siècle on en retira le corps de Saint Amâtre pour le mettre à la cathédrale et on laissa à Saint-Amâtre le tombeau et les châsses. Le cimetière de Montartre de cette abbaye est restée célèbre. Le dernier prieur de Saint-Amâtre, François Pasquier, fut nommé en 1781.

**L'Abbaye de Saint-Eusèbe.** — Au temps où l'évêque saint Pallade bâtit, au VIe siècle, sous le règne de

Dagobert, le monastère de Saint-Eusèbe, le lieu d'où l'église de ce nom dérive était situé dans les vignes, non loin de l'étang de Saint-Vigile, hors des murs de la ville. Saint Pallade s'y fit inhumer et au VIII<sup>e</sup> siècle, quand Charlemagne rendit le monastère à l'évêque Maurin, celui-ci choisit aussi le cloître et l'église de Saint-Eusèbe pour champ de repos des chanoines de la cathédrale parce qu'ils étaient à l'abri des inondations. Un premier abbé fut placé dès ce temps-là à la tête de la communauté naissante qui suivait la règle d'Aix-la-Chapelle. L'évêque Champalement y mit des chanoines réguliers. En 1090, Humbaud leur adjoignit des réguliers de Saint-Laurent. L'église du monastère surmontée d'un dôme orné de mosaïque et d'or, ayant été brûlée en 889, ne fut reconstruite qu'en 1100 avec les murs du cloître et du chapitre qui étaient couverts d'inscriptions commémoratives. Un nouvel incendie qui éclata en 1216 épargna le clocher, une partie de la nef contigue et l'abside. On refit le reste. L'inauguration des nefs et du chœur eurent lieu en 1384. L'abside s'effondra en 1525. Elle fut réédifiée en 1530. Parmi les abbés, il faut citer Etienne de Saint-Maurice, issu des seigneurs de ce nom dans le diocèse de Sens. Il est qualifié (1358) de « monseigneur Etienne de Saint-Maurice, prieur de Saint-Eusèbe »; Henri de La Force (1393); Louis, cardinal de Bar, nommé évêque de Langres en 1397; Antoine des Ruvaux, abbé de Saint-Laurent, fut le premier abbé commendataire de Saint-Eusèbe (1523). Le dernier abbé, Antoine-Marie Ducrest de Montigny, fut le premier curé de Saint-Eusèbe (1790).

**L'Eglise.** — On peut y arriver par la rue du Temple, construite le long de la voie romaine d'Auxerre à Nevers. Le chevet est tourné vers cette rue. La ruelle qui y conduit borde le côté nord qui est percé de cinq baies ogivales flamboyantes et maintenu par des contreforts à arcs-boutants. Reliés par une galerie au haut du mur gouttereau, ces arcs-boutants vont contre-butent la grande nef qui est éclairée de fenêtres XIII<sup>e</sup> siècle.

**Le Clocher.** — Le clocher qui soude l'abside à la nef est sur base carrée de la transition. Ce premier étage, épaulé de contreforts qui ne vont pas plus haut et ont été faits après coup, est percé de baies romanes d'avant 1150. On pense que la construction de cet étage remonte à la reconstruction de 1100. Les deux étages supérieurs sont ultérieurs. D'abord leurs baies qui se superposent entre elles ne correspondent pas aux baies du premier étage. Ensuite le second étage, non épaulé de contreforts, est de naissance ogivale cistercienne sur base carrée. Le troisième étage où l'on revoit les baies romanes est de forme octogonale. C'est l'architecture de l'école de Cluny qui s'est substituée à celle de l'école de Cîteaux. Comme l'architecture bourguignonne de Cluny, en retard, employait encore l'arc roman alors que l'architecture de Cîteaux, populaire dans l'Ile de France, employait déjà l'ogive, il n'y a entre les deux étages, selon nous, qu'une différence d'application architecturale; mais la construction est de la même année, ainsi que la flèche octogonale qui dérive de l'architecture clunisienne. Les lucarnes de la base ont dû être percées au XV<sup>e</sup> siècle lors des travaux de restauration de cette époque. A partir du deuxième étage, le clocher doit être placé entre 1150 et 1180. L'incendie de 1216 ne l'endommagea presque pas, mais détruisit l'église.

**Le Portail et l'Intérieur.** — Les nefs furent refaites avec le portail au XIII<sup>e</sup> siècle. Quant aux baies elles sont du temps des lucarnes du clocher. L'abside, écroulée en 1525, refaite avec le chœur en 1530, sont donc du XVI<sup>e</sup> siècle. Le portail est flanqué de cinq colonnettes de chaque côté à chapiteaux XIII<sup>e</sup> et les voussures sont décorées de feuilles sculptées et de têtes. Le portique de l'entrée soutient les orgues. Les piliers des nefs sont massifs et cruciformes, avec des bases à griffes qui datent peut-être de l'église brûlée. Les chapiteaux de même apparaissent être de la transition XII<sup>e</sup>. Ce coin-là n'a sans doute pas été absolument détruit. Un triforium à arcatures, de la transition aussi, orne la nef. Chaque gémée ogivale est surmontée d'une archivolt romane commune. Toutes les baies sont du XII<sup>e</sup>, sous la grande voûte et du XV<sup>e</sup> dans les cinq chapelles des collatéraux. A partir du chœur qu'entoure une grille en fer forgé c'est la fin du XVI<sup>e</sup> comme on le voit aux niches, aux voûtes en caissons et aux colonnes monolithes simples. Le déambulatoire donne entrée dans cinq chapelles dont les trois absidales ont des vitraux du XVI<sup>e</sup> siècle qui déroulent des scènes de la vie de saint Joseph, de sainte Anne, de saint Laurent, ou des épisodes de l'Apocalypse, de la Passion, avec la mort d'Abraham et la légende de saint Sébastien. La chapelle du chevet, qui a trois côtés, compte cinq hautes gémées XVI<sup>e</sup>; sa voûte s'appuie sur une colonne unique. A noter aussi des peintures sur bois du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècles; 61 stalles sculptées; un banc d'œuvre signé A. Sandrier; un lutrin en bois sculpté monté sur deux cariatides; une inscription de Jean de Gontaud, baron de Coulanges-la-Vineuse, seigneur du Val-de-Mercy (1783); quelques charmants tableaux dont une Sainte-Famille, une Fuite en Egypte et une Apparition à une religieuse; des inscriptions commémoratives avec des pierres tombales au nom de Claude Ragon de la Reusserie, seigneur de Villiers-Saint-Benoît (1788); un reliquaire XV<sup>e</sup> siècle authentifié en 1888; surtout une châsse en bronze doré qui contient le suaire de saint Germain en soie violette et jaune frappé aux aigles impériales.

**Le tombeau de saint Germain.** — Le tombeau du grand évêque avait été placé d'abord dans la chapelle

Saint-Maurice que saint Germain avait construite dans une aile de son château; puis quand la reine Clotilde eut bâti la basilique nouvelle on mis le tombeau au centre de la crypte. En 841 on ouvrit le tombeau en présence de Charles-le-Chauve et de Louis-le-Germanique. Il n'était point défait, dit-on, et le suaire fourni par l'impératrice d'Occident était intact. Le 6 janvier 859, Charles-le-Chauve, après avoir imploré le saint contre les attaques de son frère Louis-le-Germanique, fit rouvrir le tombeau, remplaça le suaire impérial par des habits neufs, brûla de l'encens devant les reliques et fit transporter le corps de l'ancien évêque dans la cellule centrale des cryptes qui venaient d'être achevées. Lothaire, fils de Charles-le-Chauve, alors abbé du monastère de Saint-Germain, fit mettre le corps du saint dans une superbe châsse couverte d'or et de pierreries, afin de le soustraire à la profanation des Normands. Dans cette intention, on creusa profondément le premier sépulcre, on y déposa la châsse que l'on recouvrit d'un autel en pierre sous lequel on avait mis des fragments du cercueil de cyprès venu d'Italie. En 950, la reine Emma de Vermandois, femme du roi Raoul, ayant été guérie d'une infirmité par l'intervention, dit-elle, de saint Germain, lui offrit en ex-voto ses bracelets qui portaient encore la marque de fabrique de l'orfèvre Saint Eloi. En 1050, un moine de l'abbaye ouvrit la châsse et en détacha le doigt du milieu de la main droite. Cet accident fit murer le reliquaire et l'on exposa le doigt dans une boîte d'ivoire sur le grand autel jusqu'à ce que ce moine l'eût porté en Angleterre. Mais à force d'ouvrir la châsse et de mettre le corps au contact de l'air, celui-ci se dessécha et tomba en poussière. Vers 1104, Hugues de Montaigu étant abbé de Saint-Germain, l'autel s'écroula. On trouva dans le tombeau de cet autel un cercueil de pierre avec des ossements. On ne put les identifier. Était-il celui de la châsse ou un autre? En 1200, la châsse fut dépouillée de ses pierreries et de son or, sauf aux frontaux. Un évêque les fit remettre. En 1277, une nouvelle église étant projetée, on démolit le nouvel autel, le dernier construit, et l'abbé Jean de Joceval en tira un coffret de pierre hardé de fer qui y était dissimulé. Il le fit mettre sur l'autel matutinal. On l'ouvrit et l'on trouva comme reliques de l'évêque, un os, un bout de suaire, des pièces de vêtements, des fragments de bois de cyprès, des cendres, un denier en monnaie d'Auxerre.

**Les Reliques.** — On envoya ces reliques au Trésor d'Auxerre. Après le siège de 1358 où les Navarrais et les Anglais prirent Auxerre, les deux frontaux de la châsse furent donnés en garantie de la rançon obligatoire. (Voir Histoire Générale livre X). Au siège de 1567, la châsse tomba entre les mains des protestants. Les continuateurs des Bollandistes émettent l'avis que les reliques furent jetées au feu. Toutefois l'auteur de la vie de saint Maur ne cite pas Auxerre au nombre des villes dont les calvinistes ont brûlé les reliques. L'abbé Lebeuf a émis l'opinion que les reliques du saint furent jetées au vent par les Huguenots en 1567; mais que, ramassées par des personnes pieuses, elles avaient été renfermées dans une boîte qu'il avait trouvée en 1717 dans la Bibliothèque du monastère de Saint-Marien. Cette vérification commencée en 1751 ne fut jamais achevée; la boîte, qui est pleine d'ossements, est à l'église de Saint-Eusèbe avec le suaire. Quant à la châsse de saint Germain, elle fut portée en 1567 au château de la Maison-Blanche, près de Coulanges-sur-Yonne où elle se trouvait encore en 1610. Le 2 novembre 1634, l'évêque Dominique Séguier, authentifiant les reliques des cryptes, fit déterrer un tombeau qui était enseveli à dix pieds sous terre il y trouva de la poussière, un petit os et du bois de cyprès. Le 18 septembre 1611, il le fit placer derrière l'autel de saint Germain, dans la crypte. Et comme cet autel se trouvait masqué par un autre autel de « tous les saints » on supprima celui-ci.

**Le Suaire.** — Le suaire avec lequel l'impératrice Placidie a fait envelopper le corps de saint Germain est d'une riche étoffe ornée de fins dessins de soie à l'orientale. Ces dessins reproduisent des rangées d'aigles impériales dont les queues sont largement étalées, dont les plumages sont gaufrés d'hermine et dont la tête d'or tient dans le bec verdâtre une sorte de croissant qui forme pendentif. Ces rangées d'aigles brodées alternent sur un fond bleu avec quatre rangs superposés de rosaces à seize rayons. Quand ce précieux linceul d'une richesse inouïe fut remplacé par celui de Charles-le-Chauve en 859, on le classa dans le Trésor de Saint-Germain. A la prise d'Auxerre de 1567, il échappa miraculeusement aux Huguenots. Il devint la proie d'un soldat qui le vendit à une femme d'Auxerre. Celle-ci le restitua plus tard à l'abbaye. A la suppression de cette dernière à la Révolution, l'abbé Villetard, chanoine d'Auxerre, le recueillit et le confia à un certain Bourgoïn de Paris qui le conserva précieusement jusqu'à sa mort en 1833. Il tomba alors entre les mains d'un prêtre de Saint-Séverin, M. Germain Cady, qui le remit en 1834, à M. Monnot, curé de l'église de Saint-Eusèbe d'Auxerre où il est encore. Bien qu'il ait drapé un corps durant 400 ans, telle une vaste bandelette enveloppant une momie, il n'est ni défait, ni trop déteint. Il mesure 1m60 sur 1m20. Il était plus grand qu'il n'est par-ce qu'on en a coupé des parcelles pour fournir des reliques aux églises qui en demandaient.

**La Tunique.** — Un inventaire, qui date de Clotaire II, nous donne la liste des reliques de saint Germain (625); mais on n'y voit pas figurer les différents vêtements ou objets qui avaient été à l'usage de l'évêque et qui

furent trouvés dans son château d'Appoigny, notamment une tunique dont l'église a toujours fait grand cas et qui a fait l'objet, en 1398, d'un traité avec Guillaume Nazarie, gardien du Trésor, sur la manière de l'exposer à la vénération des fidèles à la cathédrale. On la mit dans une châsse spéciale toute neuve, en 1412.

**La Basilique de la reine Clotilde.**— Saint Germain habitait sur le mont Brenn (aujourd'hui rue de Montbrun) un château de gouverneur romain. Quand il fut évêque, converti par saint Amâtre, il créa sur le mont Brenn un cimetière et dans son château un oratoire dédié à saint Maurice dont une statue équestre ornait l'entrée. Le portail montrait en outre un bas-relief de ce chef de la Légion thébaine martyrisé avec ses 6.000 soldats. Ce portail historique a été démoli et détruit en 1820, sous prétexte d'élargir la rue qui descend devant l'entrée de l'hôpital actuel. Le tombeau de saint Germain avait été, durant un siècle, un tel objet de pèlerinages permanents que la nécessité d'agrandir la chapelle s'imposa. La reine Clotilde, qui s'était arrêtée à Auxerre en venant épouser Clovis, s'intéressa à la situation et jeta les fondements d'une grande église à la place de l'oratoire et du tombeau de saint Maurice. C'est donc de Clotilde que date l'abbaye de Saint-Germain qui eut un si éblouissant retentissement à travers l'histoire. Au-dessous du chevet de la nouvelle église ou à la suite de ce chevet, une crypte fut creusée et divisée en galeries, passages et chapelles qui existent toujours.

La nouvelle basilique recouvrait par ses constructions toute la cour de l'hôpital et de l'église qui l'ont remplacée. Cette cour est défendue par une grille qui n'existait, pas plus que la cour, avant 1810. A droite en entrant, c'est l'habitation du portier qui est au rez-de-chaussée d'une tour du XI<sup>e</sup> siècle; à gauche, ce sont les bureaux de l'économat de l'hôpital; au fond de la cour, en face de la grille, c'est la nouvelle façade et le nouveau portail de l'église amputée. M. Leclerc (Annuaire de l'Yonne) dit que la basilique était précédée d'un pronaos.

**Le Pronaos.** — En réalité, le pronaos, d'origine grecque, était la partie antérieure des anciens temples il précédait le naos et correspondait en profondeur au tiers de l'édifice. Les nefs de nos anciennes basiliques et de nos grandes églises actuelles correspondaient au pronaos. Le chœur correspond donc à l'ancien naos. Par conséquent, il n'existait pas de transept entre les nefs et le chœur, ce qui est le cas de l'église de Pontigny où le transept est entre le chœur et la chapelle absidale du chevet. (Ecole de Citeaux).

**Le Narthex.** — A Vézelay, le transept sépare les nefs du chœur suivant les règles adoptées pour les églises romanes clunisiennes au XI<sup>e</sup> siècle; les nefs sont précédées d'un narthex qui est égal en profondeur au tiers environ des nefs dont il a la largeur. C'est une sorte de grand vestibule qui, dans l'architecture chrétienne primitive précéda aussi la basilique pour servir de refuge aux pénitents, aux catéchumènes et aux énergumènes. il y avait souvent deux narthex le narthex extérieur et le narthex intérieur. Ils communiquaient entre eux par une grande cour entourée de portiques c'était l'atrium. Les basiliques chrétiennes (du Ve au XI<sup>e</sup>) qui ont conservé cette disposition architecturale dans leurs remaniements sont très rares. On dit qu'il en existe en Italie; nous n'avons pas su en rencontrer, non plus en Espagne, la terre classique des églises.

**La Façade du XI<sup>e</sup> siècle.** — Il est donc assez difficile de savoir sous quelle forme architecturale la reine Clotilde bâtit la basilique à laquelle elle donna le nom de saint Germain. On vend à Auxerre une carte postale où l'on montre une façade à pignon flanquée de deux tours comme celles de Vézelay ou de la cathédrale d'Auxerre. Il reste celle du sud que nous allons étudier tout à l'heure. Celle du nord a disparu. Elle était la plus basse. M. Trébuchet a écrit dans l'Almanach de Sens de 1757 qu'elle était «très ancienne», en ajoutant « mais rien ne surpasse en antiquité les restes qu'on aperçoit derrière la grande tour du côté de Saint-Loup. Leur structure, qui est de pierre taillée les unes en rond, les autres en forme de croix, les autres en losange, avec des figures d'animaux d'un travail tout particulier, porte à croire qu'ils ont fait partie de l'édifice bâti par sainte Clotilde. »

Ces pierres sculptées de losange, d'animaux fantastiques sont tout simplement à notre avis du beau roman des artistes religieux des Xe ou XI<sup>e</sup> siècle. M. Leclerc, déjà cité, complète ces renseignements en disant qu'en avant du portail de cette façade, lequel devait être triple comme celui de l'extérieur, ou donnant sur la rue, il existait deux chapelles qui sont tombées en 1622. Les deux portails communiquaient donc par un espace vide ou un narthex comme à Vézelay. Quoi qu'il en soit, ce triple portail roman placé en avant de la façade devait donner entrée par les portes latérales aux deux chapelles disparues en 1622. Le portail central, d'après la photographie sur carte postale dont nous avons parlé, semble flanqué de quatre colonnes gréco-romaines qui soutiennent un entablement et un pignon sculpté à la romaine avec au centre une figure de Dieu le Père.

**La Tour de Saint-Germain.** — M. Trébuchet, déjà nommé, a encore écrit dans l'Almanach de 1757 : « L'église a un chœur du XIV<sup>e</sup> siècle, il n'y a que la nef, les tours et le portail qui sont de quelques siècles auparavant », ce qui reporte bien la reconstruction de la basilique de la reine Clotilde au XI<sup>e</sup> siècle, après l'an

mille. La Révolution vint dévaster tout cela. On ne conserva que la tour sud et une travée des nefs auxquelles, sous l'Empire, on éleva une nouvelle façade et un nouveau portail sans grâce, ni style. Quant à la tour, qui est un superbe échantillon d'architecture du XI<sup>e</sup> endommagé un peu le 17 juin 1911 par la foudre qui tomba sur sa flèche, on y accède du rez-de-chaussée, par un étroit escalier, et à partir du premier étage à l'aide d'échelles. Le second étage est celui de l'horloge. Au troisième, on admire l'intérieur de la flèche octogonale, qui est en pierre, et qui est flanquée de quatre pignons. Ces deux étages sont percés de baies romanes jumelles décorées de têtes de clous. Le premier étage est décoré comme le rez-de-chaussée de simples arcatures aveugles. Notre tour est sur plan carré jusqu'au 3<sup>e</sup> étage. A partir de là elle est octogonale. C'est la même différence de style qui a été remarquée au clocher de Saint-Eusèbe, ce qui indique une contemporanéité vraisemblable. La construction de cette tour est d'architecture imitée des Romains qui amincissaient progressivement leurs murs en s'élevant, donnant ainsi à leurs monuments des assises inébranlables. Les contreforts d'angle de la tour Saint-Germain, épais à leur base, vont s'amincissant jusqu'à l'entablement gréco-romain qui soutient la flèche pyramidale de pierre. Les quatre façades sont décorées de pierres sculptées de nattes, de torsades et autres décors trilobés romans variés qui sont de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Les colonnettes des fenêtres sont taillées à même dans le chambranle à la façon romane et les chapiteaux sont sculptés de crochets variés ou de crosses à un ou deux rangs. La façade orientale porte trois arcatures aveugles au lieu de deux. Aux fenêtres de l'étage supérieur on remarque des sculptures en redans. Il y en a aussi à Saint-Eusèbe. Les frontons triangulaires de la base de la flèche sont ornés de quatre feuilles et de fleurons cantonnés de même. Les huit pans de la flèche sont renflés à leur centre.

M. Vachey, en parlant de cette flèche dans l'Annuaire de l'Yonne émet l'opinion, erronée selon nous, qu'au commencement du XII<sup>e</sup>, la lutte existait entre les architectes laïcs et les architectes religieux, par suite il attribue aux laïcs le clocher de Saint-Eusèbe et aux religieux celui de Saint-Germain. Or, la franc-maçonnerie des architectes laïcs n'était pas fondée à cette date, du moins nous le croyons. Les deux clochers sont donc du même caractère religieux.

**L'Eglise.**— La Révolution, en bouleversant le monument historique de Saint-Germain, réduisit les nefs à une travée. Sous l'Empire on se préoccupa d'une nouvelle façade à laquelle, en 1818, on posa le portail moderne que l'on voit. A la suite des travaux de remblaiement dus à la transformation de l'abbaye en hôpital, le terrain avait été surhaussé comblant les anciens narthex et les anciennes nefs. Du portail actuel on descend donc par un double escalier dans ce qui reste de ces dernières. On voit encore autour des bas-côtés les bancs de pierre où les catéchumènes avaient coutume de s'asseoir aux premiers temps de la renaissance de l'église. L'ensemble est de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. De triples colonnettes se détachent des piliers et montent jusqu'à la voûte, jalonnant de divisions élégantes un triforium à quatre feuilles, qui se prolonge dans le transept et dans le sanctuaire; mais au chœur et dans la chapelle du chevet, elles sont bouchées et uniquement ornementales. La chapelle, fort belle, consacrée à la Vierge, est soutenue par quatre colonnettes centrales dont la sveltesse étonne. Les voûtes de l'abside et du chœur ont été faites en pierre en 1397 par l'abbé Hugues de Balore; le reste des voûtes a été fait dans le même goût à la fin de l'ancien régime, au XVIII<sup>e</sup> siècle. On remarque que l'arc de la grande nef n'est pas dans la ligne du sanctuaire.

**Les Cryptes.** — On descend aux cryptes par un double escalier qui part du pied du déambulatoire. Ce déambulatoire se répète dans le souterrain avec les trois chapelles du chevet qui correspondent à celle de Sainte-Maxime, de Saint-Martin, évêque de Tours, à droite et celle de saint Benoît, fondateur de l'ordre des Bénédictins, à gauche. Le chœur de la crypte est occupé en son centre, comme nous l'avons dit ailleurs, par le tombeau et autres reliques de saint Germain. On y a dressé une chapelle en son honneur comme on en a dressé une en l'honneur de sainte Maxime une des cinq des jeunes filles de Ravenne qui ont ramené d'Italie le corps de saint Germain. La chapelle Saint-Germain a une voûte en berceau que supportent quatre colonnettes - circulaires ou rectangulaires gallo-romaines en pierre de siècles antérieurs au IX<sup>e</sup> siècle. A l'entrée est un portail à trois cintres maintenu par deux piliers à chapiteaux. Près de là le tombeau de saint Loup. Est-ce le coin d'une crypte antérieure aux cryptes de Conrad ? On trouve, entourant ce chœur, dans les latéraux, les tombeaux de saints Eleuthère, Théodose, Romain; des tombeaux d'inconnus et des tombeaux mérovingiens. On y note des colonnes en pierre, avec chapiteaux romans à volutes et oves; des colonnes circulaires en marbre sans chapiteaux provenant d'un temple païen. On relève des fresques du XVI<sup>e</sup> siècle avec les silhouettes des évêques Fraterne, Héribaldi et Abbon, portant la crosse. Le cercueil de pierre d'Héribaldi a été violé en 1815 par les Alliés. Leurs tombeaux sont, ainsi que celui de saint Censoir, dans le transept où l'on voit une piscine trilobée du XIII<sup>e</sup> siècle. Le pilier principal de la chapelle de Saint-Benoit est une armoire en pierre où l'on a abrité les ossements de trente religieux de l'abbaye de Saint-Marien, massacrés par les Normands. Les sarcophages de saint Didier et de saint Aunaire sont dans le carré du chevet à l'entrée d'un ancien sanctuaire transition à trois travées, qui abrite entre ses colonnes gallo-romaines les tombeaux de saint Géran et de saint Marien. Celui de



saint Marien est marqué d'une croix sur le couvercle. Les voûtes sont ornées de fresques.

La chapelle de sainte Maxime, qui fait suite à ce sanctuaire et occupe le fond du chevet, est établie sur plan carré; elle est ornée d'un beau maître-autel en pierre sous lequel est le tombeau de la sainte. Cette chapelle est du XIII<sup>e</sup> siècle par les meneaux lancéolés de ses baies garnies de vitraux. Elle est ornée de fresques. La voûte est étoilée à boudins et à la forme d'une demi-calotte. Au-dessous de la chapelle Sainte-Maxime (1275), il en est une autre identique, construite vers 1270, qui est dédiée à saint Clément. La voûte de la chapelle de Saint-Martin de Tours est ornée d'un grand crucifix. A l'autre bout dans un angle du mur on a mis les tombeaux de saint Alod, de saint Urse et du bienheureux Chrétien, évêque. Il existe d'autres tombeaux des saints Grégoire, Optat, Censure, Ethère, Angelme, etc. On remarque une chapelle de Sainte-Marie-des-Anges et une autre de la Sainte-Trinité où le mystère de la Sainte-Trinité est symbolisé par trois soleils et où les trois personnes sont peintes à fresques avec les mots : « *Principium et finis* ». En sortant des grottes, on note encore un saint Maurice, martyr, et un emblème qui représente les Hébreux dans le Désert.

**Le Portail nord.** — Le bras nord du transept communique par un beau portail XIV<sup>e</sup> siècle avec le cloître de l'ancienne abbaye. Vu de ce dernier côté, ce portail rappelle un peu ceux de la cathédrale. Comme ceux-ci, il a son tympan divisé en plans étagés représentant des scènes de la vie de saint Germain. Pas de chapiteaux aux pieds droits, mais deux personnages accroupis. Les colonnettes qui les encadrent sont du XIV<sup>e</sup> siècle jusque et y compris les chapiteaux sculptés de deux rangs de feuillages de vigne. Les voussures prismatiques sont commencement XV<sup>e</sup>; ainsi que les guirlandes de vignes qui les décorent. L'ensemble est surmonté d'un fronton et d'un bouquet demi-flamboyant. Le tympan fait vis-à-vis, dans la galerie du cloître où il donne, à une galerie-baie du commencement du XV<sup>e</sup> siècle. Cette galerie est formée de quatre géminées à rosaces triflées le rez-de-chaussée de ce fenestrage est orné de huit arcatures géminées lancéolées allant du gothique XIV<sup>e</sup> à la Renaissance XV<sup>e</sup>. Le pignon du portail par-dessus la voûte de la galerie sus-indiquée est percé d'une rosace à quatorze rayons qui éclaire l'église. Cette rosace est surmontée d'une balustrade qu'encadrent deux arcs-boutants et deux édicules Renaissance.

**L'Abbaye.** — Depuis la reine Clotilde des abbés ecclésiastiques s'étaient succédés à l'abbaye jusqu'au jour où Charles-Martel, voulant s'attacher les leudes dont il avait besoin pour repousser les Saxons au nord et les Sarrazins et les Arabes au midi, leur distribua sans façon les biens ecclésiastiques. Le bas clergé devint presque misérable et il ne se releva qu'avec Charlemagne. Le haut clergé resta par contre assez opulent. Enfin l'église rentra dans le reste de ses domaines au Xe siècle et reprit ses habitudes. L'abbaye de Saint-Germain fut remise définitivement à ses évêques en 989. C'est en cette année-là que Mayeul y apporta la réforme de Cluny. L'abbaye releva de Cluny à partir de Hugues Capet jusqu'en 1244. A cette date, l'abbé Jean de Joceval, pour secouer le joug, fit intervenir le pape Alexandre VI qui ordonna à l'abbé de Cluny de jeter au feu la bulle attribuant à son abbaye le monastère d'Auxerre. Ce Jean de Joceval affranchit en 1255, moyennant 1.000 livres parisis, les gens de main-morte de saint Germain et fit, en 1277, commencer la reconstruction de l'église dont les travaux se prolongèrent jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Les cryptes commencées en 843 avaient été achevées en 859. Ensuite on les avait recouvertes du chœur et du chevet.

**Le Cloître.** — Le cloître avec lequel on communiquait par le portail nord de l'église ou de la basilique, était établi sur un plan carré autour duquel courait un portique de vingt et une travées cintrées dont quatre du côté de l'église. Le péristyle ou promenoir a comme voûtes des fractions d'arcs en coupole XVIII<sup>e</sup> siècle avec des clefs armoriées dans la partie longeant la basilique. Tout autour s'ouvraient les escaliers, le parloir, le réfectoire, les cellules des moines. Au premier étage étaient les dortoirs.

**L'Hôpital.** — L'abbaye était imprenable. Malheureusement, quand on refit les remparts au XV<sup>e</sup> siècle, on commit la faute de les relier aux murs de la ville, de sorte qu'après avoir pénétré en ville, les protestants, en prirent l'abbaye dont ils violèrent les tombeaux et incendièrent une des plus riches bibliothèques de ce temps-là.

A la Révolution, on y installa un collège national qu'on remplaça par une école centrale; mais à la création du collège d'Auxerre le 25 avril 1807, l'école centrale fut abolie et l'abbaye resta inutilisée jusqu'à l'installation, à titre gracieux, par le décret du 21 octobre 1810, de l'Hôtel-Dieu qui était à la Madeleine. L'administration vendit au département la maison abbatiale avec les jardins et les dépendances. Les sommes qu'elle en retira lui permirent d'aménager l'abbaye pour l'hôpital. Ces travaux, qui isolèrent les nefs, se prolongèrent de 1820 à 1826. Le rez-de-chaussée du cloître et le premier étage ont été entièrement aménagés en dortoirs pour les malades des deux sexes qui sont séparés par quartiers. L'escalier monumental qui dessert l'étage est du XVII<sup>e</sup> siècle. Çà et là, on relève des vestiges des styles des XI<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle dans certains piliers, certaines arêtes et certains chapiteaux. On relève aussi sur des plaques de marbre les noms de centaines de bienfaiteurs des origines au XX<sup>e</sup> siècle. On lit notamment le nom de l'évêque Dominique Séguier (1635) qui

a ouvert et authentifié de son temps les tombeaux et les reliques des cryptes qui furent bâties par le comte d'Auxerre, Conrad de Bavière au IX<sup>e</sup> siècle.

Les dortoirs situés à l'est du cloître sont sur le même plan que l'abside de l'église à laquelle ils sont reliés par deux arceaux. On les voit au dehors aux arcs-boutants, car de ce côté l'édifice couronne des jardins en espalier et surplombe l'Yonne à l'est et le vallon de maisons qui le sépare au midi de la cathédrale. Ce mont Aventin de saint Germain était, avant lui, le mont Brenn d'où l'on a fait dériver le nom du Brennus qui a pris Rome avec les anciens Sénonais. Ajoutons que rien ne le prouve, mais c'est une tradition qu'il faut respecter.

**Les dépendances de l'Hôpital.** — La partie vendue par l'hôpital au département a été utilisée pour un dépôt d'étalons qui a été remplacé, en 1831, par l'Ecole normale. Située sur la terrasse à gauche de la grille d'entrée de l'hôpital, l'école normale a été transférée en 1903, avenue Pasteur et remplacée par le laboratoire départemental de chimie ou station agronomique. L'entrée du château de saint Germain était rue Quincampoix. A l'ouest de la station agronomique, l'ancien mur des fortifications se continue. Une tourelle en encorbellement existe encore du côté de la caserne de gendarmerie. La rue du Collège était l'ancienne rue Saint-Germain que les barons, qui portaient le nouvel évêque, suivaient pour se rendre à la cathédrale avec leur précieux fardeau.

**La station agronomique.** — C'est une des premières en France après celle de Nancy (1868). Le projet fut étudié, dès avril 1874, par Paul Bert et Charles Flandin qui le firent adopter par le Conseil général à sa session d'août suivant. Le laboratoire, créé par décision du 27 octobre 1874, fut construit et organisé, enfin ouvert le 1<sup>er</sup> novembre 1875, sous la direction de M. Foex, professeur d'agriculture à l'Ecole normale; mais les cours du professeur nuisirent au bon fonctionnement du laboratoire et en 1882, le directeur sollicita la scission des deux services. On proposa alors de transférer la station à l'école d'agriculture de la Brosse qui venait d'être créée en novembre de la même année, puis on y renonça. On laissa le professeur Foex à l'Ecole normale et l'on donna à la Station agronomique un nouveau titulaire, M. de Vulf. Aujourd'hui, la direction en est confiée à M. Eugène Rousseaux, ingénieur-agronome, et M. Chappaz est professeur départemental; mais les deux fonctionnaires se complètent par leurs travaux.

**L'asile d'aliénés.** — L'hôpital d'Auxerre, réuni à l'abbaye avec l'Hôtel-Dieu sous le titre d'Hôpital général, avait cédé la place, où il avait été créé en 1622, à un asile d'aliénés et à un établissement pénitentiaire contigu. L'aménagement n'a rien laissé debout des anciennes constructions qu'une chapelle qui fut édifiée en 1762 et dont voici une inscription :

« L'an de grâce MDCCLXII (1762), sous le règne de Louis XV, le Pontificat de N. S. P. le Pape Clément XIII et l'épiscopat de Monseigneur Jean-Baptiste-Marie Champion de Cicé, évêque d'Auxerre, la première pierre de cette église a été posée au nom du très haut... prince, Monseigneur Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, prince du sang, duc d'Enghien, de Bourbonnais et de Guise, etc., pair et grand-maître de France, gouverneur et lieutenant général pour le roi en ses provinces de Bourgogne et Bresse, par les mains de haut et puissant seigneur Louis-François de Damas, marquis d'Anlezy, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Salce et de la ville d'Auxerre, lieutenant général de Bourgogne au département du Charollais et commandant pour sa majesté dans la dite province, chargé de la procuration de son Altesse généralissime. »

**L'ancien dépôt de mendicité.** — De même que l'hôpital avait cédé ses bâtiments à l'asile d'aliénés, l'Hôtel-Dieu avait cédé les siens au dépôt de mendicité. Avant d'être l'Hôtel-Dieu de la Magdeleine, cet ancien établissement s'appelait l'Hôpital des Grandes-Charités. Il remontait à 1168. Il reste des ruines d'une chapelle, car le dépôt de mendicité installé là en 1853 ayant été transféré ailleurs, ces ruines ont été vendues.

**L'abbaye de Saint-Julien.** — Nous avons dit que saint Pallade avait fait de ce monastère d'hommes, en le transférant sur le mont Autricus, une abbaye de femmes (VI<sup>e</sup> siècle) sous le triple vocable de Notre-Dame, de Saint-André et de Saint-Julien, titres des trois églises bâties par ce prélat. Les religieux, qui faisaient le service du culte sous l'autorité de l'abbesse, furent sécularisés au XIV<sup>e</sup> siècle. Vers la fin des guerres de religion, en 1590, les religieuses se transportèrent à Charentenay et en 1593 on démolit l'abbaye. Elles revinrent à Auxerre en 1645, réformées par les bénédictines du Val-de-Grâce. Elles avaient construit à Charentenay un grand monastère.

**Le Portail des Ursulines** — Il reste de l'ancien couvent des Ursulines une chapelle bâtie en 1638 dont le portail est intéressant. Le tympan est orné d'un bas-relief représentant sainte Ursule entourée de douze religieuses en prières qu'elle semble protéger. Sous l'archivolte sont Dieu le père et le Saint-Esprit et aux rampants deux figures d'anges allégoriques.

Les Halles ont remplacé le couvent des Cordeliers. il y avait aussi en 1239 des Templiers près de la rue du

Temple.

**Le Lycée de jeunes filles.** — L'instruction publique, qui nous intéresse personnellement, a à sa tête dans l'Yonne, comme inspecteur d'académie, M. du Costa. Celui-ci a sous sa surveillance, à Auxerre, en dehors des écoles primaires et des deux écoles normales, un collège de garçons et un lycée de jeunes filles. Le lycée de garçons est à Sens.

Le collège d'Auxerre a été fondé, en 1538, par un legs du chanoine Guillaume Charnecy. Il était désigné dans le testament par « collège pour l'instruction des jeunes enfants de la dite ville et du pays ». Construit dans la grande rue Saint-Germain de 1584 à 1586, aujourd'hui rue du Collège, il fut inauguré par l'évêque Jacques Amyot en 1595. L'Etat s'y était intéressé dès 1561 sous la forme d'une prébende canonale annuelle.

Le 15 novembre 1881, par décret présidentiel, contresigné de M. Paul Bert, ministre de l'Instruction publique dans le grand ministère, était créé à Auxerre, rue du Quatre-Septembre, un collège de jeunes filles qui fut remplacé, en 1895-96, avec l'appui notamment de M. Bienvenu-Martin, par un lycée de même ordre que l'on installa dans des bâtiments neufs sous la direction de Mlle Ecolan.

Nous relevons dans un discours de distribution des prix de 1907, qui nous tombe sous les yeux que Mlle Collin fut la dernière directrice du collège et Mlle Ecolan, la première directrice du lycée. L'orateur de 1907, après avoir distribué les éloges de l'opinion publique à Mlle Collin, dit de Mlle Ecolan qu' « elle met au service du lycée, ses rares qualités de cœur et d'esprit et qu'elle est secondée par des collaborateurs d'élite... » Il nous apprend aussi que la transformation du collège fut notamment préparée par un ancien recteur de Dijon, M. Chapuis, et que le maire d'Auxerre, M. Milliaux, après avoir traité avec l'Etat, sous le cabinet Bourgeois (11 février 1891), faisait commencer aussitôt la construction de l'établissement actuellement en exploitation. L'orateur, M. J. Folliet, concluait sur ce chapitre en célébrant la prospérité du lycée dont le nombre des élèves était passé de « 127 en janvier 1882 à 252 en janvier 1907 ». A côté de l'enseignement dont les résultats se traduisent chaque année par des admissions à l'Ecole normale supérieure de Sèvres ou à l'agrégation, M. Folliet nous vante l'éducation de famille que les maîtresses du lycée donnent pendant les cours et hors de ces cours à leurs élèves par un mot, une phrase, une légère réprimande ou un doux encouragement. Cette remarque intéresse l'historien que la crainte du bas-bleu incorrigible et dédaigneux de la cuisine, de la couture, du foyer en un mot, rend parfois sévère. Maintenant, en dehors des cours, les élèves sont conduites au gré des parents aux catéchismes et aux offices des différents cultes.

L'externat est libre ou surveillé, car il y a un externat municipal, annexé au lycée sous la direction générale de la directrice du lycée, et dont le but est de permettre « aux familles étrangères à la ville de faire suivre à leurs enfants les cours du lycée ». Une promenade quotidienne autour de la ville complète l'hygiène donnée dans cette institution où tout est confortablement aménagé.

**La chapelle du Lycée.** — Le lycée a été construit à côté de la chapelle du séminaire élevée par Soufflot dans le style gréco-romain et désaffectée par Paul Bert. Sa façade a un aspect monumental et compte un étage surmonté d'un attique. Toutes les arcades sont cintrées dans le style du Panthéon et dans le goût Louis XV. Au rez-de-chaussée les colonnes qui encadrent le portail au fronton orné d'un médaillon sont de l'ordre ionique romain. Celles du premier étage sont de l'ordre corinthien. L'attique surmonté d'une croix décorée d'une guirlande Louis XV repose sur une petite terrasse défendue par une courte galerie à neuf balustres fort courts. Les colonnes et les pilastres sont verticalement superposés.

L'intérieur est voûté sur plans carrés à tendances à croix grecques avec de lourds entablements genre Soufflot pour soutenir la coupole et les demi-sphères. Chaque entablement est supporté au droit de la coupole par quatre colonnes; et les quatre demi-sphères sont équilibrées par huit piles escortant deux par deux les quatre colonnes. Les piles et les colonnes sont sculptées de chapiteaux ioniques. Les voûtains retombent en caissons sur des arcades de quatre entablements carrés à consoles grecques et dont les modèles sont reproduits à l'abside et à l'entrée. C'est une chapelle originale dans le style de l'architecture du Panthéon et que l'on dit avoir été faite pour un ancien couvent de la visitation, lequel fut affecté au Séminaire de 1820 à 1882.

**Le Musée.** — Le musée fait penser, dit l'histoire de cet établissement, au « père Laire » qui avait recueilli de nombreuses collections tirées à partir de 1822 d'un peu partout des greniers de l'abbaye, de la chapelle du collège, de l'église de Notre-Dame-là-D'Hors qui était bâtie sur la place en avant de l'entrée du musée. Le couloir du rez-de-chaussée est plein de ces souvenirs d'art. Il y a un classement général en sculptures gallo-romaines, en sculptures de l'époque gothique et de la Renaissance, en tableaux, en histoire naturelle, en numismatique, céramique, émaux ou faiences, etc. Chaque grande division comporte des petites subdivisions en bustes, ornements, inscriptions, statues, chapiteaux, vases ou poteries.

La Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, fondée en 1847, augmente annuellement ces collections. Le Jardin botanique, contigu aux bâtiments du Musée, créé aussi en 1822, est consacré à la flore de

l'Yonne. En 1849 on a inauguré dans ce jardin une statue en bronze de Jean-Joseph Fournier, sculptée par l'artiste auxerrois E.-N. Faillot.

**La Bibliothèque et les Archives.** — La bibliothèque compte peut-être 10.000 volumes, peut-être davantage. Ses premières collections de livres et de manuscrits ont encore été rassemblés par le « père Laire ». Les archives sont dans l'avant-cour du Jardin de la Préfecture depuis environ trois quarts de siècle. Cette maison où délibérait le district sous la Révolution est dépourvue de coquetterie. On y compte des milliers de chartes, M. Quantin a laissé l'« Inventaire général des archives historiques de l'Yonne » et le « cartulaire général du département ». Les archives sont actuellement dirigées par M. Charles Porée dont la réputation d'érudit et d'écrivain est consacrée par des travaux importants.

**Le Palais de Justice.** — En 1477, Louis XI ayant réuni la Bourgogne à son royaume de France concéda à la ville d'Auxerre l'ancien Palais des comtes. Elle en fit un Palais de Justice. Il a été restauré ou refait en 1617. On y accède par un perron décoré d'un portique à quatre colonnes dont deux liées aux piliers d'angles. Elles soutiennent un lourd entablement orné de lenticules. Une pendule oeil-de-boeuf surmonte la corniche au centre tandis qu'aux deux extrémités formant acrotères sont deux statues symboliques.

**Le Pont.** — Le pont, dit Paul Bert depuis qu'on y a inauguré la statue de l'ancien gouverneur de l'Indo-Chine en 1887, existait déjà quand le comte Guillaume IV éleva la première enceinte de la ville en 1165. Elle s'arrêta aux tourelles de Villeneuve et de l'Eperon. En 1192, Pierre de Courtenay, en la complétant, fortifia le pont de tourelles avec ponts-levis. Sa porte fut démolie en 1775. En 1836 on ajouta deux arches au pont pour le passage du canal de Bourgogne.

Paul Bert est debout sur le monument qui est sculpté de bas-reliefs représentant des épisodes de la vie du savant. C'est l'œuvre de Peynot, grand prix de Rome, de Villeneuve-sur-Yonne. Au cimetière de Saint-Amâtre, Bartholdi l'a représenté couché sur son tombeau, tenant entre ses mains le drapeau tricolore.

**Les Promenades.** — Tous les anciens fossés ont été comblés et les fortifications rasées pour faire des promenades qui ont été tracées vers la fin du XVIIIe siècle, sauf celle qui du pont descend vers la gare Saint-Gervais celle-ci date de 1818. Les quais de la Tournelle, de Condé et de Bourbon remontent le premier à 1754 et les derniers à 1775. Des anciennes tourelles qui contribuaient à la défense d'Auxerre, il ne resta que celle dite de Saint-Vigile. Construite par Guillaume IV en 1165, elle a été démantelée par Knowles en 1358. On note encore quelques vieilles maisons en bois du XVe siècle et des maisons en briques et en pierres du XVIIe siècle.

**Les Constructions modern style.** — Parmi les constructions nouvelles, outre le Lycée, il faut mentionner la Caisse d'Epargne dont le premier étage s'orne de colonnes romaines ioniques qui soutiennent un bel entablement à denticules et le nouvel Hôtel des Postes dont la balustrade en demi-cercle du troisième étage et l'édicule de l'horloge qui la surplombe constituent une originalité architecturale.

**La statue de Fourier.** — La ville d'Auxerre a élevé des statues au savant Fourier et au maréchal Davout. Celle de Fourier est en bronze. On lit sur le soubassement :

« Jean-Joseph Fourier, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française, né à Auxerre, le 21 mars 1768, décédé à Paris le 16 mai 1830 » ; Suit une énumération de ses plus grandes productions scientifiques « Analyse, mathématique, Théorie analytique de la chaleur, Principes mathématiques de la population, Eloges académiques. »

La statue regarde la façade du Musée, laquelle s'orne des Sept bustes dont ceux du savant auxerrois l'abbé Jean Lebeuf et de l'architecte du Panthéon, Germain Soufflot.

**La statue de Davout.** — En costume officiel de maréchal de France avec l'épée au côté, Davout se dresse sur son monument qui a été élevé par souscription nationale en 1866. On lit autour du soubassement :

« L. N. Davout, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl, maréchal de France, né à Annoux, le 10 mai 1770 ; Auerstaedt, Eylau, Thann, Eckmühl, Wagram, Mohilew, la Moskowa, Krasnoë, Hambourg, Offenbourg, Pyramides, Samanhoul, Beni à Dyn, Aboukir, Heliopolis, Cap Grisnez, Marienzell, Austerlitz. »

**Les Evêques d'Auxerre.** — Les évêques d'Auxerre, qui furent mêlés à l'histoire du pays depuis ses origines, sont cités çà et là dans l'Histoire de l'Yonne. Nous en donnons ci-après la liste jusqu'à la Révolution pour permettre aux lecteurs d'y recourir au besoin. Il y en a 105 :

Saint Valérien 331-360.  
 Saint Elode 361-385.  
 Saint Amâtre 386-418  
 Saint Germain 418-448  
 Saint Fraterne 448-451.  
 Saint Alode 451-472.  
 Saint Censure 472-302.  
 Saint Urse 502-508.  
 Saint Théodose 508-515.  
 Saint Grégoire 515-530.  
 Saint Optat 530-532.  
 Saint Droctoald 532-533.  
 Saint Eleuthère 533-561.  
 Saint Romain 561-564.  
 Saint Ethère 564-57 I.  
 Saint Aunaire 572-603.  
 Saint Didier 603-621.  
 Saint Pallade 622-657.  
 Saint Vigile 653-683.  
 Scopilion 683-69 I.  
 Saint Tétrice 691-706.  
 Foucauld 706-710.  
 Savaric 710-715.  
 Quintilieu 716-728.  
 Clément 728-733.  
 V.Aidulfe 733-748.  
 Haymar 748-763.  
 Théodran 763-771.  
 V.Maurin 772-800.  
 B. Aaron 800-813.  
 B. Angelehne 813-828.  
 Saint Hérivalde 829-857.  
 Saint Abbon 857-860.  
 B. Chrestien 860-873.  
 Wala 873-879.  
 V.Wibaud, 879-887.  
 V. Hérifrid 887-909.  
 Saint Géran 909-914.  
 Saint Betton 915-918.  
 Gaudry 918-933.  
 V. Guy 933-961.  
 Richard 961-970.  
 Hénibert 971-995.  
 Jean 996-998.  
 Hugues de Chalon 999-998.  
 Hénibert 1040-1052.  
 Geoffroy de Champaleman 1052-1076.  
 Robert de Nevers 1076-1084.  
 V. Humbaud 1087-1114.  
 S. Hugues de Montaignu 1115-I 137.  
 B. Hugues de Macon 1137-1151.  
 V. Alain 1152-1167.  
 Guillaume de Toucy 1167-1181.  
 Hugues de Noyers 1183-1206.  
 Guillaume de Seignelay 1207-1-220.  
 Henri de Villeneuve 1220-1234.  
 Bernard de Sully 1234-1244.  
 Renaud de Soligny 1244-1247.  
 Guy de Mello 1247-1269.  
 Erard de Lesignes 1270-1278.  
 Guillaume de Grez 1278-1295.  
 Pierre de Mornay 1295-1306.  
 Pierre de Belleperche 1306-1307.  
 Pierre de Grez 1308-1325.  
 Pierre de Mortemar 1326-1328.  
 Talayrand de Périgord 1328-1330.  
 Aymeric Genaud 1331-1338.  
 Jean de Blangy 1338-1344.  
 Pierre de Villaines 1344-1347.  
 Bernard le Brun 1347-1348.  
 Pierre de Cros 1349-1351.  
 Audoin Albert 1351-1352.  
 Jean d'Auxois 1352-1358.  
 Ithier de Jarousse 1358-1361.  
 Jean Germain 1361-1362.  
 Pierre Aymon 1362-1373.  
 Nicolas d'Arcies 1373-1376.  
 Guillaume d'Etouteville 1376-1382.  
 Ferric Cassinel 1382-1390.  
 Michel de Crenay 1390-1409.  
 Jean de Thoisy 1409-1410.  
 Philippe des Essarts 1410-1426.  
 Jean de Corbie 1426-1432.  
 Laurent Pinon 1433-1449.  
 Pierre de Longueil 1449-1473.  
 Enguerrand Signant 1473-1477.  
 Jean Baillet 1477-1513.  
 François de Dinteville 1er 1513-1530.  
 François de Dinteville II 1530-1554.  
 Robert de Lenoncourt 1534- 1560.  
 Philippe de Lenoncourt 1560-1563.  
 Philibert Babon de la Bourdaisière 1563-1570.  
 Jacques Amyot 1570-1593.  
 François de Donadieu 1599-1625.  
 Gilles de Souvré 1626-1631.  
 Dominique Séguier 1631-1637.  
 Pierre de Broc 1640-1671.  
 Nicolas Colbert 1672-1676.  
 André Colbert 1676-1704.  
 M. de Caylus 1704-1754.  
 M. de Condorcet 1754-1760.  
 M. de Cicé 1760-1801.

La vie des évêques était intimement liée à la vie sociale. En voici quelques exemples :

On sait que Jacques Amyot fonda le premier collège d'Auxerre François de Donadieu installa les Jésuites (1622) au Collège, favorisa les Cordeliers, rétablit les Ursulines (1617) et soutint l'abbesse de Saint-Julien ; Giles de Soudre demanda au pape le pouvoir de créer des curés fixes et permanents et de supprimer les abbayes

de Saint-Père et de Saint-Laurent : Dominique Séguier, nommé évêque par Louis XIII, authentifia les reliques et les tombeaux de l'abbaye de Saint-Germain, restaura le palais épiscopal, agrandit les jardins et fit les terrasses ; Pierre de Broc installa à Saint-Fargeau des Augustins de Bourges, à Cravant des Ursulines d'Avallon, à Auxerre des chanoines réguliers de la Congrégation de Sainte-Geneviève (1654), des religieux hospitaliers de l'ordre de Saint-Augustin (1657), des religieuses de la Visitation (1659), des Augustins déchaussés (1662), il donna à l'église de Saints les reliques des compagnons de Saint-Prix dans une châsse offerte par Mlle de Montpensier ou la Grande Mademoiselle, et remit quelques-unes de ces reliques à la reine Anne d'Autriche pour l'église du Val de grâce, il mit ses armoiries et celles de Richelieu au château de Régennes, reçut Louis XIV, Mazarin et la reine-mère en 1650 au Palais épiscopal ; Nicolas Colbert fonda un séminaire à l'évêché, fonda et entretint un hôpital (1675), créa le couvent des filles de la Providence, reçut Louis XIV et le prince de Condé se rendant en Franche-Comté ; André Colbert, fils du Président au présidial de Reims, fut député à l'Assemblée générale du clergé (1675) comme prébendé de la collégiale d'Appoigny avant de succéder à Nicolas sur le siège épiscopal d'Auxerre ; délégué à l'Assemblée provinciale de Sens, élu par le clergé à l'Assemblée générale de Saint-Germain-en-Laye, montra à Louis XIV la nécessité des conciles provinciaux pour la réforme de la discipline et des mœurs, adhéra à la déclaration des quatre articles de l'Assemblée du clergé de 1682, reçut Louis XIV avec Mme de Montespan et Mme de Maintenon (1683). Sous son épiscopat, Anne Pet et Marie Gauthier fondèrent des écoles laïques gratuites. Sous son successeur, de Caylus, il y avait 81 instituteurs ou institutrices dans les paroisses. Le roi Louis XIV avait signé en 1698, une ordonnance engageant toutes les paroisses à s'en pourvoir, mais elles ne pouvaient les nourrir. De Caylus était, nous l'avons dit, janséniste. Ses successeurs, de Condorcet et de Cicé eurent à se défendre contre l'invasion des doctrines jansénistes dans le clergé sous leurs ordres. En 1762, les Jésuites étant supprimés, le collège passa sous la direction de l'abbé Magne, oratorien ; l'administration était présidée par l'évêque de Cicé (1763). En 1776, celui-ci fit ériger le collège en école royale militaire dirigée par des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur ; Fourrier et Davout y étudièrent. En 1773, on réglementa la surveillance des écoles primaires. En cette année-là, les écoles Saint-Charles d'Auxerre comptaient 400 élèves. La Bibliothèque de la ville 6.000 volumes ; trois ans auparavant, le grand chantre Mignot en avait légué 3.000. A la Révolution le chapitre de la cathédrale comptait 6 dignitaires et 52 chanoines. Le cardinal de Loménie de Brienne, ministre de Louis XVI en 1787, devint archevêque janséniste de Sens en 1788, présenta l'édit accordant l'état civil aux protestants, adhéra à la constitution civile du clergé et fut élu évêque de l'Yonne en 1790. De Cicé partait en exil le Pape Pie VI adressa un blâme à Loménie qui lui renvoya son chapeau de cardinal.

Les biens de mainmorte du clergé s'élevaient à quatre milliards en France ; dans le diocèse d'Auxerre, ils représentaient 572.000 livres de revenus. Cette livre de rente, qui avait valu 400 francs pour lui au XIVE siècle, ne valait pas même 2 francs à la Révolution. Les charges du diocèse s'élevaient à 109.000 livres ; les impôts à 59.560 francs.

# *Les 130 Communes de l'Arrondissement d'Auxerre*

par lettres alphabétiques

## **ACCOLAY (ACCOLATUS)**

Accolatus est mentionné au VII<sup>e</sup> siècle. Le nom moderne n'apparaît qu'avec Ascolay en 1334. Le lieu dit releva de l'évêché, puis appartint au chapitre d'Auxerre comme Cravan. Les terres de Cravan et d'Accolay formèrent les revenus du chambrier du chapitre.

*L'Eglise* a tous les caractères du style roman de transition clocher carré et bas avec baies en plein cintre ; chapiteaux romans aux piliers du chœur sous une arcade ogivale ; abside en cul de four avec deux baies restaurées et des piscines d'origine romane. La voûte du chœur est en pierre. La nef unique et les deux chapelles latérales n'ont rien de particulier. On accède au clocher par un escalier extérieur de 28 marches. Le portail est du XVII<sup>e</sup> siècle, ainsi que le rétable à colonnes composites.

A noter le château pittoresque de Bertreau.

## **AIGREMONT (AGERMONS)**

L'abbaye de Pontigny donna à ce désert le baptême historique en y construisant en 1156 une grange qu'elle dénomma Acrimonte. En 1157, on écrivit ce nom Agermons. En 1521, l'abbaye donna Aigremont à bail à vie à huit cultivateurs, moyennant redevances et dîmes. Ce bail se prolongea jusqu'en 1722. En 1732, il y avait 32 maisons. Huit fondés de pouvoirs relouèrent à bail emphytéotique, à expiration de 1831.

*La Légion d'honneur.* — La Révolution oublia ces biens. Ils furent attribués en 1804 à l'ordre de la Légion d'honneur qui venait d'être créé et malgré une protestation légitime du Conseil municipal, le Préfet de l'Yonne prit des décrets prescrivant l'adjudication des redevances d'Aigremont au profit de la Légion d'honneur. Se voyant dépouillée, la commune passa un bail de 3, 6, 9 années avec la Légion d'honneur, moyennant le paiement annuel d'une somme de 500 francs de rente. En 1809 celle-ci céda le domaine d'Aigremont à la Caisse d'amortissement. En 1810, une décision du ministre des Finances en faisait une propriété de l'Etat. En 1811 l'administration des domaines se faisait céder celle-ci moyennant 10.000 fr., capital représentatif de la rente de 500 francs.

*Le majorat Delamalle.* — La commune n'avait pas fini. En exécution d'un décret constitutif d'une dotation du 1<sup>er</sup> janvier 1812, le domaine d'Aigremont était dévolu, comme majorat, au chevalier, général Delamalle, conseiller d'Etat. Delamalle et sa descendance mâle pouvaient chasser du pays les habitants d'Aigremont à l'expiration du bail emphytéotique de 1831. Cent et un fermiers avaient succédé aux huit premiers de 1732. La députation de l'Yonne, mise au courant, prit en mains les intérêts des habitants et, en 1841, un accord s'établit entre l'Etat, la commune et la famille Delamalle, sur ce projet qui est devenu la loi du 12 juin 1841, réglant le majorat :

« Art. 1<sup>er</sup>, M. le vicomte Delamalle est autorisé à concéder aux habitants de la commune d'Aigremont, moyennant le paiement du prix de 122.352 fr. 93, fixé par un procès-verbal d'expertise commencé le 6 novembre 1839 et clos le 30 décembre suivant, 339 hectares 8 ares 94 centiares de près, vignes et terres labourables, ainsi que les maisons et bâtiments qui font partie du supplément de dotations, accordé à feu M. le chevalier Delamalle, dans le département de l'Yonne, par un décret impérial du 1<sup>er</sup> janvier 1812 ».

Par l'article 2, chaque habitant devait verser sa quote-part d'achat à la Caisse des dépôts et consignations, et, par l'article 3 et dernier, le vicomte Delamalle, fils, héritier du majorat depuis 1834, devait employer les 122.352 fr, à acquérir d'autres biens, pour constituer la dotation de famille de feu son père. A partir du 1er juin 1842, le vicomte Delamalle avait définitivement renoncé au sol communal d'Aigremont au profit de ses habitants.

*L'Eglise* n'est qu'une chapelle datant de 1840. On n'y relève qu'un chapiteau qui semble se rapporter à une ancienne église. Sur la place est une croix qui fut érigée le 12 février 1859 par les soins du général-vicomte Delamalle. C'est son seul intérêt historique. La cloche eut pour parrain, en 1781, dom Chambatte, abbé de Pontigny, seigneur d'Aigremont, et pour marraine, la marquise de Virieu, née Marie Chamon.

## ANDRYES (ANDRIA)

Cette localité remonte au XIe siècle. Son prieuré qui dépendait de l'abbaye de la Chaise-Dieu, fut réuni, au XVIIIe siècle, aux Chartreux de Basseville (Nièvre). Ces derniers possédaient donc, au moment de la Révolution, une grande partie du territoire de la commune. La maison seigneuriale de La Couldre en possédait une autre partie.

Il reste, sur le plateau du village, un château XVe siècle pourvu d'une tourelle octogonale. C'était l'ancien prieuré. On en voit encore le pigeonnier avec ses centaines de niches et son échelle tournante. Le vieux puits, creusé dans le roc, est bouché.

*L'Eglise* remonte à 1769 seulement : elle a les caractères du XVIIIe siècle dans la galerie à balustres qui couronne le cocher et dans les voûtes de la nef et de l'abside à retombées en draperies. A noter une série de tableaux représentant des épisodes de la vie du Christ ou de la Vierge un portrait de saint Pierre avant le troisième chant du coq, deux statues anciennes des apôtres Pierre et Paul aux pieds nus et un lutrin style Empire.

## APPOIGNY (EPPONIACUS)

*Les Origines.* — Héric, moine de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre au IXe siècle, déclare que Rustique et Germanille, parents de l'évêque saint Germain, étaient propriétaires et seigneurs de Régennes (Régius Ammis), qu'ils y furent inhumés et que leur fils y naquit vers 380. Dom George Viole avance, de son côté, que Rustique et Germanille étaient seigneurs d'Appoigny, de Varzy, de Toucy, etc., seigneuries qui appartenrent de tout temps aux évêques d'Auxerre à qui les avait sans doute transmises l'évêque Germain, héritier de ses parents. Cette version, par cela seul qu'elle éclaire les obscures origines de ces possessions épiscopales, est plausible. Mais alors où ont été inhumés les parents de saint Germain s'ils l'ont été, comme on le dit, à Appoigny ? Il y aurait eu primitivement une église de Saint-Fiacre, construite loin du village, et qu'il ne faut pas confondre avec une chapelle de ce nom dont il sera question plus loin. Quand cette église tomba en ruines on releva deux tombes anonymes en pierre qu'on croit être celles de Rustique et de Germanille. L'église Saint-Fiacre ayant été remplacée par une église St-Jean, on plaça les deux tombes dans le chœur de celle-ci. A sa démolition en 1825, ces tombes ont été transférées, paraît-il, dans l'église collégiale actuelle où elles se trouveraient. A côté de cette version, qui fait naître saint Germain à Appoigny, il faut opposer celle de Constance qui le fait naître à Auxerre et qui a prévalu.

Un document non contesté, le règlement de l'évêque saint Aunaire, fait mention d'Appoigny en 590. Cela n'empêche que la localité soit une terre gallo-romaine ayant donné asile aux premiers conquérants romains et aux premières invasions barbares. L'empereur Julien était à Sens au milieu du IIIe siècle. (Voir Histoire Générale, livre V). En 1846, on découvrit au lieu dit l'ancien cimetière des Bries un vase d'argile soigneusement enterré et rempli de pièces romaines de la fin du IIIe siècle ; en 1829, on avait déjà mis à jour, près du pont de pierre une sépulture de famille gauloise, avec une statuette vêtue de la soie gauloise. Comme la voie romaine d'Auxerre à Sens passait à Appoigny, ce lieu dit se trouva ouvert aux invasions. C'est là que l'archevêque de Sens, Eleben, défit les Sarrazins vers 727. A cette occasion, il fonda Seignelay en gravant sur la porte d'une tourelle enlevée aux envahisseurs les mots « *Signum. Lætum* ».

*La Citadelle Bourgeoise.* — Cette part faite aux origines, nous entrons en plein dans l'histoire avec le comte-évêque Robert de Nevers qui restaura les fortifications d'Appoigny et éleva le château-fort de Régennes.



L'enceinte d'Appoigny, près de l'église actuelle, était dominée par la citadelle dite le Château-Bourgeois qui relevait de la suzeraineté du comte de Joigny et, par contre-coup, du comte de Champagne, (Voir Histoire Générale, livre VIII). La Champagne venait jusqu'au pont de pierre et les habitants d'Appoigny payaient au comte de Joigny une redevance annuelle de 15 livres pour la citadelle qui était conservée aussi pour défendre les terres épiscopales contre les incursions sénonaises.

***Le château-fort de Régennes.*** — Le seigneur d'Appoigny, comte-évêque, Robert de Nevers, après avoir restauré les anciennes fortifications de Joigny, éleva le château-fort de Régennes, près de l'Yonne, dans une presqu'île de ce fleuve, de sorte qu'un canal creusé à l'ouest aurait fait de Régennes une île, si le comte de Champagne ne s'était opposé aux intentions manifestées plus tard dans ce sens par l'évêque Hugues de Noyers. Ce dernier jeta en 1200 les fondements de l'hôpital de la Maison-Dieu et son successeur, Guillaume de Seignelay, vers 1220, bâtit la nouvelle église sous la dénomination de collégiale de Saint-Pierre, Henri de Villeneuve, son successeur, eut à défendre ses terres contre les entreprises du seigneur de Bassou, Etienne de Pierre-Perthuis, ligué avec Gaucher, comte de Joigny, Dreux, seigneur de Mello et Geoffroy, seigneur d'Arcy. Saint Louis s'arrêta trois fois à Régennes vers ce temps-là en 1247, 1266 et 1269. C'est lui qui impasa à l'évêque Guy de Mello le libre passage des bateaux qu'il surchargeait de droits. Ce prélat s'étendit de l'autre côté de l'Yonne, sur Gurgy, en achetant un moulin, des terres et des bois. Il fit construire un mur élevé au lieu et place du canal projeté pour défendre Régennes à l'ouest et le surmonta d'une haute tourelle carrée qu'il fortifia il établit de pareilles tourelles autour de la presqu'île pour la défendre contre une invasion hostile par Yonne, ce qui se produira en 1569. L'entrée du côté ouest était souterraine, prenant par une trape dans les fossés des fortifications et les écuries du prélat étaient adossées au mur. Il éleva ensuite un second mur d'enceinte jalonné de 200 petits ouvrages avancés indépendants des tourelles précédemment indiquées. L'entrée principale du château, à l'ouest, était précédée de deux voûtes jumelles reliées par un mur élevé percé de baies. Une bulle de 1266 obtenue de Clément IV par Guy de Mello, confirma les droits des évêques d'Auxerre sur Régennes, Appoigny et Varzy, en résumé sur l'héritage direct laissé à ses successeurs par saint Germain. C'est sous l'épiscopat d'Erard de Lézinnes, que furent affranchis les serfs d'Appoigny. Les évêques, seigneurs temporels et spirituels, conservèrent les droits seigneuriaux inhérents au titre de châtelainie de la terre, emportant droit de haute, basse et moyenne justice, droit d'assises, d'amende, de greffe, de notariat, de prévôté, de prison, de geolage, de chasse, de pêche, de rivière, de guet, de garde, de censive, de taille, de lads et ventes, de dime, de corvée, de rouage, de minage, de port, de passage, de ban de vendange, de mouture, de four-banal, etc., etc. Quelques fiefs étaient mouvants de la châtelainie qui comprenait environ 1.200 arpents non compris les bâtiments. Un état des revenus d'Appoigny fait en 1290 sous l'épiscopat de Guillaume Grez atteste un rapport de 900 livres, ce qui à 100 fr. seulement la livre donnait 90.000 fr. Varzy rapportait 1900 livres, Gy-l'Evêque, 370, Charleny 400, Toucy 310, Sacy 110, Cosne 450. Le revenu total dépassait 6.000 livres et les charges atteignaient environ 300 livres.

***Régennes jusqu'à la Révolution.*** — Au commencement du XIVe siècle, les seigneurs-évêques avaient un peu négligé les fortifications d'Appoigny et le château-fort de Régennes avait subi un fâcheux abandon. Vers 1347, les prélats Pierre de Villaines et Bernard le Brun le remirent en état et le garnirent de pièces d'artillerie. Les habitants songeaient aussi à relever le Château-Bourgeois mais les Anglo-Navarrais de Knolles ne leur en laissèrent pas le temps. Régennes tomba entre leurs mains le 8 décembre 1358 exactement. Ils ne le restituèrent qu'après la paix de Brétigny en novembre 1360. L'évêque Ithier de Jarousse le remit aussitôt en état de formidable défense et mourut le 8 juin 1361. C'est son successeur, Jean Germain, qui y reçut le 17 décembre suivant le roi Jean, retour d'Angleterre. Les routiers le pillèrent et l'incendièrent le 20 février 1364. Il était restauré lors de l'arrivée de l'évêque de Lodève, Ferric Cassinel, en 1382, à Auxerre. Ce prélat, ayant à se venger d'un avocat, Etienne de Mailly, qui avait plaidé contre lui à Auxerre, le fit arrêter. Un long procès s'ensuivit au terme duquel l'évêque fut condamné à l'amende. En 1388, il prononça l'oraison funèbre de Bertrand du Guesclin. Le panégyrique, qui eut le retentissement du procès, valut à son auteur l'archevêché de Reims.

Les guerres ayant repris pendant la première moitié du XVe siècle, la forteresse de Régennes, ruinée en 1423, réoccupée depuis par des troupes royales, fut emportée d'assaut par le capitaine bourguignon Jacques de Savoye, le 24 octobre 1472 et totalement rasée. L'évêque François 1er de Dinteville reconstruisit en 1513 le principal corps de logis avec une grosse tour et une galerie Renaissance superbe. En 1513, Charles IX y fut reçu avec la cour en revenant de son voyage dans le Midi. Il y dina. En 1569, le concierge Roboam, natif de Saint-Fargeau, converti au protestantisme livra la forteresse au capitaine Blosset, seigneur de Fleury et de Villiers-sur-Tholon, puis il s'en alla. Le 10 août, le capitaine catholique Jacques Creux venait l'assiéger par eau.

Désespérant de s'en emparer, Jacques Creux appela à son secours le chevalier Guillaume de Miniers qui accourut avec la milice d'Auxerre. D'autres, Rémigni-Joux, Guillaume le Roy, suivirent. La place était irréductible, Le 24 août, des trains de bois flotté passant, les catholiques les rapprochèrent de la forteresse et y mirent le feu. La garnison sauta par les fenêtres et fut faite en partie prisonnière. Blosset et le chevalier du Boulay s'enfuirent par le souterrain secret reliant le château aux fossés de l'enceinte et s'échappèrent. Jacques Amyot releva, le château de ses ruines et François Donadieu, s'y étant laissé surprendre en 1615, fut obligé de le racheter au prince de Condé 300 pistoles à titre de rançon. Sous le pontificat de Dominique Séguier (1631-1637), Régennes avait repris toute sa splendeur. Le cardinal de Lenoncourt y avait construit un appartement pour l'évêque que Séguier aménagea avec soin, puis il créa dans la propriété des plantations, des promenades et des jardins où l'on se rendait en foule pour admirer 18 variétés de roses.

**L'Eglise.** — C'est un édifice à quatre pignons et à trois triplets ce qui nous apprend, sans que nous ayons besoin d'autre indication, que l'abside est à mur droit et que l'église est du XIIIe siècle. On remarque des sculptures en raies de cœur, des masques, des corbeaux cintrés, un trilobe, des archivoltas se terminant par deux têtes, des baies lancettes ornées ou non de colonnettes aux chapiteaux à têtes de choux. Le grand portail est flanqué de six de ces colonnettes de chaque côté. Ses voussures sont décorées de raisins et de roses, son pignon de feuilles. Le petit portail, à colonnettes également, a des têtes de choux aux chapiteaux. Les deux portails sont du beau XIIIe siècle.

Les trois nefs sont voûtées en pierre, comme le chœur et l'abside, mais l'axe des doubleaux ne se confond pas avec l'axe des clefs d'ogive. Ce procédé a été voulu pour l'équilibre. Les piliers à triples colonnettes sont massifs. Le transept et l'abside sont éclairés, par des lancettes géminées sans roses. Les quatre chapelles sont modernes. L'abside a été restaurée en 1900. Elle est décorée de hautes arcatures ogivales et ses colonnettes ont été peintes de portraits que l'artiste a encadrés dans des arcades quadrilobées. Le maître autel et son rétable datent de 1629.

Un balcon cantoral de chœur a été classé (XVIIe) avec le jubé aussi (XVIIe). Le jubé coupe la quatrième travée ogivale de la nef à l'entrée du chœur. C'est un rectangle en pierre posé sur trois arcades cintrées décorées sur les deux faces. Il est flanqué de deux balcons latéraux, surmonté d'un attique et d'un double fronton. Les deux niches à coquille qu'on y voit dénoncent le XVIIe siècle. Des cartouches portent des bas-reliefs représentant des scènes du Nouveau Testament : Saint Pierre dans la prison Mamertine, l'Annonciation, etc. Les décors de la frise et des parois achèvent de donner un aspect artistique à ce jubé auquel on accède par un escalier en pierre à rampes à volutes. Une inscription nous apprend qu'il a été placé là en 1610. Ces jubés deviennent rares, il y en a un à Cléry (Loiret). Nous n'en voyons plus guère.

La chaire est de la Renaissance.

Le chœur est flanqué de deux arcs de triomphe en pierre de l'ordre composite avec blasons, coquilles, clefs en sautoir, épée de saint Paul. Plus loin est un pied de lutrin en bronze du poids de 300 kilos. Il est classé XVIe siècle; mais il semble rappeler le XVIIIe. A noter en outre un bas-relief de la Cène en bois sculpté (classé). Ce sont sept panneaux surmontés de pinacles, décorés de guirlandes, sculptés de branches de vignes (XVe). A mentionner encore un faux triforium dont les arcatures géminées à trilobes forment une galerie décorative autour de la nef.

Le 8 février 1751, on inhuma dans l'église le cœur de Messire Charles Tubières de Cailus, chevalier de Malte, chef d'escadre et des armées navales du roi, gouverneur général de la Martinique, mort dans l'île en 1750.

**La Maison-Dieu.** — En 1200, l'évêque Hugues de Noyers ayant fondé à Appoigny l'hôpital de la Maison-Dieu, son successeur, Guillaume de Seignelay, le dota, à titre « d'aumône perpétuelle » de la terre de Branches qu'il avait acquise de l'abbaye de la Charité-sur-Loire moyennant le paiement à l'abbaye de Celles, près Auxerre, d'une rente annuelle de vingt livres de monnaie d'Auxerre, d'un muid de froment, d'un muid de seigle, d'un muid d'orge, et la cession du bois de Couron qu'il avait acheté à Branches de ses deniers du chevalier Guillaume le Gros (charte de 1220). Les chanoines chargés d'administrer l'hôpital de la Maison-Dieu appartenaient à la maison savoisienne de Saint-Bernard du Montjou dont ils suivaient la règle monacale. Dans le cimetière de l'hôpital fut édifiée une chapelle dite de saint Fiacre qui a été démolie en 1790.

## ARCY-SUR-CURE (ARSIACUM)

**Les Grottes.** — C'est surtout d'Arcy que l'on peut dire que son histoire se perd dans la nuit des temps.

(Voir Histoire générale, livre 1<sup>er</sup>). La formation des grottes provient, avons-nous dit, de la baisse lente des eaux du lac de Saint-Maré. Elles s'enfoncent en contre-bas de leur porte d'entrée dont les éboulements successifs ont modifié le primitif aspect. La découverte d'un ossement de pachyderme près de la stalagmite dite « coquille Saint-Jacques » prouve qu'à l'époque tertiaire, les mastodontes circulaient dans les montagnes du Morvan. Des douzaines de siècles ont passé sur ces grottes dont les concrétions cristallines sont formées par la dissolution du carbonate de chaux de la pierre en contact avec les eaux d'infiltrations, comme les eaux de pluie ; la roche traversée, ces eaux, en s'égouttant ou en suintant, laissent aux voutes des dépôts cristallisés qui, sous le nom de stalactites, adoptent avec le temps des formes variées. Si ce sont des draperies qui se forment, ces dépôts prennent le nom de concrétions. Les stalagmites et les stalactites des grottes d'Arcy sont enveloppées d'une température moyenne de 12 degrés au-dessous de zéro. La longueur totale des salles qu'elles occupent est de près d'un kilomètre (876 m.). Les salles ont été baptisées suivant leurs formes respectives contractées au cours du temps : les Mille Colonnes, la Vierge, les Boucheries, les Décors, les Draperies, la Danse, le Calvaire au pied duquel on lit une inscription commémorative de la visite de Marie-Caroline, duchesse de Berry. Le passage de Babylone introduit le visiteur dans une autre série de pièces qui se dénomment Sainte-Marguerite, la Fontaine, la Baleine, le Prince, le Salon gothique, le Chaos, les Noyaux, les Vagues, où l'on a l'illusion des vagues de la mer. Le défilé du Trône du Renard conduit au Lavoir des Fées qui a au moins 400 mètres carrés puis le passage de Monsieur mène à la Salle du diable. On pénètre ensuite dans la Salle du Lac qui a 40 mètres sur 12 puis, par le passage des demoiselles, on entre dans la salle du Désert. C'est la dernière.

Cette promenade à travers ces chambres de glace qui nous rappellent la période de la pierre taillée où vivaient nos ancêtres du Cro-Magnon est impressionnante. On se rend compte que la mer devait passer par là. Au-delà de la prairie qui s'étend en cet endroit du vallon de la Cure, M. l'abbé Parat a exploré une galerie, le « Trilobite » où il a découvert une quantité considérable de silex taillés, sans doute un ancien atelier de travail où nos aïeux forgeaient les armes nécessaires à la chasse des grands mammifères. Précisément, près des grottes, est encore la « Roche Creuse » dite des Fées, ayant 50 mètres de long, où l'on a mis à jour de nombreux ossements de ces animaux antédiluviens.

En 1789, une vanne existait à quelques centaines de mètres en amont des grottes. Elle avait été établie par le seigneur du château d'Arcy pour élever de quelques mètres le niveau de l'étiage de la Cure et permettre à l'eau de s'infiltrer dans la montagne opposée. Elle y creusa en effet une galerie, traversa toute la colline et alla déboucher au bas du château où elle servait à faire tourner un moulin, Une autre grotte doit exister à travers la colline d'en face.

*Les Seigneuries.* — Antérieurement au XVI<sup>e</sup> siècle, l'histoire d'Arcy où les habitants restèrent serfs jusqu'à la Révolution, est obscure, sauf en ce qui concerne l'abbaye de Reigny qui occupa le territoire à partir de 1171. Un Geoffroi d'Arcy guerroya contre le chapitre d'Auxerre au XIII<sup>e</sup>. Au XVI<sup>e</sup>, il se forma cinq domaines, cinq seigneuries ; celle de Châtenav à Antoine Daulnay ou d'Aulnay celle d'Arcy, à Hector-François Daulnay celle du fort de Digogne, qui fut le lieu de rendez-vous des Huguenots, à René Daulnay ; celle de Louze, à Samuel Daulnay. Ces quatre domaines qui appartenaient à toute une famille ne pouvaient résulter que d'un partage d'hoirie. Un d'Aulnay ou Daulnay dut s'imposer en ces lieux à la suite des pillages des Ecorcheurs vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle. La cinquième seigneurie qui se constitua fut celle du Val ou, du Vaux-Sainte-Marie ; elle était ou devint la propriété d'Edme-François Destut d'Assay qui était aussi propriétaire des grottes. La famille d'Estut a pour origine un Ecossois, Gauthier d'Estut, qui vint en France en 1422 comme officier de la garde écossaise, avec le capitaine Stuart fait prisonnier à la bataille de Cravan l'année suivante.

A ces domaines correspondaient les châteaux de Louze, de Digogne, de Châtenav et d'Arcy. Les deux premiers sont démolis le château de Louze était situé dans le premier enclos d'Arcy, dans la plaine regardant Vermenton, celui de Digogne était l'ancien château-fort d'Arcy. Il fut démantelé une première fois en 1364, par ordre du duc de Bourgogne, puis il fut rebâti et rasé à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Il appartenait à la maison de Digogne depuis vers 1314, quand René d'Aulnay entra en possession de la terre au XVI<sup>e</sup> siècle. Le château de Châtenav fut bâti en 1549. Il en reste une construction Renaissance sur la façade de laquelle on voyait un bas-relief de la chaste Suzanne et des deux vieillards. On l'appelait château du Val ou du Vaux-Sainte-Marie en raison de sa situation au haut de la colline de ce nom sur la rive gauche de la Cure, d'où il dominait le pays. On entrait au château par une porte cintrée flanquée de deux colonnes détachées de l'ordre toscan avec des sculptures représentant des chimères. Il était précédé d'un pont-levis et crénelé. Antoine Daulnay habitait ce château au XVI<sup>e</sup> siècle avec sa femme, Elisabeth de Loron, sœur du huguenot Jacques de Loron qui enfouit la châsse de Saint-Germain dans son château de la Maison blanche. (Voir La monographie de Crain). Châtenav passa par mariage, après la mort d'Antoine d'Aulnay ou Daulnay, à Mme-François Destut d'Assay, et à ses descendants. Le château d'Arcy, qui appartenait au comte et seigneur d'Arcy, Hector-François d'Aulnay, de

1570 à 1605 était flanqué de hautes tours crénelées avec fossés et pont-levis. Il passa par mariage à Gabriel-Hector Decullon d'Arcy, alcade des Etats de Bourgogne en 1709, puis à son fils, le chevalier d'Arcy, alcade en 1772. En 1757, il avait remanié le château dont il conserva, deux tours en encorbellement du XVe. En 1785, son fils transforma l'une d'elles, celle de l'aile droite, en pavillon. Ce dernier, Alexandre-Jean-Baptiste-Anne-Gabriel Decullon, fils de Gabriel-Hector, ne laissa qu'une fille qui porta le château en mariage au vicomte Charles-Henri Devizeaux Derancogne. Les nouveaux époux le vendirent en 1833 au comte de la Bourdonnaye de Blossac, ancien pair de France. Après la guerre de 1870, il fut habité par le général Boyer.

**Le Général Boyer.** — Napoléon Boyer, général français, né à Paris en 1823, est mort en 1888. Il avait des attaches avec une famille de Bléneau et une famille de Mézilles. Entré en 1843 à l'Ecole d'Etat-major, il en sortit lieutenant en 1846. Il accompagna au Mexique le maréchal Bazaine qui le nomma colonel en 1865. Nommé général de brigade au commencement de la guerre de 1870, il fut enfermé dans Metz avec Bazaine, qui lui confia, ainsi qu'à Régnier. (Voir l'Histoire de Seine-et-Marne), un rôle suspect dans les intrigues qui précédèrent la capitulation de Metz. Bazaine lui avait confié deux missions, une auprès de l'impératrice Eugénie à Hastings et l'autre auprès de Bismarck à Versailles d'où « il devra, rapporter de désolantes nouvelles » pour faciliter la trahison de Bazaine, affirme le général Rebillot, ancien combattant de l'armée du Rhin (1). D'où il semble conclure que le général Boyer se prêta avec trop de complaisance à ce jeu de l'ex-maréchal qui livra Metz et trahit la France. Aussi après la condamnation de Bazaine en 1871, le général Boyer fut-il mis à la retraite d'office. Nous avons vu son portrait à Mézilles.

Le château d'Arcy où erre son souvenir est passé de nos jours à la famille de Baudesson de Vieuxchamps. Nous y avons vu un grand salon Empire décoré de pilastres ioniques et précédé d'une entrée de même style flanquée de quatre colonnes d'angle.

(1) Article sur Bazaine (*Echo de Paris du 19 août 1972*)

**Corvéables à merci.** — Le château des comtes d'Arcy a été refait par les habitants qui, en 1757, n'étaient pas encore affranchis. Ils transportèrent gratuitement toute la pierre de taille. En 1763, ils furent employés de même à la reconstruction du nouveau pont d'Arcy, dont l'architecte fut un sieur Paillard aîné, architecte à Clamecy. Etabli sur trois arches en plein cintre, il n'a pas bougé depuis cette date. Le premier pont, qui remontait à 1304, s'était écroulé en 1653. De 1653 à 1763, soit pendant 110 ans, les habitants d'Arcy avaient dû communiquer par bateau d'une rive à l'autre de la Cure ; mais cela n'était point sans danger, puisque vers 1760 un bateau plein de gens invités à un mariage chavira et 60 personnes périrent noyées.

**L'Eglise.** — Le grand portail, insignifiant, s'ouvre sous un porche récent que bordent d'anciens bancs de pierre. On pénètre dans la grande nef, refaite au XVIIIe et sans goût. Un bas-côté longe cette nef au sud. On y entre à l'ouest par six marches et au nord entre la chapelle du clocher et une chapelle latérale. Le chœur voûté en pierre et l'abside sont ornés de piliers-dosserets palmés XVe. La partie ancienne est sous le clocher carré et la tour de l'escalier qu'épaulent un contrefort XIIIe siècle. La chapelle primitive fondée par les abbés de Reigny devait être là.

**Un musée Parat.** — M. l'abbé Parat, d'Avallon, qui a fait sur les grottes une savante étude, a annexé en 1902, à la mairie et à l'école un musée d'archéologie locale où il passe en revue les quatre grandes époques de la préhistoire avec des ossements, dents, mâchoires, etc., de l'ours des cavernes, de l'éléphant, de cheval fossile, de l'aunochs, de renne. Il a ajouté différentes variétés de silex provenant notamment des grottes. Des monnaies gallo-romaines, des vases, des bas-reliefs, (les mosaïques, etc., enrichissent ces primitives collections, sans parler des clefs XIVe siècle ou autres objets plus modernes. Le musée est des plus instructifs. Ce savant abbé Parat a laissé un peu partout dans son département la marque de son infatigable activité.

## AUGY (ALGIACUS)

L'histoire locale est brève, L'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre et le chapitre de la cathédrale occupèrent ce territoire à partir du XIIe ou du XIIIe siècle. En 1619, cette seigneurie fut incorporée au marquisat de Saint-Bris auquel elle demeura annexée jusqu'à la Révolution. On remarque une maison qui fut un ancien château de l'architecte Soufflot une autre où serait né le chef de la famille des de Billy ; une troisième que les de

Segonville auraient habitée en 1817.

**L'Église.** — Une nef. Le chœur et l'abside Renaissance fin XVe avec quelques clefs en pendentifs. Le chœur est entre deux chapelles XVe à deux travées chacune. A celle du sud, on remarque une arcature en plein cintre bouchée, ce qui indique qu'un bas côté existait autrefois de ce côté-là. Autour de cette partie de l'édifice, les baies sont géminées à roses XVe. Les deux portails, le grand et le petit, sont de la transition XIIe. Au petit, les deux colonnettes manquent à leurs chapiteaux et l'archivolte est sculptée à même dans le goût roman.

## AVROLLES (EBUROBRIGA)

**L'antique Eburobriga.** — Avrolles s'élève au centre de quatre anciennes voies dont trois étaient marquées sur les tables de Peutinger ou l'itinéraire d'Antonius ; 1° la voie d'Agrippa de Lyon à Boulogne par Auxerre et Troyes ; 2° la voie allant à Alesia ; 3° une voie spéciale d'Eburobriga à Troyes. La quatrième qui se dirigea sur Sens est ultérieure. La voie d'Agrippa, la principale, en venant d'Auxerre, devenue méconnaissable, franchissait le Serein et l'Armançon et gravissait ensuite le flanc d'une haute colline qui s'avancait comme un cap dans les terres. On a relevé sur cette montagne au pied de laquelle s'étend la localité d'Avrolles une ancienne et vaste tranchée dont les déblais ont servi, d'après M. Victor Petit, à former le côté d'un ancien camp romain. Ce camp, dit de « Barceana » a-t-il existé ? Ces questions d'Agendicum, de Vellaunodunum, d'Eburobriga demeurent perpétuellement en discussion. Pour se prononcer, il faudrait bouleverser avec succès leurs sites respectifs comme on le fait depuis des années de celui d'Alesia. Malgré l'évidence, il en est encore qui voient Alesia à Novalaise en Savoie. L'existence de ce camp reste donc problématique. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que cette montagne d'Avrolles aurait pu convenir à un camp de César et que l'on a trouvé dans la plaine des silex préhistoriques, des médailles, monnaies, armes, briques gallo-romaines, des tombeaux de pierre, des ossements, un crâne percé portant un clou adhérent etc. Tout laisse supposer d'autre part qu'Avrolles est bien l'Eburobriga antique, plutôt que Briennon, par exemple. Sa position a été déterminée dès le XVIIIe siècle par un abbé mathématicien nommé Pierre et curé de Champlost. Quant à voir l'étymologie de Eburo, comme M. C. Moiset, dans l'ancienne dénomination Evre, Vevre, Onèvre, du ruisseau Créanton, cela n'est pas limpide, Eburobriga pouvant se traduire par « pont des Eburons », (Ceriga, pont, Eburons, ancienne peuplade gauloise que César a vaincue).

**Avrolles jusqu'à la Révolution.** — Comme Avrolles était situé sur la grande voie d'Agrippa, il devenait un passage permanent de barbares ou d'invasions. Aussi fut-il ruiné, détruit ou incendié maintes fois depuis le temps des Normands jusqu'à nos jours. Briennon-l'Archevêque, à 4 kilom., était la propriété des archevêques de Sens, qui y avaient un château. Ils occupèrent, avec l'abbaye de Dilo et quelques cures dont celles de Saint-Florentin et de Champlots, les terres d'Avrolles qui, par la suite, en tant que ville fortifiée et « close », était assujettie à des taxes royales spéciales. Or, en 1595, le pays était ruiné, les champs déserts, les vignes en friche, les charrues détruites, les murs renversés, 134 maisons brûlées. Il ne restait plus que six ou sept indigènes plongés dans la plus noire misère par le sieur de Grannel de Bacelgray, capitaine protestant, vivant au dit lieu avec 800 hommes à cheval. Les habitants, mis dans l'impossibilité de relever les fortifications de l'église et de nourrir tant de gens de guerre avaient abandonné peu à peu la cité pour les localités environnantes Champlost, Venisy, Saint-Florentin, Briennon-l'Archevêque. Il ne restait de la ville inhabitable que 6 à 7 maisons sur 140. Et encore ces maisons étaient-elles abandonnées aux gens de guerre de passage qui avaient tué, en 1595 seulement, 340 habitants, d'après le témoignage du curé Jean Cuyotot en fuite lui aussi. Ceux qui persistaient à rester étaient réduits à la mendicité n'ayant plus ni chevaux, ni instruments de labourage, les protestants ayant pillé même l'église et emporté jusqu'à une cloche. En présence de cette navrante situation, le lieutenant de Saint-Florentin fut avisé le 18 novembre 1595 qu'il était impossible au collecteur de Joigny et au présidial de Chaumont-en-Bassigny de verser au Trésor les taxes d'Avrolles. Jean Ledoux, conseiller du roi, président de l'élection de Joigny ordonna en 1599 une enquête, la seconde, qui conclut à l'exemption de maintes taxes. On pouvait y lire qu'il ne restait que « deux habitants ayant une charrue ; les fossés étaient à demi comblés par les murailles abattues ; il n'y avait plus de portes, ni fenêtres. Les habitants, ruinés, ont déclaré renoncer à la clôture de leur ville, n'ayant pas les moyens de la relever ».

**E. Finot.** — Avrolles a vu naître l'ancien conventionnel Etienne Finot. Etant syndic d'Avrolles, il soutint de 1781 à 1784, au nom de la commune, contre le marquis de Lenferma, seigneur d'Avrolles et grand bailli

d'Auxerre un procès au sujet des banalités d'un moulin et du pressoir seigneurial, du cens, des corvées, des suppressions de rues et chemins et de l'interdiction faite aux habitants de mener paître leurs animaux sur les terres en friche appartenant au seigneur. Ce procès porté devant le Parlement de Paris donna gain de cause sur quelques points, à Finot qui sauva la vie au curé d'Avrolles, Gallod. Celui-ci, dénoncé comme suspect, allait être guillotiné quand Finot, à ses risques et périls, accourut prévenir la famille d'avoir à lui faire prendre la fuite.

*Le Château.* — Le château d'Avrolles était devenu la propriété, sous le troisième Empire, du préfet Jollivet. Sa veuve le vendit au comte de La Bourdonnais dont la descendance le possède encore. A sa mort, la comtesse laissa aux écoles de la commune un legs de 280 francs de rentes perpétuelles.

*L'Eglise.* — Le clocher, qui était fortifié au XVI<sup>e</sup> siècle, est séparé de l'église. Il est supporté par de hautes arcades dont les unes sont cintrées et les autres ogivales et épaulé par de solides contreforts à ressauts. L'église, à la suite des guerres de religion fut restaurée dans le style du temps (fin XVI<sup>e</sup> siècle arcades cintrées sur d'anciens piliers cruciformes séparant les trois nefs. L'ogive reparaît au carré de la croix, au chœur et à ses deux chapelles latérales, ce qui indique ici une restauration moins complète. Toutes les voûtes en pierre portent des clefs en pendentifs, les baies sont de la Renaissance fin XVI<sup>e</sup>. La chapelle seigneuriale, au nord, contient un tableau représentant saint André sur son cheval.

## BAZARNES (BACERNA)

Cette localité est mentionnée pour la première fois au VI<sup>e</sup> siècle. Rien d'étonnant à cela étant installée sur la grande route d'Auxerre. L'abbaye de Saint-Marien d'Auxerre prit possession d'une partie du pays au XI<sup>e</sup> ou au XII<sup>e</sup> siècle. C'est à elle qu'il faut attribuer la construction de l'église, avec l'aide des cures de Cravant et d'Accolay, propriétaires de leur côté d'une partie du pays jusqu'à la Révolution. La maison de Toucy acquit la seigneurie de Bazarne au cours du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> siècle, car en 1382, Louis de Toucy, seigneur de Bazarne, achetait Courson.

*L'Eglise.* — L'église est un édifice à trois nefs du XII<sup>e</sup> siècle où l'ogive naissante coudoie le roman vers sa fin. Le roman se remarque au portail, flanqué de deux colonnettes à chapiteaux, surmonté d'un lourd entablement sculpté. Les cintres du tympan vitré portent des têtes de clous, des sculptures romanes en torsades. Au-dessus, des corbeaux en pendentifs, assez rares pour être notés, donnent un cachet spécial à la façade. Le portail latéral, s'éclaire d'une fenêtre en ogive. Toute l'architecture de l'intérieur, depuis les piliers romans jusqu'aux arcs-doubleaux gothiques, appartient au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle. Les chapiteaux de l'entrée du chœur sont même sculptés d'un triple rang. Les chapelles latérales au chœur sont irrégulièrement situées. L'abside, qui s'ouvre sur une arcade ogivale s'achève en une rotonde peinte à fresques actuellement presque effacées. Toutes les baies sont plus ou moins restaurées mais avec leur cachet de la transition.

On descend du portail dans les nefs mais on s'élève de la nef au chœur et du chœur à l'abside où se dressent des statues de saint Verain et de sainte Anne portant la Vierge sur les bras. La chaire aux panneaux sculptés provient de l'abbaye de Crisenon. Les contreforts romans et le clocher carré surmonté d'un attique achèvent de classer cette église parmi les plus curieuses de l'époque de transition dans le département.

*Deux Chapelles.* Les abbés de Saint-Marien avaient édifié dans le bois de ce mont une chapelle qui fut peut-être la primitive église de Bazarnes. Il n'en reste que le souvenir. L'autre, construite du côté d'Auxerre par l'évêque Lesigne, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, sur le territoire de la commune, a été démolie pierre à pierre et son portail a été redressé à Bazarnes, dans la cour d'une ferme ; il forme aujourd'hui la porte de l'écurie. Il ne manque ni un chapiteau, ni une sculpture.

## BEAUMONT (BELLUS MONS)

Cette localité, destinée à être le siège d'une prévôté fut appelée Biaumont, par les abbés de Saint-Marien d'Auxerre en 1278 et Beaulmont au XVI<sup>e</sup> siècle. Avec la cure de Chemilly et les chapelains de Seignelay, les Montmorency, notamment Anne-Léon, détinrent une partie de la seigneurie. Leur part fut même vendue par l'administration des biens nationaux du 29 nivôse, an III, au 29 nivôse, an IV. Beaumont, fut de la paroisse de Chemilly jusqu'en 1790.

**L'Eglise** est une ancienne chapelle restaurée à neuf dans le style flamboyant du XVe siècle. Le portail, cintré, est décoré de pilastres et surmonté d'un fronton sculpté d'arabesques avec deux pinâcles aux acrotères et deux portraits de seigneurs aux écoinçons. A l'intérieur une nef à quatre travées se continue jusqu'au sanctuaire. A noter deux belles urnes, des fragments de vitraux XVIIe siècle, 50 et une croix de fer XVe au cimetière.

## BEUVOIR (DE BELLO VIDERE)

Il ne faut pas confondre ce Beauvoir avec le château du même nom (origine des Chastellux), situé dans la commune de Savigny-en-Terre-Plaine. La commune qui nous occupe a été surnommée le Fort à cause de son église qui était bâtie au hameau du Fort et qui fut fortifiée au XVIe siècle. Elle se trouve par suite comprise dans un ensemble de constructions faisant corps avec l'enceinte et englobant un pavillon carré à un étage, élevé en 1561. Ce pavillon fut affecté au presbytère par le chapitre d'Auxerre qui, maître de ce pays et de ses alentours, en avait fait le chef-lieu des six justices religieuses qu'il avait établies à Egleny, Lindry, Merry-la-Vallée, Parly, Pourrain et Saint-Martin-sur-Ocre.

**Le Pavillon.** — Ce pavillon fut, en raison de ses souvenirs historiques, l'objet d'une délibération du conseil municipal de Beauvoir en date du 14 novembre 1875 et tendant à l'aménager à nouveau pour un presbytère. Sauf en 1828 pendant trois mois, il n'y avait pas eu de curé à Beauvoir faute d'un logement, depuis la Révolution. Lors de sa tournée épiscopale en 1873, le cardinal-archevêque de Sens avait fait de cette restauration une condition *sine quâ non*. Le 14 mai 1876, le conseil approuva les plans et devis des réparations à faire au presbytère. L'argent perçu dans cette intention fut appliqué à une restauration de l'église et le jardin dépendant du presbytère fut affecté par la municipalité à un champ d'expériences agricoles. Ceci entraînait la désaffectation du pavillon comme presbytère. Le conseil de fabrique rédigea une protestation en date du 1er février 1890 et le curé s'engagea à passer un bail pour le presbytère sans revendiquer le jardin. Nous passons sur les contestations et les formalités qui suivirent pour arriver au 14 juin 1891. Ce jour-là le conseil accepta la proposition de bail de la fabrique et retira sa demande de désaffectation. Le maire fut autorisé le 1er juillet 1893 par la Préfecture à traiter dans ce sens avec le desservant. Ce pavillon appartenait au château qui, d'après l'abbé Lebeuf, remontait à 1561. Les fossés ont été comblés vers 1860 et le puits du fort, qui était sur la place, a été comblé à son tour quelques années après. L'enceinte fortifiée datait d'Henri III. Il reste des traces de l'ancien pont-levis.

**L'Eglise**, restaurée en 1876, ne compte qu'une nef voûtée en berceau. L'intérieur est sans cachet. Quelques tableaux dont une Vierge en écharpe bleue, assise, est assez jolie. A l'extérieur, le petit portail est surmonté d'un arc en accolade XVe siècle et la grande porte, la marque de la Renaissance fin XVIe. Les contreforts et des baies ogivales peuvent remonter à la fin du XIIIe siècle.

## BEINES (BAINA)

Le nom de Beina est mentionné pour la première fois en 990. Les seigneurs de Maligny, qui y affirmaient leurs droits avec Guy de Maligny au temps de saint Louis appelaient le pays Bena. Ils l'orthographiaient Beines au XVIIIe siècle. On écrit encore Beine sans s. L'abbaye de Pontigny écrivait Bena en 1250. Le territoire de Beines releva en fief des seigneurs de Maligny jusqu'à la Révolution.

**L'Eglise.** — Le grand portail est insignifiant le petit porte les vestiges du XIIIe siècle. Il s'ouvre sous un massif clocher, à puissants contreforts, surmonté d'une flèche que flanquent quatre pyramidons. L'église est creusée en contre-bas avec trois grandes nefs, deux chapelles latérales et une abside pentagonale XIVe dont les chapiteaux à deux rangs de ses cinq colonnes d'angle sont reliés par une corniche à la manière clunisienne. Cinq hautes baies, flanquées de colonnettes, projettent une vive lumière dans ce sanctuaire. L'intérieur des nefs, étant blanchi, semble en bon état. Les quatre piliers massifs qui séparent ces nefs sont à remarquer. L'un, pourvu d'un tailloir sans chapiteau, a été restauré. Les trois autres, fort irréguliers, un peu cruciformes et flanqués de colonnettes, sont sculptés de chapiteaux à deux styles ils sont XIIIe siècle dans la grande nef à deux rangs XIVe, dans le bas-côté nord, et ioniques ou doriques grecs dans le bas-côté sud. Les pilastres des murs

gouttereaux sont sculptés de chapiteaux analogues à ceux de leurs bas-côtés respectifs. Le gros pilier de soutènement du clocher est marqué de meurtrières à droite du petit portail et montre à gauche les vestiges d'un ancien portail à fronton Renaissance. La chapelle latérale sud tranche dans le style général ; elle appartient au flamboyant du XVI<sup>e</sup> siècle.

A noter une statue en bois de saint Sébastien et une statue en pierre de Saint Labre avec quelques pierres tombales.

## BESSY (BASSIACUM)

Les abbayes de Vézelay, de Crisenon, et de Reigny se partageaient le territoire de cette seigneurie, sauf la partie réservée au prieuré ou à la cure du lieu.

*L'Eglise*, à une nef, n'a rien de particulier ; le chœur, l'abside et les deux chapelles latérales remontent au XVI<sup>e</sup> siècle ; la nef a été refaite au XVIII<sup>e</sup>. Le portail est simple et le clocher, qui le surmonte, était, avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, au-dessus de la chapelle (Saint-Nicolas) latérale sud. On y remarque encore le passage des cordes. A noter une piscine d'ordre ionique à droite du maître-autel ; une pierre commémorative de 1670 ; un rétable Renaissance, dans la chapelle Saint-Nicolas, divisé en quatre panneaux peints sur bois dominé par un saint Nicolas.

L'ancienne chapelle du prieuré, qui communiquait avec le presbytère, a été transformée en maison d'école. Il reste des traces de cintre. L'entrée de la classe donne dans l'ancienne abside à trois côtés. L'architecte a respecté la forme polygonale de celle-ci dans l'aménagement moderne.

## BLEIGNY-LE-CARREAU (BLAGNIACUM)

La localité ne présente pas de souvenirs antérieurs au XII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre prit possession de ce territoire avec l'abbaye de Saint-Julien.

*Un bas-relief*. — L'église, en sol, n'a pas d'intérêt. Elle a été reconstruite en 1847 sur le plan de la croix latine, à une seule nef, dans un mauvais goût ogival mais on voit une chose précieuse dans le bras gauche du transept, encastré dans le mur du fond, C'est un cartouche en bas-relief et en pierre dans un cadre mouluré. Il représente le Christ pieds nus, ressuscitant Lazare en présence de ses sœurs Marie et Marthe de Béthanie. Les figures un peu grossières trahissent l'art religieux des premiers siècles. Ce précieux cartouche provient sans doute de l'ancienne chapelle de St-Lazare qui a été démolie jadis dans le bois du Thureau où il y en avait une autre : celle de Saint-Denis qui est sur le territoire de la commune voisine de Villeneuve-Saint-Salve. A noter encore deux tableaux dont un saint Hubert dans la forêt des Ardennes, et un Christ provenant de l'ancienne église.

## BOIS-D'ARCY (BOSCU M ARCIACI)

Ce hameau, qui faisait partie de la paroisse d'Arcy-sur-Cure, n'avait qu'une chapelle que l'on fit ériger en paroisse en 1782 par l'évêque d'Auxerre, Champion de Ciré. Le savant abbé Parat, qui devint plus tard curé de Bois-d'Arcy, en a écrit l'historique. Des contemporains de l'âge de la pierre taillée et de l'homme des grottes d'Arcy y ont laissé des traces de leur passage. On a trouvé aux fontaines de Tameron la hache chelléenne à talon, le rachoïr et la pointe du moustier. Les bois sont parsemés de tas de pierres ou mergers, dits murgers dans les Alpes de Savoie. Ce sont autant de tumulis ou tombeaux primitifs. Le plateau porte des traces de la voie d'Agrippa, de Lyon à Boulogne-sur-Mer, et de la route d'Auxerre à Autun. On a relevé celle-ci à Quarré-les-Tombes, Saint-Germain-des-Champs, Saint-Père-sous-Vézelay, Blannay, etc.

*Le Prieuré de Sainte-Radegonde*. — Un prieuré de l'ordre de Saint-Augustin fut fondé au XIII<sup>e</sup> siècle par des religieux du monastère limousin de Lartiges. Dom Viole a relevé vers 1660, dans l'ancienne chapelle une tombe d'« Heluis de Basoches qui fut femme de monseigneur Geoffroy, seigneur Darsi et mère de monseigneur Jehan Darsy, chevalier, miles escuyer ». Ce Geoffroy d'Arcy, d'après M. l'abbé Parat, persécuta l'église d'Auxerre en 1220 mais condamné à faire pénitence, il s'exécuta, et on lui attribua l'idée de la fondation du prieuré de Sainte-Radegonde. La pierre tombale et d'autres ont servi à la reconstruction, en 1750,



de la chapelle insignifiante qui existe. Du prieuré, il ne reste que les fondations de l'ancienne chapelle et des bâtiments primitifs que l'on a retrouvés dans le jardin. On voit près de là une grange avec trois portes dont celle du milieu, très grande, et celle de droite, très basse, sont cintrées. On suppose qu'elle appartenait au prieuré.

**La Création du Village et de la propriété affranchie.** — D'après un document tiré des archives du château de Châtenay à Arcy-sur-Cure, le seigneur « Edme d'Aullenay » donna en 1564, à titre de cens et de rente de blé, à perpétuité, à onze laboureurs de Bois-d'Arcy, « 34 arpents en bois, taillis, buissons, chaumes situés au lieu dit Pierre Bise, justice de Lye, moyennant la censive de 12 deniers tournois, un boisseau de froment et trois quarts d'avoine, mesure d'Arcy, rendus aux greniers, et ce pour chaque arpent et par chaque année, l'un pour l'autre, solidairement, et conduire et payer à Saint-André ; payer de plus, un seul et pour le tout, 6 poules, le premiers paiement commençant en 1566 ». Les frais de cet acte étaient à la charge des preneurs qui s'engagèrent en outre à payer au seigneur la somme de « deux écus soleil » par arpent en deux termes : le premier à la Chandeleur de 1565 et l'autre à la Chandeleur de 1566. Par ce bail-vente le seigneur et ses descendants devenaient rentiers et le paysan et les siens propriétaires jusqu'à la Révolution qui brisa les anciens cadres de la propriété et fit mettre en vente tous les biens du clergé et des nobles sous le nom de biens nationaux.

Nous avons signalé à Sainte-Vertu une régénération rurale analogue à la suite des dépréciations des Ecorcheurs à la fin de la guerre de Cent

## BOUILLY (BOLIACUM)

La localité existait en 863 sous l'appellation primitive de Baudéliacus. L'abbaye de Vaultisant qui y eut des propriétés la désignait sous le nom de Boelium en 1161, l'abbaye de Dilo sous celui de Bolie en 1151 et l'abbaye de Pontigny sous celui de Booliacum en 1164. Les fabriques de Briennon, de Saint-Florentin et de Rebourseaux avaient remplacé ces abbayes au XVIII<sup>e</sup> siècle, et l'on y relevait des noms de seigneurs laïques comme ceux des Montmorency, des Ragon du Bouchet, des Gentil de la Breuille, des Bellanger de Rebourseaux et des Defeu dont les biens furent vendus par l'Etat à la Révolution.

**L'église**, bien qu'ayant au triplet de l'abside les caractères du XII<sup>e</sup> siècle, manque d'attrait. Elle est précédée d'un porche sous clocher carré et le portail intérieur, est à pieds biseautés. Elle n'a qu'une nef sans style et le chœur en retrait pareil. Au nord de la nef est une ancienne porte bouchée. A noter un baptistère en pierre de forme ovale qui est sculpté sur le soubassement d'un saint Pierre enchaîné dans la prison Mamertine et qu'un ange vient délivrer. Il y a un autre motif du côté opposé, mais moins beau, où l'on voit un Christ portant sa croix.

## CHABLIS (CAPLEIAE, CHABLEIUM)

**Les Origines** . Les origines de Chablis sont attribuées par M. Jules Duband (Histoire de Chablis) aux résultats de la bataille de Fontenoy qui, d'après lui, se serait livrée à Fontenay-près-Chablis, et non à Fontenoy. (Voir Histoire Générale, livre VII). Il pense que Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique, après leur victoire, fondèrent à Chablis le monastère de Saint-Loup. Leur historien, Nithard, ne dit nulle part, ce qui surprend, que les vainqueurs aient fondé un monastère sur le lieu de la bataille de Fontenay ou Fontenoy ; mais il paraît que les moines de Saint-Maur l'ont écrit, au dire de Jules Duband qui en tire cette conclusion un peu téméraire selon nous que non seulement le monastère de Saint-Loup, mais encore l'église Sainte-Marie du Rosaire, surnommée l'église de Charlemagne, fut fondée par Charles-le-Chauve. Les premiers habitants de Chablis furent par suite les blessés du combat. Et M. Duhand en voit la preuve dans l'origine germanique de beaucoup de noms Rather (Rathier), Segwin (Seguin). Nous pensons que cette origine, qui était devenue générale parce qu'inhérente aux invasions germaniques, n'est pas une preuve, tous les Francs eux-mêmes étant d'origine germanique.

Est-ce que Clovis ne s'écrit pas aussi Hlowig ? etc. De même Chablis viendrait, suivant Duband, de « Schabl » ; mais la carte générale de l'Yonne, tome 1er, page 96, dénomme Chablis, Cappleia, in pago Tornodrensi, en pagus tonnerrois. A quelle date remonte ce nom de Cappleia ? A l'an 867, c'est-à-dire quelque vingt ans après la bataille de Fontenoy ou de Fontenay. A cette date, nous avons à Chablis l'église de Saint-Martin de Chablis (ecclesia sancti Martini de Chableia). Les moines de Tours, fuyant les Normands, vinrent se réfugier à Chablis et « le VI<sup>e</sup> jour avant les kalendes de janvier, la XXVIII<sup>e</sup> année » de son règne en 867, Charles-le-

Chauve signe, au monastère de l'abbaye de Saint-Germain-d'Auxerre, au profit des moines fugitifs de Tours, l'abandon du monastère de Saint-Loup de Chablis où en 877 ils revinrent avec la châsse de saint Martin. En 887 ils reportèrent celle-ci à l'abbaye de Saint-Germain-d'Auxerre. Ici M. Duband soutient que le monastère de Saint-Loup prit le nom de Saint-Martin tandis que d'autres historiens attribuent la fondation du monastère aux moines de Tours à leur arrivée à Chablis avec la châsse. Le nouveau monastère reçut aussitôt un collège de douze chanoines sous la direction d'un prévôt et la vie de la cité se développa. Charles-le-Simple l'enrichit en 902 et en 919. La cité, d'abord, placée sous la tutelle du roi de France, passa sous celle des comtes de Champagne. Les moines de Saint-Martin fondèrent au XIII<sup>e</sup> siècle les églises de Saint-Martin et de Saint-Pierre, ainsi que le monastère de Saint-Côme, ce qui fit désormais trois églises et deux monastères pour Chablis. En même temps, une maladrerie était fondée sur la rive droite du Serein. (Pour la vie féodale au moyen âge et les événements militaires, voir l'Histoire Générale).

***Les Grands Seigneurs de Chablis.*** Henri 1<sup>er</sup>-le-Libéral, comte de Champagne, avait chargé Anseric de Montréal de l'administration de Chablis en créant pour lui les fonctions d'advoué ou de viguier des comtes de Champagne, malgré la protestation du prévôt du chapitre (1151). La fonction de viguier à Chablis correspondait à celle de vicomte à Auxerre ou à Sens. Le comte de Champagne avait cédé à Anseric les revenus de la ville. Le viguier pressura la cité et sous-inféoda sa « viguerie », c'est-à-dire sa charge au seigneur de Noyers sous réserve de l'hommage et d'une petite partie des revenus. Le sire de Noyers fut encore plus tyran qu'Anseric. Le prévôt du chapitre de la collégiale de Saint-Martin délégua au roi Louis VII son maieur Stéphane Mouthard, défenseur naturel des intérêts de l'église de Chablis. Mais les grands suzerains étaient toujours les comtes de Champagne : Henri II maintenant, puis Thibault III et Thibault IV. Le sousviguier, seigneur de Noyers, qui exploitait à présent Chablis, était Miles de Noyers. Il s'attaqua aux hommes de la collégiale qu'il pressura à plaisir. L'intervention de Philippe-Auguste réconcilia le chapitre et le seigneur de Noyers (1204). Le prévôt du chapitre fut reconnu comme le grand régisseur de la seigneurie et le sire de Noyers comme le viguier ou vicaire du comte de Champagne. C'était un nouveau prévôt, Guillaume de la Chapelle. Il se débarrassa de l'omnipotente concurrence des sires de Montréal en achetant à Guy de Montréal, quatrième fils et héritier d'Anseric, moyennant 2.000 livres, les rentes et l'hommage que leur devaient les seigneurs de Noyers et substitua en droit féodal le chapitre aux sires de Montréal. En 1218, Guillaume Odart remplaça Guillaume de la Chapelle. Il préleva sur le peuple le quinzième des pains cuits au four banal de la collégiale. Les femmes de Chablis, estimant que c'était trop, firent entendre des murmures. Le résultat fut la proclamation de la commune et l'affranchissement des habitants de Chablis mais Garnier Berner nommé bourgmestre fut emprisonné et la commune étouffée (1219) comme le fut la tentative de Vézelay. Le chapitre de Saint-Martin reprit le droit de mainmorte sur les habitants ramenés à l'état de serfs. Ce droit fut racheté par ces derniers en 1257 moyennant le prix d'affranchissement qui fut fixé à 3.200 livres, monnaie de Provins. La confirmation de cette chartre par le roi n'eut lieu toutefois qu'en 1290.

***La succession de la maison de Noyers à Chablis.*** — Les derniers comtes de Champagne s'étaient éteints. (Voir Histoire Générale, livre X), et la Champagne avait été annexée au royaume de France avec l'advouerie ou seigneurie de Chablis. Les derniers prévôts de la collégiale de Chablis furent Anchérus et Pandolphe de Sabelli, petit-neveux de Pantaléon Courtpalais, qui fut Pape sous le nom d'Urbain IV. Pandolphe devint ensuite ministre de Boniface VIII et fut témoin à Agnani de l'attentat de Guillaume de Nogaret. Les seigneurs de Noyers conservaient la viguerie de Chablis et Miles V faisait même construire de ses deniers le grand pont de la ville (1321). Les vins de Chablis commençaient à se répandre et l'abbaye de Pontigny consacrait leur réputation, d'ailleurs parallèle aux crus de Champagne cultivés par les ancêtres de Cauchon, l'évêque-renégat qui fit brûler Jeanne d'Arc. En 1328, la culture de la vigne couvrait déjà 1.500 arpents à Chablis. Quand la guerre de Cent ans éclata, Miles VI de Noyers était advoué ou viguier. Par le traité d'Avignon (1335), il se fit remettre par la collégiale la moitié de la seigneurie de Chablis. Il n'y eut plus qu'un sceau commun aux doubles armes de Saint-Martin et de Noyers. La ville paya plus tard 7.000 mailles d'or pour racheter Miles VIII fait prisonnier par les Anglais à Brion-sur-Ource, (Voir Histoire Générale, livre X).

Miles VIII, marié à Isabeau de Pacy, n'eut pas d'enfants et Jeanne de Noyers, veuve du chevalier d'Augimant, dame de Cligny, hérita de ses biens qui passèrent ensuite à la dame de Grancey et à Marie de Chastelvilain. Toutes deux descendaient de Miles VI par Mahaut, sa seconde fille. En exécution des clauses du testament de Marie de Chastelvilain, dit M. Jules Duband dans son Histoire de Chablis, les privilèges de la maison de Noyers à Chablis furent mis en adjudication le 13 décembre 1367. Le bailli de Sens, au nom du roi, obtint l'enchère et la seigneurie de Chablis resta définitivement réuni à la couronne

**Chablis jusqu'à la Révolution.** — Le 20 juin 1405, le roi autorisa les échevins de Chablis à fortifier leur ville pour la mettre à l'abri des attaques à main armée. Sur la proposition du chevalier Gaston Dubos, bailli de Sens et expert, un lit de justice fut tenu le 30 juin 1405 pour savoir par où l'on commencerait. Il y avait là Jehan de Saint-Verain, chevalier, seigneur de Parcy et de Jouges ; Jacquot de Looze, seigneur de Plogny ; Jehan de Valentigny, seigneur de Villiers-les-Haut ; Charles d'Engauvimet, seigneur d'Ancy-le-Franc ; Jean Coignet, seigneur de Villeforgeau, écuyer ; Jehan Régnier et Giles Petit, lieutenants au bailliage, etc. Cet aréopage décida qu'il valait mieux fortifier la partie de la commune qui « renfermait Saint-Martin, la collégiale, le prytanée, la halle, la boucherie et le grand four banal » que celle où se trouvaient « Saint-Pierre, Saint-Charlemagne, Saint-Cosne, l'hospice, les écoles et le Petit-Pontigny. » En 1423, tout était achevé et vingt-neuf tourelles couronnaient l'enceinte. Il ne reste plus que la tourelle de la rue des Juifs qui sert de prison municipale et celle de la porte Noël. Avant le traité de Troyes, en 1417, Chablis échut au duc de Bourgogne qui reposa avec Isabeau de Bavière dans la maison du prévôt Thibault de Luceyo, secrétaire du dauphin (22-23 janvier 1422). Chablis resta bourguignonne jusqu'en 1431. La ville s'honore d'avoir possédé en 1480 la quatrième imprimerie de France par privilège royal spécial accordé à Pierre Lerouge qui imprima le bréviaire du diocèse d'Auxerre. (Voir l'Histoire de cette commune). La prospérité de Chablis était considérable pour l'époque. Son terrier de 1537 constate l'existence de 700 propriétaires de vignobles, en augmentation de 250 depuis l'établissement cadastral du terrier de 1328. Et pour en faciliter l'exportation, les habitants demandèrent au roi la canalisation du Serein jusqu'à l'Yonne, ce à quoi les abbés de Pontigny s'opposèrent.

La prise de Chablis par les capitaines protestants Blosset et Sarrazin (25-28 février 1568) qui laissèrent massacrer les moines, piller et incendier la ville, ruinèrent la cité qui ne reconnut Henri IV qu'en juillet 1594. Pendant la minorité de Louis XIII, la commune de Chablis « avait affermé » les privilèges seigneuriaux que le roi avait acquis en 1367 de la maison de Noyers. Les revenus étaient devenus insignifiants. La part royale fut mise à l'enchère et le domaine fut acquis par Jean le Tors, moyennant 700 livres augmentés du dixième, pour le compte du prince de Condé (avril 1641), Henri de Bourbon, gouverneur de Bourgogne. Sous Louis XV, Mademoiselle de Charolais, une des héritières des Condé vendit Chablis 1.200 louis à Jean-Louis-Charles Chamon dit de Chessimont, chevalier de Mme de Pompadour et capitaine-lieutenant des fauconneries du roi. Dès qu'il fut devenu seigneur engagiste du Domaine des Condé de Chessimont défendit aux habitants de rendre la justice au nom du prélat de la collégiale et brisa le sceau commun. La collégiale et la municipalité délèguèrent au roi le doyen du chapitre et l'échevin Rathier pour protester. Un procès s'ensuivit qui dura douze ans et le nouveau seigneur, condamné à 24.000 livres de dommages-intérêts, dut revendre le domaine et ses revenus. M. de Villars, l'acquiesça et le laissa à son gendre, de Vineux, qui le céda à M. de la Marche. Le comte de la Marche et le chapitre de Saint-Martin étaient seigneur indivis de Chablis. La Révolution y trouva le prince de Conti.

**Actes administratifs.** — Nous allons mettre à contribution ici les riches archives du capitaine Chauvin. — Le 28 février 1769, il existait encore trois portes : les portes Rabus, Noël et Auxerroise, l'avancée de la porte Auxerroise est démolie le 9 avril, François-Claude-André Boucher de Courson est nommé maire perpétuel de Chablis. Le 25 août 1771, il ordonne la démolition de la porte Noël et de l'avancée de la porte Rabus ; le 31 janvier 1781, Marie-Eranoïse de Chamon-Villers, veuve de Pierre-Gabriel-Xavier de Virieux, marquis de Faverge, abandonne à la ville deux maisons pour l'élargissement du quai le 7 septembre 1782, la municipalité décide de démolir la porte de la poterne Chermeton pour l'agrandir ; le 17 octobre 1784, les habitants se réunissent sous la présidence de M. Grisard, maire, pour déclarer la production de la vigne à Henri Clavel, régisseur général des Aydes de l'Élection de Tonnerre ; le 2 mars 1787, il y avait 18 chapelles et 11 canonicats, le corps municipal demande une chapelle ou les revenus d'un canonicat pour l'Instituteur le 15 février 1789, l'assemblée générale des habitants décide de se joindre, à celle de Sens pour offrir une médaille civique à Necker ; le 3 mai, deux jours avant la réunion des États-Généraux de 1789, le prince de Conti devient seigneur engagiste de la moitié du domaine de Chablis ; le 19 juillet, le chevalier de Chéron est nommé commandant de la milice ; entre le 22 novembre et le 17 décembre 1789, lettres-patentes du roi sur le décret de l'Assemblée nationale du 18 novembre portant que tout titulaire de bénéfices, tout supérieur de maison religieuse est tenu à la déclaration des biens dans un délai de deux mois. On apprend que la chapelle de Saint-Epain de la collégiale Saint-Martin possède entre autres un arpent de vigne à l'Épinotte ; la chapelle de Saint-Esprit 50 cordes de vigne à Vaudésir, 30 à Grenouille et 45 à Séché ; la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, 25 cordes à Vos clos, 8 cordes derrière l'hôpital, 25 cordes à Caffaut, 10 cordes au clos ; la chapelle Saint-André, 207 cordes à Montdésir ; les chanoines de Saint-Martin de Tours, 50 cordes à Montenain, 50 cordes à Mont-de-Milieux ; la terre de Préhy est indivise entre les chapitres d'Auxerre et de Chablis, etc.

Nous avons noté aussi à la Bibliothèque de M. Pierre Chanvin de Chablis, les noms des familles actuelles

qui se sont rendues acquéreurs de ces biens ecclésiastiques vendus à la Révolution. Ils sont trop pour les consigner ici, mais il est établi que l'origine de la fortune de la plupart des familles de Chablis part de cet instant, Le 2 mars 1792, M. Depaquit, prêtre, ci-devant religieux de Pontigny, demeurant à Chablis et Jean Mignard, de Painchy réclament une indemnité pour n'avoir pas eu la contenance des biens nationaux qu'ils ont achetés le 2 février 1793 (an II), un certificat de résidence est délivré à Chablis au citoyen Simon Depaquit, âgé de 45 ans, prêtre assermenté demeurant en sa maison du faubourg Saint-Pierre ; le 3 juillet 1793, le conseil décide d'envoyer 22.000 livres par le citoyen Fouilly au citoyen Hélié à Provins pour acheter des grains ; le 13 août 1793, le conseil décide de célébrer l'apothéose de Marat, victime de l'exaltée Charlotte Corday; le 18 octobre 1793 (17 vendémiaire, an II), Chevron fils et François Poullain, adjudicateur des biens d'émigrés, demandent à la municipalité de nommer des experts à l'effet de constater la quantité de vins qu'ils pourraient faire en raison de la loi du maximum fixé par le décret du 11 septembre précédent ; la disette menace la ville. On annonce d'Auxerre une livraison de 8.468 livres de sel à 2 sols la livre ; le 15 octobre 1793, le consul général de Chablis demande au député Maure la grosse cloche de Saint-Pierre pour la placer sur une tourelle de la porte Noël ; le 12 novembre 1793 (22 brumaire, an II), le Conseil général déclare qu'on manque de blé pour les semailles ; le 23 novembre 1793 (3 frimaire, an II), Jean-Pierre-Mathurin Roquette dépose sur le bureau du Conseil général, en échange d'assignats républicains : 15 pièces d'or de 24 livres, 18 écus de 6 livres, un écu de 3 livres, une pièce de 24 sols, 5 pièces de 12 sols, 11 cuillères à soupe, 5 à café, 7 fourchettes, une poignée d'épée, une monture de fourrure, le tout en argent pesant 10 marcs 4 gros qu'il offre à la Patrie.

Voici la déclaration, faite au Conseil général et signée par Simon Depaquit, le 26 novembre 1793 (6 frimaire, an II) « Les ecclésiastiques s'empresment de renoncer à leurs fonctions ; je l'ai fait le 30 juin dernier d'une manière authentique dans une assemblée générale de cette commune. Le procès-verbal de cette séance en fait mention et je le dépose sur le bureau, je ne puis y joindre mes lettres de prêtrise parce que j'en ai fait justice en les mettant au feu, mais dès ce moment, je ne pouvais exercer aucune fonction du sacerdoce. Je réitère l'engagement de ne jamais en exercer et je demande que copie de la présente me soit délivrée ainsi que l'extrait dont je fais le dépôt ».

Voici un mandat d'arrêt du 16 février 1794 (28 pluviôse, an II) : « Ordre d'arrêter la citoyenne Manie-Thérèse-Adélaïde Chéron, ci-devant religieuse Ursuline de Thoisey, district de Trévoux (Ain), comme suspecte, par arrêté du citoyen Abbitte, représentant du Peuple dans l'Ain ». Et voici une réponse : « La citoyenne présente des certificats du comité de salut public de Trévoux et un certificat de résidence de Thoisey qui l'autorise à se rendre à Chablis chez son oncle Chéron. »

Le 10 mars 1794 (20 brumaire, an III), le Conseil est d'avis que le citoyen Joseph-Alexandre Auban, ci-devant curé de cette commune, détenu à Auxerre comme suspect, soit rendu à la liberté le 29 décembre 1794 (9 nivôse, an III), les citoyens Fournier et Melin protestent contre l'arrêté du représentant Guillemardet, du 4 nivôse, exigeant que les citoyens connus ci-devant sous le nom de prêtres soient résidents au chef-lieu du district.

Voici la formule du serment du Directoire (1795), prescrite par une loi de nivôse et que tous les citoyens de Chablis comme de la France entière ont été tenus de jurer : « Je jure haine à la royauté et à l'anarchie, attachement et fidélité à la République et à la Constitution de l'an III. »

Le 4 janvier 1799 (15 nivôse, an VII), la municipalité décide de démolir les églises de Saint-Pierre et du Rosaire ou de Sainte-Marie.

**L'Eglise dit Rosaire.** — Cette église serait celle qui, d'après M. Duband, aurait été construite par Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique après la victoire de Fontenoy. Elle a été rasée en 1804. Il faut le regretter, parce que l'étude de son architecture et de sa sculpture nous eussent permis de dire si réellement elle était de construction carolingienne. Elle communiquait par un passage sous arc ogival avec l'église Saint-Pierre ; mais il est possible que ce passage ait été fait lors de la construction de cette dernière église au XIIe siècle. Il reste un souvenir de la disparue que l'on avait surnommée Charlemagne : c'est une haute statue portant la barbe et les cheveux longs, couverte d'un manteau qui descend en se rétrécissant et qui est parsemé d'aigles en bordure. C'est sans doute un évêque du XIIe siècle : il tient un livre sur la poitrine. Il est à Saint-Pierre.

**L'Eglise Saint-Pierre.** — On descend par 10 marches dans un intérieur fait sur plan carré bien qu'il y ait trois nefs. On compte trois travées dans tous les sens. On y voit encore les quatre piliers qui soutiennent les voûtes en pierre à croisées d'ogive refaites en 1612. Ils sont uniformes et flanqués de huit colonnes dont quatre grosses avec des bases à griffes, et des chapiteaux transition. Cinq baies ogivales éclairent ces demi-ruines où le roman coudoie l'ogive pour bien marquer le XIIe siècle qui a vu bâtir cette église maintenue à l'extérieur par des contreforts carrés ou rectangulaires comme si l'édifice avait été faite en deux fois. Des modillons ou

corbeaux sculptés de têtes variées semblent confirmer cette opinion. Quant au clocher que surmonte un attique, il a été refait avec le portail dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Des baies bouchées indiquent d'anciennes modifications. Il ne reste plus de chœur qui a été détruit vers 1735. Ses pierres ont servi à construire le mur contre lequel on a dressé le maître-autel en pierre précédé d'un Saint-Sépulcre, de hautes statues peintes, en pierre, de saint Nicolas, saint Vincent, saint Eloi, saint Roch, saint Crépin, S. Jean décapité et S. Pierre à droite de l'autel, ressemblent à des apparitions. Cette autre, à gauche, sur un socle est celle de Sainte-Marie de Charlemagne, trouvée dans le cimetière en 1836. N'oublions pas non plus une statue de la Vierge qu'il faut regarder en faisant abstraction de l'Enfant Jésus qu'on a restauré dans toute la laideur humaine.

**L'Eglise Saint-Martin.** Cette église est contemporaine de Saint-Pierre. Le grand portail de Saint-Martin a été refait en 1682. Il est décoré d'une guirlande et surmonté d'une statue équestre de Saint-Martin. Le clocher est également moderne, l'ancien ayant été abattu par la foudre. Les arcs-boutants qui entrebuttent la grande nef dégagent la ligne du toit qui a été réparé en 1861, et que décorent des corbeaux sculptés de têtes aussi variées qu'à Saint-Pierre.

**Le Petit Portail.** On entre par un portail latéral situé au sud et donnant sur la place. Il est de la fin du XII<sup>e</sup> siècle comme l'église. On le remarque à sa facture. Il est flanqué de quatre colonnettes à chapiteaux volutés soutenant des archivoltas en plein cintre qui enserment un tympan orné d'une croix grecque sur arc trilobé. Au centre de la croix est un cercle qui renferme un Agnus Dei. Au-dessus surgissent d'entre les branches de la croix des monstres ailés à deux pieds avec une queue de dragon. On dit qu'il y avait des fleurs de lys elles sont effacées. La porte est consolidée par des ferrures qui s'ornent de fleurs de lys et se terminent en fers de lance, et l'on compte 111 fers à cheval posés là en ex-votos à l'adresse de saint Martin par la piété des siècles. Saint Martin, évêque de Tours, étant considéré comme le patron des cavaliers et des voyageurs, on l'honorait en clouant des fers à cheval aux portes des églises dont il était patron. La porte de l'église de Bussy-Saint-Martin en Seine-et-Marne est dans ce cas : elle compte dix-sept ex-votos. On pourrait en citer d'autres. Autour de l'église de Saint-Martin de Chablis était l'ancien cloître des chanoines.

**L'intérieur.** — On voit trois nefs, un triforium, un déambulatoire et une voûte sexpartite du XIII<sup>e</sup> siècle retombant sur des colonnes alternativement simples et multiples. La colonne simple repose sur un cul-de-lampe au-dessus de l'entablement ; les colonnes multiples font partie de piliers massifs cruciformes. On note six travées ogivales dans la nef et six au sanctuaire. Toutes les ouvertures sont d'ailleurs ogivales sauf celles qui, au grand portail, éclairent en biais, disposition également adoptée aux deux portails de Saint-Pierre et de Notre-Dame de Tonnerre. Toutes les baies du rez-de-chaussée de l'église de Saint-Martin sont l'ogive naissante fin XII<sup>e</sup> et celles qui sont sous voûte sont de la lancette XIII<sup>e</sup>, excepté celles du sanctuaire qui imitent des vitraux du XIII<sup>e</sup> et semblent tout à fait modernes. Le triforium est formé d'arcatures géminées enveloppées d'une archivolte unique. Et partout des colonnettes à chapiteaux. Ces derniers sont dans l'église entière à crochets volutés fin XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> sauf au fond du bas-côté sud et à la colonne de la chaire où ils sont à deux rangs (XIV<sup>e</sup>). Quant aux deux piliers restaurés au XVI<sup>e</sup> vers le fond du bas-côté nord, ils ressuscitent vaguement l'ordre grec ionique. Un poisson est sculpté au chevet.

On note 44 stalles sculptées de feuilles ou de têtes aux miséricordes, un fragment d'ancienne verrière, un Christ et un tableau des saints Côme et Damien provenant de la chapelle de l'hospice une Vierge peinte par Sasso Ferrato de l'école italienne ; la mort de saint Joseph de Pierre Mignard ; l'Adoration des Bergers de Bassans ; la décollation de Saint-Jean de Schneider ; un Philippe de Champagne et un grand tableau de la Cène donné par M. de Vrange ; un monument en pierre avec inscription de Jacques Bordes 1677 ; deux reliquaires.

A mentionner que lors de la prise d'assaut de Chablis le 25 février 1568, la ville fut livrée au pillage durant trois jours. Les protestants, dévalisèrent l'église et jetèrent aux quatre vents les reliques de saint Hispade ou Epain apportées de Tours en 1194.

**La Chapelle de l'Hospice.** — La maladrerie avec ses revenus fut amenée à l'Hôtel-Dieu en 1695, et en 1708 elle fut démolie ainsi que sa chapelle. Mais il reste la chapelle de l'hospice que sa commission dans sa délibération du 24 mai 1910, a décidé de démolir. On ne peut pas dire que ce soit un chef-d'œuvre d'architecture mais c'est du XIII<sup>e</sup> siècle. Son tympan est triflé. A la piscine de la chapelle on voit un petit ange nu saisissant la moulure pour tâcher de la ramener vers une nervure ; un autre personnage du motif contemple les efforts de cet enfant. Cette chapelle a été fondée par les habitants.

Au faubourg Saint-Pierre il existait une maison dite le petit Pouligny, elle a été détruite par les protestants. L'église du prieuré de Saint-Côme a été convertie en grange et en maison particulière. Les filles de la Croix,

congrégation enseignante, ont été établies en 1717 par Marie Soufflot.

## CHAMPS (CAMPI)

La localité, qui remonte au moins au XIII<sup>e</sup> siècle, releva de l'abbaye de Saint-Julien et de l'Hôtel-Dieu d'Auxerre, et en fief du roi comme comte d'Auxerre à partir de l'annexion de ce comté à la couronne.

On relève sur la ligne de faite du pays un vieux chemin. Ce n'est autre que la voie d'Agrippa qui passait par là, en se dirigeant de Lyon à Boulogne. Les géographes la confondent au fond de la vallée avec la rue principale du hameau de la Cour-Barrée. Aux abords de Champs on constate quelques restes d'anciennes fortifications et de fossés que les soldats d'Henri IV durent escalader le 16 mars 1594 pour pénétrer dans l'enceinte après un petit combat.

*L'Eglise* existait déjà ainsi qu'en témoigne la forme lancéolée de son portail à auvent surmonté d'un petit clocher (XIV<sup>e</sup> siècle). A l'intérieur une nef insignifiante, une abside rehaussée de boiseries, des fragments de vieux vitraux, une statue en pierre de la Vierge à la Chaise. Dans la grande rue, une croix en pierre placée là le 1<sup>er</sup> juillet 1781.

## CHARBUY (CARBAUGIACUS)

Charbuy est célèbre par le séjour des évêques d'Auxerre qui y possédaient une résidence estivale. Dès le VII<sup>e</sup> siècle, la localité entre avec ses seigneurs ecclésiastiques dans l'histoire. Les évêques y avaient un château, Beuretour, qui rivalisait avec les manoirs de Régenne et de Saint-Verain ; mais, en 1351, l'évêque Audoin Albert faisait démolir Beuretour, ne laissant subsister que la maison du portier, les étables et les écuries, le four banal et le grand portail. Ce qui avait été jusque-là un château somptueux ne fut dès lors qu'une simple ferme. La vie locale commença à se retirer de Charbuy à partir de ce moment, quoique les évêques y conservassent leur domaine mais ils n'y séjournèrent plus comme auparavant.

*L'Eglise* a pourtant l'aspect monumental d'un édifice de la Renaissance. Ses deux portails flamboyants où des gallinacés remplacent les crochets des pinacles, son clocher carré, ses vastes baies XVI<sup>e</sup> siècle ne manquent pas de cachet. On devine une église à trois nefs. Les voûtes, qui ont été refaites en 1746, sont à croisées d'ogive en pierre. Toute la Renaissance s'y déploie sans doute avec piliers palmés, clefs en pendentifs et chapiteaux sculptés de feuillages. Y a-t-il toujours le pupitre, le tableau de Sainte Catherine de Sienne et la sculpture sur bois que M. Victor Petit a mentionnés dans ses voyages pittoresques ? En 1688, le 28 octobre, la cloche y fut bénie : le parrain était l'évêque André de Colbert et la marraine Marie de Chastellux, dame de Vieux-Champs. On voit sur le chaume de Bessy une croix qui date de 1741.

## CHARENTENAY (CHARENTINIACUM)

Le village a pris naissance vers le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle et l'abbaye de femmes de St-Julien d'Auxerre qui s'y réfugia au cours des guerres de religion développa considérablement la richesse du pays dont elle possédait d'ailleurs presque tout le territoire. La localité était fortifiée depuis 1530 environ : il reste des vestiges. L'expression de « Derrière les Murs » est même restée à un climat.

*L'Eglise.* — L'église existait avant l'arrivée de l'abbaye on voit encore des baies variées, une chapelle latérale et des colonnettes d'angle des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles ; mais il est visible que l'abbesse en commençant la construction du monastère songea à fortifier l'église dont une tourelle à meurtrières accompagne le clocher qui est de la fin du XVI<sup>e</sup> comme toute la restauration de cette époque. Le clocher est couronné d'une galerie-terrasse cantonnée de pinacles. Sur la tourelle on voit aussi une riche Renaissance comme au petit portail qui est surmonté d'une statuette en pierre ancienne. L'intérieur comprend deux nefs d'une largeur presque égale, à quatre travées ogivales. Des piliers palmés renaissance malheureusement amputés, permettent de placer la construction de la voûte en bois au XVII<sup>e</sup> siècle ou au XVIII<sup>e</sup>. La nef, surhaussée, est dallée de dalles usées, le bas-côté est planchéié. Placé au sud, du côté du clocher, il a été entièrement refait au XVI<sup>e</sup> siècle, on le voit à la voûte de la chapelle du clocher et à une baie flamboyante. On note une sainte Anne en pierre

donnant sa leçon et un bas-relief en bois de saint Hubert.

Le grand portail a été refait en 1771, à la fin du XVIIIe. Il y a lieu de croire que le chœur et l'abside ont été modifiés ou restaurés à cette époque, car on constate deux gros piliers massifs à colonnes sur lesquels on a sculpté des chapiteaux corinthiens, retour au style classique qui a été en vogue à partir de Louis XIV. A noter deux pierres tombales de 1654, quatre statues en pierre dont l'une, saint Vincent, porte un écu sculpté de raisin, et deux autres ornent le rétable corinthien du maître-autel.

## CHASTENAY (CASTANCTUM)

Ce lieu dit, qui remonte au VIIe siècle, se divisait en Chastenay-le-Haut ou le Vieil, d'après le terrier de Sementron, et en Chastenay-le-Bas, d'après le pouillé du diocèse d'Auxerre. En fait le prieur d'Ouanne était le seul seigneur et à peu près le seul propriétaire ; mais chacun des deux fiefs avait son château dont il ne reste plus trace.

*L'Eglise* à une nef plafonnée, sans cachet, a été restaurée apparemment deux fois, au XVIe et au XVIIe. Les baies et les chapiteaux des piliers-dosserets sont Renaissance ; les chapelles latérales, la sacristie et le grand portail appartiennent au XVIIe comme un beau groupe du Crucifiement posé de quatre personnes et qui est d'un seul bloc de pierre. Le tympan du grand portail est blasonné avec couronne ; les voussures sont divisées en neuf compartiments alternativement illustrés d'un fleuron et d'une tête. Au-dessus de la porte ionique de la sacristie est une vaste fresque représentant la Cène.

## CHEMILLY-PRES-SEIGNELAY (CHIMILIACUS)

La localité remonte au X siècle. La seigneurie relevait du chapitre de la cathédrale d'Auxerre. La maison de Montmorency en eut par la suite une partie qui appartenait en 1789 à Anne-Léon. Ses biens furent vendus en l'an II et en l'an IV avec ceux du chapitre. Antérieurement à la Révolution, Chemilly et Beaumont ne constituaient qu'une seule paroisse. L'ancien château-manoir de la Motte existe encore il remonte au XIVe siècle.

*L'Eglise.* — Edifice intéressant, deux nefs à trois travées et deux styles renaissance dans la nef principale et roman transition dans le bas-côté, situé au nord, et dont la sacristie est la continuation du chœur. Toute cette partie fut la primitive église : baies, dossierets, tailloirs, chapiteaux variés et entablements sculptés d'oves, de dents de scie, de billettes, colonnettes à doubles chapiteaux. Le chœur de la nef et l'abside sont dans le style Renaissance de la nef : bases de colonnes, modillons, dossierets palmés, baies et voûtes. A deux des piliers, il reste des fractions de chapiteaux transition, à un autre on note des chevrons. A mentionner une sainte Anne et un saint Georges en pierre.

## CHEMILLY-SUR-SEREIN (CHEMELIACUM)

C'est en 1116 qu'il est parlé de cette seigneurie pour la première fois. En 1208, l'abbaye de Quincy y avait des intérêts et à la fin du XIIIe les sires de Noyers s'en partageaient le territoire avec l'évêché de Troyes, l'hospice et l'église Sainte-Marie de Chablis. Chemilly, situé en Bourgogne, délimita longtemps la frontière de Bourgogne et de Champagne. C'était une cité fortifiée. Aujourd'hui encore les jardins tracés sur l'emplacement des fortifications payent une redevance communale. L'ancien château seigneurial a été transformé en ferme. Il était habité au XVIIIe siècle par la famille Berthier. Messire Jean-François-Claude Berthier seigneur de Chemilly, mourut en 1721 ; son fils en 1725 et sa veuve en 1741. Le château passa à la maison de Villeneuve. Le baron Benoit-Frédéric-Miguel de Varange, maire et conseiller général, mourut en 1852. Anna-Henriette Poebé de Varange, comtesse A. de Villeneuve et ses enfants ont vendu le domaine.

*L'Eglise.* — Toute l'église appartient à la Renaissance : le porche et l'intérieur : piliers palmés, toutes à arêtes prismatiques (XVe) ; les chapelles latérales appartiennent au XVIe siècle flamboyant : voûtes à tiercets, chapiteaux sculptés de ceps de vigne. Au sud, dans la chapelle seigneuriale, on voit à un chapiteau la salamandre de François 1er, sculptée. Les bas-côtés ont été refaits. On le remarque aux bases des colonnes dossierets pareilles aux bases des piliers octogonaux de la grande nef qui ne compte que quatre travées. De toute

cette construction Renaissance, il n'existe qu'une exception au chœur où l'on remarque une arcade et un chapiteau XIIIe. A noter des culs de lampe sculptés; un saint Blaise en pierre et une piscine à coquille sous le porche; l'intérieur est plus riche. On ne compte que des oeuvres d'art en pierre: 12 statues dont saint Sébastien, saint Fiacre, saint Pierre, saint Roch, etc., une Pietà, des culs de lampe blasonnés puis deux grands panneaux en bois divisés chacun en cinq moyens et chacun de ceux-ci en cinq petits tous illustrés de peintures variées sur bois.

La chapelle Saint-Philibert au hameau de Vaucharmes a été détruite. Elle existait encore en 1767 lors du dernier incendie qui a ruiné presque entièrement Chemilly pour la troisième fois.

## CHENY (CHINIACUS)

La position de Cheny, à coté de la grande gare de bifurcation de Laroche, est des plus avantageuses. La cité dut avoir une vie propre dès le temps des Gallo-romains des premiers siècles, car, lors des travaux de la voie ferrée de Laroche à Auxerre, on a trouvé des monnaies et des médailles en grand nombre à l'effigie des empereurs Claude, Tibère, Commode, etc. Plus tard, la localité fut incorporée dans le pagus de Sens. L'abbé de Saint-Remy de Sens en fut un des premiers seigneurs avec le prieur de Bonnard, les abbés de Pontigny et de Saint-Marien d'Auxerre. Il y eut des seigneurs laïques.

*Les Seigneurs.* — Le péage du pont de Cheny, qui était en bois en 1243, se faisait au profit des seigneurs. En cette année-là, Jean de Seignelay, était seigneur. Il autorisa les moines de Saint-Remy de Sens à établir un moulin à courtines sur le pont, Jean de Seignelay en fit un autre sur l'Armançon un peu plus loin. En 1244, l'abbaye de Saint-Remy était annexée à celle de Saint-Pierre-le-Vif qui se substitua à elle. En 1251, Agnès de la Croix donna une terre de Cheny à l'abbaye de Saint-Marien, Hugues son petit-fils confirma la donation. Jean de Seignelay était aussi seigneur de Beaumont et sire de Sainte-Pereuse. Son fils Etienne II devenait à son tour seigneur de Cheny. Au XVe siècle, la seigneurie passa aux Savoisy. Philippe de Savoisy fut seigneur en 1484 et Claude en 1507. En 1534, François de la Rivière héritait de cette terre. Un de ses petits-fils, Jean de la Rivière épousa en premières noces Charlotte de Harlay dont il eut un fils Antoine, qui fut seigneur de Cheny et de Bonnard, et en secondes noces Marguerite Spifame. En 1615, la seigneurie était échue aux sires de Hanniques. En 1666, Jean-Baptiste de Colbert, baron de Seignelay, acquit des héritiers de Hanniques Cheny, Ormoy et la Malmaison. Enfin à la Révolution, Cheny appartenait à Léon de Montmorency qui émigra, de sorte que la maison de Seignelay, sauf à de rares intervalles, gouverna Cheny de 1220 environ à 1789.

*Le château.* — Il a à deux kilomètres au sud de Cheny un terrassement de 265 mètres d'ellipse, qui fut entouré de fossés comme un camp et qui s'appelle la Motte des Usages. On a disserté à perte de vue sur l'attribution de ce camp. Il est naturel de penser qu'il fut créé en 1593 par le maréchal Biron (Voir Histoire Générale livre XII) qui séjourna dans le pays. Les sources de la Voèvre, qui emplissaient les fossés, alimentaient le château. Celui-ci a été reconstruit au XVIIe siècle, comme l'indique cette inscription sur la façade: «le 6 juin 1616, cette pierre a été mise par Charles de Hanniques fils de Benjamin, seigneur de Cheny». Le rez-de-chaussée est voûté à l'antique. L'entrée est surmontée d'un fronton illustré d'un trophée d'armes, de personnages allégoriques et des emblèmes de la République.

*L'Eglise.* — L'église appartient à la Renaissance XVe et XVIe siècles. Une seule nef en croix latine, voûtée en pierre comme du reste le chœur et les deux chapelles. Les arcades en ogive dans les travées ou les baies sont antérieures au règne d'Henri II; les arcades cintrées partent d'Henri II en règle générale; c'est ainsi que les chapelles latérales de l'église se trouvent être de la fin du XVIe. Les baies de l'abside sont du beau flamboyant. Sous le porche du clocher, qui appartenait à une église du XIIIe est un saint Pierre, pape, en pierre; il a un avant-bras et la tiare cassés. Au chœur, on relève une pierre tombale de Louise de Lambert «en son vivant épouse de Messire Pierre de Hannique, seigneur de Beaumont, Cheny, Bonnard et autres lieux... premier escuyer de monseigneur le duc d'Orléans... décédée à Paris le 23 janvier 1624». A noter encore un tableau de la Nativité, copie d'André del Sarto; une cloche de 1648 dont la marraine fut dame Claude de Raguier, dame et baronne de «Lacroix et de Migennes».

## CHÉU (CADUGIUS)

On parlait de Chéu au VIIe siècle. Les abbayes de Saint-Martin de Molesme et de Dilo exploitèrent les



premières terres de ce pays. Le grand prieur de France y acquit une part de seigneurie. La plupart des seigneurs de Chéu favorisèrent l'abbaye de Pontigny. En 1789, on comptait aussi les familles Pardieu de Maleyssie et Bellanger de Rebourseaux. Le Chéu moderne doit son aspect coquet à un incendie qui en 1829, dévora l'ancien. Sur la place une grande croix de pierre porte les statuette du Christ de la Vierge, de saint Pierre, de saint Jean et un cadran solaire. Ce monument date de 1620.

*L'Eglise* appartient à la transition du XIIe siècle par ses contreforts, par ses deux portails dont l'extérieur n'a plus que des chapiteaux sans colonnettes et par les chapiteaux de la nef et des colonnes antérieures ornant les quatre piliers du chœur, le reste des nefs et du chœur, les chapelles latérales et l'abside trahissent plutôt le XIVe. Les arcades sont toutes en ogive et les voûtes à nervures retombent sur des culs-de-lampe dans les bas-côtés. L'église restaurée est peuplée de statues en pierre, à savoir : un saint Martin équestre au-dessus du portail intérieur ; au maître-autel il y a un saint Martin évêque et un saint Roch avec son chien et l'ange ; à la chapelle sud, un saint Joseph avec l'Enfant....et à la chapelle nord un saint Hubert... etc., etc.

*Les sorciers de Chéu* - Chéu est célèbre par ses sorciers. Il n'est pas rare d'entendre encore dire d'un de ses habitants : c'est un sorcier de Chéu. La légende veut qu'on ait célébré des messes noires dans un bois de Chéu appelé la Sauvoie et que les habitants se soient adonnés là au culte du diable. Ils s'entraccusaient de sortilèges, mais chacun s'en défendait. On soumettait alors les accusés à l'épreuve par l'eau. Jetés publiquement à l'eau, bras et jambes attachés, ceux qui étaient coupables devaient surnager. S'ils s'enfonçaient il se noyaient, s'ils surnageaient ils étaient condamnés. Une épreuve eut lieu à Chéu en 1700. Tous les coupables surnagèrent ; ils ne furent pas poursuivis, le Parlement ayant en 1691 interdit désormais de telles poursuites ; mais ils ne purent supporter l'aversion de leurs voisins et de leurs amis et s'expatrièrent. Ce genre de sorciers, qui était réputé également dans toute la Puisaye, a disparu. Ces superstitions, dont l'une des multiples formes fut la croyance aux loups-garous, ont vécu ; mais l'ancienne croyance aux revenants a revêtu aujourd'hui le culte psychique des tables tournantes ; on s'excuse en disant que ce culte repose sur des principes scientifiques qui prétendent scruter l'au-delà et faire apparaître les esprits que l'on désire. Si les superstitions de cette nature sont mortes, il reste les préjugés qui sont monnaie courante non seulement à Chéu, mais un peu partout.

## CHEVANNES (CAVANNAE)

La localité a pris naissance au Xe siècle. Il ne faut pas la confondre avec le hameau de Chevannes à Savigny-en-Terre-Plaine ou à Saint-André, lequel s'appelait au XIe siècle, à sa création, Cavanīae. L'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre était fixée à Chevannes, Cavanaugh, dès 1208. La seigneurie s'agrandit de fiefs nouveaux par les défrichements opérés par le prieuré de Baulches, le chapitre d'Auxerre ou l'abbaye de Reigny. Plus tard, la famille de Narjod et celle de Boucher la Rupelle s'y établirent. Nous les y retrouvons à la Révolution. Il y eut aussi le prieuré du lieu.

*L'Eglise.* — C'est un grand édifice à trois nefs et sept travées du XVIe siècle, qui a beaucoup souffert des guerres de religion et a été restauré ensuite. Le grand portail est superbe. Placé entre deux contreforts, divisé par un trumeau à deux battants, surmonté d'une galerie à balustres, portant la salamandre de François 1er, puis d'un pignon en retrait, il est flanqué du clocher qui était fortifié. La façade est fleurie de branches de vignes, de niches, de pinâcles et de crochets. Une pierre tombale en constitue l'entrée ; c'est celle d'Armand de Château-Vieux décédé en 1785 à Auxerre et d'AnneAntoinette de Moncorps. Quand on est descendu dans l'intérieur, on s'aperçoit que le style y répond entièrement à celui de l'extérieur les ogives des arcades, les piliers, les baies, les chapelles, les voûtes, tout porte la marque de la Renaissance depuis le grand portail que nous venons de voir jusqu'au chevet qu'éclairent cinq hautes baies géminées et dont les voûtes à liernes portent des clefs à rosaces ou à pendentifs. Les vitraux des fenêtres sont récents. On cherche vainement l'emplacement de la tombe du fameux capitaine protestant La Borde, inhumé dans l'église. Au commencement du XVIIe siècle, le prieur curé de Chevannes, Claude Thioblé, chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Satur-les-Sancerre, avait soutenu contre lui le procès des dixmers.

Il existait au XVIIIe siècle, dans la paroisse de Chevannes, une chapelle d'Argy, et une chapelle de Serin qui ont disparu.

## CHICHÉE (CACHINIAECUM)

Bien avant le VII<sup>e</sup> siècle, Cachiniaecum était une « villa in pago. Tornodorensi ». L'évêché de Troyes était alors le seigneur naturel auquel les premiers vassaux se recommandaient. Les chapitres de Saint-Pierre de Tonnerre, de Chablis, l'abbaye de Quincy et la commanderie de Fontenay vinrent ensuite revendiquer leur part dans ces pays boisés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle les fiefs étaient nombreux et la famille de Claude-Jean-Charles Chamon y devint propriétaire. Quand, à la Révolution, la commune se trouva, délimitée, elle ne comprenait pas moins de dix huit petits seigneurs co-propriétaires dont les biens furent vendus.

*L'Eglise* est du X<sup>e</sup> siècle : piliers palmés, voûtes à liernes ou à arêtes prismatiques. Trois nefs à trois travées. La croisée de la croix et le sanctuaire sont dans le style X<sup>e</sup> mais les deux bras portent des marques en imitation dorique du XVII<sup>e</sup> siècle. Le portail est bien de la Renaissance X<sup>e</sup>, mais le clocher, s'il est aussi de la Renaissance par les détails, est XVII<sup>e</sup> par l'ensemble. Il est carré, à deux étages, mais surmonté d'un attique flanqué de contreforts dominés par deux statues en pierre de saint Eloi et de saint Nicolas. La chaire en chêne à panneaux sculptés est du XVIII<sup>e</sup>. A noter une statue en pierre de la Vierge et l'Enfant à collerette (XVI<sup>e</sup> siècle); un Christ en Ivoire XVIII<sup>e</sup> à la sacristie ; une Notre-Dame-de-Liesse et un saint Martin, évêque, en pierre, au-dessus du portail.

## CHICHY (CHICHIAECUM)

Cette seigneurie qui relevait de l'abbaye de Pontigny au XII<sup>e</sup> siècle, pos-( ?) son nom à la localité : capella sancti Martini. Par la suite la seigneurie passa au chapitre de Troyes et à l'Hôtel-Dieu de Sens auxquels il faut ajouter les Pères de la Mission de Versailles. Et cela, dura ainsi jusqu'en 1790.

*L'Eglise* est une chapelle insignifiante, qui est toujours fermée à clef, car elle est loin de la Mairie et des Ecoles. Elle remonte peut-être bien au XVII<sup>e</sup> siècle, mais pas au-delà. A noter des poutres de chêne sculptées et une croix processionnelle en cuivre.

## CHITRY (CHISTRIACUM)

*Les deux seigneuries.* Quand saint Aunaire fit son règlement au VI<sup>e</sup> siècle, Chitry existait, d'après M. Quantin, sous l'appellation de Baselica domni Valeriani (maison du seigneur Valère). Au IX<sup>e</sup> siècle, le chapitre d'Auxerre en devint seigneur par donation de l'évêque. En 1292, Guillaume des Barres et Isabeau de Paci, sa femme, seigneurs laïcs du lieu, affranchirent les habitants moyennant le paiement de 500 livres tournois. Cette suppression de la mainmorte qui leur permettra d'hériter de leurs parents et l'octroi de la liberté qui leur permettra d'élire à leur gré sept bourgeois chargés de la répartition de la taille annuelle, antérieurement distribuée suivant le caprice seigneurial, rendirent fière cette vaillante et patriotique population. Le comte d'Auxerre confirma cette charte et le roi Philippe-le-Bel l'approuva. Nous avons dressé ailleurs (Voir Histoire Générale livre X), le bilan des guerres supportées par Chitry. Nous rappellerons ici le paiement par cette cité d'une partie de la rançon de Jean de Chalon, le rachat des forteresses de Césy et de Saint-Aubin, le siège des habitants par les Anglais dans l'église (1367). Les seigneurs laissaient ceux-ci se défendre seuls. Chitry semble avoir été un fief féminin, sans château seigneurial. La partie où « il y a un fort » appartenait à la famille de Maisi, qui en faisait un abri pour les femmes ; l'autre relevait des seigneurs de Saint-Bris où, de la famille de Mello elle passa à celle de Planci vers la fin du XIV<sup>e</sup>. Erars de Villiers, seigneur de Quenne et de Chitry, accorda aux habitants (1381) la liberté de réunion pour élire leur capitaine. Il possédait la moitié de Chitry l'autre avait appartenu à la famille de saint Verain de qui avait hérité la maison de Mello de Saint-Bris. Cette division de Chitry en deux seigneuries amena leur annexion au comté de Tonnerre (Champagne) pour une partie et au comté d'Auxerre (Bourgogne) pour l'autre. Cette dernière resta sous la suzeraineté des marquis de Saint-Bris.

*Chitry jusqu'à la Révolution.* — Louis de Planci avait laissé en 1400 sa succession à son gendre, Roger d'Herlencvilliers, dit Claudin, qui fut aussitôt invité à prêter le serment de respecter les droits acquis des bourgeois. Son collègue, Ferry de Ludres, seigneur de Chitry pour la partie de Champagne, en fit autant. Vers cette époque furent élevées les fortifications et fondée une Maison-Dieu. Cet hôpital remplaça sans doute la, maladrerie qui laissa son nom à un climat. L'église était la forteresse locale de la résistance aux Anglais et aux Ecorcheurs. Une ordonnance de François 1<sup>er</sup> en 1537 permit de relever ou de restaurer l'enceinte : « faire, clore et fortifier le dit lieu et villaige de Chitry avec murailles, tours, portes, ramparts, bouleviers, poternes,

fosses et autres forteresses et deffenses ». L'entrepreneur était un certain Milon Petit, de Chitry même. Il reste encore des vestiges de ces fortifications. Cette enceinte devait servir dans les guerres de religion. On ajouta même à l'église une nef que l'on baptisa la nef des Huguenots. Vers 1670, alors que Chitry avait pour seigneur le sieur de Lambert, marquis de Saint-Bris, capitaine au régiment royal de cavalerie, les habitants consentirent à payer un impôt de 25 sols par tête pour restaurer le presbytère, réparer la fontaine et fermer les brèches des murailles. Mais pour éviter des frais, ils décidèrent que les murailles avoisinant la Fontaine et l'église, seraient démolies. Et toujours les seigneurs refusaient leur contribution aux travaux publics ; ils se contentaient de percevoir leurs revenus qui s'élevaient, rien que pour la marquise Lambert de Saint-Bris, en 1701, aux chiffres suivants :

« Les droits seigneuriaux appartenant à Madame de Lambert consistent en droits de haute, moyenne et basse justice ; de censives sur toutes les terres, hors les fonds de vallées, à 6 deniers l'arpent et un sou par arpent de vigne. Le droit de greffe qui s'amodie 20 livres, droit de prévoté, deffaut et amendes, droit de sergenterie amodié, 16 livres. Droit de vinage qui est d'un double tournoi par chaque muid de vin avec 60 sous d'amende, faute de paiement. Le droit d'étallonnage des mesures à vin qui se vend au pot : il est de un sol ou une chopine de vin. Le droit de bourgeoisie qui monte à 100 livres par an à la Saint-Remi ; le plus riche habitant ne paie que 50 sols. Le droit de corvée qui est de 8 sous par homme et 4 sous par femme. Le tiers de dîmes inféodées dont les habitants jouissent moyennant 90 livres de rente. Le droit de moulin qui est de pouvoir crier à Chitry : « *qui a à moudre* », au lieu que les autres meuniers peuvent dire seulement : « *hay* » en passant par les rues et peut valoir 200 livres. Le droit de four banal qui est de la 20ème livre et s'amodie 400 livres. Le droit de grandes quilles s'amodie 3 francs. Enfin le droit de jeunes mariés qui est qu'il est dû, quand il se fait noces, un chapron rôti et un plat de riz au son du violon ou 20 sous. (Mémoires de la Cour des comptes de Dijon). Les habitants payaient en outre les dîmes au chapitre d'Auxerre et d'autres redevances à la cure de Chitry, à la chapelle de Saint-Jacques de Courgis et à la fabrique de Venoy. Le seigneur laïc à la veille de la Révolution était Guillaume-Augustin Deschamps de Charmelieu, marquis de Saint-Bris. C'était un oppresseur, un homme dur et sans scrupules. Aussi mourut-il assassiné avant 1789. Il avait usurpé sur la paroisse de Chitry « des fossés, des fortifications et un emplacement proche l'église comprenant une cour, un colombier et une autre cour dépendant de l'ancien four banal ». La commune intenta un procès à Robin, son successeur à fin de restitution (Pour l'Histoire Générale, voir livre XIV). Il reste peu de souvenirs des anciens manoirs. On cite un climat des Barres dans la montagne qui sépare Chitry de Quenne. Dans ce climat, on aurait relevé des vestiges d'un château des seigneurs des Barres.

**L'Eglise.** — L'Eglise, qui se présente avec trois tours, a fait surnommer la localité : Chitry-le-Fort. Le clocher est à la façade au-dessus d'un portail cintré très large. Il n'est éclairé qu'à son étage supérieur, en ogive triflée, ce qui lui donne une allure XIIIe siècle. Auprès d'une petite porte latérale, située au nord, est une seconde tour. C'est une tourelle carrée plus étroite, mais plus élevée que le clocher, pointillée d'arbalétrières. et seulement éclairée sous sa toiture. La troisième tour est engagée au chevet. C'est une tour circulaire, la tour historique des guerres des XVe, XVIe et XVIIe siècles. C'est la plus haute des trois. Elle se termine par un étage en encorbellement en bois, qui jadis en pierre, était soutenu par des mâchicoulis et couronnée de créneaux. Des modillons ou des corbeaux couronnent les murs gouttereaux, mais ils sont d'architecture plutôt clunisienne au chevet et cistercienne aux nefs.

**L'intérieur de l'Eglise.** — Il faut classer cet intérieur nef, chœur, déambulatoire et abside au XIIIe siècle comme le comportent l'ensemble ogival et les triples colonnettes des piliers, et ce malgré les baies géminées à rosaces du déambulatoire qu'on pourrait classer au XIVe, mais il n'y a là qu'une époque architecturale dont témoigne le chanfrein ou biseautage de trois arcades ornementales au chœur. La partie sud, le long de l'étroite chapelle latérale, porte à un cul de lampe la date de 1530. Est-ce ce qu'on a appelé la nef des Huguenots ? Il n'y avait pas encore de huguenots en 1530. Cette chapelle est meublée d'un beau rétable en bois doré Louis XIV à deux ailes dont les panneaux sont sculptés de scènes de la vie de la Vierge. Le tabernacle à colonnettes torsées qu'illustre un Bon Pasteur est dominé par une « Exposition » où l'on voit deux anges soutenir la couronne royale. Un lutrin style Empire, en cuivre, sur trépied, est classé : l'aigle terrasse le dragon.

**L'intérieur de la Tour.** — De l'intérieur de l'église on monte dans celui de la tour du chevet qu'éclairent des lucarnes meurtrières moyenâgeuses. C'est un vrai musée. D'abord un bahut en chêne à ferrures XIIIe ou XIVe siècle ; puis un calice en argent doré dont la base est sculptée de feuilles formant un chapiteau cubique et dont le nœud du pied est orné de huit émaux nichés dans une rose de feuilles XIIIe décorées elles-mêmes d'apôtres en relief ; la coupe est sculptée de larmes. La patène, qui est de la même facture avec un fond de rose,

est ornée d'un Christ au centre (classé) ; ensuite, un calvaire avec la Vierge et saint Jean en pierre ; plus loin, trois plats en cuivre repoussé : l'un représente Adam et Eve dans le Paradis ; un autre une rose des vents ; le troisième un écu blasonné d'un aigle à deux têtes issant, entouré de feuilles de vigne ; ensuite un missel fait à la main et un Vespéral du temps de la découverte de l'imprimerie ; enfin une gravure de la Vierge de Monsara.

## COULANGERON (COLLANGERON)

Ancien fief royal, Coulangeron, qui n'existe que depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, était antérieurement un village de Coulanges-la-Vineuse puis de Merry-Sec d'où il fut détaché en 1740 pour être érigé en paroisse. Les de Moncorps seigneurs de Chéry y étaient seigneurs au moment de la Révolution.

**L'Eglise.** — Ce n'est qu'une chapelle bâtie à côté d'une fontaine au XVIII<sup>e</sup> siècle avec une nef en croix latine, sans autre intérêt. On y relève la sépulture de Françoise de Cure, veuve de Jean de Moncorps, seigneur de Chéry et de messire Edme-Antoine de Moncorps, ci-devant capitaine au régiment de Navarre (22 mai 1741) ; celle de messire Louis-Dieudonné-Armand de Châteauvieux (9 septembre 1772) ; celle de Dieudonné de Moncorps, seigneur de Chéry (29 octobre 1774) ; celle de dame Françoise d'Assigny épouse du précédent (4 décembre 1787). Cette église devait avoir trois cloches : l'une eut pour parrain, en 1744, messire Dieudonné de Moncorps de Chéry, avec Anne-Renée d'Assigny pour marraine ; une autre, le même jour de la même année, 29 juin 1744, fut tenue par messire François d'Abban, seigneur d'Avigneau et Marie-Anne d'Assigny ; la grosse cloche fut tenue le 3 mars 1778 par messire Jacques-Marie de Druyes, seigneur d'Avril, et Marie Magdeleinc Geneviève de Savigny.

A noter à l'état-civil le mariage de Jacques-Marie de Druyes avec Thérèse de Moncorps de Chéry (1760) celui de Chrétien-Pierre-Armand, marquis de Châteauvieux et d'Anne-Antoinette de Moncorps de Chéry (1768). En 1784, Edme-Antoine de Moncorps était seigneur de Coulangeron.

## COULANGES-LA-VINEUSE (COLUNGIA-VINOSA)

**Les Seigneurs.** Coulanges-la-Vineuse remonte historiquement à la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et, comme c'était la coutume du temps, le premier seigneur laïque prit le nom de la terre. En l'an 1200, l'héritière porta cette seigneurie en mariage à Pierre de Sainte-Croix, seigneur de Joigny. De là les étroites relations des seigneurs de Joigny avec l'évêché et les abbayes d'Auxerre. Les comtes règlent en 1208 la question des mariages de leurs serfs avec ceux de l'abbaye de Saint-Marien. La maison de Ste-Croix gouverna Coulanges jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, Avec Jehan, seigneur de Joigny en 1279, les habitants furent affranchis de la mainmorte et acquirent un peu de liberté individuelle avec Philippe évêque de Mâcon, ils obtinrent le droit de réunion. Ce prélat laissa ses terres de Coulanges et de Val-de-Mercy à un parent, Jehan de Sainte-Croix, chevalier elles furent acquises aux enchères, après la mort de ce dernier, par Humbert de Lireu, chambellan du duc de Bourgogne puis, en 1408, par Charles de Savoisy, seigneur de Seignelay chambellan du roi, qui laissa une fille, Marie, mariée à Claude Beauvoir, seigneur de Chastellux, chambellan de Jean-sans-Peur, maréchal de France, le vainqueur de Cravant (1423). Les guerres (Voir Histoire Générale, livres X, XI et XLI) valurent à Coulanges cinq sièges ou escalades en 1435, 1568, 1587, 1589 et 1594. Les de Chastellux continuèrent après ces terribles épreuves de posséder les terres de Coulanges et de Val-de-Mercy, sauf entre 1600 et 1614 où Jeanne de Chastellux les avait portées en mariage à Jean de Giverlay, seigneur du fief de Chastres-lès-Coulanges. En 1614, la descendance mâle reprit ses droits avec Olivier de Chastellux mais, en 1634, Alexandre de Chastellux, n'eut de sa femme Anne de Gauville qu'une héritière, sa fille Elisabeth qui épousa Claude de Saint-Phalle, seigneur de Villefranche, lequel laissa Villefranche et Coulanges à sa fille Catherine de Villefranche. En 1676 devenue dame de Villefranche, celle-ci assista à un violent incendie qui dévora 170 maisons, brûla trente personnes et coûta à la cité 249.000 livres. Elle fit la part du sinistre en faisant verser sur les flammes trente feuilletes de vin de ses caves, ou quarante hectolitres. Avec le concours des évêques d'Auxerre, Nicolas et André de Colbert, elle répara de son mieux le désastre, et laissa, six ans après, en 1682, la seigneurie au sieur du Housset, chancelier du duc d'Orléans. En 1685, Mme du Housset restait veuve ; puis la transmission, on ne sait à quel titre, se faisait encore à un nouveau nom, André Le Févre dont la fille porta la succession en mariage dans la maison d'Aguesseau. Le nouveau seigneur Henri d'Aguesseau chancelier au Parlement mêlé aux luttes du Jansénisme, refusa d'enregistrer la bulle Unigenitus. Il vendit les terres dotales de sa femme en 1712 à Jean de Contaut, qui épousa Marguerite de Polastron dont on voit l'épithaphe (1785) en l'église de saint-Eusèbe d'Auxerre. Mme d'Aguesseau avait été inhumée à Auteuil avec son mari. Ses biens, comme ceux des chartreux

de Basseville, du prieuré de Saint-Marien, de l'hospice de Coulanges, etc., furent vendus par l'Etat à la Révolution. Sous l'ancien régime qui avait disparu quatre hommes, natifs de Coulanges, avaient acquis de la renommée, à savoir : Maurice de Coulanges-la-Vineuse, qui devint évêque de Nevers et confesseur de Charles V et de Charles VI ; son neveu et successeur sur le siège de Nevers, Philippe Froment, évêque de Bethléem-de-Clamecy, qui mourut en 1400 après avoir été le confesseur du duc de Bourgogne, Philippe-le-Hardi ; François Rousseau, qui inventa la cire à cacheter ; le moine Romuald-le-Muet, mathématicien et exégète.

**L'Hôpital.** L'hôpital fut fondé et doté sous le titre de Saint-Vincent par l'évêque de Mâcon, Philippe de Sainte-Croix, seigneur de Joigny, le 13 décembre 1377. Il lui laissa notamment une maison qui est toujours la propriété de l'hôpital. Ses biens fonciers ont été vendus à la Révolution. M. Livras, fils, maire en 1851 ayant retrouvé les anciens titres, résolut de réclamer ces biens à l'Etat et, dans ce but, adressa aux Chambres un Mémoire extrêmement précis après avoir pris l'avis du bureau de bienfaisance composé de lui-même, du curé Huot et de MM. J. Desprez, F. Ansel, Ledoux-Bourgoin et Ledoux-Sommet.

Nous apprenons, par ce Mémoire, qu'en 1672, l'hôpital, avec plusieurs maladreries ou léproseries, fut cédé à l'Ordre du Mont-Carmel et de Saint-Lazare puis séparé en 1693 pour devenir autonome le 4 mai 1697 en vertu d'un arrêt du Conseil d'Etat qui lui alloua « les biens et revenus de l'ancien hôpital, les maladreries de Saint-Cyr et de Cravant, la maladrerie et l'hôpital de Mailly-le-Château, l'hôpital ou Maison-Dieu de Mailly-la-Ville » L'arrêt fut contresigné par Phelyppeaux de la Vrilière, comte de Saint-Florentin, ministre de Louis XV grâce à Mme de Pompadour. De ce chef, l'hôpital fut envoyé en possession des revenus des fermes de Saint-Cyr et des deux Mailly jusqu'à la promulgation de la loi du 23 messidor an II (11 juillet 1794) qui remit les biens des hospices à l'Etat. L'hôpital y perdit 18.437 livres de rentes. En même temps que Coulanges réclamait par compensation l'entrée en jouissance de biens nationaux équivalents à ceux qui avaient été vendus, les deux Mailly demandaient leur autonomie, avec le rétablissement de leur ancienne maladrerie et la restitution des biens pour lesquels Coulanges leur versait 180 livres par an. Les hospices d'Auxerre, de Saint-Florentin, de Chablis, de Cravant et les bureaux de bienfaisance d'Auxerre, de Vermenton et de Seignelay étaient dans le cas de l'hôpital de Coulanges et réclamaient comme lui. Le 7 septembre 1807, l'Empire promulgua une loi qui envoyait les plaignants en possession de biens équivalents, mais Coulanges était oublié sous prétexte qu'il n'y avait plus de domaines nationaux disponibles à lui concéder. De là une pétition annexée au Mémoire où il est dit que l'hospice était dans le cas des émigrés à qui le gouvernement avait bien restitué un milliard en rentes sur l'Etat (Voir Histoire générale livre XVII). Cette dure remarque faite dans l'intérêt des pauvres de Coulanges a une saveur historique incomparable qu'il eût été bien dommage de ne pas souligner ici avec cette conclusion : « Nous croyons que ce qui a été injuste dans un temps ne peut cesser de l'être dans un autre tant que subsiste l'effet de l'injustice,... que le patrimoine des pauvres est sous la sauvegarde de Dieu même (d'où les dénominations d'Hôtel-Dieu de Maison-Dieu) et qu'il est par destination insaisissable et imprescriptible ».

**Les Fontaines.** --Les Fontaines de Coulanges ainsi que les fontaines d'Auxerre, ont fait longtemps le désespoir des habitants, mais eues ont eu au moins un heureux résultat au bout de 150 ans, tandis qu'à Auxerre, on se lamente toujours et ce depuis le XV<sup>e</sup> siècle. La nécessité d'avoir de l'eau en abondance fut surtout mise en relief par l'épouvantable incendie de 1676 que l'on dut délimiter en éteignant le feu avec du vin. En 1700, on n'avait encore que des eaux de mares ou de puits qui se desséchaient en été. Du temps d'Henri d'Aguesseau, en 1705, ce grand seigneur envoya à Coulanges un ingénieur du nom de Couplet pour chercher des sources. Il en pronostiqua une à 500 toises de la porte d'Auxerre dans la gorge du Grouet. Il avait dit vrai : trois tranchées pour la recherche, la décharge et conduite des eaux, furent ouvertes sans plans, ni graphiques, à vue d'œil.

Quand les travaux furent achevés, il y eut peut-être une inauguration officielle, mais il n'y eut aucun procès-verbal de fait. Une relation en fut rédigée en 1712 mais dans un sens incompréhensible. On grava en 1777 un distique louangeur pour Couplet sur une borne-fontaine. Il ne restait déjà plus rien à cette date de ses travaux qui étaient recouverts par des plants de vigne et dont la trace était perdue par suite du défaut de plans et de soins. En 1779, un devis dressé par un sieur Jean Poulet, fontainier à Auxerre, évalua le coût des nouveaux travaux, car les canaux avant été engorgés ne fournissaient presque plus d'eau, à 2.335 livres sans compter 300 journées de corvées gratuites. Le curé Tingault examina la situation et soumit ses idées à M. de Coulanges, brigadier des armées du roi et colonel du second régiment des cheveau-légers. Des fouilles furent faites qui révélèrent l'étendue du désastre. M. de Coulanges envoya l'abbé Bossut, Inspecteur-ingénieur des travaux hydrauliques, sur les lieux. Il vint à Coulanges le 23 septembre 1779, dressa des plans et chargea le curé Tingault de les exécuter. Le coût s'éleva à 3.980 livres. Le curé, le 7 novembre 1780, rendit compte des travaux réalisés pendant les années 1779 et 1780 à l'abbé Bossut qui apprit avec satisfaction qu'il y avait maintenant à Coulanges quatre abondantes sources. Seulement, le manque de vigilance et de soins exigèrent de nouveaux

travaux en 1852. C'est encore M. Livras, qui est maire, et l'on a vu à l'occasion de l'hôpital comment il savait défendre les intérêts de la ville. Il invita donc M. l'abbé Paramelle, ingénieur à Saint-Céré (Lot) à se rendre sur les lieux. Il vint le 2 septembre 1852 et examina les climats du Grouel et du Varroux. Après avoir rendu hommage à Couplet, il fit commencer les travaux, Ceux de Varroux furent abandonnés et l'on s'en tint à ceux du Grouel que l'on refit entièrement en creusant un puits près d'un endroit indiqué jadis par Couplet. On y trouva le 5 février 1865 une source rouverte que l'on abrita sous une grande voûte pour la conduire en ville à l'aide d'une tranchée de 300 mètres. Et, depuis, Coulanges a de l'eau potable en abondance.

**L'Église.** Il faut distinguer le vaisseau et le clocher. Ce dernier, placé sur la façade latérale sud au-dessus du petit portail insignifiant, se termine par une flèche à pinacle qui s'appuie sur une base carrée cantonnée d'édicules. Ces quatre édicules sont décorés d'arcatures lancéolées de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, sorte de transition du gothique à la Renaissance. Les baies du clocher ont également la forme lancéolée. L'église est du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle a été édifiée par Servandoni, architecte du roi, en 1737, dans le goût du Panthéon, construit par Soufflot, né à Irancy, près de Coulanges. La nouvelle église a été inaugurée en 1742 par l'évêque d'Auxerre, Charles de Caylus qui plaça derrière le maître-autel des reliques des saints Pèlerin, Prix et Seconde.

Le style de la nouvelle église est un genre monumental où les pilastres classiques grecs ou romains remplacent les piliers gothiques, où les lourds entablements des portails soutiennent un seul étage, surmonté d'un attique et d'un fronton.

Il y a des niches comme dans le style de la Renaissance, mais ce sont des niches à loger des statues géantes. Les portails sont généralement précédés de colonnes ioniques ou doriques. Quand le chapiteau ionique est la caractéristique dans cette mode architecturale, comme toutes les arcades sont des cintres surhaussés, on qualifie souvent ce goût de toscan, mais à tort, car ce qui fait le style c'est la proportion dans la colonne. Cette proportion n'existe pas suivant les données classiques dans ce style mis à la mode au XVIII<sup>e</sup>, lequel a aussi imité les arcs-boutants de la période ogivale, mais en leur donnant l'aspect imposant du reste. L'intérieur est surtout formé de chapelles demi-circulaires et de dômes reposant sur quatre cintres disposés sur plan carré. Les piliers sont remplacés par de larges pilastres dont on décore aussi le chevet en dôme demi-circulaire, les chapelles, les voutains et les baies. Ces pilastres se substituent aux arcs-doubleaux. Les retombées des voûtes s'amortissent sur les corniches et les entablements.

L'église de Coulanges a cet aspect et trois nefs. Le carré du transept porte un dôme qui repose sur quatre hautes arcades cintrées. Le chœur et l'abside, qui comptent deux travées s'achèvent en demi-coupe, de même que les chapelles latérales faisant suite aux bas-côtés et placées sur le plan de l'abside. Un promenoir les relie par derrière le maître-autel qui est en marbre et dans le goût monumental nouveau.

On relève quelques tableaux dont une descente de Croix et surtout une belle Annonciation où la Vierge, en manteau bleu tirant sur le vert, a la tête auréolée d'or à la manière des primitifs. Le tableau n'est pas du XIII<sup>e</sup> siècle, mais il doit s'en rapprocher. C'est une grande dame qui a posé pour la Vierge et un grand seigneur qui a posé pour l'ange que l'on voit drapé dans un manteau de cour bleu pâle agrafé d'un émail. Une colombe vole dans le ciel. Dans un coin, des armoiries où l'on distingue trois chevrons d'or sur azur. L'abbaye de femmes de Saint-Julien y possédait des fiefs au XIV<sup>e</sup> siècle. Ce tableau en provient-il et faisait-il partie de l'ancienne église ? Il avait été relégué dans un grenier quelconque et c'est lors de notre passage qu'il fut placé dans l'église où il produit certainement un bel effet artistique. L'église possédait une statue de saint Christophe que les protestants ont prise.

**Les Fortifications.** — La ville de Coulanges était fortifiée, entourée de fossés et pourvue de deux portes munies de pont-levis flanqués de tourelles. L'enceinte était jalonnée de sept autres tourelles. Il reste encore des vestiges de remparts et de tourelles. Quant au château qui soutint cinq sièges où s'illustrèrent les capitaines Fort-Epice, Philibert de Vaudrey le sieur de Plumereaux, Beaujardin de Bellombre, Ferroul d'Egriselles, Carret, Crethé, la Mothe de Vaugrenant, etc., il n'en reste pas traces. A noter une façade de maison Renaissance dont les colonnes sont sculptées de têtes ou décorées de cariatides.

## COULANGES-SUR-YONNE (COLONAE)

Cette localité porta le nom de Colonie dès le IX<sup>e</sup> siècle. Il lui fut sans doute donné par une colonie gallo-romaine. Le lieu dit était incorporé dans le pagus d'Auxerre. Il se donna ensuite à l'abbaye de la Charité-sur-Loire probablement sous la forme la recommandation. (Voir Histoire Générale livres VI et VII). En 1202, les moines vendirent cette seigneurie à Pierre de Courson, comte d'Auxerre, que persécutait l'évêque Hugues de

Noyers et que protégeait maintenant le roi Philippe-Auguste. Grâce au roi il se maintint à Coulanges mais il dut rendre hommage à l'évêque. Il donna le clos de Pousy au religieux de Reigny et laissa trois fils Pierre, Manassé et Robin qui semblent avoir cédé Courson aux comtes d'Auxerre. La comtesse Mathilde de Courtenay s'y installa et y mourut en 1253. On montre encore en amont du pont la tour de la comtesse « Mahaut ». A la réunion du comté d'Auxerre à la couronne, la forteresse et la cité de Coulanges passèrent au roi. Mais déjà les abbayes de Crisenon et de Reigny y étaient fixées depuis longtemps. En 1466, Philippe de Cruz était seigneur de la Tour-Laurent de Courson, et de Coulange-sur-Yonne. Son arrière-arrière-petite-fille porta ces biens en mariage, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, dans la famille des Damas, baron d'Aulzy. Coulanges était prévôté. Elle passa ensuite à François, Le Bourgoin, qui était seigneur de Folin, puis à son fils Jean (1601-1676). A la Révolution, le territoire de la seigneurie se trouvait accaparé par l'évêché d'Auxerre; les Chartreux de Basseville et la royauté. A travers les siècles, cette ville forte dont il reste le pont et des vestiges d'enceinte, eut à éprouver de nombreux mécomptes militaires. On les trouvera étudiés dans l'Histoire Générale à leur date chronologique.

A mentionner l'ancien château de Bèze du nom de l'illustre théoricien du protestantisme, Théodore de Bèze.

*L'Église* n'a rien de particulier. De l'époque de la Renaissance, c'est un des plus médiocres spécimens, si on la compare à la plupart des églises de la Puisaye du XVI<sup>e</sup> siècle, où il y en a tant, car les guerres avaient fait presque table rase de tous les édifices. Le clocher est couronné d'une galerie. Les baies bouchées indiquent des restaurations. Des niches décorent sa façade. A l'intérieur trois nefs à cinq travées. L'ogive règne dans tout le monument. Les piliers carrés et les colonnes demi-engagées sont aussi simples que nus. L'abside est à mur plat. A noter le banc d'œuvre et la chaire qui sont du XVIII<sup>e</sup>, une inscription rappelle que la famille Millet-Hugot a fondé un orphelinat et un hospice.

## COURGIS (CORGIACUM)

L'abbaye de Saint-Marien et le chapitre de la cathédrale d'Auxerre furent les premiers détenteurs de terrain à Courgis, au XIII<sup>e</sup> siècle.

*Les Seigneurs.*— En 1265 un seigneur de Courgis du nom de Milon le vendit aux sires de Noyers. Vers 1311, l'un d'eux, Pierre de Noyers, sire de Courgis et chanoine de Verdun, affranchit les habitants du servage. Les sires de Noyers conservaient-ils leur suzeraineté sur Courgis quand, en 1539, il fut question de fortifier la ville ? On ne sait. Toujours est-il qu'en 1568, le seigneur et capitaine de Courgis, était un protestant du nom de Sinadoch de Boulainvilliers. Fin février de cette année-là, les chefs protestants, Louis de Blosset et Sarrazin, ayant fait le sac de Chablis, avaient dirigé leur colonne sur Préhy qu'ils détruisirent, et Courgis. Ils furent reçus confortablement à Courgis où ils brisèrent les têtes des douze apôtres qui couronnaient une croix en pierre. A l'église un délégué, de Robert de Lenoncourt, évêque d'Auxerre, avait authentifié en 1559, une épine de la vraie croix. Louis Blosset et Sarrazin proposaient d'aller la jeter au vent en pillant le sanctuaire. Mais de Boulainvilliers, pour se rendre sympathique la population, s'y opposa sous prétexte qu'il voulait faire de celui-ci une écurie. Ainsi fut sauvée cette relique.

Courgis, avec le finage voisin de Cuissy formait une paroisse mais Cuissy avait été donné à l'évêque d'Auxerre au Ve siècle par saint Germain. Lorsqu'un sieur Ferrand en 1654 acquit la seigneurie de Courgis de la famille Perlan qui le détenait on ne sait depuis qu'elle date, il acheta Cuissy au chapitre d'Auxerre. Messire Jacques Ferrand, baron de Courgis, était mort en 1672. La seigneurie échut à Jules de Ricard qui la vendit 75.000 livres en 1730 à un écuyer du nom de Joseph Deschamps. Celui-ci édifia l'aile gauche du château qui existait depuis environ deux cents ans et restaura le corps de logis et l'autre aile. C'était un homme très riche qui mit son orgueil à faire du bien à la population.

*La famille de Restif de la Bretonne.* — En 1744, le jansénisme poussait des racines vigoureuses (Voir Histoire Générale livre XIII) et les Jésuites, qui furent finalement vaincus, le combattaient avec acharnement. Le curé de Courgis, un nommé Juilliot, accusé de jansénisme, se cachait depuis onze ans pour se soustraire à une lettre de cachet que les Jésuites avaient obtenue contre lui du cardinal de Fleury, ministre de Louis XV. Il donna, de guerre tasse, sa démission de prêtre et fut remplacé à Courgis par un certain Nicolas Restif (Rétif) dont la charité inépuisable rivalisait avec celle du seigneur sans pouvoir toutefois l'égaliser parce que ses ressources étaient moins grandes. Elle éclata surtout à la suite d'un violent incendie qui dévora 160 maisons de Courgis en 1749. C'était une femme de Fontenay qui mariée à Courgis, mit le feu à sa propre maison pour

obliger son mari à quitter le pays qu'elle détestait. Ce jour-là Restif de la Bretonne, natif de Sacy où l'on voit encore sa maison se trouvait à Courgis chez son frère le curé Nicolas, avec un frère puîné, l'abbé Thomas. Or, dans son roman naturaliste autobiographique, « Monsieur Nicolas », l'écrivain Restif de la Bretonne a fait la relation de ce terrible incendie. C'était le matin du 22 octobre. Toutes les récoltes étaient rentrées. Un vent violent poussait la flamme, le désastre fut immense dans ce village couvert en chaume : « les trois quarts du bourg furent consumés, depuis la porte de Chahlis jusqu'à l'endroit où la rue de l'église quitte la grand'rue et en redescendant jusqu'à la porte de Beine ; le presbytère et l'église exceptés, il n'y eut d'épargné que le petit quartier au-dessus du vent qui avoisine la porte de Préhy ». Le curé mendia pour ses paroissiens. Il leur construisit deux écoles et une grande fontaine, et le seigneur Deschamps fit rebâtir les maisons avec ses propres deniers. Il laissa sa succession à des héritiers qui la vendirent en 1790, la somme de 105.000 francs à un sieur Marcel de Bois-d'Hyver qui s'acquitta en assignats. M. Pierre Droin le père de l'auteur d'une relation historique sur Courgis était maire et son père, Edme Droin, le premier de la famille, était en 1716 notaire au dit lieu. La légende ajoute que notre Restif de la Bretonne aurait bien voulu épouser sa fille mais elle devint Mme Rousseau, la femme du premier maire de Courgis à la Révolution. En 1794, le curé Restif avait plus de 80 ans et il était infirme. Le 26 mars un lieutenant d'Auxerre et 16 gendarmes vinrent pour l'arrêter. Conduit à Auxerre, il fut plongé dans un cachot d'où le conventionnel Maure aîné le fit sortir en lui imposant pour prison la ville d'Auxerre. Il demeura onze mois caché chez un ami, M. Rampont, où la bienveillante protection de Maure couvrit sa retraite. Il fut rendu à son église de Courgis en 1795 et mourut en 1800. Il fut inhumé dans le sépulcre où reposait déjà son frère. Mme veuve Lepère, d'Auxerre, avait acheté en 1795, à la vente des biens nationaux de Courgis, son presbytère pour le lui conserver.

**L'Eglise.** Primitivement, c'est-à-dire à partir de 1215, la chapelle du climat dit de Saint-Martin servait d'église paroissiale. Lorsqu'en 1539, Courgis fut fortifié, on bâtit, dit-on, dans l'enceinte l'église actuelle. La chapelle Saint-Martin fut démolie en 1746 et le 20 novembre de cette même année le curé Restif planta sur son emplacement une croix commémorative. Voilà ce qu'on a dit et écrit. Or que remarque-t-on à l'église ? Un portail avec colonnettes à chapiteaux XIIIe et biseautés dans le tympan une croix frappée dans une ogive lancéolée XIVE. L'intérieur est en contre-bas du portail. Une nef à quatre travées. Des piliers à colonnettes, des chapiteaux sculptés de deux rangs de feuilles, des arcades ogivales et des voûtes à croisée d'ogive, le tout au plus du XIVE siècle, par conséquent antérieur à la Renaissance du XVIe ce qui serait le style de l'église si elle eût été bâtie en 1539 ou vers 1567. Les piliers de l'abside ont aussi des chapiteaux XIVE et cette abside est percée d'un triplet XIIIe. Les chapelles qui sont sur le plan de l'abside n'ont que des chapiteaux à crochets XIIIe et XIVE.

On ne voit dans l'église qu'une seule partie qui ne soit pas du style de l'église c'est la chapelle Saint-Jacques située à droite du chœur en arrière de la chapelle absidale sud qu'un mur sépare d'elle : cette chapelle, construite en 1665 par le seigneur Jacques Ferrand, a des voûtes à liernes. On note une chaire XVIIIe ; une grille en fer forgé au chœur, un lutrin et 36 stalles anciennes. La grille du chœur et l'aigle proviennent de la vente du mobilier des églises d'Auxerre en 1792 les stalles proviennent notamment de l'église de Saint-Loup d'Auxerre. Sous la chapelle Saint-Jacques, qui était à un niveau supérieur à celui de l'église, il y avait le caveau de Ferrand et de sa femme. On exhuma les cercueils en 1791 et on combla le caveau. Pendant la Révolution, on démolit le plus possible de croix et autres objets d'église. Il reste quelques vestiges de ces destructions. En 1793, pour construire les fontaines Géry et Fontaine au Pot, on employa les pierres de l'une de ces croix et aussi les pierres provenant de la démolition des trois portes de la ville : les portes de Chahlis, de Préhy et de Croburot. Ils reste encore quelques traces de remparts. Les habitants avaient nivelé les fossés pour s'en faire des jardins. Le maire Droin leur imposa des contributions pour solder une cloche neuve qu'il avait fait fondre, la seule qu'il restât sur trois, les deux autres ayant été envoyées à Auxerre.

## COURSON (CURCELONUS)

**Les premiers seigneurs.** — Courson est nommé pour la première fois au VIe siècle dans une lettre de l'évêque d'Auxerre saint Aunaire, demandant des prières pour le Pape Pélage. Il y avait alors une chapelle au lieu dit la Chapelle. Le bourg de Curcelonus, insignifiant, bâti au bord d'une source, formait avec les villas de la Chapelle, de la Tour-Laurent et de Villepot, la paroisse. Les premiers seigneurs prirent le titre de Courson et tinrent la seigneurie en fief des évêques d'Auxerre. Cela n'est pas douteux, car, Pierre de Courson, ami et confident de Pierre de Courtenay qui l'avait nommé vicomte d'Auxerre, fut accusé par l'évêque, Hugues de Noyers, d'avoir mal conseillé le comte d'Auxerre et de Nevers dans les choses de la religion. En conséquence,



il le fit arrêter, charger de chaînes et promener tête nue en charrette dans les rues d'Auxerre. L'humiliation fut si grande pour Pierre de Courson qu'il abandonna Courson et n'y reparut plus (XII<sup>e</sup> siècle). Il s'enfuit à la cour de Philippe-Auguste, implora sa protection et revint s'installer à Coulanges-sur-Yonne qu'il acheta en 1205 des moines de la Charité-sur-Loire. Il laissa trois fils Pierre, Manassé et Robin, qui durent lui succéder à Coulanges, et un frère, Fournier de Courson, qu'il avait dû laisser à Courson. Ce Fournier a dû épouser une dame Alix et laisser aussi trois fils : Hugues, chanoine de Nevers, Guillaume et Robert. Alix, leur mère, avait accordé aux religieuses de Crisenon vingt sous de rente sur les fours de Courson. Robert, devenu seigneur de Courson en 1226, confirma cette donation ; Etienne, son fils sans doute, était seigneur de Courson en 1238. La descendance directe se continua jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. L'un de ces descendants, Gilles de Courson se ligua avec les seigneurs de Bourgogne contre les exactions de Philippe-le-Bel (1314). Dans la même année, il fut question de Gilles, Etienne, Boroz, Isabelle et Emeniart de Courson. Il y a lieu de croire que c'étaient les enfants du sus-dit Gilles : l'une des filles, Emeniart de Courson était veuve de Guy de la Borde. L'un des fils, Gilles II de Courson, était seigneur de Courson en 1382, Le 14 août de cette année, en effet, avec sa femme Jeanne de Saint-Loup, il échangea ses terres d'Anus et de Courson avec Louis de Toucy, seigneur de Bazarnes et de Vault-de-Lugny, contre les terres de Thy, Athée, Urbigny et Marigny-la-Ville. Dans cet échange, le château et le bourg n'étaient pas compris, car ils relevaient comme autrefois des comtes d'Auxerre qui les donnaient en fief aux sires de Courson. Le premier en titre fut le sire Huot Bervars (1314).

***Les Chastellux à Courson.*** — De sa femme, Guye de Mont-Saint-Jean, Louis de Toucy eut une fille unique Alix, qui épousa en premières noces, Oher d'Anglure et, en secondes noces (1412), Claude de Beauvoir, sire de Chastellux, maréchal de France, le futur vainqueur de Cravant, lequel devint par ce mariage seigneur de Courson, de Bazarnes et de Vault-de-Lugny. Alix eut des enfants des deux lits. A sa mort, en 1425, elle avait réglé sa succession et décidé ses enfants du premier lit à renoncer à Courson que Chastellux, remarié à Jeanne de Longwy donna en apanage à son fils Jean, dit le bâtard de Chastellux, un audacieux s'il en fut. Pour contraindre la dame de Maligny à lui accorder sa fille Marguerite en mariage, il alla l'assiéger dans son château de Beine. Il prit part au siège de Coulanges-la-Vineuse en 1435 et avant à se plaindre de l'intendant du château de Vault-de-Lugny, il le jeta dans la Cure qui coule au pied, et s'enfuit. A la suite de cet exploit qui se passa en 1446, il vit sa terre de Courson confisquée mais en raison de ses services, Charles VII la lui restitua. Il revint y mourir en 1460 et la laissa à son frère Jean de Beauvoir, seigneur de Chastellux, fils légitime de Claude, le même vainqueur de Cravant, et de Marie de Savoisy que le maréchal avait épousée en troisièmes noces et qui était la fille de Philippe de Savoisy, seigneur de Coulanges-la-Vineuse. Ce Jean II, héritier de Courson, était encore enfant et sous la tutelle de sa mère, une femme énergique qui traita en personne, en 1470, avec les habitants de Courson au sujet de la garde des clefs de leur ville. En raison du château, qui était passé au royaume à l'annexion du comté d'Auxerre en 1477, Jean II fit hommage de sa terre au roi en 1485. Il ne laissa qu'une fille, Hélène de Chastellux, qui porta Courson en secondes noces au seigneur de Morvilliers, Jean de Marbuy à qui elle donna un fils Erard.

***La succession des Chastellux de Courson.*** — Il y a lieu de croire qu'Erard, qui fit foi et hommage de sa seigneurie au roi en 1545, ne laissa à sa mort que des filles, mariée l'une à un Picot, chevalier, baron de Dampierre (Seine et Marne), seigneur de Pommeuse, et l'autre à un d'Aulnay, seigneur d'Arcy-sur-Cure car la propriété resta indivise à la suite de la mort d'Erard jusqu'en 1572 où elle fut vendue par Louis Picot et Anne de Louany, sa femme, Edme d'Aulnay et Antoinette des Ruyaulx sa femme, sans doute les fils des précédents. Elle fut vendue 38.000 livres, le 3 juin 1572, à Pierre de Chazeray, conseiller du roi, receveur des finances. De sa femme Nicole Boclène, il laissa en 1581 une fille Michelle de Chazeray qui porta Courson en dot au sieur de la Cour-Ligny, Jean Hue dont les trois filles héritèrent par indivis, Marie épousa Nicolas Bernard, sieur de Montebise (Seine-et-Marne), Judith Jean de Saint-Germain et Marguerite Mathieu Coignet, sieur de la Tuilerie, conseiller et maître ordinaire du roi.

***La Maison Coignet de la Tuilerie.*** — La seigneurie demeura indivise entre les héritiers jusqu'à la mort de Pierre-Paul, fils de Mathieu Coignet dont le petit-fils, Gaspard, acheta la part des autres (1643). En mai 1650, il fit ériger la terre de Courson en comté avec Mouffy, La Chapelle, Villepot et la Tour-Laurent qui étaient déjà des baronnies fiefs auxquels il faut encore ajouter Prenereau, le Tremblay, la rue du Bois et Hermigny. Tous ces fiefs, plus ou moins grands, il les acquit, sauf Prenereau, soit du comte de Nevers en 1648, n'étant encore que baron de Courson, soit de Perrinet du Peseau, en 1652, étant comte. Il avait ainsi formé une immense seigneurie d'un seul tenant dont il était venu jouir lorsqu'il eut sa retraite d'ambassadeur de France en Suède et en Danemark ; il n'en jouit toutefois pas longtemps, car il mourut en 1653, laissant de sa femme, Anne

Lescalopier, un fils, Gaspard II, qui épousa Lucie des Gentils de Pigeolet, puis Claude-Eléonore de Bruillon. Il eut du premier lit Henri Coignet de la Tuilerie, qui fut capitaine des gardes d'une compagnie de cavalerie. Celui-ci acquit les terres seigneuriales de Migé, de Merry-Sec et de Moissy et laissa, en 1687 sa succession à son fils, Pierre-Paul Coignet. Le nouveau comte eut cinq fils dont trois lui survécurent Henri-Jacques devint comte de Courson, Pierre-Jules, prieur de Saint-Mesmin et seigneur de Rezey plus tard ; il donna la terre de Migé au troisième Gaspard-Claude. En 1693, le comte Henri-Jacques de Courson était bailli et gouverneur d'Auxerre. Il mourut en 1745, laissant de sa femme Marie-Charlotte Colbert de Villacerf quatre fils dont deux Henri-Pierre-Gilbert et Pierre-Jules lui succédèrent. Le premier, né en 1721, devint grand bailli d'Auxerre et major du régiment de Bourgogne. Il mourut prématurément en 1758, sans enfant de sa veuve Marguerite Fayard de Champagneux. Alors son frère, Pierre-Jules, vendit la terre de Courson à David-Pierre Perrinet du Peseau qui avait aussi acheté le château de Folin. C'était un fermier général descendant de ce Perrinet du Peseau qui avait vendu en 1652 ses fiefs à Gaspard-Coignet de la Tuilerie.

*Les derniers seigneurs.* — Pierre Perrinet ne laissa qu'une fille, Jacqueline-Louise, qui porta le comté en dot à Charles-Pierre Andrault, marquis de Langeron, dont la marquise Féra de Saint-Phalle, morte vers 1870, a été une descendante. En 1792, le marquis et la marquise de Langeron laissèrent Courson et Folin à leur fille aînée, Marie-Louise-Aglé, comtesse Charles de Damas. Ils eurent une fille, Adélaïde-Louise-Zéphirine, qui fut comtesse de Vogüé d'abord et comtesse de Chastellux ensuite. Héritière de Courson en 1827, elle laissa à sa mort en 1838, le château de Courson à la commune et la terre à son mari qui la laissa à son tour, en 1848, à sa fille, la marquise de Lur-Saluces.

*Le Château.* — Le premier château seigneurial fut remplacé au XVIIe siècle par un nouveau qui était flanqué de deux tours d'angle à trois étages, couronné au toit par les frontons Louis XIII dits frontons rampants, des dernières fenêtres. Les toits en poivrière étaient surmontés de petites flèches à balustres et jalonnés de cheminées simulant le style des pilastres. C'est ce château que la marquise de Chastellux a donné à la commune en 1829 pour faire une Mairie, Un tracé de route le diminua, puis en 1908, il fut démoli et totalement transformé en même temps que l'on construisait les maisons d'école. Une des tourelles a été aménagée en salles de classes et l'autre sert de cage d'escalier. Il reste encore du vieux temps la halle et un moulin à vent dont la construction fut autorisée par Marie de Savoisy.

*L'Eglise.* — Brûlée en 1567 par les protestants, l'église a été refaite dans le style de la Renaissance du XVIe. Il semble qu'on ait voulu la construire sur le plan de la croix grecque, les nefs n'ont que trois travées comme le chœur. Ce qui détonne dans cette fin XVIe, c'est qu'on a fait toutes les travées et toutes les baies, — sauf deux grandes ternées —, à ogive, au lieu de leur donner la forme cintrée de l'époque. Les deux chapelles, dans le même style que les nefs, sont sur le plan de l'abside. Les trois absides sont en hémicycle dans le goût du XIVe. On a utilisé ce qui restait de l'ancienne église, qui était du XIIIe, comme on peut le voir encore au chœur, au clocher et aux contreforts. Le portail, en pierre tendre de Courson, a été fait dans le goût XIIIe à trois colonnettes et à chapiteaux en 1750. Aux abords, on a dressé la croix de pierre de l'ancien cimetière. Les boiseries du clocher sont intéressantes. M. Bon, curé de Courson a fait refaire en 1902 le dallage et la voûte de la chapelle Saint-Joseph sous l'autel de laquelle est le caveau des Chastellux, dits Lur-Saluces. Ce caveau a été retrouvé en 1841. Il existe un second caveau seigneurial sous le maître-autel. On l'a rempli de fragments d'anciennes statues. A noter dans l'église encore deux statuette en pierre dont une Vierge et l'Enfant peintes en bleu et un saint Jean-Baptiste portant la croix (XVIe et XVIIe siècles). Les stalles, en chêne, proviennent du monastère de Villepot, qui relevait de celui de Saint-Romain de Druyes. Pour en adapter les boiseries, on a amputé les triples colonnettes du chœur. Aux clefs de voûte, on voit les armoiries des Chastellux. Sous l'église, il existe un souterrain à piliers XVIIe et aboutissant à l'abreuvoir. Le comte Gaspard de Courson, l'ambassadeur de Suède, a rapporté en 1650 des reliques, de sainte Brigitte, qu'il donna à l'église de Courson, sa ville natale. Le général Courson de Villeneuve serait un descendant des anciens comtes de Courson.

*Le musée du presbytère.* — M. le doyen Bon a tout un musée de statues qui sont sa propriété. On voit notamment un saint Antoine et son cochon, bloc taillé dans un cœur de chêne et trouvé à environ 50 mètres sous le sol dans une carrière voisine de Courson. Le moine, qui a son capuchon rabattu, appuie la main droite sur un bâton en T à glands et lit dans un livre qu'il tient de l'autre main ; son cochon marche à sa gauche. Le saint porte une longue barbe, les plis de sa robe de bure tombent bien et semblent avoir été achevés au couteau les cheveux sont taillés courts. La tête est fort expressive et la lecture revêt un air tout à fait vivant et naturel. On voit encore six corps de hautes statues en pierre des anciens abbés de Villepot et de Saint-Romain de Druyes ; il

y a un saint Pierre et un saint Fiacre, Quelques-unes sont décapitées. A Villepot, dont il est question, on voit encore des vestiges de l'ancienne chapelle. il y avait une petite cloche en argent. On ne sait ce qu'elle est devenue.

*Les Carrières.* — La pierre tendre dont on s'est servi pour refaire le portail et la façade est exploitée à Courson même où l'on exploite aussi la pierre de taille. L'exploitation s'étend aussi dans la commune voisine de Molesme. On calcule qu'elle peut s'étendre sur une superficie de 17 hectares sur lesquels il y en a quatre d'entamés. La carrière de Courson s'ouvre dans un souterrain jalonné de colonnes géantes, sur une longueur actuelle d'environ 200 mètres et à 250 mètres sous terre. Elle fut découverte, il y a environ 200 ans par un laboureur. En 1793, la famille de Chabannes de Molesmes tenta de s'en emparer entièrement mais vers 1830, trois ou quatre petits maîtres-carriers se mirent à l'exploiter. Vers 1889, toute l'exploitation passa aux mains de M. Constant Olivier et de son fils Alphonse, maire de Courson. On évalue la production à un demi-mètre par ouvrier et par jour.

## CRAIN (GRINSENSISVICUS)

Cette localité remonte au VIIe siècle. Sa terre appartenait à l'évêché d'Auxerre. Crain acquit une certaine célébrité au moment des guerres de religion avec Jacques de Loron, châtelain, de la Maison blanche, Plus tard, vers 1670, on compta divers petits propriétaires laïques : le sieur Dominique de Longueville pour une moitié de la seigneurie ; les héritiers de Claude Bligny pour une part de l'autre moitié et les héritiers de Jacques Doiseau et de Claude Roche pour le reste.

*Le château de la Maison blanche et la chasse de Saint-Germain.* — Lors du pillage de la ville d'Auxerre et de l'abbaye de Saint-Germain en 1567 la Maison blanche appartenait au huguenot Jacques de Loron qui emporta la châsse de saint Germain au château. En 1610 d'après une pièce justificative qui fait suite à l'« Histoire de la Prise d'Auxerre » de l'abbé Lebeuf, une information judiciaire fut ouverte à ce sujet sur l'initiative de l'abbé de Saint-Germain, Une copie du procès-verbal, trouvée dans les papiers de dom Jean Baillivet, prieur de Saint-Germain, en 1750, fut remise vers cette époque à M. l'abbé Lebeuf qui s'est empressé de transmettre ce document à la postérité. Il est du plus haut intérêt.

En 1567, le sire de Loron habitait la Maison-Blanche, — aujourd'hui enfouie dans les arbres et d'accès difficile — avec sa femme, ses trois enfants, dont deux garçons, et une servante, Claudine, âgée de dix à onze ans, née à Arcy-sur-Cure où son père Jean Ravier exerçait la modeste profession de laboureur. Claudine Ravier, en 1610, avait une cinquantaine d'années et était la femme d'un sieur Claude Villain, pionnier, domicilié à Saint-Martin-du-Pré-lès-Donzy dans le Nivernais. Elle rapporta à plusieurs reprises à son mari ce qu'elle avait vu étant enfant à Maison blanche à l'époque du pillage de l'abbaye de Saint-Germain, et son mari crut devoir en informer la justice. De là une déposition de Claudine Ravier, femme Villain du 15 décembre 1610, par-devant Jean Lasne, lieutenant au bailliage particulier de Donzinois et dont voici l'analyse.

En 1567, Claudine étant donc chez Jacques de Loron, vit arriver d'Auxerre dix ou onze charrettes pleines d'objets précieux dont la châsse en or de saint Germain avec des croix, des ciboires et autres au nombre de quarante au moins. Cent hommes d'armes accompagnaient ce convoi. Une fois déchargés dans le château, ces objets furent triés. Loron proposa à un orfèvre d'Auxerre de briser la châsse et comme il fut impossible d'y parvenir, son enfouissement dans le jardin fut décidé. Loron convoqua à cet effet un sieur Denis, maître-maçon à Clamecy pour creuser la cachette demandée moyennant le forfait de vingt écus. Quand le trou fut prêt, sur le coup de deux heures du matin on voulut y descendre la châsse à l'aide de cordes. Claudine Ravier tenait la lumière mais tandis que Loron, Denis, etc., s'efforçaient d'enfouir la châsse, une femme élégante vêtue de blanc, inconnue de Claudine, semblait la retenir. L'opération terminée, on se mit à table. Le maçon était à côté d'un arquebusier son ami avec lequel, une fois payé, il sortit. A deux cents pas du château, il reçut de son compagnon un coup d'arquebuse qui le tua. On trouva son corps le lendemain, privé des vingt écus qui avaient été le prix du crime. En entendant le coup d'arquebuse, Claudine Ravier, hasarda une réflexion. Le sieur de Loron lui ordonna de se taire sous peine de mort, et il l'eût effectivement tuée sans l'intervention de sa femme ; mais alors, il prit un couteau et il lui râcla la langue. Souffrant horriblement, Claudine ne pouvait plus ni parler, ni manger. Loron la soigna d'abord pendant quinze jours, puis il la conduisit chez son frère à Arcy. Après sa guérison, elle réintégra, le domicile paternel jusqu'au jour de son mariage. Pendant son séjour chez son père, elle se proposait de faire le récit de la terrible nuit aux deux fils du sieur Loron, mais ceux-ci étant morts prématurément, elle le fit au sieur de Domecy qui avait épousé la fille désormais unique héritière de la Maison-

Blanche. Elle renouvela ce récit différentes fois devant son mari mais elle ne pouvait se rappeler l'endroit où la châsse avait été enfouie, d'autant moins que depuis 1567 le château avait subi des remaniements et le jardin avait été bouleversé. On ne sait donc si cette châsse a jamais été retrouvée.

*L'Église.* — Dès le VII<sup>e</sup> siècle, il exista à Crain une chapelle primitive qui a fait place à une église romane XI<sup>e</sup> dont il reste des traces aux petits contreforts, aux chapiteaux enroulés ou variés du chœur et de l'abside ; mais le triplet du mur droit de l'abside, le clocher et des baies ogivales biseautées soulignent le XIII<sup>e</sup>, Tout le reste est de la Renaissance XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup>, dans le portail où fleurissent le pinacle, les remparts à crochets, les niches de l'époque dans l'unique nef où l'on voit des piliers palmés ; et dans la chapelle latérale où l'on remarque une piscine à arc en accolade.

## CRAVANT (CREVENNUS)

On n'est pas très fixé sur l'orthographe de Cravant dont le nom est tiré de « Cor, » confluent et de « bann », habitations, c'est-à-dire situé à un confluent. Or Gravant est au confluent de l'Yonne et de la Cure. On l'écrit tantôt avec un t tantôt sans t. On a d'autres exemples de cette variation tel Pisy que d'aucuns écrivent avec un z au lieu d'un s. Quoi qu'il en soit de cette remarque, Cravan ou Cravant, qui existait au VIII<sup>e</sup> siècle, a été jusqu'à la Révolution la seigneurie principale du chapitre de la cathédrale d'Auxerre. Lorsque le maréchal Claude de Chastellux, seigneur de Courson, eut repris cette place en 1421 il s'empressa, on le sait, de la rendre au chapitre (Voir Histoire Générale livre X). Charles-le-simple avait d'ailleurs agi de même en l'an 900, en restituant à l'évêque Cravant qui avait été enlevé au clergé par Charles-Martel. L'évêque le céda au chapitre de la cathédrale en 933. Avec Accolay, il constituera les revenus du chambrier du chapitre.

*Les difficultés et les procès des chanoines, seigneurs de Cravant.* — Au XIII<sup>e</sup> siècle, la lutte contre la noblesse envahissante et contre l'affranchissement des habitants absorba toutes les facultés du chapitre. Le roi dut arrêter les déprédations commises par Geoffroi d'Arcy, Etienne de Bassou et autres petits seigneurs, à Cravant et à Auxerre contre le chapitre. La charte d'affranchissement fut délivrée en 1280, mais il s'ensuivit des procès en raison des onéreuses compensations exigées par le chapitre en échange de l'octroi d'un peu de liberté individuelle et d'autres droits moins importants. Ces discussions furent suspendues un moment par le bruit de la guerre de Cent Ans et celui des guerres de religion (Voir Histoire Générale livres X, XI, et XII). En 1387, le chapitre fortifia une partie de la ville à l'endroit du fort qui lui appartenait déjà mais les fossés ne furent creusés qu'en 1394 aux frais des habitants. Le premier capitaine officiel de Cravant fut Adam de Digoine, écuyer des sires d'Arcy. Cette cité de Cravant s'est acquise une réputation historique notamment par la bataille de Cravant (1423) que le sire Claude de Chastellux gagna sur les troupes royales de Charles VII. Elle resta au parti Anglo-bourguignon jusqu'en 1429 et lui revint en 1433, Renaud Guillen l'ayant vendue aux sires de Croi et de Beaufremont. Le duc de Bourgogne plaça le capitaine Bourg du Jardin à la tête de la ville (1449-1476) Le chapitre choisit en 1478 le capitaine Alain le Chantier. Mais bientôt un procès s'engagea entre les habitants et le chapitre au sujet de la garde des clefs de la ville. Il y avait deux serrures par porte et le capitaine du chapitre devait garder les deux. Le procès roula aussi sur d'autres droits. On finit par transiger en 1490 : le chapitre resta maître de nommer seul le capitaine-gouverneur de la ville qui eut en garde toutes les clefs du château et la moitié de celles de la ville ; le chapitre conserva aussi le droit de garde des prisons et la moitié du droit de pêche, l'autre moitié étant attribuée à la bourgeoisie à la condition d'en employer les revenus à la restauration des murailles. Un autre procès avait éclaté au sujet de la dîme du vin. L'origine en remontait à la charte d'affranchissement de 1280. En échange de la remise du droit de mainmorte, de l'obligation du logement, de l'entretien des prisonniers, de la taille, les chanoines du chapitre avaient exigé une rente annuelle de 120 livres, plus 2100 livres comptant et la dîme du 15<sup>e</sup> sur le vin au lieu du 20<sup>e</sup>. C'est à l'occasion de cette dîme que les habitants trouvaient trop onéreuse qu'ils se plaignirent ; ils réclamèrent la dîme au 30<sup>e</sup> et perdirent définitivement en 1544. Les chanoines appliquèrent l'exercice du 30<sup>e</sup>, mais en exigeant impitoyablement le 15<sup>e</sup> s'ils se voyaient lésés par une dissimulation dans la récolte. C'est cinq ans après, en 1549, que Cravant assista sur l'Yonne au premier flottage des bois en trains inventé par Jean Rouvet de Clamecy. On était à la veille des guerres de religion. Cravant, étant bourguignon d'éducation, y eut un prêche mais comme il appartenait au chapitre, il devait embrasser la politique des Guise et de la Ligue. Sa soumission à Henri IV ne date que de 1596. Olivier de Chastellux, capitaine de Cravant, s'était démis de sa charge au profit du chapitre.

*L'Église* — Le clocher a été fait en 1531. Sa tour carrée fut restaurée en 1788. Le chœur et le sanctuaire

sont de 1543 et les chapelles de 1553 et de 1598 comme la nef qui a été réparée en 1781 et en 1828. L'ensemble du monument est classé XVI<sup>e</sup> siècle.

Le clocher compte deux étages séparés par des entablements Renaissance sculptés d'oves, de perles ou de denticules. Le premier étage est décoré de pilastres ioniques romains et repose sur un entablement décoré d'un cordon de têtes de clous. L'étage supérieur a ses pilastres composites. Des niches variées partout. Les archivoltes du second sont ornées de frettes et celles du troisième sont sculptées d'oves et de perles. Ce clocher, surmonté d'un toit à quatre pans, a été restauré en 1788. On remarque des cartouches dont l'un encadre cette inscription « De may le 25, l'an 1551, a esté fondée cette tour » ; une autre est sculptée sur l'entablement inférieur, une troisième est vers le chevet. Le grand portail est du XVI<sup>e</sup>. Un contrefort porte la date de 1580.

**Le Chœur.** — Du côté nord s'ouvre une porte qui donne sur un étroit couloir traversant l'église comme un transept. Il passe sous une double voûte cintrée située aux deux extrémités entre lesquelles tombe une clef en pendentif. Le dallage, fait de pierres tombales ainsi que dans les trois nefs, est surhaussé. La nef a trois travées ogivales et n'est remarquable en rien, Le bas-côté sud-est éclairé par quatre grandes baies flamboyantes conservant entièrement ou en partie des vitraux du XVI<sup>e</sup> siècle. Le chœur est magnifique. Il compte onze hautes arcades retombant sur un entablement sculpté, aux chapiteaux Renaissance ornés de gâbles et de statuettes, le tout supporté par des piliers carrés. Douze pilastres composites encadrent ces onze arcades ; ils sont décorés de stylobates sculptés et de gâbles surmontés de pinacles à belvédères destinés à abriter les statues manquantes des douze apôtres. Ces pilastres sont couronnés par une belle frise en torsade avec entablement pour soutenir les retombées des voûtes en pierre dont les clefs en pendentifs sculptés ressemblent à des culs-de-lampe. Il n'est qu'une voûte d'exception : celle du chevet qui abrite le maître-autel orné de statues d'apôtres dont celles de saint Pierre et de saint Paul que surmonte au-dessus du tabernacle un grand et beau tableau du fondateur de l'Eglise de Rome.

**Les Chapelles.** — Un déambulatoire sert de portique à onze chapelles rayonnantes de la Renaissance : les voûtes du déambulatoire et des chapelles du Sacré-cœur, de Sainte-Anne, et de Saint-Michel, sont à tiercets et pendentifs François 1<sup>er</sup> ; dans toutes les autres elles sont à caissons Henri II. Sur les bases des pilastres de l'entrée de chaque chapelle gisent des vestiges de bustes en pierre qui durent être beaux dans leur forme complète. La chapelle de la Vierge, à deux nefs, une des plus belles, s'appelle Notre-Dame d'Arbaud du nom d'une primitive chapelle jadis célèbre par ses pèlerinages ; elle était attenante à une source, dite la fontaine d'Arbaud située à environ un kilomètre de l'église. Rebâtie en 1704, elle a été démolie en 1793. La statuette miraculeuse de N.-D. d'Arbaud à l'Enfant, en pierre, orne maintenant le rétable Henri II de la chapelle de la Vierge. On y note une statue en pierre, adossée à une colonne, représentant un Ecce Homo et classée. La chapelle du Sacré-Coeur comprend deux bâtons-reliquaires classés, une baie Henri II ornée de vitraux XVI<sup>e</sup> également classés. Dans la chapelle des Morts on voit un bénitier bien plus ancien que l'église ; il est au moins du XIII<sup>e</sup> siècle. Dans presque toutes ces chapelles on relève des piscines Renaissance à coquille. Derrière le portail est un cartouche encadrant un calvaire avec les saintes femmes. On lit cette inscription : Jeanne de... 1593. Ce doit être le nom de la donatrice, Jeanne de Chastellux. A noter un grand bénitier en fer à anneaux (classé). On remarque aussi quelques inscriptions de pierres tombales. A l'extérieur il y a d'autres inscriptions.

**Le Pont et les Tours.** — En 1442, a dit M. Quantin, le chapitre d'Auxerre acheta de noble Etienne de Bray, écuyer, demeurant au pays de Berry, la terre de Bray-lès-la-Ville et le pont de Cravant mouvant en fief du château de Bazarnes, consistant en terre, bois, cens, redevances, etc., pour le prix de 102 écus d'or. Un pont de Cravant existait donc à cette époque ; c'est dans la plaine de Gravelle près de ce pont que furent pris entre deux feux en 1323 les soldats de Stuart, combattant pour Charles VII. En 1730, il menaçait ruine et, faute d'entretien, il tomba parce que les deux administrations de Bourgogne et d'Ile-de-France dont il relevait s'en désintéressèrent. Le commerce local tomba avec lui, car on ne songea à le rétablir qu'en 1760. Dans l'intervalle une route avait été tracée par Saint-Bris, un bac insuffisant pour les passagers avait été créé par le chapitre (1745), un hôpital avait été fondé en 1755 et doté avec les biens du couvent des Ursulines fondé en 1644 et supprimé en 1749. Le pont tombé comptait neuf arches. En 1763 commencèrent les travaux du nouveau qui ne devait compter que trois arches. Le coût devait être de 95.942 livres payables pour les 2/3 par les Etats de Bourgogne, pour 1800 livres par les habitants de Cravant et pour le surplus par l'administration de l'Ile-de-France. Il fallut redresser le cours de la rivière. Le pont fut inauguré en 1768 ; mais cette reconstruction venait trop tard pour Cravant dont tout le commerce était maintenant absorbé par Auxerre.

L'ancien donjon du palais du gouverneur avait été transformé en Hôtel-de-Ville qui fut incendié en 1735 avec les anciens titres qu'il renfermait. Derrière le nouveau s'élève la tour de l'horloge. La façade regardant la

mairie est plate, et cintrée à son sommet. Le reste est demi-circulaire. On y accède par un escalier de 34 marches au haut duquel est une porte ogivale. Une galerie à créneaux couronne le sommet que surmonte un campanile. Les fossés commencent au pied. On remarque près de là les débris d'une ancienne tour du palais du gouverneur. Les fortifications ont été démolies nous ne savons exactement à quelle date. Il y eut trois portes jusqu'en 1776 : la porte d'Orléans surmontée d'un campanile, celle du pont surmontée d'un cadran et une troisième ; puis on ouvrit les portes d'accès des faubourgs Saint-Martin et Saint-Nicolas. Ce dernier était sur le quai. Près de celui-ci, il y eut au XIIe siècle une léproserie qui voisinait avec le faubourg Saint-Jean. Le faubourg Saint-Antoine avait sa chapelle sur la route de Vermanton. La chapelle d'Arbaud avait donné naissance à un populeux faubourg qui a disparu après les pèlerinages. La halle date de 1451. A noter quelques jolies maisons en bois du XVIe.

## DIGES (DIGIA)

Cette appellation de « Digia » pour Diges est indiquée dès l'an 990. Le lieu dit faisait partie des biens légués au Ve siècle par saint Germain au clergé d'Auxerre. Vers la fin du Xe l'évêque Héribert assigna Diges et les alentours à l'abbaye de Saint-Germain qui construisit vers 1142 un nouveau bourg avec château fort et chapelle suivant la coutume. Elle les éleva au milieu d'un grand carré de murailles dont il reste des pans rongés de mousse et de lierres sur le bord de la route qui les sépare de la mairie actuelle. Le carré de cette enceinte était cantonné à ses quatre angles de quatre tourelles défensives dont il reste les vestiges de trois actuellement transformées en ferme. Deux de ces tours sont presque encore intactes. Celle de l'angle regardant la place renfermait la chambre de justice. On voit toujours des traces de fossé à l'est de l'église. Ceux de l'ouest et du sud n'ont été comblés qu'au XIXe siècle. Près du puits débouchait le souterrain qui faisait communiquer le prieuré et le château avec l'extérieur. Le corps de logis du prieur était situé à l'est de l'église actuelle qui ne s'élève pas sur la chapelle primitive. Il ne reste plus aucune trace de cette chapelle qui était située plus à l'est. Des pierres, des fossés mal comblés remplis d'eau en hiver, un reste d'arc-boutant, une dépression significative de terrain attestent encore à nos yeux, en ce petit coin, la grandeur du passé de la célèbre abbaye de Saint-Germain dont la puissance était si considérable. (Voir Histoire Générale livre VII et l'Histoire de la ville d'Auxerre). Les ravages de la guerre de Cent Ans ruinèrent ce pays comme les autres.

*L'Eglise.* — On remarque dans la nef unique le bras de la croix et le chœur, tout le long du côté sud, des fenêtres ou baies du XIVe. Celles du côté opposé, au contraire, sont du XVIe siècle. Cette dernière restauration fut comprise dans la grande époque où Charles VIII entraîna en Italie les bandes d'Ecorcheurs (Voir Histoire Générale livre X) afin de débarrasser la France. Jusqu'à la bataille de Pavie en 1525 le calme à l'intérieur permit en effet de couvrir l'Auxerrois d'églises flamboyantes, puis les guerres de religion en semant encore le sol de ruines nouvelles, ajournèrent les dernières restaurations au temps d'Henri IV après la paix de Vervins et l'édit de Nantes (1598). Ce seuil du XVIIe siècle a laissé son empreinte dans l'église de Diges. Effectivement le chœur, par ses piliers-dosserets à triples colonnettes, est presque du XIIIe siècle, mais ses chapiteaux sont plutôt du XIVe comme les baies du sud. Or ces chapiteaux sont surmontés d'un entablement XVIIe siècle. Tout le reste est de la fin du XVIe siècle ou du XVIIe siècle, restaurée entre 1883 et 1894 par l'ancien curé de Diges, M. Lagrange, qui a fait faire des voûtes en pierre au-dessous des anciennes voûtes en bois. La façade surtout est de cette fin de règne d'Henri IV, avec son portail cintré sans linteau, orné de colonnes cannelées de l'ordre grec, mêlé de niches, de gâbles aux voussures, le tout surmonté d'un entablement, d'une galerie et de baies géminées flanquées de colonnes ioniques. A la droite du portail on note une grande baie bouchée entre deux niches. A la base du clocher, il y avait autrefois, paraît-il, une date 1520, qui ne s'accorde pas avec le style de cette façade. Au sanctuaire, une inscription en ex-voto de 1760 rappelle le triste souvenir d'une sorte de peste qui causa de grands ravages dans la contrée. On relève une pierre tombale au nom de Jean de la Loge receveur de rentes à Diges (1715). A noter le maître-autel qui provient de l'ancienne abbaye. Le rétable a disparu. Le tabernacle en marbre a sa porte en cuivre repoussé représentant une « Cène » (XVIIIe). Un Christ en pierre tient l'Agneau couché sans les sept sceaux, pieds nus (XIVe). On voit aussi une sainte-Face sculptée ; deux beaux bénitiers de l'ancienne église posés sur une colonne dorique (pierre) ; enfin un magnifique baptistère à godrons Louis XIII, décoré de trois bracelets et d'oves, sculpté de consoles Renaissance aux angles, avec une base ornée de griffes.

*Les Ocres.* — Diges est le pays de l'ocre. On est à côté de l'exploitation de M. Lechiche, au hameau de Sauilly dont les produits de grès ferrugineux, à bases de végétaux fossiles notamment, fournissent, une fois lavés, séchés et broyés, ces ocres si propres à la peinture même la plus fine.

## DRACY (DRACEI)

Cette localité remonte au IX<sup>e</sup> siècle. Il est certain que le manoir féodal, qui a cédé son emplacement à un nouveau château XVII<sup>e</sup> a été la première manifestation active du lieu qui relevait un fief du baron de Toucy.

*L'église*, éloignée du village, est précédée d'un porche posé sur trois piliers sculptés de chapiteaux de la transition. Il est décoré de trois arcatures romanes ornementales. Le portail ogival est d'une grande simplicité. La nef unique aux piliers palmés XV<sup>e</sup> siècle est amputée d'un bas-côté au nord. Le triplet XIII<sup>e</sup> de l'abside dénote que les quatre murs seuls rappellent, avec le porche, la primitive église.

## DRUYES (DROGIA)

L'existence de « Drogia » est affirmée dans les règlements de saint Aunaire (VI<sup>e</sup> siècle) et de Tétricus (VII<sup>e</sup>), évêques d'Auxerre. Dès l'origine, un monastère y fut fondé par saint Romain sous le nom de « Fons Régius ». Il y a, en effet, à Druyes des sources assez abondantes pour couvrir la plaine du bas de la ville en hiver, car le château seigneurial, où l'on arrive par une route escarpée à travers d'anciennes demeures, domine cette plaine avec son faubourg et son église. C'est à cause de ces sources qu'on a surnommé Druyes les Belles Fontaines. Druyes, arrosé par la rivière de ce nom se trouve encaissé entre la colline du château et la colline de la Fortelle. Fut-il, comme on a paru le croire, le siège d'un groupe d'anciens prêtres druidiques ? Est-il vrai aussi, comme l'affirme M. Challe dans une notice écrite en 1840, que Druyes débuta sur le plateau à l'ombre du château des comtes d'Auxerre ? Cela ne saurait être, celui-ci n'ayant été fondé par l'un d'eux que dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, M. Challe émet encore l'opinion qu'au XV<sup>e</sup> siècle des habitants descendirent du plateau pour fonder le faubourg dans la vallée des sources et bâtir l'église, ajoutant que le beau portail roman de celle-ci n'est qu'un portail moderne. Nous ne disons rien du village, n'en sachant rien, mais il est impossible de mettre au XV<sup>e</sup> le portail qui est si minutieusement sculpté à la manière des artistes religieux du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup>.

*Le Château.* - Le plateau du château dit de Druyes-la-Ville peut avoir de 1200 à 1500 mètres de pourtour. A travers la pente droite de la côte, on atteint un groupe de maisons situées dans l'enceinte des murailles dont les pans de murs et la porte s'effritent. Ce sont des maisons basses et biscornues aux baies ou portes carrées ou cintrées, s'étendant entre l'enceinte de l'ouest du plateau et l'enceinte intérieure du château. Cet espace de terrain autrefois dépendant du manoir de Pierre de Courtenay est parsemé de jardinets et planté d'arbustes au milieu des pierres écroulées. L'enceinte du château s'étend devant une vaste place bordée de maisons ou de masures de tous les styles. Elle ressemble à un carré plutôt qu'à un parallélogramme. En tous cas, ce quadrilatère est cantonné de quatre tourelles circulaires extérieurement engagées, et coupé par le milieu sur les trois côtés est, ouest et nord par une tour quadrangulaire ; celle de l'est se trouve contigu à l'ancienne chapelle et celle du nord, l'ancien donjon, s'appuie sur la poterne fortifiée. Ce donjon, couronné de mâchicoulis et de créneaux a raison de six par côté percé de croisillons pour les arbalètes et bordé d'un chemin de ronde à la hauteur du premier étage pour aller dans toutes les parties du castel. On ne pénètre au rez-de-chaussée que par l'entrée orientale de la chapelle qui est devenue un informe blocage où l'on distingue toutefois les murs de refend des murs gouttereaux et le style XIII<sup>e</sup> siècle dans lequel elle avait été bâtie ou rebâtie. La base du donjon repose sur quatre ogives naissantes et le donjon est surmonté d'un beffroi avec un cadran solaire. On admire tous ces vestiges de huit siècles en songeant à la fuite rapide du temps. La moitié ouest du château servait d'habitations et la moitié est de cour. Ainsi disposé, le dit château, par son rempart méridional percé de dix-neuf baies en plein cintre retombant sur des colonnes romanes sculptées, donnait à pic sur la route, la rivière et le bourg de Druyes, et offrait en face la vision magnifique de la vaste forêt de la Fortelle où les comtes conduisaient leurs invités à la chasse.

*Les seigneurs de Druyes.* — Qui a construit ce château ? M. Victor Petit l'attribue au comte d'Auxerre et de Nevers, Guillaume II, qui l'aurait fait bâtir en 1147. Or, en cette année-là Guillaume III lui succéda. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il a dû être construit par l'un ou par l'autre de ces deux princes. Placé sur la route de Nevers, son séjour plut surtout à Pierre de Courtenay qui y signa en 1188 la charte d'affranchissement des bourgeois d'Auxerre. On sait que la grande charte de la liberté municipale fut octroyée par lui à Sens en 1194 et que la charte d'affranchissement des serfs de l'Auxerrois fut signée par la comtesse Mahaut à Ligny-le-Chatel

le 1<sup>er</sup> août 1223. Le serment de l'observer fut prêté le 15 août suivant dans la grande salle de réception de Druyes en présence des évêques d'Auxerre et de Nevers le lendemain 16, elle donnait une partie de chasse dans les bois de la Fortelle, tellement la joie de cette femme de coeur était grande d'avoir rendu heureuse la fraction la plus modeste de son peuple. La séparation des comtés (Voir Histoire Générale livre VIII) fit échoir la châtelainie de Druyes aux comtes particuliers de Nevers (1265-1211), aux comtes de Flandre et de Nevers (1271-1390), aux ducs de Bourgogne (1390-1477), aux comtes de Nevers (1477-1525), à la maison de Paix (1525-1552), aux ducs de Nevers (1552-1659). A cette dernière date, le cardinal Mazarin l'acheta, et la légua à son neveu Mancini, qui se fit agréer duc et pair, mais ne transmit à son fils que le titre de comte. (Voir Histoire Générale livre XI). C'est encore au château de Druyes que Pierre de Courtenay reçut les ambassadeurs qui venaient lui offrir la funeste couronne de l'empire latin de Constantinople (1218). En 1735, le nouveau comte de Nevers, Henry-Jules Barbon, vendit Druyes au marquis d'Aulezy de Damas qui s'édifia un château moderne démoli en 1793. Depuis cette époque, la vie s'est retirée du château sur la place duquel on remarque deux anciens puits. Il y avait aussi une croix qui a disparu. Sur la porte cochère d'une des vieilles bâtisses bordant cette place, on voit des médaillons frappés d'un blason au centre d'une couronne de guirlandes. Un autre blason encadré de même est orné d'un ecu sculpté d'un tore brisé et de trois fleurs de lys. On sort de la vaste place au nord par une porte XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècles reposant sur quatre pilastres et quatre arcs surbaissés et dont les faces sont fortifiées de mâchicoulis. Elle commandait un pont-levis.

***Le capitaine du Boulois***, — En revenant au bourg par la route partant de la porte précédente on aperçoit le château du Boulois qui fut restauré en 1838 avec ses deux tourelles. C'est aujourd'hui une ferme. C'était au XV<sup>e</sup> siècle un lieu de crimes et d'orgies, habité par un sieur du Boulois, Louis de Geuble, qui avait servi en Italie sous les ordres de François de Clèves, duc de Nevers. Son père Lancelot de Geuble était seigneur de Croissy. Vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, il habitait là avec ses deux frères et trois anciens soldats, leurs compagnons de débauches. Au château seigneurial, le juge Pierre Née avait une fille, Romaine, d'une grande beauté qu'il lui refusa en mariage. Avec ses compagnons, il tua Pierre Née. Sa veuve demanda justice et l'obtint à Bourges où les six complices furent étendus sur un chevalet et eurent les membres rompus avant d'être décapités. La mère de Romaine Née revint de Bourges avec les six têtes dans un sac. Elle dressa une croix de pierre sur la place du château de Druyes à l'endroit même où son mari avait été assassiné, l'entoura de six poteaux auxquels elle suspendit les six têtes. Cette croix a disparu après la Révolution.

***L'Eglise***. — La façade semble restaurée depuis moins de cinquante ans. Le portail, qui occupe le rez-de-chaussée, est séparé du premier étage par une corniche en saillie supportée par neuf modillons ou consoles sculptés de masques. Ils forment la base d'un appentis en pierre faisant corps avec la façade qui va en retrait en s'élevant entre deux pilastres. Elle est percée d'une baie en plein cintre ornée de deux arcatures sculptées de deux rangs de perles descendant jusqu'au pied des colonnettes, car entre les deux rangs décoratifs de chaque côté est une colonnette sculptée d'un chapiteau auquel correspond un tore de la voussure au dessus du tailloir. Le portail est de la même facture mais au lieu de deux rangs de perles ou de dents, il y en a trois de tête de clous ou de losanges et deux colonnettes dans les rentrants de chaque côté au lieu d'une, sans compter le pied droit. Autant de tores à la voussure que de colonnettes à chapiteaux à l'encadrement de la porte. Une corniche divise encore la façade à la hauteur des tailloirs du portail qui est en plein cintre comme la fenêtre précédente. Les chapiteaux sont originaux. Les uns sont sculptés de masques ou de têtes d'autres de bêtes et d'autres de pommes de pin. Le tympan est nu. L'archivolte est un bandeau bordé d'une moulure décorée de besans. L'intérieur montre des arcades alternativement plein cintre et ogive, ce qui indiquerait ici le style de la première moitié du XII<sup>e</sup>. Les trois nefs, dont la grande est voûtée en berceau ogive, finissent sur le même plan en cul de four et en demi-coupole. Les piliers carrés sont cruciformes avec quatre colonnes engagées sur les quatre faces ; les bases sont ornées de griffes (transition). Tous les chapiteaux sont de la transition XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles sculptés de feuilles enroulées en volutes, ornés de besans, formés d'entrelacs, décorés de corps humains ou de bêtes. On voit des fresques feuilles, arabesques et croix. L'entrée du chœur est formé de trois arcatures superposées alternativement ogivales et plein cintre. Les voûtes des bas-côtés paraissent être du XVIII<sup>e</sup> ; la chapelle latérale nord appartient au XV<sup>e</sup>. La clef de voûte est écussonnée. A noter vingt stalles sculptées le maître-autel très décoratif et un baptistère avec un bénitier (XVIII<sup>e</sup>).

L'ancien monastère de Saint-Romain était situé à la maison d'école des garçons.

**EGLÉNY (ACLINIACUS)**



Cette localité, qui fut qualifiée châtelainie au XVI<sup>e</sup> siècle par le chapitre de la cathédrale, remonte au milieu du IX<sup>e</sup> siècle. Ce fut par conséquent une des villas du pagus d'Auxerre qui embrassait cette région avec Beauvoir, Lindry, etc. seigneuries primitives de l'évêché d'Auxerre.

**L'Eglise.** — L'église, bâtie sur une motte entourée d'une dépression de terrain qui fut un large fossé, fut fortifiée dès le XIV<sup>e</sup> siècle comme le fort voisin de Beauvoir. En 1372, les habitants empruntèrent même 250 florins dans le but de restaurer leur église qui fut brûlée plus tard, d'après un document des archives d'Auxerre de 1465 (Gustave Cotteau et Victor Petit). On y remarque qu'après la guerre de Cent Ans, les châtelains étaient revenus dans leurs seigneuries et pressuraient les habitants qui se réfugiaient dans les bois avec leurs meubles et leurs troupeaux pour ne pas être absolument ruinés.

L'Eglise dut donc être restaurée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Or les piliers de la nef rappellent par leurs triples colonnettes le treizième siècle. L'abside est pentagonale et l'ameublement est neuf, A l'extérieur, le grand portail ogival nous reporte à la période gothique, du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> siècle, avec les billettes qui ornent l'archivolte et les quatre colonnettes qui le décorent de chaque côté. Encore les billettes sont-elles un motif décoratif de la transition XII<sup>e</sup>. On demeure perplexe parce qu'aux billettes devraient correspondre des pattes ou griffes à la base des colonnes. Un porche existe à l'entrée latérale du clocher.

Le prieuré de Vieupou eut des intérêts à Egleny conjointement avec le chapitre d'Auxerre ; mais ces intérêts, lors de sa disparition, durent échoir aux cures de Saint Maurice-Thizouaille et de Beauvoir, Car nous retrouvons celles-ci à Egleny avec le clergé auxerrois de 1789.

## ESCAMPS (SCANCIUS)

Scancius est le nom local du Xe siècle, le premier qui soit parvenu jusqu'à nous. Le Lieu dit existait comme villa de pagus antérieurement, car il faisait partie des domaines de l'abbaye de Saint-Germain et l'un des premiers évêques d'Auxerre, le 23<sup>e</sup>me, saint Tétrice, passe pour y avoir été assassiné. Une inscription commémorative, qui se trouve à l'église, nous apprend en effet qu'en avril 690, l'évêque saint Tétrice... « ayant récité son office et s'étant endormi sur un banc, fut massacré avec ses prêtres par Regenfroïdus et ses traîtres ». Tel est le sens de cette inscription presque effacée et qui fut faite en 1654. Celle-ci ajoute que le peuple, pour commémorer le souvenir de ce prélat éleva un oratoire et conserva le banc.

A l'origine des guerres féodales, au XII<sup>e</sup> siècle, Jean de Joceval, abbé de Saint-Germain entoura le village, qui était florissant, d'une enceinte de fossés et, au début de la guerre de Cent Ans dont Escamps eut tant à souffrir (Voir Histoire Générale livre X), un de ses successeurs affranchit les habitants moyennant le paiement de très fortes sommes et dîmes ; mais en 1469 le pays étant ruiné, il fallut les dégrever. La tour de l'église, servant de forteresse, avait été prise et reprise plusieurs fois.

**L'Eglise.** — Cette tour carrée s'adosse au bas-côté nord. Elle fut restaurée avec l'église à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. La grande nef était voûtée en bois, le reste de l'église en pierre. La silhouette ogivale de l'ensemble était respectée et demeurait telle qu'elle avait dû être au XII<sup>e</sup> siècle lorsque cet édifice remplaça l'oratoire de Saint-Tétrice. Précisément plus d'un bas-côté et l'abside sont soutenus par des colonnes dossierés ou ornés de colonnettes de la transition XII<sup>e</sup> siècle. La nef a été remaniée dans le style de la Renaissance et ses piliers carrés sont ornés sur les faces d'arcs en accolade et de pinacles. Pas de chapiteaux, mais des entablements. La moitié de l'un des latéraux a ses piliers patinés. Le grand portail, cintré, a été refait au XVII<sup>e</sup> siècle à la mode du temps. La vaste baie ogivale XVI<sup>e</sup> à quatre divisions qui le surmonte est presque entièrement bouchée. L'édifice a été restauré en 1840. Le dallage est usé et inégal. On y relève plusieurs statues en pierre, à savoir trois groupes de la Vierge et l'Enfant, d'un saint Sébastien attaché à l'arbre et d'un saint Fiacre maniant sa bêche. A noter aussi la sépulture de Jean-Baptiste de Corvol, seigneur de Champeaux, mort assassiné à 38 ans (1753). En 1782 messire André-Marie, baron d'Avigneau et sa femme Geneviève, dame de Treigny et de Ratilly, ont été parrain et marraine d'une des cloches.

**Le Château d'Avigneau.** — Le hameau d'Avigneau, jadis siège d'un bailliage, remonte au IX<sup>e</sup> siècle. Sa terre seigneuriale a donné son nom à une famille auxerroise qui occupa une haute situation sous l'ancien régime. Situé au fond d'un vallon, sur l'ancienne voie romaine d'Auxerre, son château n'est plus que ruines. Les abbayes de Saint-Germain et de Saint-Marien d'Auxerre y eurent de bonne heure des intérêts considérables puis au XVII<sup>e</sup> siècle la maison Marie y devint toute puissante. En 1719, le curé d'Escamps célébra dans la chapelle du château l'union de Messire André-Thomas Marie, seigneur baron d'Avigneau, et de damoiselle

Louise Charlotte de Bar. Le baron d'Avigneau, avait dû faire trois sommations respectueuses à sa mère, la dame Nigot, qui s'opposait au mariage parce qu'il y avait un enfant naturel. Pendant que le curé de la paroisse, nommé Ducol, procédait à la cérémonie religieuse, on tenait l'enfant « sous le drap »

C'était une fille, Perrette, qui avait été baptisée le 20 février 1718. L'un des témoins était le recteur des écoles d'Escamps, Pierre Boguin. Le 14 août 1720 naquit de cette union un fils François Thomas, et le 26 avril 1726 un autre André qui mourut à 20 ans, en 1746, et fut inhumé dans la chapelle du château. En 1773, Joseph Mériadec Marie était encore baron d'Avigneau mais ensuite la succession passa, par mariage sans doute, à Edme Narjod qui la détenait à l'aurore de la Révolution. Sa veuve vit vendre leurs biens en 1793.

## ESCOLIVES (SCOLI VA)

Cette localité remonte au Ve siècle. Au commencement du siècle, Saint Germain était évêque d'Auxerre. On sait qu'il alla mourir à Ravenne et que son corps fut ramené par cinq jeunes femmes de cette ville en suivant la voie d'Agrippa de Lyon à Auxerre sainte Magnan-ce, sainte Pallaye, sainte Maxime, sainte Porcaire et sainte Camille. Celle-ci vint ensuite se fixer à Escolives.

*La Commanderie de La Saulce.* — L'histoire d'Escolives à travers les siècles, c'est l'histoire de la commanderie de Saulce, la plus importante de la région, et qui avait des filiales à Auxerre, Monéteau, Tourbenay, Saint-Bris, Vallan, Villemousson (Nièvre). Elle était installée sur les bords de l'Yonne. Elle a disparu pour faire place à un château moderne. Il reste à quelques centaines de mètres de ce dernier château un pavillon carré Louis XV orné d'une frise sculptée d'attributs de chasse et éclairé de fenêtres décorées de petits bustes de personnages.

Cette commanderie fut fondée fin XIIIe siècle par Dreux 1er de Mello, seigneur baron de Saint-Bris, qui donna aux Templiers sa maison de Saulce-sur-Yonne, dans la paroisse d'Escolives. Aussitôt les bienfaits abondèrent. Guillaume 1er, comte de Joigny, gratifia le commandeur d'un certain nombre de serfs attachés à la glèbe Guillaume II, fils du précédent, fonda une chapelle à Saulce. En 1231 la commanderie acquit les moulins de Saulce de la léproserie de Saint-Simon, près Auxerre. A partir de ce moment de la puissance des commandeurs, Anceau de Toucy, seigneur de Bazarnes (1232); Hugues de Saint-Verain, propriétaire de toute la rive droite de l'ancienne voie romaine entre Vincelles et Touchebeuf (1262), Jean comte de Joigny (1270), Jean de Chalon, comte d'Auxerre (1274) renoncèrent successivement à leurs droits sur Escolives au bénéfice de la commanderie. En 1528, le commandeur s'appelait Claude d'Ancienville ; en 1763, Jacques-Armand de Rogres de Champignelles : il a reconstruit le château de La Saulce ; enfin, Edouard-Henri de Fitz-James, était commandeur de Saulce, d'Auxerre et de Tourbenay à la Révolution.

Tourbenay était jadis un hameau prospère d'Escolives ; il a disparu au cours des guerres des XIVe, XVe ou XVIe siècles, sur son emplacement a poussé un bois. Les seigneurs Bridenne de Bessey (1257) ; Gauthier de Merry (1258) ; Milon de Poilly (1262), etc, renoncèrent à tous leurs droits sur Tourbenay au profit des Templiers auxquels succédèrent, comme on le sait, les Hospitaliers de Jérusalem d'abord et les chevaliers de l'ordre de Malte ensuite. Tourbenay vécut dans l'ombre de la Saulce qui, au XIVe siècle, était qualifiée, en raison de son importance, de baillerie. Le frère Simon de Compiègne, commandeur de la Saulce (1314-1337) fut le premier bailli. Vers 1600, Escolives, qui comprend les fiefs d'Escolives et de Belombre avec la commanderie de la Saulce ou de l'Esaulée avait comme seigneur d'Escolives le baron de Coulanges-la-Vineuse, mestre de camp de cavalerie, pour la moitié et un sieur de Loyset pour l'autre. La famille Loyset finit par demeurer seule dispensatrice de la seigneurie d'Escolives qu'elle garda jusqu'à la Révolution. Parallèlement, le château et la terre de Belombre passait aux sieurs d'Azy avec Paul de Girard, puis à la maison Le Muet que l'héritière, Elisabeth-Sophie, porta en mariage à Jean-Joseph-Guillaume de Lenfernat de Montigny-la-Resle seigneur de la Motte-Gurgy, près d'Appoigny.

*L'Eglise.* Cet édifice, surmonté d'une flèche octogonale recouverte de briques à plats, appartient à la transition et, pour préciser, au milieu du XIIe siècle, parce que le plein cintre y coudoie l'ogive. Il est précédé d'un porche dont la porte s'ouvre entre une géminée et une ternée romanes. Tous les cintres sont biseautés et retombent sur des chapiteaux à volutes sculptés de feuilles et d'anges. Le portail, roman aussi, est surmonté de plusieurs tores encadrant un tympan sculpté d'un agneau portant une croix, symbole du Christ. A l'intérieur une nef. Les chapiteaux sont tous de la transition. Toutes les arcatures sont chanfreinées. Les piliers-dosserets portent des tailloirs sur lesquels retombent les arcs-doubleaux. Le carré du chœur supporte quatre arcades ogivales soutenant les voûtains romains du clocher. Contre l'une de ces arcatures ogivales vont s'appuyer la

rotonde de l'abside qui couvre la crypte. On y descend par 18 marches.

**La Crypte.** — On se trouve dans une chapelle carrée se terminant en demi-cercle au chevet. Quatre colonnettes de deux mètres de haut sculptées de chapiteaux volutés. L'autel a disparu, ainsi que le tombeau de sainte Camille, qu'on y avait édifié et qui fut enlevé ou détruit par les huguenots en 1568. Vers 1846, un curé ignorant fit élargir l'embrasure des étroites baies romanes sous le mauvais prétexte d'aérer ce souterrain, et ne réussit qu'à gâcher le style de la crypte. Dans l'église, on montre un caveau qui renfermait les tombeaux des anciens seigneurs d'Escolives et de Belombre.

## ESSERT (ESSARTAE)

Cette terre fut défrichée à partir du XI<sup>e</sup> siècle par des religieux du lieu dit Fontemoui, commune de Joux-la-Ville mais le village était situé primitivement à environ 150 mètres plus haut, à la Commotte. Ce n'est qu'après la guerre de Cent Ans, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, que les frères convers de Fontemoui où il reste des vestiges de leur chapelle, vinrent s'installer à Essert où ils créèrent le village actuel. En 1520, ces mêmes moines se transportèrent à l'abbaye de Reigny, ordre de Citeaux, qui existait depuis le XII<sup>e</sup> siècle, qui leur appartenait peut-être déjà, mais dont ils construisirent en tout cas les bâtiments qu'on y voit encore. En 1529, l'abbé, Jacques de Clavette donna la seigneurie d'Essert à bail à Jehan Bourdillat. Au XVII<sup>e</sup> siècle en 1672, ce bail à vie fut transformé en bail emphytéotique (Voir le monographie d'Aigremont) par Haret Fouquet, aumônier et conseiller du roi, devenu abbé commendataire de Reigny. Ayant pris fin en 1771, ce bail fut-il renouvelé ? Nous l'ignorons, mais c'est probable, car en 1816 intervinrent des décrets analogues à ceux qui ont régi les fermiers de l'abbaye de Pontigny à Aigremont. Ces décrets dévoluèrent aux fermiers d'Essert les biens qu'ils détenaient.

**L'Eglise** n'est qu'une insignifiante chapelle qui a été bâtie lors de la constitution de la commune après la Révolution. Antérieurement, les habitants allaient entendre la messe à Reigny.

## ETAIS (TESTAE)

**L'ancien village.** — La localité, qui dépendait du Dionzois et du comté de Nevers, conserve des souvenirs romains. L'empereur Julien, au milieu du IV<sup>e</sup> siècle, pendant son séjour en Gaule, y donna son nom à une tour carrée qui a disparu.

Les tracés d'Orléans à Auxerre et d'Orléans à Autun s'y croisèrent, après avoir passé en partie par la montagne des Alouettes et les eaux de l'antique déesse Segesta. Plus tard, Etais prit le nom de Testae (charnier), qui était celui de l'un des combattants de Fontenoy, de Test Milon dont il reste, à Sementron, un château. de son nom, appartenant actuellement à Mme de la Breuille ou Delabreuille. A Etais, on montre encore le « champ des Cercueils ». Au XIII<sup>e</sup> siècle., lorsque le chapitre d'Auxerre reçut la terre d'Etais de l'évêché à qui la baronnie de Saint-Verain et une partie du Dionzois appartenaient, Etais portait encore le nom de Testae et l'église se trouvait située dans les champs, sur la route de Coulanges-sur-Yonne à environ un kilomètre du bourg actuel, à l'entrée du cimetière qu'on y voit. Il reste une chapelle XII<sup>e</sup> en fort mauvais état. Au milieu de ce cimetière est une croix datant de 1618, portant sur le soubassement avec cette inscription funéraire « Memento mori », les noms des donateurs Jean et Thomas Camelin, procureurs et fabriciens. Un ostensor est sculpté sur la stèle polygonale au chapiteau ionique avec un entablement surmonté de la croix de pierre. L'ancien village dont on retrouve des substructions était de ce côté-là.

La guerre de Cent Ans, qui a promené partout la flamme de la destruction et a surtout bouleversé la Puisaye et le Dionzois, a dû anéantir l'ancien village qui s'est reconstitué où il est aujourd'hui. Ces réels déplacements ont été constatés en maints endroits et notamment à Sainte-Vertu. Comme sous François 1<sup>er</sup>, le vent était aux fortifications, le nouveau bourg d'Etais fut entouré d'une enceinte de fossés et de murailles. Est-ce à cette époque qu'Etais fut surnommé la Sauvinière comme il est toujours désigné d'ailleurs ? où au moment de la peste de 1582 qui désola cette région et dont le maître d'école emporta la contagion à Clamecy ? Nous ne saurions le dire. La contrée était au duc de Nevers, qui perdit son titre à la mort de Mancini. Le nouveau comte, en 1735, vendit la châtelainie d'Etais avec celle de Druyes au marquis d'Aubezy qui, en 1761, fut parrain d'une cloche, avec la marquise sa femme comme marraine.

**L'Eglise.**--- L'église actuelle fut construite dans l'enceinte du nouveau bourg d'Etais, en 1535, avec trois nefs, dans le style ogival de la Renaissance. On en remarque les différents caractères dans les colonnes palmées,

les voûtes à liernes, les arêtes prismatiques, les baies, le tympan flamboyant du grand portail, flanqué de colonnettes, restauré au XVIIIe, mais conservant encore au-dessus de son trumeau boisé, au linteau, une console sculptée d'un escargot qui mange à même un chou. Les pendentifs des clefs de voûte sont tombées.

## FESTIGNY (FESTINIACUS)

Une charte de Charles-le-chauve fait mention, pour la première fois, en 853, de « Festiniacus ». Par cette charte donnée à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, Charles-le-Chauve octroyait aux habitants un droit d'usage dans le bois de Frétoy, droit d'usage qui fut renouvelé en 1412, et que Henri II et François II adjudgèrent plus tard avec le droit de chauffage aux habitants de Misery, lesquels privilèges furent d'ailleurs confirmés par lettres-patentes de Charles IX en 1562.

**Les Seigneurs.** — La terre de Festigny appartenait vers le milieu du XVe siècle à une branche de la célèbre maison des Barres, à Louis dit le Barois. Sa fille unique, Catherine, porta la seigneurie en dot, en 1466, à Philippe de Cruz, chevalier, seigneur de Trouhans, de Coulanges-sur-Yonne et de la Tour-Laurent. De cette union naquit un fils Alexandre, qui amena aux possessions paternelles le fief dit de Fardy. Il laissa à son second fils puîné Jean ce dernier fief, et ses autres terres échurent à son aîné François qui en fit hommage au roi le 23 décembre 1522.

François semble-t-il, s'éteignit sans postérité. Jean, au contraire, eut une fille qu'il maria à Jean de Damas, seigneur de Cruzy, Morilly, Saint-Parize-le-Chatel et baron d'Aulezy. De cette union naquit Paul de Damas qui réunit sur sa tête tous les biens de la famille et laissa trois fils : François-Nicolas, Antoine et Ezéchiël, lesquels en firent le dénombrement le 20 janvier 1647.

Ezéchiël devint seigneur des prieurés d'Ambierle et de Saint-Reverien ; Antoine fut seigneur d'Antigny et François, chevalier, capitaine d'une compagnie de 200 hommes de la reine, demeura seigneur de Festigny et autres lieux. Sa fille Isabelle-Françoise-Madeleine de Damas d'Aulezy, marquise de Conzié et baronne de Pommiers, par feu son premier mari, François Mamert, vendit la seigneurie de Festigny et ses dépendances, le 7 juillet 1766, à David-Pierre Perrinet du Peseau, seigneur de Folin, Lucy-sur-Yonne et autres lieux, 130.000 livres.

**L'Eglise** n'a rien de remarquable. Son portail ionique est du XVIIe siècle, mais l'intérieur à une nef d'une seule venue jusqu'à l'abside en demi-cercle appartient à la Renaissance du XVIe siècle avec voûte en pierre surbaissée. On remarque une piscine dans le goût flamboyant et une autre en cul de four derrière l'autel.

## FONTENAILLES (FONTENALIAE)

D'abord aux évêques d'Auxerre cette terre seigneuriale passa au XVIe siècle sous la suzeraineté des marquis de Saint-Bris. On note comme seigneur vers 1598 le sieur Philippe de Burdelot et, vers 1670 de La Couldre, écuyer. En 1789, la cure possédait presque toutes les terres, mais pays pauvre où elle ne touchait comme dîme que le trentième. L'Eglise est abandonnée, mais non en mauvais état. Elle n'a pas de style. Le grand portail est ogival à colonnettes et le petit du XVIIIe siècle. On n'y peut noter qu'un baptistère octogonal en pierre.

## FONTENAY-PRES-CHABLIS (FONTANETUM)

**A propos de la bataille de Fontenoy (841).** — Ce Fontenay s'appelait Fontanetum ou Fontanae in pago Tornodorensi » en 711, d'après le cartulaire de l'Yonne. Il était, on le voit, incorporé dans le *pagus* de Tonnerre (Voir Histoire Générale livre VI) et il est placé sur la rive droite de l'Yonne. Ce « Fontanetum » a disputé à Fontenoy (Fontanetum également) l'honneur d'avoir été le théâtre de la bataille de 841 entre le fils de Louis-le-Débonnaire, bataille qui a créé la France moderne. Et M Jules Duband, auteur d'une *histoire de Chablis*, a particulièrement soutenu cette thèse. Nithard témoin de la bataille, parlant de combats séparés à *Brette* et à *Fagit* ou *Fai*, Duband assimile Brette à la Brettauche, et Fai à Fyé, près de Fontenay tout en réfutant victorieusement l'abbé Leheuf qui a cru devoir placer cette bataille à Fontenaille, hameau d'Andryes, erreur que les grands historiens de France, comme Henri Martin et Michelet, ont propagée, mais Nithard dit que la bataille de Fontenoy s'est livrée sur la rive gauche de l'Yonne, ce qui n'est pas le cas de Fontenay, et cela seul détruit

toute la thèse de Duband. D'autre part le lieu de la bataille est situé, d'après Nithard, dans le *pagus d'Autissiodorensis* ou d'Auxerre, ce qui n'est pas non plus le cas de Fontenay qui appartenait au pagus de Tonnerre. M. Jules Duband invoque encore la tradition. Mais que vaut la tradition contre le texte de Nithard ? Il a relevé aussi, à l'appui de sa thèse, cette inscription qui est dans l'église de Fontenoy et qui affirme que la bataille a eu lieu là en 841 : « Hic ubi stas lector Fontanetum est ubi quis non semel ferro aut fato cecidit tres quippe filii Ludovici Pii Impetatoris morte rnutuo gallicum robur abs umpservant and VII kalend julias anno DCCCXLI ». Or, cette inscription ne saurait rien prouver en la circonstance, car elle a été placée au XVIIe siècle par un commandeur de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, propriétaire seigneurial du pays et dont Fontenay releva jusqu'à la Révolution.

**La Commanderie de Fontenay.** Il est question depuis 1214 de cette commanderie qui dépendait de celle de Saint-Marc, à Nuits-sur-Armançon, comme les commanderies de la Vesvre, près Gigny, et de Marchesoif, près Tonnerre. Le Pape, après avoir supprimé les Templiers donna ces commanderies aux Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. En 1339, Giles, seigneur de Maligny, et sa femme, renoncèrent en leur faveur à tous leurs droits sur cette seigneurie. En 1540, le commandeur, Pierre de Semoyne, accusa les habitants de s'être emparés, sans sa permission, des terres et héritages qu'ils y cultivaient. Le bailli de Sens et Villeneuve-le-Roi présida à une transaction en vertu de laquelle les habitants reconnurent tenir leurs héritages du commandeur pendant trois générations avec interdiction de bâtir Sans l'autorisation de leurs seigneur mais en 1560, ils réclamèrent et le nouveau commandeur, André de Saulcières, leur laissa leurs biens à perpétuité moyennant certaines redevances . Après les guerres, il fallut relever la commanderie en ruines (1656).

**L'Eglise,** qui n'a pas de clocher, remonte à la période romane du XIe siècle comme le portent les petites baies de l'unique nef plafonnée, l'abside en cul de four, la chapelle aux modillons sculptés de têtes et le portail en plein cintre dont l'archivolte est orné de billettes. Des pilastres amputés indiquent une restauration du XVIIe siècle avec voûte à la nef.

## FONTENAY-SOUS-FOURONNES (FONTANETUM)

Cette localité est citée pour la première fois au XVe siècle dans la pouillé du diocèse d'Auxerre et l'on se demande comment elle a pu être le siège d'un bailliage. Les seigneurs de Sainte-Pallaye y exerçaient leurs droits au XVe siècle. Vers 1670, c'était un sieur François d'Estreling, relevant de la baronnie de Toucy. Pays de bois et de buissons, Fontenay ne comptait alors que 39 habitants fort pauvres. L'abbesse de Crisenon y nommait à la cure et le curé ne pouvait toucher de dîme que sur le « bled » et encore à raison d'une gerbe sur 35.

**L'Eglise** à une nef est tout entière du XVe siècle, avec dossier à palmes, arêtes prismatiques reliées aux voûtes par des liernes dans la nef et des tiercets au chœur. Le portail est flanqué de pinacles et se termine en arc accolé (XVe). Le clocher devait exister antérieurement comme forteresse isolée en cet endroit, avec sa petite tourelle poivrière, à l'occasion des guerres du XIVe siècle,

## FONTENOY (FONTANETUM)

**Le Théâtre de la Bataille de Fontenoy** (Voir Histoire Générale livre VII et la monographie de la commune de Fontenay-près-Chablis). Le Fontenoy de l'Yonne est dans la Puisaye. Il ne faut pas le confondre avec Fontenoy en Flandre où, en 1745, le maréchal de Saxe remporta une grande victoire. Fontenoy-en-Puisaye se trouve suffisamment glorifié par la bataille de 841 entre Lothaire et Pépin d'Aquitaine d'une part et Charles-le-Chativ et Louis-le-Germanique d'autre part. M. l'abbé Lebeuf qui, dans son *Histoire civile et ecclésiastique* l'avait placée d'abord à Fontenailles, hameau d'Andryes, s'est rétracté en partie et l'a située à Fontenoy où campait Lothaire tandis que Charles-le-Chauve campait à Thury ; mais il donne à la fuite de Lothaire la direction de Fontenailles, ce qui est impossible attendu que les troupes ennemies lui barraient la voie.

M. A. Challe et M. Emile Duché, dans des Etudes spéciales sur la question, ont situé logiquement aussi la bataille de 841 à Fontenoy, et, après eux, Nithard et Pasumot, le doute n'est plus permis. Le champ de bataille est délimité par un cercle d'environ 20 kilomètres entre les communes de Fontenoy, Lévis, Sementron, Lain, Thury et Saints-en-Puisaye le centre est le vallon de Solemé, long à peine de deux kilomètres que M. E. Duché a exploré, car de l'avis de Pasumot, une ancienne ville, qui n'est autre que Solemé, avait disparu de ces parages. On avait découvert des substructions et des armes dans les champs ; Paultre des Ormes et Robineau-Desvoidy

avaient eux-mêmes assisté, près de Solemé, à l'exhumation d'une cuirasse. Or, dans ces champs, en 1852, M. Emile Duché a découvert des murs, des chambres rectangulaires pavées de briques liées au ciment romain, séparées par des couloirs, renfermant encore des statues mutilées. Plus loin, des fragments de colonnes, des débris de chapiteaux de toute une cité gallo-romaine ont été mis à jour, ainsi que des poteries représentant des figures mythologiques, un coq de bronze, des agrafes, des boucles de ceinture, des épingles en ivoire. Puis, sur la colline, un cimetière contenait dans des tombeaux des corps enterrés et dans des urnes les cendres de ceux qui avaient été incinérés enfin on a recueilli des médailles et des monnaies impériales du 1er au IV siècle. Les plus anciennes remontent à Trajan et les plus récentes à Gratien (98 à 383 après Jésus-Christ). Il a été trouvé aussi des pierres calcinées en grand nombre, ce qui doit laisser supposer que cette ville de Solemé a été détruite par le feu, sans doute au cours de la grande invasion des Barbares qui ensevelit Alésia au début du Ve siècle. L'abbaye de Saint-Côme d'Auxerre, fondée par saint Germain (418-448), installa peu après une filiale à Fontenoy, au lieu dit Saint-Bonnet. Le prieur saint Mamert y reçut saint Marien à qui il confia la garde d'un troupeau de bœufs à Mézilles. Saint Marien mourut la même année que saint Germain, en 448, à Fontenoy. Son corps fut inhumé dans la crypte de saint Germain et l'abbaye de Saint-Come prit son nom.

Dans cette vallée de Solemé, dont le hameau moderne est bâti à mi côte, coule un petit cours d'eau formé par plusieurs sources provenant du hameau de Coulon. C'est le « rivulus » près duquel, suivant Nithard, la bataille a eu lieu. Jadis il traversait deux étangs celui de Saint-Bonnet et celui de la Guerre éloignés de 400 mètres de Solemé et de 1200 m. de Brittas, non loin d'un lieu dit la « Fosse aux Gendarmes ». Dans la même vallée, on voit un chemin dit des Larrons qui relie Sementron à Thury. Au flanc de la colline montant vers le hameau du Deffand est précisément ce lieu des Brittas (Briottes) dont parle Nithard, avec, plus loin, Fagit et Solennat, les trois foyers de rencontre des armées en présence. M. Duché indique comme emplacement à Fagit, lieu disparu, le voisinage de la Fosse aux Gendarmes. Partout aux alentours, à Lain, Thury, Lainsecq, Saints, jusqu'au « champ des Cercueils » d'Etai, les terres et les bois fourmillent de souvenirs commémoratifs funèbres.

**Le monument de Fontenoy.** — C'est cet ensemble de témoignages qui a décidé la Société des Sciences historiques de l'Yonne à marquer, pour la postérité la plus reculée et les historiens futurs, le centre du théâtre de la bataille de Fontenoy-en-Puisaye par un obélisque qui a été inauguré le 25 juin 1860 et sur l'une des faces duquel on lit « Proelicum ad Fontanetum XXV Juni DCCCXLI ». Sur le piédestal sont tracées ces lignes : « Ici fut livrée le 25 juin 841 la bataille de Fontenoy entre les enfants de Louis-le-Débonnaire ; la victoire de Charles-le-Chauve sépara la France de l'Empire d'Occident et fonda l'indépendance de la nationalité française. L'obélisque qui a 8 m. 15 de hauteur, a été érigé par les soins du baron du Havelt et selon les vœux de son beau-père, le baron Chaillou des Barres ». Il a été dressé sur sa base par le carrier Pierre Bénard et le charpentier François Joineau d'Entrains (Nièvre).

Fontenoy est adossé à une colline. Au pied se dresse l'église au milieu du village dont une partie gravit la côte au haut de laquelle est le château du Tremblay (XVe siècle).

**L'Eglise.** — Le portail n'a pas son trumeau qu'on enleva pour permettre au dais de la procession de passer. Cette maladresse a diminué la solidité de cette entrée qui est du flamboyant XVIe siècle avec arcs accolés, pinâcles, gâbles, statuettes, motifs décoratifs de vignes et de corps sculptés. Le vitrage du tympan est masqué par une statue en pierre de la Vierge et l'Enfant. L'intérieur à une nef est du XVe avec voûtes à croisées d'ogives en pierre jusqu'à l'abside qui est pentagonale. Evidemment cette église en a remplacé une autre, peut-être deux successivement. En tout cas, les contreforts portent des traces des XIIIe et XIVe siècles, Toutes les baies sont de la Renaissance. A noter le rétable en pierre à colonnes ioniques à deux ailes VIIe siècle orné de guirlandes, de fresques, de têtes en haut relief, avec deux scènes dont une du Jardin des Oliviers défendues par une sorte de galerie dans un décor flamboyant. Deux piscines décorent la base et un cep de vigne la frise. On relève aussi un baptistère surmonté d'un clocheton octogonal dont les huit panneaux fermés sont sculptés de feuilles et de raisins et dont le couvercle en flèche est une sorte de pinacle Renaissance.

La cure et la fabrique de Fontenoy étaient les seuls décimateurs du pays. Toutefois, on y signale au XVIIIe siècle, comme seigneurs, des membres de la famille de Moncorps qui a émigré et dont les biens ont été vendus nationalement avec ceux de l'église pendant la Révolution.

## FOURONNES (FOUROONE)

Cette localité remonte au XIIe siècle. Fourroone fut sa première dénomination. Elle suivit la fortune du

diocèse et du comté d'Auxerre, de sorte qu'elle releva ensuite du roi. Au XVII<sup>e</sup> siècle la seigneurie de Fouronnes relevait du duché du Nivernois et comprenait les deux fiefs d'Asnuz. Elle avait comme seigneurs en 1670 Charies de Boulainvilliers pour une moitié et le sieur de la Ferté avec une demoiselle Labarre pour l'autre moitié. La maison de Boulainvilliers est-elle la même que celle de Boinvillers ? car un sieur Louis de Boinvillers a, une partie de la seigneurie en 1707. La terre de Fouronnes appartenait en 1788 à André-Thomas-Alexandre Marie d'Avigneau (Voir Escamps).

**L'Eglise.** — Autrefois le clocher surmontait le carré de la croix latine de l'édifice. Ayant été brûlé, il a été refait en 1854 au-dessus du portail flamboyant dans le style, approchant de celui-ci, mais altéré par des pilastres ou plutôt des bandes lombardes en façade. Celles-ci descendent jusqu'à une galerie et une double géminée sans style déterminé. Le portail XVI<sup>e</sup> avec pinacles et autres décors flamboyants s'achève en ogive avec un trèfle qui gêne la conception Renaissance. A l'intérieur, la nef est aussi Renaissance avec sa voûte à arêtes prismatiques ses colonnes-dosserets s'échappant en palmes. Le triplet de l'abside, des baies en plein cintre et quelques contreforts rappellent aux visiteurs qu'il y eut là au XII<sup>e</sup> siècle une autre église.

## FYE (FIACUS)

Cette petite localité, qui est voisine de Chablis, n'étant pas le « Faïum » de Nithard (Voir Fontenay-sous-Chablis), n'a pas eu d'autre histoire, sous l'ancien régime que celle de Chablis dont le chapitre défricha le sol à partir du IX<sup>e</sup> siècle. Plus tard, la commanderie de Fontenay-sous-Chablis et l'abbaye de Moûtiers-la-Celle firent actes de seigneurs et de décimateurs.

**L'Eglise** est dans un très mauvais état. Sa nef unique conserve quelques vieux dosserets amputés flanqué de colonnettes et sculptés de chapiteaux XIII<sup>e</sup> siècle, reliés par une corniche qui souligne en se déroulant deux baies lancettes. On entre et on sort par une petite porte située au nord. A l'ouest, dans la rue on remarque, sous un toit, une ligne de corbeaux de l'école de Cluny et une porte XV<sup>e</sup> siècle : c'est ce qui reste de l'ancien château où fut le siège d'une prévôté.

## GERMIGNY (GERMINIACUS)

Le sol dépendait, à partir du VI<sup>e</sup> siècle, de l'évêché d'Auxerre. Saint Gérard, vers 914. fit don à son chapitre d'une grande ferme qu'il y possédait. L'abbaye de Dilo y parut en 1151. Plus tard, l'abbaye de Pontigny y occupa 156 hectares que la Révolution vendit comme biens nationaux avec les autres biens du clergé et ceux de Bellanger de Rebourseaux propriétaire en ce lieu en 1789.

Le Lieu dit Vieux-Champ serait l'emplacement de l'ancien camp de Landry, le favori de Frédégonde chargé de s'emparer de Brunehaut qui s'était réfugiée dans la tour de Saint-Florentin.

**Les Seigneurs.** — Une famille Daumont ou d'Aumont était installée dès la fin de la guerre de Cent Ans à Germigny, car, en 1518, l'un de ses membres, seigneur de Germigny, est cité dans un document à l'occasion d'une donation de pièce de terre de 16 arpents que la commune de Chéu revendiqua plus tard mais elle perdit son procès (1804-1812). Cette maison seigneuriale, qui doit être celle des ducs d'Aumont garda-t-elle longtemps ses droits sur Germigny dont les dîmes étaient perçues par les abbayes ci-devant mentionnées ? Les archives de la Mairie qui nous révèlent sa présence ne nous disent pas quand elle disparut. On sait seulement qu'elle bâtit l'église actuelle qui fut consacrée en 1609. D'après quatre pierres tombales portant les dates de 1702, 1750, 1753 et 1779, il y eut une famille Ithier à Germigny. En effet, entre 1740 et 1750, on signale le mariage de demoiselle Marie Ithier, fille unique de feu Antoine, ancien officier des gardes du corps du duc d'Orléans, régent du royaume, et le décès de sa mère, née Marie de Villeroy qui fut inhumée dans l'église de Germigny. La famille Ithier dut s'éteindre vers cette époque faute de descendance mâle, car en 1752, J.B. Joseph de Lespinasse, écuyer capitaine au régiment de Picardie, est seigneur du lieu, probablement par droit d'acquêt, parce qu'il était marié à Marie-Germaine-Françoise de la Solenne. Cela nous est révélé par l'acte de baptême d'une cloche qu'elle tint, le 25 juin 1752, avec Louis Phélyppeaux de la Vrillière, comte de Saint-Florentin et marquis de Châteauneuf-sur-Loire. De ce mariage était née une fille unique qui porta Germigny en dot dans la maison des Séguier en épousant Noël-Augustin Séguier, baron de Saint-Brisson (Voir notre Histoire du Loiret), capitaine de cavalerie au régiment royal de Champagne. Elle lui donna au moins un fils et deux filles : 1<sup>e</sup> Alphonse-Alexandre Séguier, né à Germigny le 19 mai 1777, filleul de Nicolas-Maximilien Séguier,

marquis de Saint-Brisson, premier baron du Berry, et de la comtesse de Dustal, née Anne-Alexandrine-Royale de La Rochefoucauld ; 2<sup>e</sup> Henriette-Pauline-Constance-Hélène, née le 5 juillet 1779, filleule d'Edme-Joseph de Lespinasse, lieutenant-colonel du régiment de Provence et de Marguerite-Henriette Séguier, femme du premier avocat général du roi au Parlement de Paris ; 3<sup>e</sup> Augustine-Sidonie-Marie-Françoise-Dominique Séguier, née en 1772 et mariée à Germigny le 18 octobre 1788 avec Louis de Gislain de Bontin, officier au régiment d'Auvergne-Infanterie, fils de Pierre-Louis, baron de Bontin, seigneurie de la paroisse de Sommecaise,

**L'Église.** — L'église fut édifée au XVI<sup>e</sup> siècle par les soins de la famille d'Aumont et consacrée avec le grand autel et les autels des chapelles de la Vierge et de Saint-Antoine le 29 août 1609. On lit sur une console extérieure la date de 1513 et sur une arcade la nef que « en 1544 en mars ces piliers et ces arcs furent commencés » ; on doit admettre que l'intérieur fut détruit par la chute de la voûte ou par un incendie. Le fait que la dédicace de l'église n'eut lieu qu'en 1609 doit laisser supposer aussi que les travaux furent suspendus durant toute la période des guerres de religion et repris après la paix de Vervins et l'édit de Nantes signés en 1598 par Henri IV. L'intérieur de cette église en mauvais état ne comprend qu'une nef voûtée en bois avec des tirants. On entre par une porte latérale toute ferrée de clous en montrant une ancienne serrure de 30 cm. de long sur 10 de haut. Tout de suite on aperçoit en face un pilier dossier d'une ancienne voûte en pierre, séparant deux baies bouchées en ogive avec une autre qui est cintrée. La beauté réside dans le chœur et l'abside qui sont de la Renaissance. Le chœur à hautes arcades cintrées de la fin du XVI<sup>e</sup> est flanqué de deux bas-côtés. Les piliers circulaires supportent de gros entablements sur lesquels retombe la voûte ogivale à un tore, tandis que la voûte de l'abside est une voûte flamboyante que relie des arêtes-tiercets et ornent cinq pendentifs. Toutes les baies sont cintrées à deux ou plusieurs divisions de la fin de la Renaissance et sept sont ornées de vitraux XVI<sup>e</sup> siècle. Quelques-uns sont même attribués à Jean Cousin. On les a classés. Tous auraient besoin d'une bonne restauration artistique. On note dans cet édifice treize statues en pierre dont la plupart remontent à Henri IV, comme les crédences dont une est en pierre et l'autre en bois. Il y aurait aussi une petite croix processionnelle en cuivre ciselé XIII<sup>e</sup> siècle, mais dont l'âme est en bois et que nous n'avons pu voir.

Des restaurations ont eu lieu au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle à l'intérieur qu'épaulent extérieurement des arcs-boutants à gargouilles. On restaura aussi le clocher et le grand portail. Le clocher a été fait après l'église, en 1631. Aussi se ressent-il de la construction massive de cette époque qui marque un retour aux ordres classiques grec et romain mais on voit au nord du transept, une tourelle carrée plus élégante renfermant l'escalier et surmontée d'un édicule circulaire à colonnettes corinthiennes ou composites et d'un lanternon pareil, le tout en pierre. L'église fut entourée du cimetière jusqu'en 1902. Celui qu'on a déplacé en 1902 datait de 1834. Antérieurement, il y en avait un autre où fut inhumée une baronne Séguier. En 1750, y fut aussi inhumé le curé Jean-Louis Nigault, lequel était seigneur de Subligny.

Il faut mentionner en terminant le groupe scolaire qui, construit de 1891 à 1893 par l'administration du maire M. Lorey, fut inauguré le 6 octobre 1895, par M. Doumer encore député de l'Yonne (Voir Histoire Générale, livre XIX).

## GURGY (GURGIACUS)

Au IX<sup>e</sup> siècle, la terre de Gurgy, appartenait à l'évêché d'Auxerre ; elle passa au XI<sup>e</sup> siècle à l'abbaye de Saint-Germain ; au XII<sup>e</sup> le comte Guillaume IV en obtint une partie qu'il donna en garde au chevalier Bochart de Seignelay enfin au XVII<sup>e</sup> siècle, vers 1670, Gurgy comptait trois fiefs dont les seigneurs particuliers étaient Edme de Lenfernat pour celui de la Motte-Gurgy, le sieur de Girardin pour celui des Plantes et le sieur Ragot pour celui de Ravery. Il est à présumer que leurs ascendants respectifs en étaient devenus possesseurs avant 1670 et que leurs descendants, du moins les Lenfernat, les possédèrent encore après cette date, tout en relevant de l'abbaye de Saint-Germain, dont l'abbé était Charles de Loménie de Brienne, évêque de Constance, de la famille sans doute de son homonyme, le cardinal, qui naquit à Paris en 1727, fut archevêque de Toulouse et de Sens et ministre de Louis XV. En 1770, Jean-Joseph-Guillaume de Lenfernat de Montigny-la-Resle, était seigneur de la Motte-Gurgy. La localité de Sougères qui n'était encore qu'un hameau de Gurgy, payait la dîme en « bled », — car il n'y avait à prendre que sur le blé, — à l'abbé de Saint-Germain, à raison de une gerbe sur 24 ; la dîme de même de Gurgy était payée au chapitre d'Auxerre. La chapelle de Sougères-sur-Sinotte, comme s'appelle cette localité, existait déjà et touchait quelques revenus pour son entretien. A la Révolution, Anne-Léon de Montmorency y détenait une partie des terres. Ayant émigré, elles furent vendues le 21 vendémiaire an IV. Celles d'un autre seigneur particulier, Boucher de la Rupelle, eurent le même sort.



**Les Châteaux.** — La rivière de l'Yonne passe à Gurgy, près de la place de la Mairie et de l'Eglise, place qui a été tracée il y a environ cinquante ans sur l'emplacement du château-fort de la Motte-Gurgy détenu en dernier lieu par la maison de Lenfernat. Une légende prétend qu'au gué de la rivière, qui se voyait au pied de l'ancien fort, les habitants et des volontaires venus d'Auxerre arrêtaient les Normands au IX<sup>e</sup> siècle.

Il existe en outre un château moderne, le château de Guillardou qui fut acheté, semble-t-il des héritiers de Lenfernat de Montigny par le frère du général Desaix (des Aix), tué à Marengo en 1800. L'acquéreur laissa le château à son fils, le propre neveu du héros ; il repose au cimetière de Gurgy. Le possesseur actuel serait M. Merle. On nous a assuré que sa sœur avait épousé l'avoué de la famille d'Orléans, à Paris, M. Ernest Denormandie, fils du sénateur de ce nom, ancien gouverneur de la Banque de France.

**L'Eglise** appartient au XIII<sup>e</sup> siècle et compte deux nefs dont un bas-côté nord, qui montre dans ses piliers dossierés la marque d'une restauration du XV<sup>e</sup> siècle, étendue à la chapelle latérale. La nef, voûtée en bois, de même que le portail, n'a pas de style.

## GY-L'EVÊQUE (GUIACUS)

Cette terre fut rendue à l'évêque saint Hérivalde, 33<sup>e</sup> évêque d'Auxerre, (829-857), avec Champlemy et Marsangis par Charles-le-Chauve. Le vicomte d'Auxerre, Rainard de Vergy, lieutenant de Richard-le-Justicier, duc de Bourgogne, s'étant emparé arbitrairement de Gy-l'Evêque et de Jussy, l'évêque saint Bellon les lui racheta six ans après. Le village de Gy dut sa prospérité à l'évêque Alain (1152-1167), qui bâtit une chapelle avec quelques maisons et planta des vignes. Son successeur Guillaume de Toucy (1167-1181) accrut cette prospérité par les mêmes moyens. Il y ajouta un four banal et acheta des familles de serfs pour peupler Gy qu'il fortifia. L'affranchissement des serfs ne date que de 1283, sous l'épiscopat de Guillaume de Grez. Il s'étendit à tous les serfs de l'évêque sur Druyes, Sementron, Ouanne, Mouffy, Jussy, Vallan, etc., dans trente villages, les exemptant du droit de mainmorte en échange d'une taille annuelle de 100 livres ; l'évêque leur accorda en outre le droit, quand ils seraient emprisonnés, de se libérer moyennant caution. Gy, comme Charbuy, Appoigny, etc., n'eut pas d'autres seigneurs, jusqu'à la Révolution, que les évêques d'Auxerre.

**L'Eglise.** — L'église, en mauvais état, est du XIII<sup>e</sup> siècle, à trois nefs restaurées au XV<sup>e</sup> où l'on voit une douzaine de statuettes, en pierre. L'abside à mur droit est surmontée d'un pignon percé de géminées à roses XIV<sup>e</sup>. L'intérêt de cet édifice est plutôt à l'extérieur où l'on voit deux portails. Le petit, XV<sup>e</sup> siècle, orné d'une accolade et de pilastres, est à côté du clocher qui surmonte un attique. C'est une construction massive, à baies cintrées à l'étage supérieur, ce qui indique une restauration XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle comme celle qui a été effectuée au tympan du grand portail. Au premier étage, sur deux faces, s'élève une galerie formée de sept arcatures trilobées par côté. La baie qui surmonte cette galerie se termine par une archivolte sculptée de têtes ou de masques. Toutes les archivoltes de la façade du grand portail semblent décorées de même.

**Le Grand Portail.** — La façade du grand portail est traversée par deux corniches qui la divisent horizontalement, en deux étages, et encadrée par deux gros contreforts qui la divisent verticalement. Le portail dont le trumeau a été amputé au XVII<sup>e</sup> siècle pour laisser passer le dais processional, conserve onze colonnes sur douze et ses douze chapiteaux à feuilles XIII<sup>e</sup> de jadis ; mais la triple voussure du tympan, refaite au XVIII<sup>e</sup>, est ornée de guirlandes de vignes changées d'oiseaux. L'intrados de l'archivolte est sculpté. Sous la première corniche sont des modulons sculptés de têtes soulignant un triplet cintré comme découpé dans une immense baie ogivale. La corniche supérieure soutient le pignon percé de baies géminées. A droite et à gauche du portail sont deux fenêtres à demi-bouchées. A celle de gauche, Guillaume de Toucy, qui a poursuivi de toute sa haine les Vaudois ou leurs imitateurs les Caputiès, a fait sculpter sur les chapiteaux un symbole de cette lutte. Un évêque montre à un personnage une scène où un monstre dévore un homme infidèle à la religion catholique.

A relever une sépulture de Charlotte de la Rivière, femme de Coqborne, seigneur de Magny (1758).

## HAUTERIVE (ALTA RIPPA)

Le cartulaire général de l'Yonne cite Alta Ripa en 853. L'abbaye des îles d'Auxerre y figure comme propriétaire au XIII<sup>e</sup> siècle. La cure de Seignelay s'y implanta avant la Révolution. C'est tout ce qu'on en sait. On note dans les registres de la cure de l'an 1700 une querelle entre celle-ci et la fabrique au sujet de la restauration du presbytère. Le plafond a été fait alors avec les douves d'un tonneau qui aurait contenu le vin

préféré du roi Henri IV. Au lieu dit la Croix, il a existé un ancien manoir. L'endroit tire son nom d'une croix de pierre qui y fut plantée en 1672.

La seigneurie d'Hauterive relevait des marquis de Seignelay.

**Une inscription du IIe siècle.** — L'empereur romain Commode (161-192 après- J.-C.). cruel, prodigue et plein d'orgueil, se faisait adorer comme un dieu. Sous son règne, Jullius Cautulionus, préfet impérial de Langres et du Langrois, lui avait fait élever un monument ainsi qu'à l'impératrice Crispine. Le 17 septembre 1728, une pierre de ce monument fut découverte sur le territoire de la paroisse de Hauterive par un cultivateur en défrichant un enclos. C'était une pierre de deux pieds de long sur quinze pouces de large et cinq pouces d'épaisseur portant en lettres onciales l'inscription commémorative que voici : « Jullius Cautulionus, préfet du Langrois, a érigé ce monument de sa gratitude au divin empereur César Commode, grand pontife, revêtu depuis six ans de la puissance tribunitienne, et à la divine Crispine, l'impératrice, pour en avoir reçu un don ou gratification d'un million de sesterces ». Sur le côté opposé de la pierre on voyait une ouverture ronde, grande environ comme une pièce de deux francs de nos jours, fermée par une rondelle de marbre. En détachant cette rondelle, il en tomba une médaille d'argent à la double effigie de Commode et de Crispine avec ces mots en exergue, d'un côté : *Imp. Antonius Commodus Germ. Aug.* et de l'autre *Cris pina Augusta.*

**L'Eglise** a été bâtie en 1865 dans le style ogival du XIIIe siècle, sur un autre emplacement que l'église de XVIe siècle dont il ne reste plus de vestiges et qui devait avoir remplacé une chapelle primitive. De l'église du XVIe on a toutefois la cloche qui est dans le nouveau clocher. L'église actuelle n'a qu'une nef épaulée de contreforts neufs et deux travées seulement. Les chapiteaux de ses colonnettes ne sont pas sculptés.

## HERY (AIRIACUS)

Cette localité, qui remonte aux temps gallo-romains puisqu'on y a trouvé des tombeaux et des médailles de cette époque, est surtout connue par le concile de 1015. (Voir Histoire générale, Liv. VIII). La terre seigneuriale appartient à l'abbaye de Saint-Germain qui y fonda un couvent de Bernardines dont il reste, près de l'église, des vestiges. Les fossés et les murs d'enceinte rasaient le clocher et ce monastère. Héry, qui s'étend sur plusieurs kilomètres de longueur, comprend trois sections : la ville, avec l'église et le château la partie orientale dénommée Sévery et le Tartre, au midi, où se trouvent un cimetière romain et une chapelle de N.-D. de la Pitié du XIIIe siècle. La fabrique de Seignelay y eut des terres. Au XVIIIe, on y remarque deux seigneurs laïques Anne-Léon de Montmorency et Bellanger de Rebourseaux, dont les biens furent vendus les 27 prairial an IV et 29 pluviôse, an V. Le château, qui appartenait sous l'Empire à la famille Bernard d'Héry, renfermait une riche bibliothèque et une superbe collection de tableaux.

**L'Eglise.** — Le clocher, qui fut fortifié, est encore orné d'un « hour » sorte de galerie en saillie. Le grand portail dont l'archivolte est ornée de têtes de clous et les voussures d'arabesques marie le XVIIe siècle au XIIIe, L'intérieur, rehaussé de boiseries, compte trois nefs et trois styles bien distincts. Tous les piliers ornés de chapiteaux ioniques avec ovales aux métopes sont du style ionique XVIIe siècle toutes les colonnettes sculptées de chapiteaux à feuilles ou crochets sont du XIIe siècle ; toutes les voûtes en pierre des nefs sont de la Renaissance fin XVIe. En général, la partie nord est plutôt XIIIe et la partie sud XVIe ; les chapelles latérales correspondent respectivement à ces styles de leurs bas-côtés. Les baies sont dans le goût également ancien,

A noter un beau tableau représentant le « Martyre de saint Barthélemy » (1838), et un bénitier à poignées en fonte sur un soubassement de pierre XIVE. La chaire, en chêne, a sa rampe en fer forgé.

## IRANCY (IRINCIACUS)

La terre d'Irancy avait été donnée, au IXe siècle par Richard-le-Justicier, duc de Bourgogne et abbé de Saint-Germain à cette dernière abbaye. Les moines firent ratifier successivement cette donation par les rois Charles-le-Simple et Louis d'Outremer. Irancy n'eut pas d'autres seigneurs jusqu'en 1789. Ils affranchirent les habitants en 1328.

Le sac de 1568 (Voir Hist. Cie, liv. XII) a laissé dans le pays un horrible souvenir. Quand les capitaines huguenots Bourry et Armant de Clermont eurent franchi les fossés et les murs d'enceinte, ils se livrèrent à un massacre impitoyable des habitants qu'ils jetèrent ensuite dans un puits profond qui, comblé, fut surmonté d'une croix que l'on a surnommée la Croix des morts. On tenta en 1795 de déblayer ce puits mais on y renonça

par dégoût. Les fossés ont été nivelés en partie et transformés en promenades il y avait quatre portes.

**L'Église.** — Au Xe siècle, l'évêque d'Auxerre, Héribert, donna aux moines de Saint-Germain, la chapelle qu'il y avait fait construire sans doute lui-même. On en retrouve la trace au milieu du chœur qui comprend à lui seul plus de la moitié du vaisseau. Cette partie centrale, a subi des restaurations successives qui l'ont défigurée mais on y voit encore de gros piliers cruciformes romans. Sa voûte est une fraction de toiture mais ses deux travées latérales ont été pourvues de voûtes à caissons en bois. Le chœur est précédé d'une haute et étroite nef à trois travées ogivales du XIIIe siècle ; elle est flanquée de bas-côtés aux remaniements très variés allant de la Renaissance XVIe à notre époque. La partie absidale, également reconstruite au XVIe siècle dans le style de la Renaissance, a été refaite vers 1750 par un architecte du pays du nom de Ballette. L'entrée du grand portail est une sorte de narthex-vestibule situé entre la chapelle du clocher à gauche et une chapelle de Saint-Roch à droite. Extérieurement, la tour du clocher surmonte sa chapelle et une tourelle surmonte celle de Saint-Roch. Une maîtresse arcature qui part de la tourelle, et va s'amortir à la tour du clocher implique une tentative de restauration demeurée inachevée, car le clocher présente une série de pierres d'attente. Dans cette façade s'ouvre le grand portail dont le tympan se ressent d'un essai de modification. Son archivolt est ornée d'une croix à la clef et entourée d'un tore interrompu par un chapiteau sculpté d'une feuille. Ce portail est flanqué de colonnettes dont quelques-unes appartiennent au mur. A sa droite on remarque une baie géminée cintrée, L'ensemble du portail et de la baie est dominé par une galerie-parapet bordant une terrasse qui conduit à un pignon en arrière-corps.

Le clocher, à gauche, c'est-à-dire situé du côté nord, s'ouvre au rez-de-chaussée par un petit portail XVe. Sa façade Renaissance à deux étages est couronnée d'une galerie ornée de pinacles. Une base de colonne XVIe est surmontée d'un beau reste de statue en pierre représentant un ecclésiastique agenouillé sous un dais. La tourelle, à droite, c'est-à-dire située au sud, fait corps avec un pylône carré, massif, d'ordre grec, orné d'oves et de niches, décoré d'une frise à feuilles entablées et de postes, flanqué d'une colonne corinthienne et d'un pied droit sculpté de feuilles entablées. Une corniche relie ce pylône au premier arc-boutant XVIIIe de la façade latérale nord de l'église. Trois contreforts XVIe percés chacun d'une arcature à l'archivolte sculptée de frettes, séparent le pylône de cet arc-boutant construit dans la manière de Soufflot. Le côté nord présente une disposition architecturale analogue. Les arcs-boutants sont décorés de niches. Les fenêtres sont variées avec une rosace au chevet.

Une chapelle latérale, celle de Notre-Dame de la Miséricorde, a été bâtie en 1749 par Nicolas Rojot. Dans l'autre, on relève deux sculptures : l'une de Pierre Savignien, curé, décédé en 1630 dont l'inscription sur marbre a été faite par Jehan Soufflot, procureur fiscal, son exécuteur testamentaire l'autre de Catherine Millon de Coulanges-la-Vineuse, femme de Germain Soufflot qui donna à l'église 500 livres pour l'entretien d'un vicaire. A la Révolution, l'église fut consacrée un instant au culte de la Raison que l'on plaça sous la tutelle des statues de Marat et de Le Peletier de Saint-Fargeau. Lors de notre passage en 1911, le maire d'Irancy tenait l'église fermée à clef.

**La Famille Soufflot.** Par les sépultures de l'église on a vu que la famille Soufflot était originaire de cette localité. Elle compte plusieurs membres dont les noms sont restés : Germain, lieutenant au bailliage d'Irancy : Marie, fondatrice, en 1717, de l'école des filles de la Providence de Chablis ; Gabriel, parrain d'une cloche en 1762 ; Germain-Alexandre, député en 1805 ; enfin, le plus célèbre, le fils de Germain, appelé Jacques-Germain, qui s'adonna à l'étude de l'architecture qu'il alla étudier en Italie après avoir été tailleur de pierres à Lyon. Quand il revint d'Italie trois ans après, il fut chargé de construire dans cette ville l'Hôtel du change. Il fournit les plans du grand Hôtel-Dieu et, en 1754, fit le théâtre. Nommé ensuite intendant général des bâtiments du roi, il édifia à Paris, l'église Sainte-Geneviève que tout le monde connaît comme notre Panthéon, et bâtit l'école de droit. Il mourut en 1780 dans les bras de l'abbé de l'Épée et fut inhumé dans l'église Sainte-Geneviève. Le Panthéon a consacré sa réputation universelle. On a de lui deux bustes, dont l'un a été sculpté par Dantan jeune sur l'ordre du Ministre des Travaux publics. A la façade de la petite maison à un étage dans laquelle il est né à Irancy, on peut lire ces mots : « In hac cede paterna 28 Julii 1713 natus fuit Jac. — Ger. — Soufflot ».

Le marquis de Créancé, de l'ordre de Malte, habita un peu plus bas. Un Inspecteur de l'Université, en 1843, Georges Mauger, laissa, un legs pour l'entretien d'une école de filles dirigée par des religieuses. Les Bénédictins y avaient fondé au XVIIe siècle une école qui eut une certaine notoriété.

## JAULGES (JALGOE)

La localité, qui remonte au XIIe siècle, appartenait à l'abbaye de Pontigny. Un titre de ce monastère donne

au XIII<sup>e</sup> siècle à Jaulges le titre de vicomté et dit qu'il relevait en fief de Saint-Florentin. On signale vers la fin du règne d'Henri III, le sieur de Jaulges comme ayant pris une part active aux guerres de religion dans le camp de la Ligue. C'est lui qui serait monté à l'assaut du château-fort d'Annay-la-Côte. La Révolution y vendit comme biens nationaux des propriétés de l'abbaye de Saint-Martin de Molesme, du grand prieuré de France et de la famille Tardieu de Maleyssie. La voie romaine de Sens à Alise passe à environ un kilomètre. Sur cette voie, au lieu dit les Charmois, on a découvert des tombeaux, des poteries et des monnaies.

*L'Eglise* est du XIII<sup>e</sup> siècle, à une nef à trois travées variées ; une ogivale, une cintrée et une en anse de panier. Au chœur et à l'abside on remarque les triples colonnes à chapiteaux XIII<sup>e</sup>. La piscine cintrée de l'abside est sans doute du XII<sup>e</sup>. Toutes les voûtes ont été refaites au XX<sup>e</sup>, même celle de la chapelle latérale du chœur. A noter un maître-autel de 1756, deux stalles aux panneaux sculptés, trois belles statues en pierre dont un saint Martin équestre, une Vierge à la Chaise avec l'Enfant (XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècle) et un saint Rock.

*Une Croix de pierre.* — Sur la place est une belle croix de pierre carrée à la base, octogonale au sommet. Elle est décorée de statuette de pierre posées sous arcatures trilobées du XIV<sup>e</sup>. On distingue un saint Martin, un saint Jean l'Évangéliste, une abbessse crossée, une religieuse avec l'aumusse (XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup>). A la croisée de la croix deux personnages équestres adossés dont l'un porte un faucon sur le poing, indice d'une haute dignité seigneuriale. La croix a été transplantée en ce lieu en 1778. On aperçoit entre deux moulures une ligne décorative de clous (XIV<sup>e</sup>).

*Une statue de sainte Paule.* — Il existe dans une remise de la commune une magnifique statue en pierre de sainte Paule qui porte un voile ou une mantille avec l'aumusse en sautoir. Elle a la poitrine traversée de bandes (XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècle).

## JUSSY (JUSSIACUM)

La terre appartenait à l'évêché d'Auxerre au Xe siècle à qui l'avait donnée Richard le Justicier. Il est fait mention de l'abbaye de Saint-Julien au XIII<sup>e</sup> siècle. On sait que d'Andelot, avec ses reîtres, incendia le pays, ne laissant debout que l'église et deux ou trois maisons. Louis Andras y était seigneur en 1707 et Jean-Baptiste-Claude Hay au moment de la Révolution.

*L'Eglise*, en mauvais état, appartient au roman du XI<sup>e</sup> et à la Renaissance XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup>. Une nef insignifiante rehaussée de boiseries a des bancs de pierre à l'instar du XI<sup>e</sup>. On remarque trois petites baies de la transition. Le chœur, la chapelle et l'abside sont de la Renaissance. Au-dessus d'une baie flamboyante de l'abside est une jolie galerie en encorbellement. On note quelques fragments de vitraux XVI<sup>e</sup> ; une Vierge à la Chaise et une sainte Anne en pierre ; un tableau de saint Sébastien et un grand Christ en bois. Le clocher rectangulaire est de l'ordre toscan. On voit les pareils à Molesmes, à Cruzy-le-Châtel et dans quelques autres rares localités.

En 1758, Joseph-Hélène-Marie de Cautat, seigneur de Coulanges-la-Vineuse et de Condorcet, y fut parrain d'une cloche avec Anne-Françoise Le Muet de Belombre comme marraine. La même année Stanislas Le Muet de Belomhre en vint tenir une autre. En 1765, ce fut le tour de Christophe Le Muet, le nouveau seigneur de ce château de Belombre qu'illustra le capitaine royaliste Beaujardin du temps des guerres de religion et qui périt au pied des remparts de Coulanges.

## LA CHAPELLE-VAUPELTEIGNE (CAPELLA DE VALLEPELETANA)

Cette localité, qui relevait en fief des seigneurs de Maligny dont elle portait le nom (Capella juxta Melligniacum) au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle (Traité des fiefs par Chantereau-Lefehvre), est mentionnée pour la première fois en 1126 dans le cartulaire général de l'Yonne. La fabrique de Poinchy y commença vers cette époque le défrichement de terres qu'elle conserva ensuite jusqu'à la Révolution qui les vendit avec celles que devaient y acquérir plus tard la commanderie de Fontenay-près-Chablis, la cure et la fabrique de Maligny.

*L'Eglise*, sans clocher, remonte au XIII<sup>e</sup> siècle par les chapiteaux transition des triples colonnettes de son

unique nef plafonnée, en fort mauvais état, par les petites baies romanes en plein cintre du chœur, par son portail en plein cintre, trilobé, orné d'une croix fleuronée avec l'agneau pascal au tympan, les chapiteaux variés de ses colonnettes et les rameaux de chêne sculptés aux pieds droits. Les chapiteaux à crochets cependant sont plutôt une marque du XIIIe ainsi que certaines fenêtres à lancettes. A cette époque aussi le chœur et l'abside paraissent avoir été achevés. En résumé, voilà un édifice qui est un des plus anciens de l'Yonne par son architecture et sa sculpture et un des plus rares par l'unité de son style.

## LAIN (LANUM)

Du temps de saint Vigile, évêque d'Auxerre (659-683), Lain était déjà un village qui était la propriété du prélat avec le village de Lainsecq, car il les légua tous deux par testament à l'église de Notre-Dame-là-D'hors qu'il avait fondée à Auxerre. L'un et l'autre faisaient d'ailleurs partie du pagus d'Auxerre. Plus tard les Chartreux de Valprofonde, les religieuses et le collège de Joigny s'y taillèrent de petites seigneuries qui furent vendues à la Révolution. La fabrique de Poilly-sur-Tholon y eut aussi des biens qui eurent le même sort en messidor, an IV.

*L'Eglise.* — Entièrement de la Renaissance XVe et XVIe siècle, avec un arc en accolade au portail, des piliers en arcs palmés à l'intérieur, cet édifice à voûte surbaissée à la nef, à voûtes en lierne au chœur, à l'abside et à la chapelle, montre du côté du nord une baie bouchée qui communiquait autrefois avec un latéral supprimé depuis. Le clocher, refait en 1864, renferme deux cloches qui proviennent de Vrécourt (Vosges). A noter une statue en pierre de saint Louis. On relève un blason au portail.

## LAINSECQ (LANUS-SICUS)

Ce village de saint Vigile, qui s'appelle encore Alensee au XIIIe siècle, faisait partie en 1272 des vastes domaines du chapitre de la cathédrale lequel le conserva jusqu'à la Révolution.

*L'Eglise.* — Comme les autres églises de la région de la Puisaye, reconstruites après la guerre de Cent ans, celle-ci porte la marque de la Renaissance. Aux deux nefs, au transept, aux chapelles latérales, au chœur et à l'abside, on ne voit donc que piliers sans chapiteaux, en arêtes à palmes et voûtes à liernes et à pendentif ; au grand portail, au tympan vitré, ce sont des arcs en pendentifs ou à redons, des voussures décorées de branches ou de ceps de vignes. Le petit portail montre des armoiries seigneuriales de l'ancienne maison de Beauvais.

Le rétable, en pierre, du XVIIe, porte une statue du Sauveur du monde avec le globe. A noter encore une statuette de la Vierge en pierre et une Vierge peinte sur bois. Sur la place est une croix à cannelures grecques du XVIIe. La maison d'école qui a conservé des pans de murs de l'ancien prieure montre dans l'escalier un pilier du XVIIe et un chapiteau sculpté d'un corps de femme accroupie avec des oreilles de grand-duc, soutenant sur le dos une poutre-linteau en pierre.

## LALANDE (LANDA)

Le nom local de Landa apparut en 1170. Au XVIe siècle, c'était la Lande-Saint-Marceau, nom d'un hameau où l'église se trouva située jusqu'en 1685. La fabrique et la cure de Lain touchaient une grande partie des dîmes. Au XVIIe siècle, le domaine seigneurial de Lalande avait le titre de marquisat. C'est sans doute le marquis d'alors qui fit élever la nouvelle église. A la Révolution les de La Bussière y avaient des droits seigneuriaux. Le château XVIIe siècle, appartient actuellement à M. le comte Joseph de Beaurepaire de Louvagny. (Voir la partie biographique).

*L'Eglise.* — Le portail, qui date de 1685, est assez original. Sa façade se compose de deux frontons superposés, à denticules ; un fronton triangulaire surbaissé et percé d'un oeil-de-boeuf, au portail ; un fronton plein à cintre surbaissé au pignon qui s'élève jusqu'à mi-hauteur de la flèche polygonale. Deux contreforts encadrent le portail surmonté d'un cartouche sculpté d'un écusson enguirlandé. Aux acrotères du fronton, deux motifs à volutes. La façade supérieure est décorée de pilastres ioniques et de deux guirlandes verticales de fruits et de fleurs encadrant une niche centrale.

L'intérieur est à une nef, dont la voûte à lierne est Renaissance ; mais les pilastres, ainsi que l'ensemble, est du XVIIe siècle, comme le portail. A une clef de voûte on lit : « Faict par les tailleurs de pierre Daniel, Robin et Jacques Beziau. » L'abside, ornée d'un beau pendentif, a sa voûte qui retombe en draperie. A noter le rétable en pierre blanche, qui est du meilleur Louis XV avec ses urnes flambantes, ses palmes, ses soutaches et ses guirlandes de roses et de fruits décorant ses quatre colonnes et ses huit pilastres corinthiens. La chaire porte la date de 1709 et le confessionnal de 1710.

## LEUGNY (LOCONNACUS)

Ce nom de Loconnacus remonte au IXe siècle avec Lugniacum. Appartenant au pagus d'Auxerre, la terre tombe bientôt aux mains de l'église d'Auxerre qui la première la défriche. L'abbaye de Saint-Marin, qui avait fondé un monastère à Fontenoy, dès le Ve siècle, est mentionné à Leugny en 1214. Un seigneur laïque, Edme-Pierre Labussière y exerce des droits et y possède en 1789 des biens vendus en l'an II.

*L'Eglise* appartient à deux styles : la transition XIe et XIIe au sanctuaire, fin XVIe et XVIIe siècles dans les trois nefs, caractérisés par les pilastres ioniques et corinthiens. On y aperçoit quelques corps d'animaux, sculptés dont deux bêtes reliées par la queue. Les portails sont aussi XVIIe. L'abside est une chapelle voûtée de tores-boudins et éclairée de baies de la période romane. On relève même de vieux bancs en pierre de la primitive église et des pendentifs de la seconde. L'église actuelle a été restaurée en 1892.

## LEVIS (LEVATICUS)

Le pays fut entièrement occupé par l'évêché d'Auxerre. Au XVIIIe siècle, la maison de Moncorps y exerce des droits seigneuriaux parallèlement avec l'abbaye de Saint-Germain. Le dernier des Moncorps fut Antoine-Ambroise-Prosper. Il habitait l'ancien château seigneurial qui a été détruit en 1803 après avoir été vendu comme bien national. Son père était mort en prison. Lui, qui avait émigré, fut tué près de Lyon en rentrant en France. Sa femme et ses deux fils se retirèrent dans la Nièvre sous le nom de Savigny de Moncorps. Il y a actuellement encore des Moncorps à Orléans. (Voir notre Histoire du Loiret).

Lévis, qui n'est qu'à un kilomètre de Fontenoy, a supporté une grande partie de l'effort de la bataille de 841 et a été le théâtre de fouilles intéressantes.

*L'Eglise* appartient à la Renaissance, sauf le clocher, les contreforts et les piliers d'angle de l'intérieur (XIIIe). Elle a été restaurée dans le goût du XVe, presque refaite en 1870. La date de cette restauration est inscrite au-dessus d'une couronne de fleurs de lys au fronton d'une piscine de l'abside où l'on relève cette inscription : « Léon du Verger, escuyer..., en son vivant capitaine au régiment de la Marine, a été tué au siège d'Arras pour le service du roi en l'an 1640, lequel a ordonné par son testament de fonder une messe à l'autel de Notre-Dame de l'église de céans ».

## LICHERES-PRÈS-AIGREMONT (LESCHERIAE)

La localité remonte au XIIe. Le chapitre de Châtel-Censoir y exerça sa domination au XVe et l'abbaye de Reigny au XVIIe. Les abbayes de Molesme et de Pontigny, qui avaient les seigneuries voisines de Sainte-Vertu et d'Aigremont y détenaient des terres. Le pays s'appela Lichères-la-Vaucelle au XVIIIe, du nom d'une maison isolée.

*L'Eglise* est précédée d'un porche dont les colonnettes et les moulures semblent remonter au XIIe, de même qu'une petite haie en ogive de l'abside voûtée en pierre qui a été refaite ou restaurée au XIVE avec le chœur. Un arc doubleau du chœur a son tore jalonné de choux sculptés. La nef, grande, a quatre travées, ne dit guère plus à l'examen que le portail qui est neuf.

## LIGNORELLES (LINERILIAE)

La seigneurie releva dès le IXe siècle, de l'évêché de Langres. Les abbayes de Saint-Germain au XIIIe et de

Pontigny au XVIe y occupèrent des terres.

*L'Église* est du XIIIe siècle sauf le petit portail qui est du XIIe et le sanctuaire dont la grande baie et les deux chapelles sont du XVe siècle, Le petit portail est flanqué de colonnettes et de pieds droits à chapiteaux transition ; ceux du grand sont du XIIIe. Des lancettes éclairent l'unique nef cantonnée de colonnettes d'angle. La voûte du sanctuaire est sexpartite. A noter deux statues en pierre de la Vierge et de sainte Barbe ; une litre seigneuriale et un blason à la chapelle nord ; deux pierres tombales de 1653 et 1742.

## LIGNY-LE-CHATEL (LANNIACUM)

*Les origines.* — Ligny remonte au VIe siècle. Le chorévêque de Tonnerre ayant voulu usurper les fonctions épiscopales, l'évêque de Langres abolit sa fonction et le remplaça par un archidiacre dont dépendit la paroisse de Ligny qui était alors située au centre de trois pagi. (Voir Histoire Gén., liv.VI) le pagus de Tornodorensis, le pagus d'Autissiodorensis et le pagus de Senonensis. Le lieu dit lui-même se divisait en Lignv-la-Ville (Lanniacum-Villa) et Ligny-le-Château (Lanniacum.Castrum) ou encore en ville basse et ville haute. Celle-ci était fortifiée et pourvue de quatre portes : la porte de Saint-Florentin au nord, la porte de Saint-Yves au Sud-ouest, la poterne de la Fontaine au nord-ouest et la porte de Varennes au sud-est. L'enceinte, flanquée de douze tourelles, excepté à l'ouest, du côté de Ligny-la-Ville, comprenait ou comprit par la suite l'église, la Maison-Dieu, l'Hôtel-de-Ville, la chapelle des Ursulines, le cimetière, l'entrée des souterrains et enfin le château qui était bâti au nord est et fortifié à part d'une double ou d'une triple enceinte et de fossés à la manière de l'époque.

D'un précepte de Louis-le-Débonnaire, daté d'Aix-la-Chapelle, en 814, il appert qu'il existait à Ligny-la-Ville un monastère de Saint-Symphorien relevant du chapitre de Langres et de l'abbaye de Saint-Michel de Tonnerre. En 1180, le Pape Alexandre III confirma l'abbé de Ligny dans la possession des églises de Ligny-la-Ville et de la chapelle de Moligny, l'église de Ligny-le-Château étant attribuée à Saint-Michel de Tonnerre.

*Les Seigneurs.* — Les seigneurs-suzerains de Ligny étaient les comtes de Tonnerre : d'abord les comtes-gouverneurs de 606 environ à 954 ; ensuite les comtes féodaux de 954 à 1081 ; en troisième lieu les comtes-d'Auxerre et de Nevers qui avaient réuni à leurs possessions le comté de Tonnerre de 1081 à 1270 ; enfin les comtes de Tonnerre de la maison de Bourgogne et de Châlon de 1270 à 1415. (Voir Hist. Cie, livres VIII et X et l'Histoire de Tonnerre). L'année précédente, en 1414, le duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur, s'était emparé du comté de Tonnerre et de la vicomté de Ligny.

*Les Vicomtes de Ligny.* — Ligny était une vicomté dès le Xe siècle. Le premier vicomte en date aurait été Robert, frère de Guillaume, comte de Tonnerre, d'Auxerre et de Nevers. A la vérité, le titre de vicomte ne sera attaché à la terre qu'au XIIIe siècle jusque-là, ces vicomtes ne sont que les lieutenants des comtes, qu'ils remplacent dans l'administration des terres éloignées de leur résidence. Le comte de Nevers toutefois avait un château féodal à Ligny. En 1140, étant en ce château, Guillaume II datait un acte interdisant de tracer une route directe de Ligny à Pontigny. En 1152, il accordait à Pontigny des terres qu'il possédait autour de la grange de Sainte-Porcaire et en 1154 il notifiait un abandon analogue de la part du vicomte Barthélemy de Ligny à la même abbaye. Jean, fils de Barthélemy, fonda par sa charte de 1167, à Ligny, une abbaye des Bons-Hommes de Grandmont ; il fut témoin, en 1174, de la charte d'affranchissement délivrée aux habitants de Tonnerre par le comte Guy. A Jean succéda son fils Guillaume dont la veuve, Jeanne transmit la succession à leur fille Aliénor, mariée au chevalier Clairly à qui elle donna trois fils. Après ces derniers, vers 1260, les comtes de Tonnerre prirent en mains l'administration de la vicomté qu'ils régèrent jusqu'en 1412. En 1285, le comté de Tonnerre avait été incorporé à la Champagne à l'occasion de la réunion de cette province à la France, par Philippe-le-Bel, Ligny eut donc la destinée du comté jusqu'au XVe siècle. (Voir l'Histoire de Tonnerre).

*Les seigneurs-vicomtes autonomes de Ligny.* — Jeanne de Châlon, sœur de Louis II, comte de Tonnerre, était mariée depuis l'an 1400 à Jean de la Beume II, fils aîné du maréchal de ce nom, originaire de Montrevel, près de Bourg-en-Bresse. En 1404, Jean de la Beume était échanson du duc de Bourgogne et en 1420 prévôt de Paris. Il avait obtenu de son beau-frère, Louis II de Châlon, un septième de l'héritage paternel, à savoir la terre de Ligny et les domaines de Saint-Aignan, de Celles, de Valençay, etc. Ils constituèrent l'apanage de sa femme. Cet arrêt rendu par le Parlement, le 7 mai 1412, séparait par ce fait même, la châellenie de Ligny du comté de Tonnerre, tout en continuant de relever en plein fief de celui-ci et en arrière-fief de l'évêché de Langres. Jean de

la Beaume prit possession de Ligny en 1415 et y reçut une garnison bourguignonne, car avec ses cinq frères, il resta dans le parti anglo-bourguignon ; seul le bâtard de la Beaume, son frère naturel, embrassa le parti français. Il fut même fait prisonnier à Cravant (1423) avec Xaintrailles et Stuart. Son mari étant mort au cours de ces guerres, Jeanne, resta seule à la tête de la vicomté de Ligny. Comme sa sœur Marguerite, mariée à Olivier de Husson, elle portait le titre de comtesse de Tonnerre mais son neveu, Jean de Husson, acquit ses droits qu'il paya 6.000 livres. Elle avait abandonné en 1439, sa vie durant, l'administration de Ligny et de Valençay à son neveu Jean de Chalon, bâtard de Tonnerre, né au château de Maulne d'une Parisienne que Louis II de Chalon, son frère, y avait amenée. En mourant en 1451, Jeanne laissait de son mari auprès de qui elle fut inhumée, à Bonrepos en Bresse, un fils, Claude de la Beaume 1<sup>er</sup>, comte de Montrevel, seigneur de Bonrepos, chambellan du roi et du duc de Bourgogne. Il prit la vicomté de Ligny en 1468. Il eut plusieurs fils dont deux Jean III et Claude II lui succédèrent et héritèrent de ses dignités. Jean III ne laissa qu'une fille, Bonne, qui épousa en 1488 un parent, Marc de la Beaume. Elle lui donna un fils, Jean de la Beaume IV, qui devint vicomte de Ligny en 1503, Claude II étant décédé sans enfants. Jean IV n'eut qu'une fille, Françoise, qu'il maria en 1548 à François de la Beaume, baron de Saint-Sorlin ; celui-ci avait d'un premier lit une fille, Françoise, mariée à Gaspard de Saulx à qui il donna la vicomté de Ligny.

**La maison de Saulx-Tavannes.** — Gaspard de Saulx était né au château de ce nom, près de Dijon. Sa mère était une Tavannes. Il en prit le nom d'ordre de François 1<sup>er</sup> quand le roi l'eut fait maréchal de France. Mort en 1573, on lui éleva un mausolée à Dijon. Il a été soupçonné d'avoir conseillé la Saint-Barthélémy. Jean de Saulx-Tavannes 1<sup>er</sup>, fils puîné dit maréchal, devint vicomte de Ligny. Il fut le chef de la branche cadette de Tavannes, Guillaume, un autre fils du maréchal ayant fondé la branche aînée. Le nouveau vicomte de Ligny mourut aussi maréchal de France en 1630, au château de Suilly dont il avait achevé la construction. Son fils aîné Henri de Saulx, marquis de Miribel, lui succéda. Il avait épousé Marguerite Potier de Tresme, d'une illustre famille qui joua un rôle considérable en Seine-et-Marne. (Voir l'Histoire de ce département). En 1653, sa veuve resta seule et, en 1666, Jean de Saulx-Tavannes II, fils de Guillaume (de la branche aînée), son neveu, baron de Suilly, marquis de Tavannes, devint vicomte de Ligny. Avec son fils, Jean de Saulx-Tavannes III, la ligne masculine de la branche aînée était appelée à s'éteindre. Sa sœur Eléonore était mariée à Michel du Faur, comte de Pibrac, qui doit encore avoir des descendants dans l'Orléanais. (Voir notre Histoire du Loiret). En 1670, il partagea avec elle la terre de Ligny, à laquelle Claude de la Beaume II avait annexé vers 1500 les seigneuries de Varennes et de Merey-le-Serveux ; puis, en 1690, après avoir obtenu l'assentiment de sa sœur, il vendit la châtellenie de Ligny à la maison de Colbert de Seignelay, ses deux fils, Nicolas, marquis de Tavannes, et Cesar-Phoebus, comte de Tavannes, qu'il avait eus de sa femme, Anne-Louise de Bourbon, étant décédés. La terre de Ligny resta annexée au marquisat de Seignelay et la propriété des familles de Colbert et de Montmorency-Luxembourg, jusqu'à la Révolution. (Voir l'Histoire de Seignelay).

**Fiefs divers.** — Au lieu dit la Varande, étaient, vers 1650, les résidences des familles Dacier et Ravignan. François Dacier fut secrétaire du prince de Condé, père du grand Condé. Le R. P. de Ravignan fut un des princes de l'éloquence et un des plus grands orateurs de la chaire. Il y avait au Mez un manoir féodal dont il ne reste plus trace. Le Breuil avait pour seigneur au XIII<sup>e</sup> siècle un sieur Robert de Sermizelles qui vendit sa terre en 1285 à la comtesse Marguerite de Bourgogne, reine de Sicile. La Bretauche donna, son nom à un petit château féodal et le fief de Charau le sien à une famille de ce nom qui fonda une chapelle au cimetière. Au Lordonnois les comtes de Ligny avaient leurs fourches patibulaires.

**Le Procès du Contest.** — Ce procès commença au XV<sup>e</sup> siècle, Les archives de Ligny ayant été brûlées lors de l'incendie qui éclata en 1611, les documents font défaut sur l'origine de cette longue procédure qui ne se termina qu'en 1829 et qui était relative au partage du bois du Contest entre les paroisses de Ligny, Varennes, Jaulges et Chéu.

**Les Fontaines des Fées.** — Les juges de Rouen, au cours du procès de 1430-1431, ont demandé à Jeanne d'Arc si elle n'avait jamais assisté aux assemblées de la « Fontaine des Fées » près de Domrémy. Le R. P. Cornat rappelle cette question dans son Histoire de Ligny avant de parler des deux fontaines dites des Fées qui jaillissent près des moulins de Ligny, au bois de la Vernée. Tout ce qui a rapport aux Fées faisait partie des superstitions druidiques qui se sont propagées presque jusqu'à nos jours dans certaines localités. Marguerite de Bourgogne, reine de Sicile, autorisa, les moines de Pontigny à conduire dans la cour de leur monastère cette eau des fontaines des Fées dont les sources sont intarissables. Ces eaux avaient aussi une autre utilité pour le pays, elles faisaient tourner les moulins du seigneur, devenus les moulins de l'hôpital. Ils étaient autrefois dans



Ligny-ville qui fut détruit pendant les guerres des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

**L'entrée des souterrains.** — Il existe chez un propriétaire de Ligny, un puits par où l'on descendait dans une salle octogonale en rotonde de 2 à 3 mètres de rayon. Au flanc du puits il existait sept ouvertures qui permettaient de s'orienter dans sept directions souterraines.

**La maison de la reine de Sicile.** — La maison dite de la reine de Sicile n'a rien d'une maison du XII<sup>e</sup> siècle. Elle est entièrement moderne. Il reste quatre pierres armoriées dont les blasons rappellent les vicomtes de Ligny et nullement la reine de Sicile. Un des propriétaires de cette maison, décédé aujourd'hui, en la transformant, a dû lui ôter tout cachet d'antiquité si, comme une tradition constante le prétend, elle a été construite à l'origine par Marguerite de Bourgogne.

**Le château des Comtes.** — Construit au commencement du XI<sup>e</sup> siècle, les comtes d'Auxerre, de Noyers et de Tonnerre y signèrent des chartes à partir de 1140. En 1793, les conseillers municipaux de Ligny exposèrent au Ministre que « le château n'est pour ainsi dire qu'un tas de pierres, les murs ont neuf pieds d'épaisseur, la distribution est si antique qu'il n'y a que des petits trous mal disposés pour donner un peu de jour à l'intérieur ». Bref, ce château étant inhabitable, il fallait le démolir. Il ne fut démoli qu'après la Révolution par un sieur Pierre Blonde qui ne put utiliser les matériaux tellement les mortiers avaient durci avec le temps.

**L'Eglise.** — C'est un édifice que le clocher, qui s'élève au centre du transept et qui est roman, divise en deux parties : 1<sup>o</sup> les trois nefs, 2<sup>o</sup> le chœur et le sanctuaire. Les premières sont romanes XI<sup>e</sup> ou de naissance ogivale XII<sup>e</sup> ; les seconds sont renaissance fin XV<sup>e</sup>, ayant d'ailleurs été commencés en 1554 comme l'indique l'inscription que voici que l'on peut lire sur un pilier sous la tribune de l'orgue : « Le vingt septiesme, iour. d'aoust. l'an. mil. cinq. cens. cinqte. et. quatre, Claude. Rouget. homme. devost. se. presenta. sans. rien. debatre. qui. le. premier. pierre. posa. aux. fondemens. de. ceste. église... » (1554)

**La partie romane.** — Les nefs comptent six travées mais la sixième est actuellement barricadée, murée. Elle est suivie d'une septième qui s'ouvre dans les deux bras d'un large transept entre quatre piliers massifs. Cet ancien transept s'ouvre, au nord, dans le cimetière. De ce carré du transept des nefs on passe dans un second transept, celui du clocher qui, avons-nous dit, s'élève au centre de l'église. C'est un clocher circulaire à deux portes latérales très étroites depuis que, menaçant ruine on l'a consolidé avec un mur de soutènement. Ce mur relie les quatre piliers à chapiteaux romans, qui soutiennent sa voûte en pierre. A un angle de pilier on voit une figure dans le goût de celle de Jean du Cogno de la cathédrale de Sens. La tour du clocher sépare le toit bas des nefs du pignon surélevé du chœur ; mais son étage supérieur, percé de géminées divisées par un trumeau portant un masque sculpté, domine l'ensemble et l'on aperçoit les cloches dont l'une date de la Révolution. Une autre cloche, Pierrette, porte cette inscription en gothique : *Ihs Maria S. Petri mil CCC IIIXX et III* (1463). C'est une des cloches les plus anciennes de la contrée, mais non la plus ancienne, car nous avons relevé à Montceau-lès-Meaux (Seine-et-Marne) une autre cloche portant cette inscription que nous traduisons : « Jehan, fondeur à Trilport, me fit l'an 1364 ».

Les piliers des nefs sont carrés et courts sans autres chapiteaux que des moulures ; les voûtes des bas-côtés, en quarts de cercle, arqueboutent la nef majeure. Il le fallait pour contrebalancer la poussée de l'ancienne voûte romane en pierre, qui est écroulée et qui a été remplacée par une voûte en bardeau.

**Les quatre Portes.** — Le portail en plein cintre de la grande nef, dépourvu de tympan, est décoré de quatre colonnes à chapiteaux romans XI<sup>e</sup> variés. L'une des colonnes du nord est amputée ; il n'en reste qu'un beau chapiteau à trois rangs de feuilles s'emboîtant les unes dans les autres. Ces chapiteaux supportent des entablements sur lesquels retombent trois archivoltés-bandeaux en retraite ; le bandeau inférieur est simple ; le moyen est orné d'un rang de perles ; le supérieur, chevronné en bas, est en haut sculpté de cinq rangs de billettes alternativement en creux et en relief. Une porte latérale s'ouvre dans le bas-côté nord où était un Saint-Sépulcre détruit en 1793 et faisant pendant à la chapelle des fonts du bas-côté sud. La façade est percée d'une baie romane et surmontée d'un pignon triangulaire.

La porte sud du transept est insignifiante, mais celle du nord, qui donne dans le cimetière est intéressante. Elle provient d'une ancienne chapelle du cimetière. Elle est cintrée dans le goût de la Renaissance et porte une inscription presque effacée ainsi rapportée par le R. P. Cornat : « 1.5.6.6. Hoc. Oratorius. fieri. curavit. io. catorius. P. B. Ora. pro. eo. », inscription et date qu'il attribue à la chapelle Chantereau et qu'il traduit comme suit : Jean Chantereau, prêtre, a fait construire cet oratoire en 1566. La porte est surmontée d'un motif qui

représente deux anges soutenant une coupe qui ressemble à un calice. Tout à côté c'est une baie ogivale de la fin du XIIIe. C'est la limite de la construction nouvelle.

**La partie Renaissance.** — Cette construction à l'extérieur trahit son origine fin XVIe siècle, par des colonnes gréco-romaines et des pilastres aux chapiteaux doriques ou corinthiens. Les entablements sont supportés par des modillons de l'ordre dorique et les murs gouttereaux sont jalonnés de loin en loin de quelques gargouilles. Le revêtement des murs est en pierre de taille de Tonnerre. A chaque pilastre correspond un arc-boutant. A l'extérieur nord du sanctuaire on voit une porte Henri II, murée flanquée de quatre colonnettes corinthiennes et surmontée d'un entablement et d'un fronton orné de trois niches disposées en triplet. Le fronton s'achève en calvaire : Marie-Madeleine est au pied de la croix, entre la Vierge et saint Jean. Trois anges recueillent le sang de la blessure du Crucifié. Au ciel le soleil s'enveloppe de ténèbres. C'est le jour du vendredi saint, à l'heure de l'agonie. La couronne d'épines est à terre. A l'extérieur sud, on voit quelques masques supportant des niches et au mur du transept une maçonnerie Renaissance inachevée destinée à un portail ou à la prolongation du bas-côté méridional.

A l'intérieur un déambulatoire sépare le sanctuaire de onze chapelles rayonnantes. Douze colonnes corinthiennes à niches destinées aux statues des douze apôtres, comme on le voit au chœur de Cravant, sont sculptés de chapiteaux doriques. Elles supportent des retombées de voûtes à compartiments fleuonnés et ornés de trois pendentifs. Celui du chevet, énorme, est au centre de motifs décoratifs, représentant le soleil, le croissant qui est le chiffre de Diane de Poitiers, favorite d'Henri II, et les monogrammes de Jésus et de Marie. Le suivant, en retour vers la nef porte les armes des Tavannes : d'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules, et le plus rapproché des nefs le blason du chapitre de Langres d'azur à la main d'argent.

Le dallage du chœur date de 1860. Les onze chapelles sont dédiées à : saint Vincent, saint Nicolas, saint Blaise, sainte Avoie, reine de Pologne, sainte Anne, saint Roch, saint Mammès, patron de la cathédrale de Langres, au Rosaire à saint Crépin et celle du chevet à l'Immaculée Conception. Quand on regarde du portail ce chevet on remarque que l'axe du chœur, qui incline à l'orient, n'est pas dans le prolongement de l'axe des nefs. L'éclairage de celles-ci provient de baies romanes ou ogivales primitives comme les travées, et l'éclairage du chœur et des chapelles provient de hautes baies à divisions de la fin du XVIe siècle.

**Le Rétable de la Chapelle de Saint-Vinrent.** De style Henri II, ce rétable reste un des chefs-d'œuvre de l'église malgré les mutilations que ses bas-reliefs ont subies en 1793. Le devant du tombeau représente le Baptême de Jésus par saint Jean dans les eaux du Jourdain en présence de la foule. Le bas-relief du centre du rétable est une Pietà à l'émotion communicative. Le bas-relief qui est à droite représente Jésus succombant sous le fardeau de sa croix. Au-dessus du fronton rampant qu'orne un cartouche, c'est la scène du Crucifiement entre les deux larrons avec les instruments du supplice. A droite de l'autel est une piscine surmontée d'un édicule à colonnes de la fin de la Renaissance où on lit cette date « 22 juing 1556 ».

**Le mobilier.** — A noter un chandelier pascal en bois sculpté et doré : une Vierge tenant l'Enfant debout, en bois ; un tableau représentant la Guérison du paralytique et un autre saint Benoît écrivant à côté d'une tête de mort ; un bas-relief de la Transfiguration (XVIIe) ; un joli bas-relief en terre cuite de la mise au Tombeau ; une peinture sur bois de l'Adoration des Mages ; un tableau de Jésus devant Caïphe, Hérode et Pilate ; la grille en fer forgé faite par Renaud père, serrurier à Ligny, et les six stalles sculptées faites par Charles Dudomène, menuisier à Chablis, remontent à Louis XVI, ainsi que le trépied en fer du lutrin dû à Médéric Desgranges, serrurier à Paris. On y remarque le chiffre de Louis XVI et les clefs de saint Pierre comme motifs d'ornementation.

**Le Portail du Cimetière.** — Derrière la chapelle du chevet est un portail de la fin du XVIe siècle, sauf le tympan qui, sans doute rapporté appartient au XVe siècle par son arc en accolade. Le portail est encadré de pilastres ornés de rinceaux, d'arabesques et de griffons; les voussures et la frise sont dans le même goût. Le fronton rampant est sculpté de têtes de morts et surmonté d'un pinacle en forme de croix. On note une niche sans statue et deux anges en haut relief.

**L'Eglise de Saint-Symphorien.** — Il existait une seconde paroisse à Ligny dont la chapelle était desservie par le curé de Venouse où fut située l'abbaye de Pontigny jusqu'à la Révolution. Mais il ne reste plus rien de cette église dédiée à saint Symphorien, comme le monastère dont il a été parlé plus haut. Près du biez qui amène les eaux de la rivière du Serein à Ligny-le-Châtel, on a mis à jour en 1826 de nombreux tombeaux mérovingiens et carolingiens comme ceux que l'on rencontre autour de l'église de Quarré-les-Tombes où se

trouvaient des ateliers de fabrication en pierre de Coutarnoux. On en avait déjà extrait antérieurement, dont une vingtaine en 1760. C'était vraisemblablement l'ancien cimetière de la paroisse de Saint-Symphorien de Ligny-la-Ville. L'église était située plus loin. On y a planté une croix, conformément à une règle prescrite par le concile de Trente, pour marquer son emplacement.

*Les Armoiries de Ligny-le-Châtel.* — Parti au I d'or à la bande vivrée d'azur qui est de la Baume de Montrevel, au 2 de fleurs de lys d'or, sans nombre sur champ d'azur qui est de Tournon, au 3 d'un lion d'or grim pant sur champ de gueules qui est de Tavannes.

## LINDRY (LINDERIACUS)

Le cartulaire général de l'Yonne cite Linderiacus à la date de 820, pour la première fois, ce qui implique une existence antérieure indéterminable. C'est d'ailleurs le cas de beaucoup de villas des anciens pagi. L'évêque d'Auxerre Herifrid, qui possédait une ferme à Lindry, la donna à son chapitre en 887 avec la terre d'Arté pour permettre aux chanoines de se payer, avec les revenus, un repas annuel en commun. En 1272, Humbert de Beaujeu, connétable de France, seigneur de Saint-Maurice-Thizouaille, et Isabelle, sa femme, qui possédaient des droits seigneuriaux à Lindry dont l'évêque d'Auxerre ou le chapitre était le gros décimateur, donnèrent quittance des acquisitions d'héritage faites sur Lindry par l'évêque Guy de Mello et cédées à son église en 1281. En 1332, Raoul, comte d'Eu, céda au chapitre d'Auxerre tous les droits qu'il possédait sur les serfs mainmortables de Lindry.... Pourrain, etc. Ce ne fut qu'en 1479 que fut signée par le chapitre la charte qui les libéra de la mainmorte personnelle, moyennant une redevance de la dîme des grains au 15', de celle des vins au 20', et de 5 sols par feu.

Le chapitre d'Auxerre posséda cette terre seigneuriale jusqu'à la Révolution. Il faut mettre en relief ce fait qu'en l'an IX on y planta 33 arbres de la Liberté et qu'on y accueillait les nouvelles des victoires de la République comme en beaucoup d'endroits, au son du violon, au bruit des danses et aux cris répétés de : Vive la République ou la mort

*L'Eglise* est du XIIe siècle. Bien qu'en mauvais état, elle conserve encore ses baies de naissance ogivale pour éclairer sa nef délabrée. Une restauration a eu lieu au XVe. On y remarque un rétable composite en pierre du XVIIe siècle et deux statues en pierre de la Vierge et de sainte Anne. En 1502, les membres de la fabrique de Lindry passèrent marché avec François Fauconnier, imagier à Auxerre, pour sculpter les scènes de la vie de saint Jean au portail de l'église moyennant le prix de 25 livres et de cinq bichets de blé. Il n'en reste guère de trace. On voyait aussi à l'église quelques vitraux ; mais un ouragan de grêle les a brisés le 29 septembre 1755.

## LUCY-SUR-CURE (LISSIACUM)

La localité remonte au XIIe siècle. La terre fut défrichée d'abord par l'abbaye de Vézelay ; puis les abbayes de Crisenon et de Reigny s'y installèrent et conservèrent la propriété de la seigneurie jusqu'en 1791 où leurs biens furent vendus. Il paraît qu'on a trouvé sur le territoire de cette commune d'anciens sarcophages.

*L'Eglise* n'a qu'une nef. Agrandie en 1760, le chœur et l'abside datent de cette époque ; le clocher a été restauré en 1868. On remarque quelques baies romanes de la transition ou même de la fin du XIe. Au rétable, on note trois tableaux XVIIIe siècle du peintre Jorat de Vermenton. Ce sont : Abraham recevant le grand-prêtre Melchisédec ; Abraham immolant son fils Isaac et Abraham chassant sa servante Agar. On voit aussi une statuette en pierre de saint Amâtre, patron de l'église et une autre de saint Edme ; enfin une clochette provenant de l'abbaye de Reigny et servant de bénitier.

## LUCY-SUR-YONNE (LUXI-SUR-YONNE)

En 859, Charles-le-Chauve étant à Auxerre donna trois villages, dont celui de Lucy, à l'abbaye de Saint-Germain. A la fin du XVIIIe siècle, le prieuré de Notre-Dame-là-d'Hors d'Auxerre et le chapitre de Châtel-Censoir y occupaient une partie des terres qui furent vendues à la Révolution. Les seigneurs de Folin y exercèrent des droits seigneuriaux au XVIe siècle. (Voir à la monographie de *Lichères-près-Vézelay*). Le fief du

Lys relevait de l'abbaye de Crisenon.

**Le Monastère.** — L'église de Lucy-sur-Yonne eut pour origine au IX<sup>e</sup> siècle un monastère de femmes de l'obédience de l'abbaye de Jouars (Jodrum), près de Sens, qui existait au temps où les Normands remontaient l'Yonne. L'archevêque de Sens y avait déposé le corps de saint Potentien qu'il venait de découvrir. Sa sœur, Hermentrude, qui était abbesse, alla mettre les reliques du saint à Châtel-Censoir à l'abri des profanations. Hermentrude fonda alors le couvent de femmes de Lucy, lequel fut détruit au cours des guerres du commencement du XI<sup>e</sup> siècle, entre le comte de Nevers et le roi Robert à l'occasion de la succession de Bourgogne. (Voir Histoire Génér., liv. VIII).

**L'Eglise.** — L'église, qui est un chef-d'œuvre de style roman dans les parties qui nous restent, fut élevé sur l'emplacement du monastère après cette disparition, entre 1015, date de la paix d'Hery et 1150, si l'on admet la donnée historique de la destruction du monastère au XI<sup>e</sup> ; dans le cas contraire, certaines parties de l'église remonteraient au IX<sup>e</sup> ou au X<sup>e</sup> siècle, à l'époque des tâtonnements, de la renaissance de la sculpture occidentale. Le même cas d'ailleurs se présente pour le chœur et l'abside de Châtel-Censoir.

**Le clocher** n'a rien de particulier, quoique se terminant en terrasse d'où s'échappe une courte flèche ; mais l'une de ses faces est ornée d'un cadran muni d'un baromètre anémomètre, pour marquer la vitesse du vent et d'un thermomètre anéroïde fondé sur l'élasticité des métaux pour marquer le degré d'humidité de l'air.

**Le portail** à un rentrant est flanqué d'une colonne de chaque côté et les chapiteaux ne se ressemblent pas ; celui de gauche est sculpté de deux rangs de crosses à volutes, celui de droite d'un rang ; les tailloirs portent des moulures romanes et à leur partie supérieure une décoration de rosaces à six lobes. La même décoration se voit à l'arête biseautée de l'archivolte à deux tores (fin XI<sup>e</sup>).

**Les Nefs** sont en contre-bas du portail. Il y en a trois, à deux travées ogivales, aux piliers courts, circulaires, avec des moulures aux bases ; un des chapiteaux est orné de deux doubles crosses d'angle séparées par une amphore de fleurs. Pas plus qu'aux chapiteaux du portail, ce ne sont les véritables crosses qui seront à la mode aux siècles suivants, mais c'en sont les tendances. Un autre chapiteau est sculpté d'un entrelac de ruban et, à chaque angle, de deux têtes d'animaux.

**Les chapelles** qui terminent les latéraux sont en cul de four et flanquent le chœur. Les piliers ont des chapiteaux superbes et des bases de colonnes sculptées sur soubassements carrés ; ces bases sont des torsades, des câbles, des nœuds, des dessins géométriques entre deux grosses moulures. Les chapiteaux portent des décors analogues à ceux de l'abside ou du chœur.

**L'abside** est remarquable notamment par ses cinq arcatures aveugles séparées par des piliers-dosserets aux chapiteaux sculptés en pleine fantaisie. Toutefois deux de ces chapiteaux, assis sur deux moulures, sont l'un seulement ébauché et l'autre sculpté de figures humaines aux angles. L'abside, qui se termine en cul de four comme les chapelles, a une belle baie centrale à long ébrasement ; elle est encadrée par des pieds droits sculptés et porte à l'extérieur une décoration romane. Toutes les autres baies de l'église, quoique moins belles, sont également romanes.

**Le Chœur** a aussi deux arcatures aveugles de trois travées chacune, séparées, dans celles du nord, par deux piliers à triples colonnettes et, dans celles du sud, par deux pilastres cannelés à trois côtes. Sur un des côtés de ces pilastres on remarque les trois côtes qui se terminent en fleurs de lys ; un autre est sculpté d'un entrelac à trois rangs. Un des chapiteaux sud est orné de perles ou d'autres motifs entourant un animal dans un décor de feuillage. Une autre face du chapiteau est sculptée d'une rosace. Le chapiteau voisin est décoré de fleurs de lys, d'une gerbe liée et d'une rosace quadrilobée inscrite dans un cercle ; à l'arcature nord les chapiteaux sont surtout sculptés de feuillages et de volutes fantaisistes. Encore au chœur, côté nef, on voit un chapiteau orné de pommes de pin, avec une figure humaine à chaque angle.

La nef, à considérer ses travées ogivales, n'est pas bien antérieure à 1150, c'est la dernière partie construite. Les voûtes ont été refaites. Il faut noter une statue de sainte Anne en pierre ; deux bénitiers forme clochettes dont l'un est sculpté de deux personnages en relief.

## MAILLY-LA-VILLE (MALLIACUS VILLA)

Cette localité, comme celle de Mailly-le-Château, appartient à l'évêché d'Auxerre jusqu'au XIII<sup>e</sup>.siècle. A partir de ce moment, il y eut des seigneurs particuliers puisqu'ils donnèrent des terres aux moines de Vézelay ; les comtes d'Auxerre cédèrent au XIV<sup>e</sup> siècle Mailly-la-Ville en fief, et ce qu'ils possédaient aux environs, à des vassaux. En 1760, la seigneurie appartenait au prince de Conti et Mailly-la-Ville était prévôté royale. A la Révolution, l'abbaye de Reigny et l'hôpital de Coulanges-la-Vineuse notamment, avec la famille d'Angrand d'Alleray, y possédaient des biens qui furent vendus nationalement.

A Cour-lès-Mailly, il existait un ancien fief.

*L'Eglise* a été reconstruite récemment à trois nefs dans un style fantaisiste. Il y a du XIII<sup>e</sup> siècle dans les bases des piliers. Le reste est inanalysable. N'empêche que cet édifice a belle apparence. L'ancienne église remontait au XIII<sup>e</sup> siècle.

## MAILLY-LE-CHATEAU (MAIACENSIS)

*Les Origines.* — Mailly-le-Château remonte à 680. D'après les découvertes qui ont été faites sur son territoire au moment de la construction du canal du Nivernais (1829-1831), il remonterait plus, haut. On a mis à jour, en effet, dans le canal, une substruction non orientée qu'on croit avoir été un ancien temple du paganisme expirant. En fouillant dans les fondations, on a trouvé une médaille de l'empereur romain Adrien ; un dieu en bronze avec un doigt sur la bouche, geste que l'on a interprété comme étant celui du dieu du silence ; un fût de colonne de trois mètres ; en 1820 on a trouvé des tombeaux mérovingiens en pierre. On a aussi découvert dans la contrée des débris d'armes. On les a attribués à la bataille de Fontanetum que l'on a voulu placer dans le val entre Mailly-le-Château et Fontenay-sous-Fouronnes, appelé le « Val de Sang ». (Voir la monographie de Fontenoy).

*Les Seigneurs.* Les évêques d'Auxerre, qui faisaient défricher le pays et bâtir des granges, centres de nouveaux villages, avaient, à l'origine, dans leur territoire, Mailly-le-Château que Charles-Martel leur enleva, naturellement, mais que Charles-le-Simple leur rendit en 900. L'évêque Hérifrid en céda la moitié, en 903, au chapitre de sa cathédrale. La terre releva toujours en fief ou en arrière-fief, suivant les époques, du clergé d'Auxerre. Au XI<sup>e</sup> siècle, elle échut à Guillaume, un petit-fils de Renaud, comte de Gien et de Tonnerre, issu de la maison des comtes d'Auxerre à qui la seigneurie revint. La fille unique de Renaud avait épousé Aymon le Fort, comte de Bourbon. Les comtes d'Auxerre élevèrent sur la montagne à pic un château fort dont il reste des ruines. Vers 1180, un incendie dévora le bourg qui avait déjà acquis de l'importance par suite du voisinage des châtelains. Ceux-ci, vers la même époque, firent construire le pont de l'Yonne pour passer sur la rive opposée. La comtesse Mathilde de Courtenay fit élever en 1220 l'église historique de Mailly sur le portail de laquelle elle donne aux habitants la charte d'affranchissement dont elle tient le parchemin à la main (1222). Les habitants, libérés de la mainmorte personnelle et foncière, obtinrent des droits d'usage dans la forêt du Frétoy. Le château fut pris et repris plusieurs fois en 1418, 1437, 1566, 1592, pendant les guerres de Cent Ans et de religion. (Voir Hist. Gle, livres X et XII). Louis XI avait fait de Mailly une capitainerie, Louis XIII y exila le père du grand Condé. Du reste, depuis la réunion du comté d'Auxerre à la couronne, Mailly, devenu prévôté royale, sous le titre des Maillis, avait appartenu aux rois qui l'engagèrent aux Condé. Ceux-ci en furent seigneurs engagistes jusqu'à la mort de Louis XV. En 1774, François Angrand d'Alleray acheta les deux Mailly au roi qui les réunit en un seul comté. Le nouvel acquéreur s'installa au château où il fut arrêté sous la Terreur. Il mourut sur l'échafaud en 1794. De ses deux filles l'une devint comtesse de Vibraye et l'autre comtesse de la Luzerne. Tous les titres du château furent détruits ou brûlés. Les biens d'Angrand furent vendus nationalement avec ceux que possédaient l'hôpital de Coulanges-la-Vineuse, l'abbaye de Reigny et le prieuré du Bois-d'Arcy. Le château fut acquis par M. Choslin du Vivier qui le laissa à son gendre, M. Badin d'Hurtebise. Ce dernier fut longtemps maire de Mailly. Il fit reconstruire le pont qui menaçait ruine et les remparts qui étaient dégradés. En 1850, son fils, éleva un château moderne sur l'emplacement d'une partie de l'ancien et le laissa à sa fille, Mme de Billy, qui l'occupe actuellement avec son mari et ses enfants.

*Le Château.* — Le château moderne est construit sur des fondations d'un mètre vingt d'épaisseur ayant appartenu à l'ancien qui était entouré de remparts bâtis sur le granit et consolidés par des contreforts-tourelles carrées ou rondes. Les jardins actuels d'un côté et ceux du presbytère de l'autre sont maintenus par des murs de

soutènement appartenant aux anciens remparts. Les jardins du château sont bordés à l'ouest par le profond ravin de la Vannoise que les remparts franchissaient pour revenir ensuite sur le plateau où s'élève le village de Mailly et où il reste des vestiges d'anciens murs, d'anciens fossés et d'anciennes tours. Près du château, il reste une tour octogonale démantelée il y a environ 60 ans, qui domine une terrasse plantée d'arbres. Un escalier de quatorze marches permet de descendre dans les jardins où l'on remarque un autre escalier de vingt-huit marches qui conduit à l'ancien chemin de ronde. C'est tout ce qui reste du castel de la comtesse Mahaud avec le sentier qui dégringole au midi la pente abrupte de la montagne par laquelle on montait à l'assaut. Au pied est un village moderne à un kilomètre, le canal du Nivernais débouche dans l'Yonne.

**L'Église.** — La façade du grand portail, flanquée au midi d'une tourelle, est entre deux contreforts qui s'élèvent jusqu'à la base de son pignon triangulaire au-dessus duquel court une galerie de cinq arcatures. Dans celle du centre, une statue de la comtesse Mahaut en manteau de cour se dresse entre quatre autres modestes statues de serfs placées dans les arcatures adjacentes. Cet épisode de l'histoire locale est parlant. Il est regrettable que nous ignorions le nom de son sculpteur. Au rez-de-chaussée, le portail ogival est flanqué de colonnettes sculptées de chapiteaux feuillagés à un rang d'un côté et à deux rangs de l'autre. Le tympan est trilobé. C'est du beau gothique. Les deux extrémités de l'archivolte sont ornées de têtes malheureusement fort dégradées. Tout l'extérieur est épaulé par des arcs-boutants XIII<sup>e</sup> siècle aux nefs et des contreforts de la Renaissance à l'abside, car ce monument, qui est classé, nous offre deux styles très tranchés.

**L'Intérieur.** — Toutes les baies de la nef, lancettes ou géminées, sont du XIII<sup>e</sup>. Celles-ci éclairent directement la grande nef sous les voûtes que supportent les colonnettes antérieures des piliers, lesquelles, en s'élevant, divisent le triforium suivant les travées ogivales de la nef. A chaque travée correspondent quatre arcatures cintrées du triforium qui compte autour des nefs et du portail trente arcatures biseautées jusqu'aux petites colonnettes qui les soutiennent. Les voûtes sont fleuronées à la manière du XV<sup>e</sup>. Quant aux chapiteaux, ils sont ou à un rang de feuilles ou à deux rangs comme ceux du portail, ce qui indique que ceux-ci ont dû être sculptés après ceux-là, vers la fin du XIII<sup>e</sup> ou au commencement du XIV<sup>e</sup>. Ceux de la chapelle seigneuriale sont aussi à deux rangs XIV<sup>e</sup>. On y voit un tableau de la Vierge au Rosaire. Dans l'église, on note aussi un bénitier, ancienne mesure en pierre, à double anse.

**La chapelle du cimetière.** — Il y a, au cimetière, une chapelle qu'on classerait entièrement au XI<sup>e</sup> siècle n'étaient les pilastres sans style qui la déparent à l'extérieur. On voit sept baies romanes dont les trois de l'abside sont disposées en triangle. Le portail a ses colonnettes sculptées à même et des chapiteaux ornés de feuilles d'eau au-dessus d'une moulure. Cette façade a subi une restauration comme la voûte de la nef dont le dallage en pierre blanche dessine des croix en mosaïque. Les arcs-doubleaux, qui soutiennent la voûte en berceau, retombent sur une double colonnette-dossier de diamètres différents, portant des chapiteaux dont l'un est sculpté de feuilles et dont l'autre est en enroulement de roman primitif. Une corniche genre clunisien, qui bague les colonnettes, orne le mur de la nef. Celui de l'abside porte deux peintures à fresques de saints. Trois fresques rehaussent le devant du tombeau de l'autel dans un encadrement lancéolé XIV<sup>e</sup>. On voit là deux piscines cintrées, trois carrées et des bancs de pierre qui rappellent le Xe siècle et le début du XI<sup>e</sup>.

On note une belle Vierge en pierre qui est nichée dans un encadrement trilobé retombant sur des pieds droits peints. Ce trilobe rapproche cette architecture de celle du grand portail de l'église.

## MALIGNY (MERLENNIACUS)

**Les seigneurs.** — Le premier seigneur de Maligny, Hugues, vivait en 1113. En 1133 il faisait des libéralités à la jeune abbaye de Pontigny. Son fils Guy était seigneur de Merry et de Montigny quand il fut appelé à lui succéder en 1148 dans la seigneurie de Maligny qu'il laissa en 1180 à son fils Jobert. Le fils de ce dernier, Guy II, donna deux cents sous plus quatre sous casuels pour être enterré dans l'église de l'abbaye de Pontigny. Il s'empara de la terre de Beines qu'il plaça dans la mouvance de sa seigneurie. Après lui, on voit se succéder régulièrement à Maligny dans la ligne masculine jusqu'en 1403 Gaucher 1<sup>er</sup> en 1230, Gaucher II en 1260, Gaucher III en 1290 ; Jean qui prit le titre de sire et entra, en 1314, dans la coalition formée contre Philippe-le-Bel dont la falsification des monnaies troublait profondément le commerce ; Gilles, qui se sentit assez puissant pour s'attaquer, en 1352, à la comtesse de Tonnerre ; Gaucher IV, l'aîné de ses fils, partagea la succession de son père : Maligny, Poinchy, Beines, La Chapelle Vaupeltaigne, Villy, Lignorelles avec son frère Miles et sa sœur Isabelle. Il conserva pour lui Maligny sans renoncer au titre de seigneur des autres terres, ce qui lui valut un

long procès avec son frère au terme duquel ils se répartirent entre eux les hommes serfs et les femmes serves de Poinchy, objets du litige. Il mourut en 1403 laissant deux filles de sa femme Marguerite de Valery. Marguerite et Catherine qui se partagèrent l'hoirie.

Marguerite, dame de Maligny, épousa un chambellan du roi, M. de Nauroi, dont l'attitude pendant la guerre de Cent Ans obligea le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, à le faire attaquer dans sa forteresse de Maligny par le sire de Charny, Jean de Cray. Le siège dura trois jours et les assiégés au nombre de cinquante se rendirent.

A la suite de la guerre de Cent Ans, le premier venu s'emparait des terres ou des châteaux en ruine qui lui convenaient et où il s'installait en promettant foi, hommage et aveu au roi qui lui laissait ses conquêtes. C'est ainsi que nous voyons une famille de la Mothe en possession de Maligny à la fin du XVe siècle. L'un de ses membres, Guillaume, plaida en 1507 devant le Parlement de Paris contre l'abbaye de Pontigny. La terre passa après lui à François de Ferrières qui eut deux fils : le cadet Louis prit l'habit religieux précisément au monastère de Pontigny dont il devint abbé (1517-1525) ; l'aîné François II devint seigneur de Maligny en 1515. Il n'eut qu'une fille qui porta Maligny et ses dépendances en mariage à Jean de la Fin, sieur de Beauvoir, capitaine de 50 hommes d'armes ; mais il n'en jouit pas longtemps, un décret fit vendre la terre de Maligny qui fut acquise par César, duc de Vendôme, un des fils naturels d'Henri IV (9 février 1605). A cette occasion la seigneurie de Maligny dut être érigée en comté.

*Les comtes de Maligny.* — Le comte de Maligny, duc de Vendôme, revendit en 1620, à Antoine de la Grange, seigneur d'Arquien, conseiller du roi, capitaine de 50 hommes d'armes, les terres de Maligny, Lignorelles, Villy et La Chapelle. Celui-ci après avoir été gouverneur de Metz, Sancerre et Gien, mourut colonel. De sa femme Aime d'Ancienneville, il avait eu deux fils : Jean-Jacques, vicomte de Solangis, à qui il laissait Arquien, et Henri, qui devint comte de Maligny, après la mort de sa mère en 1650. Il hérita ensuite du marquisat d'Arquien et s'éleva à la dignité de maréchal des camps et armées du roi. Il avait épousé Françoise de la Chatre, fille du maréchal de ce nom, gouvernante de Louise de Gonzague qui devait être reine de Pologne. Il en eut quatre enfants Louis, colonel au service de la Pologne, comte d'Arquien, et trois filles, dont l'une Marie-Casimir, la cadette, devait jouer un grand rôle historique et succéder à son père, au lieu et place de son frère Louis, mort prématurément en 1677.

*Marie-Casimir de Maligny, reine de Pologne.* — Le comte Henri avait obtenu, en 1691, de Louis XIV des lettres-patentes en date du 2 août, le libérant dans la châtellenie de Maligny de toute taxe de fief ou arrière-fief en récompense des services qu'il avait rendus. Sa fille, Marie-Casimir avait épousé en Pologne, Jacob Radziwill, prince de Zamaak, dont il existe plusieurs branches. Devenue veuve, Marie-Casimir se remaria avec le général Sobieski qu'elle poussa en 1676 vers le trône où il monta sous le nom de Jean III. Ainsi placée au faite de la puissance, Marie-Casimir de la Grange d'Arquien demanda pour son père l'érection du comté de Maligny en duché-pairie. Louis XIV refusa. Lors du voyage qu'elle fit à ce moment-là en France, n'étant que reine élective, Louis XIV la contraria encore en lui refusant les honneurs qu'il rendait aux souveraines héréditaires. Elle répondit à ces refus du roi en jetant son mari dans les bras de l'Autriche. Elle obligea Louis XIV à rappeler de Varsovie son ambassadeur, le marquis de Béthune, qu'il remplaça par l'abbé de Polignac. Lorsque Sobieski fut mort, en 1696, M. de Polignac lui demanda, d'accord avec Louis XIV, de faire élire roi de Pologne un de ses fils ou, à son défaut, le prince de Conti ; mais c'eût été devoir quelque chose à Louis XIV et se réconcilier avec lui. Elle s'y refusa et soutint le candidat de l'Autriche, l'électeur de Saxe, Auguste II, dont le grand roi souhaitait particulièrement l'échec. Son père l'avait rejointe à 82 ans en Pologne. Elle le fit nommer cardinal en 1695 par le Pape Innocent XII. Après l'élection d'Auguste II à la succession de Pologne (1696), elle se retira à Rome avec son père qui y mourut et fut inhumé dans l'église de Saint-Louis des Français où il a son épitaphe et son buste (1707). Il avait 105 ans. Marie-Casimir, seule héritière de son père ne revint à Maligny qu'en 1714 ; mais bientôt elle alla résider au château de Blois que lui avait offert Louis XIV. Elle y mourut en 1718. Elle laissait Maligny à sa fille, Marie-Casimir, princesse royale de Pologne et du grand duché de Lithuanie. Comme celle-ci préférait la cour de Pologne où elle était avec son frère Jacques, prince royal, elle chargea le ministre plénipotentiaire de Pologne en France, Jean Pelluchi, de vendre le comté qui fut acheté en avril 1720 par Alphonse-François de la Tour, abbé de Simiane. Quoique maître de l'oratoire du duc d'Orléans, frère du roi, et obligé d'être souvent à Paris, il profita néanmoins une douzaine d'années de son acquisition, ayant pour voisin le sieur Phelypeaux, comte de Saint-Florentin, qui lui disputa la mouvance de la terre de Beines.

*La maison d'Aguesseau.* — L'abbé de Simiane mourut en 1742, laissant le comté de Maligny à quatre neveux qui le vendirent en 1746, avec les seigneuries de Lignorelles, de Villy, de la Fourchaume et de la

Chapelle Vaupelteigne à Jean-Baptiste d'Aguesseau, seigneur de Fresnes, conseiller d'Etat. En 1749, celui-ci annexa à ses possessions les terres de Beines et Basses qu'il acquit de Charles-Paul, comte de la Rivière, de Tonnerre et de Quincy, neveu et héritier de Bureau de la Rivière, lieutenant du roi en Bourgogne, et en 1752 il y ajouta la terre de Poinchy. Il habita le château de Maligny. En 1791 le domaine des d'Aguesseau fut acheté par le président de la Chambre des Comptes de Paris, Jacques-Julien Devin qui le laissa à sa mort à sa fille unique. Il passa ensuite à la famille Le Bastard dont le dernier membre, Jean-Denis-Léon, comte de Bastard d'Estang, archiviste-paléographe, secrétaire de l'ambassade de France en Chine, mourut en rade de Hong-Kong, à bord du Chayla, à 38 ans, le 2 décembre 1860.

**Le Château.** — Le château de Maligny remontait au XIIe siècle. D'après un dénombrement de 1626, on avait ajouté à la tour carrée primitive couronnée de mâchicoulis d'autres bâtiments. L'ensemble était entouré d'une enceinte quadrangulaire cantonnée de tourelles d'angle. Le donjon, précédé d'un pont-levis et défendu par une herse, était flanqué de deux tourelles suivant la coutume du moyen âge. Les murs de l'enceinte avaient 50 pieds de haut sur huit d'épaisseur. La cour du château était entourée d'une première enceinte couronnée de créneaux. Un chemin de ronde mettait en communication les diverses parties de cette forteresse qui était à l'abri des surprises. Il n'en reste qu'une construction moderne. A l'est du donjon était la chapelle dans les fouilles de laquelle on a retrouvé vers 1845 une boîte de plomb renfermant le cœur de François de Ferrières.

**L'hôpital.** — Maligny avait un hôpital qui remontait au XIIe siècle. Ce fut primitivement une Maison-Dieu, une maladrerie, destinée aux malades et aux pèlerins, que l'on transforma par la suite en léproserie. Cette maladrerie ou léproserie était commune à Maligny, Lignorelles, Villy et La Chapelle. L'édit général de 1672 en attribua l'administration aux commandeurs de Saint-Lazare jusqu'en 1695 ou un nouvel édit général l'annexa ou la transforma en hôpital autonome appelé à distribuer directement aux pauvres les revenus des fondations et des biens.

**L'Eglise** remonte aussi au XIIe siècle, le premier desservant, Robert, étant mort en 1187. D'après une fraction de transept, l'église possédait trois nefs. Il n'en reste plus qu'une. Le clocher rappelle le XIVe siècle ; on relève au chœur et à l'abside des bases de piliers et des chapiteaux de la fin du XIVe ou du commencement du XVe. Les pilastres de la nef et l'entablement dorique du portail trahissent une construction XVIIIe siècle. Il ne reste donc rien de l'église primitive. On note quelques fragments d'anciens vitraux près du maître-autel et un joli tableau peint par Bernard P. d'Auxerre : la Guérison du Paralytique. A relever aussi, parmi des inscriptions commémoratives, celle du comte Léon de Bastard.

## MERE (MATRIACENSIS)

Au VIIe siècle, ce village fut donné par l'évêque saint Vigile à la cathédrale d'Auxerre. Il fut fortifié et connu au moyen-âge sous le nom de Mérey-le-Serveux. Il reste des traces de fossés. Robert-le-Gros y était qualifié seigneur en 1145. La seigneurie échut au XIIIe siècle aux seigneurs de Maligny et à partir de 1530 aux vicomtes de Ligny jusqu'à la Révolution.

**L'Eglise** est du XIIe siècle : voûtes basses à boudins, baies étroites en plein cintre, colonnes baguées de tores, chapiteaux variés ; les douze géminées ornementales surmontées chacune d'une archivoltte commune et faisant le tour du sanctuaire sont également du XIIe siècle, sans compter que le Père Eternel que l'on remarque au-dessus de la baie centrale de l'abside représente aussi une figure de cette époque-là. L'église, courte, n'a que la longueur de quatre travées dont deux pour la nef. La porte de la sacristie porte une chouette sculptée à un chapiteau.

## MERRY-SEC (MERRIACUM-SICCUM)

Au VIIIe siècle, Haymar, évêque d'Auxerre, donna ce village au chapitre de la cathédrale. En 960, Archambaud, archevêque de Sens, donna au même clergé, les églises de Saint-Martin et de Saint-Félix. Cette terre de Merry-Sec comprenait celle de Mouffy.

**Les Seigneurs et Les Fiefs.** — Les seigneurs d'Ouzouer-sur-Trézée (Loiret), furent les premiers seigneurs de Merry-Sec. Au commencement du XVe siècle, ils cédèrent cette terre au comte de Joigny, François-aux-



Epaules, seigneur de l'Isles-sous-Montréal ou sur-Serein et se réservèrent la terre de Mouffy.

A Merry-Sec étaient annexés les fiefs étrangers d'Usselot et de Pierrefitte. La comtesse de Joigny, Gabrielle de Laval, marquise de Nesles, étant devenue veuve, vendit la moitié de ces trois terres à Loup de la Ferté, seigneur de Fouronnes. Celui-ci, épousa Marie de La Borde qui, devenue veuve, se remaria avec Jacques de La Couldre, seigneur de Vincelles. L'autre moitié de Merry-Sec était en possession de Barbe Tribole dame de Pestau et de Misery, veuve de Denis d'Estampes, sieur de la Pinaudière. Loup de la Ferté avait encore acheté en 1614 le fief de La Couldre de François de la Rivière, seigneur de Champlemy et d'une moitié de Migé. En 1624, sa veuve, Marie de La Borde, acquérait à son tour le fief du Coudray. Son fils, Edme Lecomte de La Ferté resta seigneur de Merry-Sec et du Coudray qu'il laissa à sa fille Madeleine. Celle-ci les porta en mariage à Pierre Mathieu, sieur de Pontarnault, qui les revendit au comte de Courson, Gaspard de Coignet en 1650. Vingt ans après, la situation foncière et seigneuriale de Merry-Sec était la suivante : Merry-Sec comptait six hameaux ou fiefs Pesteau, Chéry, Coulangeron, Grapouille, Bounon et Mossy. Il y avait plusieurs seigneurs : le comte de Courson, Henri Coignet de la Tuilerie, l'était de Merry-Sec et de Mossy ; Jacques d'Assigny et Nicolas de Michau, écuyers, l'étaient de Pesteau ; Jean de Moncorps, écuyer, de Chéry ; Jeanne Chevalier, était dame de Coulangeron et de Grapouille. Merry-Sec relevait du Coudray, Mossy de Migé, Pesteau de Saint-Bris, Chéry de la baronnie de Donzy, Coulangeron et Grapouille du roi.

En 1760, M. du Peseau acheta la seigneurie de Merry-Sec qui resta dans sa maison jusqu'à la Révolution. Le château de Bounon fut transformé en ferme au XIXe siècle.

**Les Eglises.** — L'église Saint-Martin remonte au XIIIe siècle, peut-être au XIIe, à voir ses contreforts, son clocher carré et les vieilles dalles de la nef ; mais à voir les piliers et dossierets palmés de ses deux nefs on conclut à une reconstruction intérieure de la Renaissance.

**L'Eglise** de Saint-Félix était dans les bois ; elle n'existait plus au milieu du XVIIIe siècle. Le corps du saint qui a été martyrisé en cet endroit avait été transféré depuis longtemps à Auxerre.

## MERRY-SUR-YONNE (MERRIACUM SUPER YONAM)

« Marri » fut, au XIIe siècle, le nom primitif du pays qui releva en fief, au début du XIVe siècle, du comté d'Auxerre et fut qualifié châtelainie en 1604. Vers cette époque, la seigneurie appartenait au baron Antoine de Veilhan, seigneur de Migé, qui la tenait du roi. Elle passa au XVIIIe à la famille Angrand d'Alleray avec les deux Mailly.

**L'Eglise.** — L'église primitive datait du XIIe siècle, il en reste le sanctuaire dont l'axe n'est plus dans celui de la nef qui a été reconstruite avec ses bas-côtés au XVIe. Il reste aussi la partie haute du grand portail refait au XVIIe ; son linteau orné de têtes de clous et son archivolt sculptée d'oves au-dessus d'une ligne de billettes et d'un bandeau de cannelures. On relève dans cette église une belle piscine romane du XIIe siècle. Le clocher se termine par une galerie et une terrasse. En faisant le tour de l'édifice on aperçoit plusieurs culs-de-lampe dont l'un porte sculptée l'effigie d'une sainte qu'on dit être sainte Pétronille.

**Le château** de la Tour, qui appartient actuellement au maire de Lucy-sur-Yonne, M. Chavance, propriétaire aussi du château historique de Folin à Lichères, près Vézelay, est un ancien castel à double enceinte du XIIIe siècle. De Merry, on gravit une colline de 200 à 300 mètres avant d'arriver au donjon qui s'élève sur la porte et a été transformé en ferme.

## MIGE (MIGEIUM)

**Les Seigneurs.** — L'évêque d'Auxerre, Hugues de Montaigu, donna l'église de Migé à l'abbaye de femmes de Saint-Julien d'Auxerre, avec l'église voisine de Charentenoy. C'était pour elle le droit de nomination à la cure, toujours contesté, là où il existait, par le seigneur autonome : opposition éternelle des deux pouvoirs que le roi devait apaiser en prenant le pays sous sa dépendance. En 1473, à la fin de la guerre de Cent ans, le seigneur Bernard de Migé était relégué au fief de Prenereau par Jean de Jaucourt, seigneur de Villarnoux, qui s'était

installé à sa place et faisait souche. Le village était fortifié et un château-fort s'élevait au milieu de l'enceinte. L'un et l'autre seront brûlés par les réîtres en 1590. Depuis 1549, les Jaucourt avaient passé Migé au baron de Géry, Antoine de Veilhan, seigneur de Merry-sur-Yonne et de Blannay. Vers 1587, celui-ci, qui était conseiller du roi et capitaine de 50 hommes d'armes, avait annexé Mouffy à ses possessions. Son fils, Adrien, qui lui succéda, laissa deux filles Anne et Marie, mariées la première à François de La Rivière, seigneur de Champleny, et la seconde à Philibert de Pontailler, baron de la Mothe-Ternant. Anne, restée veuve sans enfants, vendit par acte du 7 mai 1618 à Guillaume Menant, sa part de la terre de Migé. L'autre part, devenue l'héritage des deux enfants de Marie de Veilhan et grevée d'hypothèques, fut saisie le 5 mars 1625 à la requête d'Antoinette de la Plume, dame de Villargoix, et mise aux enchères. Guillaume Menant, notaire et secrétaire du roi l'acquiesça avec la part d'Anne de Veilhan et laissa le tout à son fils Samuel, conseiller au Parlement, lequel gaspilla la fortune paternelle. La terre, saisie par Jean Flament et consorts en 1649 fut vendue aux enchères et acquise par un autre secrétaire du roi et de ses finances, Nicolas de Rambouillet-Essonne, sieur du Plessis. Il la recéda à Henri Coignet de la Tuilerie, seigneur de Courson. Migé resta annexé à la châtellenie de Courson jusqu'à la Révolution.

**Les Fiefs.** — Migé comptait trois fiefs importants Prenereau, Nanteau et Creusy. Le fief de Prenereau était devenu la propriété, au XVIIe siècle du comte de Bussy, Roger de Rabutin, qui possédait aussi Mouffy. Il le vendit en 1650 au seigneur de Courson.

**Les fiefs de Nanteau et de Creusy.** — Le hameau de Creusy a disparu au XVIIIe siècle. Au XVe siècle, son fief et celui de Nanteau étaient la propriété de la famille Lauverjat. En 1462, Jean de Lauverjat, céda sa terre de Nanteau à bail à plusieurs habitants moyennant une rente de six livres tournois et de six bichets de froment. A sa mort en 1581, il laissait trois fils : Germain, conseiller au bailliage d'Auxerre ; Charles, contrôleur en l'Élection d'Auxerre et Jean II qui lui succéda. Ce dernier eut de sa femme Barbe Lafay deux fils : Claude et Jean III, et deux filles. Il leur laissa ses terres en favorisant Jean III qui avait épousé Barbe Delye, une parente de Germain Delye, seigneur de Fontaine-Villiers que nous allons voir. Ces enfants se ruinèrent. Guillaume Coiderc, seigneur des Barres, qui leur avait prêté une somme de 1.125 livres, fit vendre leurs terres qui furent acquises en 1680 par André-Marie d'Avigneau, seigneur d'Ouanne. (Voir cette monographie.)

**Le Fief de Fontaine-Villiers.** — Ce fief fut détaché de la terre de Mouffy vers le XIVe siècle et annexé à celle de Migé. Vers 1600, il échut à un sieur Germain Delye dont le fils était conseiller au présidial d'Auxerre. A la fin du XVIIe siècle, les descendants le vendirent à André Andras qui le revendit, par transaction du 17 mars 1763, au curé de Migé, Simon-Pierre Regnard de Montenault.

**L'Eglise.** — Grand et petit portail, contreforts, baies et clocher ont été décorés dans le goût des trois époques de la Renaissance qui vont de la fin XVe aux premières années du XVIIe siècle. Tout se fleurit d'arcs en accolade, de niches sans statues, de gâbles, de pinacles se terminant en bouquets, de rampants ornés de crosses, de pilastres à cariatides, de frises sculptées de rinceaux ; de linteaux, de chapiteaux et d'archivoltes sculptées de ceps ou de branches de vigne, d'acrotères décorées de chimères ; et, à l'intérieur, de piliers palmés, de baies et de voûtes flamboyantes. Il y a deux nefs, un bas-côté ayant été amputé à la chapelle qui reste. On aperçoit d'ailleurs à l'extérieur une fraction de pilier palmé de cet ancien latéral. Aux baies de l'abside à cinq côtés on relève quelques fragments de vitraux peints représentant l'arbre de Jessé ou diverses scènes de l'ancien Testament, ainsi que deux statues en pierre de saint Germain et de saint Pélerin et, au petit portail, un bas-relief du Christ descendu de la Croix. On remarque à une clef de voûte la salamandre de François 1er (1549).

## MILLY (MILIACUS)

Il n'y a pas eu à Milly de centre de population avant le XVIIe siècle où un châtelain s'installa. C'était un sieur du Boucher qui, aussitôt, se mit en devoir de fonder un village. En 1648, dit un document des archives de la mairie de Milly, « par acte passé devant maître Millon, notaire à Chablis, le 10 mai 1648, le citoyen du Boucher, seigneur de Milly, céda à Jean Piochot de Chablis un demi-arpent de terre dans sa justice, à la charge d'y bâtir une maison, moyennant 25 livres une fois payés et deux sols de cens, qu'il lui céda en outre son usage et chauffage dans 20 arpents de buissons et de broussailles ».

Par un autre acte du 3 août suivant, messire du Boucher amena de la même manière à Milly les nommés Claude Villetard, Pierret Jean, les frères André. Le 19 avril 1654, il étendit ses concessions à Denis Baigue et

Joseph Merat. Ils durent se rendre aux offices à Poinchy mais en 1717 ils adressèrent à l'évêque de Langres une requête pour être autorisés à bâtir à Milly une chapelle particulière avec l'aide du seigneur du château, messire Edme du Boucher, chevalier, baron de Milly. Il y avait alors trente-six habitants.

L'autorisation épiscopale fut accordée le 22 juillet 1717. Il y était dit que le lieu de Milly qui, cinquante ans auparavant, n'avait qu'un foyer, le château, en eut progressivement deux, trois, cinq, six, dix, vingt-cinq ; « qu'aujourd'hui il y en avait plus de trente-six, ce qui faisait plus de cent communians et qu'il ne s'en trouvait pas plus dans le dit lieu de Poinchy qui est la paroisse ». Les habitants étaient répandus dans les fermes créées à l'effet de défricher la terre.

Tous ces renseignements et d'autres sur Noyers (Voir cette monographie) proviennent des archives de la mairie et d'un registre de l'époque portant ce titre : « Copie déposée (en double exemplaire) par messire Edme du Boucher, ancien seigneur de Milly, dans les archives de la dite seigneurie pour servir au seigneur en cas de troubles contre la dite fondation du vilariat par les curés de Poinchy ».

**Les Seigneurs.** — L'église fut fondée comme une succursale de Poinchy, le 15 mars 1719, avec le consentement du prieur de Griselles, curé primitif, gros décimateur de Poinchy et de Milly, et avec le consentement du vicaire perpétuel de Poinchy, à frais communs entre le seigneur et les habitants. En 1766, le seigneur était Edme II du Boucher. Le 28 juillet 1773, il maria sa fille Suzanne-Edmée avec Armand-Gaspard Garnier de Malordeau, seigneur des Hébrards, baron de Saint-Léger. Ce fut dom Nicolas Chanlatte, abbé de Pontigny, qui donna la bénédiction nuptiale. En 1781, la terre de Milly appartenait au marquis de Saluces qui dut soutenir en 1788 un procès contre le curé de Poinchy, Philippot. En s'appuyant sur la pièce des archives citée plus haut, il le gagna. Il en eut un autre en 1793. Il avait réduit les 25 arpents des cinq concessionnaires fondateurs du village à 15. Le directoire du département autorisa les héritiers lésés à « intenter une action en restitution au citoyen Saluces, représentés par de Bigny, héritier responsable par sa femme, née du Boucher ».

**L'Eglise**, en croix latine, n'a qu'une nef. Dans la chapelle seigneuriale on relève des pierres tombales de la famille du Boucher en 1744, Edme du Boucher en 1752, sa femme, Catherine Gauthier du Tronchoy en 1760, un enfant fils d'Edme du Boucher et de Catherine Guyon en 1761, Edme-Claude-Antoine du Boucher, seigneur de Milly, Beines, Roffey, Fontaine-Géry. A la sacristie, il y a une statuette de moine de toute beauté, heureusement classée. Le moine est chaussé. Est-ce dom Chanlatte, abbé de Pontigny, qui a mené, comme on sait, une vie de prodigalités dans son monastère ? On note encore, du XVIII<sup>e</sup> siècle, âge de l'église, trois statues en pierre dont une de sainte Catherine qui représente sans doute une des comtesses du Boucher.

## MOLESMES (MOLINAE)

Il ne faut pas confondre ce Molesmes (Molinae), qui appartenait à l'évêché d'Auxerre et ne remonte guère qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, avec Molesme (Molesmus) situé dans l'évêché de Langres et où, en 1075, saint Robert fonda sa célèbre abbaye. La terre et seigneurie de Molesmes releva donc du clergé d'Auxerre jusqu'à la Révolution.

On y note des carrières de pierre de taille comme à Courson. Elles appartenaient aux Chabannes, propriétaires du château. Les carrières furent vendues aux Berheim en 1893 et le château, avec le domaine de Molesmes, à M. Pierre-Henri Leguay, ancien adjoint au maire de Saint-Cloud, le 31 décembre de la même année.

**Le château**, dont les caves ont des murs de 1m60 à 2 mètres d'épaisseur, était jadis un manoir seigneurial qui passa par maints propriétaires avant d'appartenir à la maison de Molesmes. Le dernier membre de cette famille maria sa fille à un marchand drapier de Paris. De cette union naquit une fille qui épousa un vicomte de Chabannes. C'est ainsi que ce dernier devint propriétaire du domaine de Molesmes. Son père mort, il porta le titre de marquis. Après la guerre, il fit raser l'ancien château qu'il remplaça par le château actuel, plus élégamment construit, il est vrai, mais de proportions bien plus étroites.

**L'Eglise** est entièrement de la Renaissance le portail est tout fleuri de gâbles, de niches, de pinacles, d'accolades et de sculptures de ceps de vigne ; l'intérieur à une nef comporte des piliers palmés, des voûtes XVI<sup>e</sup>, des baies et des piscines flamboyantes, des clefs écussonnées de couronnes : l'une d'elles représente une Trinité en bas-relief.

## MONETEAU (MONASTERIOLUM)

La localité remonte au IX<sup>e</sup> siècle. Elle appartenait aux évêques d'Auxerre. De petits seigneurs laïques abandonnèrent quelques arpents de terre aux Templiers de la Saulce (Voir Escolives) qui créèrent une maison à Monéteau. Les évêques d'Auxerre firent disparaître la maison. On distinguait le petit et le grand Monéteau. La famille de Lenfernat, si répandue dans la région sous l'ancien régime, posséda le petit Monéteau. Le dernier de ses membres, Nicolas de Lenfernat, escuyer, seigneur du petit Monéteau, du Souchet, de la Motte-Taffourneau, est décédé en 1661, à l'âge de 75 ans. Sa pierre tombale était dans le jardin de l'ancien presbytère en 1853. La maison Colbert acquit ensuite la seigneurie du petit Monéteau qui resta annexé au marquisat de Seignelay jusqu'à la Révolution. Les autres parties de la paroisse dont le grand Monéteau étaient demeurées la propriété du clergé d'Auxerre. Tous ces biens seigneuriaux et ecclésiastiques furent naturellement vendus à la Révolution.

*L'Eglise.* — L'ensemble est du gothique ogival XIII<sup>e</sup> et la restauration est du XVI<sup>e</sup> ; mais on découvre à la porte du clocher, qui est ogival, un tore brisé roman. Tour fortifiée ou chapelle primitive, il y avait là quelque chose au XI<sup>e</sup> siècle. L'intérieur est à trois nefs : la grande nef, le chœur et l'abside qu'un triplet éclaire au mur droit sont du XIII<sup>e</sup> siècle. Les deux bas-côtés sont des annexes du XVII<sup>e</sup>. Toutes les arcades cintrées ont été restaurées dans ce goût en 1900 par le curé, M. Rouch. On voit des pilastres plaqués au chœur dont la piscine est du XIII<sup>e</sup>.

*Un banc d'œuvre classé.* — Sous les orgues est un banc d'œuvre sculpté portant la date de 1672. Au dossier on voit émerger sur les flots un trois mâts dont le gouvernail est tenu par saint Nicolas. Au-dessus on voit deux écussons sur champ d'azur. Dans celui de gauche on remarque deux mains d'argent qui se serrent avec deux étoiles d'or en chef et un cœur d'or en pointe ; dans celui de droite une ancre d'argent et une rame d'or. La frise est sculptée de rinceaux et le fronton est orné d'un Couronnement de la Vierge dans un cartouche ovale entouré d'une guirlande de roses.

## MONTIGNY (MONTINIACUM)

On donne le XII<sup>e</sup> siècle comme origine à cette localité qui eut pour premiers défricheurs et décimateurs les religieux des abbayes de Saint-Germain d'Auxerre et de Pontigny. Après la réunion du comté d'Auxerre à la couronne, on l'appela Montigny-le-Roi. C'était d'ailleurs une propriété royale. La seigneurie fut assignée au XVII<sup>e</sup> siècle aux Condés devenus gouverneurs de Bourgogne mais le fief du Chesnoy appartenait à Claude de Lenfernat puisqu'il y avait droit de haute, moyenne et basse justice, et les fiefs de la Resle et des Hautes-Bordes dépendaient de la famille Demorant. Les abbés de Pontigny et de Saint-Germain en touchaient les dîmes. A la veille de la Révolution, on voit la famille Bellanger de Rebourseaux y devenir propriétaire. Il y avait un quatrième fief appelé Merry.

Sous la Révolution, la localité porta le nom de Montigny-la-Loi. Nous avons eu l'occasion de parcourir les cahiers de 1789 rédigés par les habitants et nous en avons détaché cet article, qui était le sixième : « Que les droits du seigneur soient réduits pour l'honorifique, à ce qui est conforme à la raison et à la décence, et pour l'utilité à une perception facile qui ne soit ni humiliante, ni vexatoire pour des vassaux qui sont des hommes et non des esclaves ; qu'en conséquence, les banalités, droits de retenue, dîmes, corvées, et en un mot tout ce qui vise l'ancienne tyrannie féodale, soit aboli et la valeur remboursée au seigneur. »

En 1815, Montigny-la-Loi reprit son ancien nom de Montigny-le-Roi. Ce n'est qu'en 1876 qu'il fut baptisé Montigny-la-Resle, du nom du château de ce nom qui a appartenu aux Montfort puis, en dernier lieu, jusqu'à la loi de 1901 sur les associations, aux Assomptionnistes.

*L'Eglise.* — Le curé, M. Pion, a dépensé une trentaine de mille francs pour remettre en état son église en croix grecque à une nef à deux travées et précédée d'un porche qui soutient le clocher. Le tout appartient au gothique ogival primaire (XIII<sup>e</sup> siècle) par les chapiteaux sculptés de crochets ou de feuilles. Les pilastres à colonnettes toutefois n'en sont pas et les chapelles latérales sont de la Renaissance. A l'abside est une piscine XII<sup>e</sup>.

## MONT-SAINT-SULPICE (MONS-SANCTI-SUPLICII)

**Les seigneurs.** — La terre appartenait à l'abbaye de Saint-Germain depuis le IX<sup>e</sup> siècle lorsque, au XII<sup>e</sup>, les Daimbert, barons de Seignelay, étendirent leur domination sur Hauterive, Bouilly, Rebourceaux, Cheny, Ormoy et Saint-Sulpice. En 1240, Etienne, baron de Seignelay, laissait à son fils puîné, Geffroy, la seigneurie de Mont-Saint-Sulpice qui, après la guerre de Cent Ans, tomba aux mains de Jean de Thiard, seigneur de Bouilly et de Villefargeau, capitaine général d'Auxerre et frère de l'abbé de Saint-Germain, Hugues. Il affranchit les habitants de Mont-Saint-Sulpice et maria sa fille Perrette à Henri-le-Rothier. Leur fils, Edme, épousa plus tard Marie, fille de Lancelot du Lac, capitaine et gouverneur d'Auxerre à la suite de Jean de Thiard et d'Henri-le-Rothier. Edme mourut en 1523 et laissait une fillette, Edmée, sous la tutelle de sa mère qui épousa en secondes noces, Jean d'Estampes, de la branche cadette des seigneurs de la Ferté-Imbault, originaires du Berry, où la branche aînée possédait les terres de la Ferté-Nobert et de Sallebris (Salbris). Des deux côtés c'était une race d'officiers qui atteignirent le grade de maréchaux et de sénéchaux. De son premier lit, Jean d'Estampes avait un fils, Louis, qui épousa, à son tour en 1525, Edmée, la fille du premier lit de Marie du Lac. A cause de Mont, Louis d'Estampes relevait de l'abbaye de Saint-Germain, mais à cause de Bouilly, il dépendait de l'abbaye de Pontigny. Son fils, Claude d'Estampes, capitaine des gardes du duc d'Alençon, lui succéda. Installé à Mont, ce dernier embrassa la cause d'Henri IV. On le désignait plus particulièrement sous le titre de «seigneur de Villefargeau ». Les terres étaient toujours sous la suzeraineté de l'abbaye à la tête de laquelle était Pierre Dulion, conseiller du roi, un candidat d'Henri IV, combattu par le Pape. Le roi ordonna au maréchal d'Aumont dont la famille était à Germigny d'appuyer les prétentions de Dulion qui triompha (1592). Le maréchal Biron campa à Mont et prit Héry en septembre 1593. En 1607, François de Canoville, par son mariage avec Jeanne de Hautemer, veuve de Claude d'Estampes, était devenu seigneur de Mont et de ses dépendances. En 1610, le maréchal de La Ferté, héritier de la seigneurie, épousa Catherine-Blanche de Choiseul, fille aînée du maréchal marquis de Praslin. De 1617 à 1662, il prit part à toutes les guerres que la France soutint. Il alla mourir au château de Mauloy, près de Rouen en 1668. Son fils aîné, François, habita le château de Mont-Saint-Sulpice. De sa femme, Charlotte Brulard, fille du marquis de Sillery et de Puisieux (Seine-et-Marne), il eut quatre enfants. La terre échut à l'aîné, Charles, qui la vendit à l'héritière des Colbert, laquelle la porta avec le marquisat de Seignelay dans la maison de Montmorency-Luxembourg (Voir Seignelay). Charles d'Estampes s'éteignit en 1716 et le château de Mont-Saint-Sulpice tomba en ruines.

**Le Fief de Gros bois.** — Ce fief appartenait au XII<sup>e</sup> siècle à un seigneur d'Ormoy. Il le donna, en partant pour la Terre-Sainte, au prieuré d'Héry qui dépendait de l'abbaye de Saint-Germain. Dulion, abbé de Saint-Germain dont il a été question plus haut, l'engagea pour se procurer de l'argent. La ferme de Grosbois était prospère ; les constructions tombèrent en ruines à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle comme le château de Mont.

**L'Eglise.** — Le clocher, restauré de son temps par messire Louis Filley, natif de Mont-Saint-Sulpice, maréchal de camp, tué devant Nice en 1705, dut être reconstruit au commencement du XIX<sup>e</sup> avec les voûtes du sanctuaire où l'on voit ses armes. Le chœur a des piliers Renaissance sur des bases à griffes XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle, d'une ancienne église les deux bas-côtés ont des voûtes Renaissance ornées de pendentifs. Un peintre verrier du nom de Lafaye a représenté sa famille dans un vitrail (1868); sa femme, née Sophie Coppée, aurait été la tante du poète des « Humbles »

A noter dans le latéral sud le rétable en pierre de la chapelle de la Vierge ; une belle statue peinte de la Vierge à l'Enfant vêtue d'une tunique semée de fleurs de lys et recouverte d'un manteau (XV<sup>e</sup>).

## MOUFFY (MOFIACUM)

**Les Seigneurs.** — Le seigneur de Merry-Sec (Voir cette monographie) fonda vers 1280 une chapelle à Mouffy. Il se heurta aux droits du seigneur de Fontaine-Villiers, fief qui fut réuni à Migé au siècle suivant (Voir cette notice). Le seigneur de Merry-Sec vendit, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la moitié de la terre de Mouffy à Jean du Gué, écuyer, et l'autre au seigneur de Trouhans. Celui-ci était, en 1473, le chevalier Philippe de Cruz. La première resta dans la famille du Gué et la seconde passa en 1521 à Guillaume d'Angeliers qui la transmit à sa fille, Edmée, et à son gendre, l'écuyer Geoffroy des Barres. Sans enfants de son premier mariage et devenue veuve, Edmée d'Angeliers convola en secondes noces avec Claude de La Borde, écuyer, le frère ou un parent de Marie de La Borde, dame de Merry. Les descendants de Claude conservèrent cette seigneurie jusque vers 1587 où elle passa au seigneur de Migé, Antoine de Veilhan. Le 18 février 1650, Roger de Rabutin, comte de Bussy, qui en était seigneur la vendit avec le fief de Prenereau à Gaspard Coigaet, seigneur de Courson.

Le château seigneurial de Mouffy n'était flanqué que d'une tourelle. Son colombier se dressait au milieu des terres labourables qui l'entouraient. Il reste des traces des anciens fossés.

**L'Église.** — Le chœur est orné de culs de lampe d'angle sculptés de têtes de grands-ducs et les piliers-dosserets ont des chapiteaux XIIIe. Un cul de lampe sous le clocher est sculpté d'une tête plate remontant au moins au XIIe, indice d'un primitif oratoire, antérieur à la construction de 1280. Le portail est de la Renaissance.

A noter une statue en pierre de Saint-Martin.

## MOULINS-SUR-OUANNE (MOLINAE)

Cette localité relevait en fief du baron de Toucy et en arrière-fief de l'évêque d'Auxerre. En 1789, on appela la paroisse Moulins-Pont-Marquis, du nom du château XIIIe siècle qu'on y rencontre, où il ne reste de l'époque que le pigeonnier avec son échelle tournante, une tourelle d'angle aménagée en chambres plafonnées, une belle salle XVIIe siècle et des traces de fossés.

A la Révolution, les Bénédictines de Saint-Fargeau et la fabrique de Lalande s'y partageaient les terres avec la cure du lieu.

**L'Église.** — Restaurée dans le style ogival de la Renaissance avec piliers d'angle à palmes, depuis le portail jusqu'à l'abside, cet édifice montre néanmoins d'anciennes baies XIIIe siècle et, à gauche de l'abside où est un réduit recouvert par une double arcade à redans, se trouve un banc de pierre des narthex d'autrefois. Enfin, dans la chapelle des fonts que surmonte le clocher, on voit réunis plusieurs styles des culs-de-lampe d'angle avec des sculptures de la transition, des sculptures blasonnées du XIVe siècle, deux baies géminées du XVe.

A noter une statue de la Vierge à l'Enfant en pierre peinte à la tunique semée de fleurs de lys recouverte d'un manteau, pareille à celle de Mont-Saint-Sulpice, sauf que celle-ci a en plus un voile blanc (XVe siècle) ; au portail une statue en pierre de saint Denis portant sa tête dans les mains (très ancienne) ; un banc œuvre sculpté.

## MOUTIERS (MELERETENSE MONASTERIUM)

Cette expression latine de Moutiers désignait le monastère qui fut fondé en ce lieu en 690 par Quintilien, père d'un évêque d'Auxerre, dans ses terres de Val-Pentane en Puisaye. Le monastère devait recevoir les pèlerins bretons se rendant à Rome. Une chapelle fut alors construite sous le nom de Notre-Dame de Melleraye (Meleredum). Transformé au Xe siècle en prieuré soumis à l'abbaye de Saint-Germain, le monastère fut reconstruit avec l'église vers 990 environ. A la fin du XIIIe siècle, Gaucher-Dignon, de Chéu, abbé de Saint-Germain, l'entoura de murailles. Il subit plusieurs sièges. Au cours du dernier, en 1587, les moines furent massacrés et le monastère ruiné par les réîtres. La Révolution acheva cette destruction dont les vestiges sont épars dans un espace assez restreint de 100 mètres de long, au bord d'un fossé mal comblé et d'étangs assez considérables alimentés par le Loing et vendus en 1754 aux constructeurs du canal de Briare.

**Le portail de l'église.** — Le portail de l'église de Moutiers est fort curieux. Qu'on se figure en effet cinq baies en plein cintre dont celle du milieu est la porte cintrée à un tore : on la voit flanquée de colonnettes à l'extérieur et à l'intérieur ; leurs chapiteaux se composent d'une corbeille et d'un tailloir à moulures antiques sans décorations. Tous les chapiteaux de ce portail compliqué sont variés. Au-dessous d'eux, les colonnes se terminent par un astragale. Les bases portent une moulure également. C'est du beau roman. Il y a des chapiteaux corinthiens divisés en deux parties superposées, avec des feuilles d'acanthé ou d'olivier. Il y en a eu d'autres qui sont historiés de figurines. Le tympan est ajouré. Les quatre panneaux à droite et à gauche de la porte forment deux géminées romanes dont l'estanfiche est ornée de colonnettes. Chaque baie est divisée horizontalement par des meneaux. On remarque dans certains panneaux des croix de saint André ; d'autres sont gaufrés pour éclairer le porche en pente où une pierre tombale est montée sur quatre pieds.

**L'Église** n'a pas d'intérêt et semble avoir subi deux restaurations au XVe et au XVIIe. On voit des piliers amputés à la nef qui est voûtée en bois et dallée de pierres tombales.

## ORMOY (OLMEDUM)

La localité appartenait, au IXe siècle, à l'abbaye de Saint-Germain, avec Mont-Saint-Sulpice (Voir cette monographie). Les barons de Seignelay y exercèrent leurs droits de seigneurs au XIIe siècle, sous sa suzeraineté. Et cet état de choses a persisté jusqu'à la Révolution.

*L'Eglise*, qui a quelques baies flamboyantes, des piliers et des voûtes également de la Renaissance, était remplie d'échafaudages et en pleine réparation lorsque nous avons passé à Ormoy en 1911.

## OUANNE (ODOUNA)

L'itinéraire d'Autun parle de la station d'Odouna au IIe siècle. Ouanne faisait partie, au VIe siècle, du pagus d'Auxerre avec le titre de vicairie. Les abbayes de Reigny et de Saint-Marien s'y installèrent au XIIe siècle. La terre releva plus tard en fief du baron de Donzy et en arrière-fief du comté de Nevers.

*Les Seigneurs et les Fiefs*. — Au XVIIe siècle, la famille Marie d'Avigneau, qui fut anoblie après le combat de Bléneau, possédait la terre d'Ouanne. En 1650, ce seigneur était prénommé André ; il était aussi seigneur de Charentenay et de Treigny et, en 1680, il le fut de Nanteau et de Creuzy (Voir la monographie de Migé). A sa mort, sa veuve Marie Nigot partagea ses biens entre ses enfants et Ouanne échut, avec Creuzy et Nanteau, à son fils André-Zacharie qui les revendit plus tard au comte de Courson, Pierre-David Perrinet. En 1712, le seigneur d'Ouanne, qui possédait aussi les Miniers, ancienne châellenie, s'appelait René Chevalier des Miniers. En cette année-là il épousait Charlotte de Moncorps qui, avec sa sœur Elisabeth, héritait de l'hoirie de Jean de Moncorps, leur père. Elle apportait à son mari la terre des Drillons, à Merry-Sec. Il eut pour successeur son fils Claude-Charles Chevalier.

Usselot, était, comme les Miniers, un fief d'Ouanne. (Voir Merry-Sec). il appartenait en 1180 à Etienne de Lalande dont la famille le garda quelques siècles. Au XVIIIe, il échut à Edme Lecomte de La Ferté qui le vendit en 1650 deux mille livres au comte de Courson. (Voir cette monographie). Vers la même époque, le fief de Cussy, toujours du territoire d'Ouanne, avait comme propriétaire un chirurgien aux armées de Hollande, Dufaux, seigneur d'Estrisy. Ces deux seigneuries relevaient d'Ouanne qui était érigée en baronnie. A la Révolution, les familles Chevalier et de Moncorps se partageaient le territoire avec les clergés de Taingy, Auxerre, Coulangeron. Tout fut vendu comme biens nationaux et à vil prix. Ainsi les 12 hectares environ de terres avec les deux corps de bâtiments de Moncorps furent donnés le 27 messidor an VII pour 3.000 francs, et les 36 hectares de Jean-Jacques-Germain Chevalier de Miniers s'élevèrent seulement à 11.343 fr. De son côté, l'Etat, en vendant les biens nationaux, s'engageait à allouer un traitement annuel aux membres du clergé en créant un budget des cultes, ce qui n'eut lieu que jusqu'au 18 septembre 1794 et ne fut rétabli qu'avec le Concordat de 1802.

*L'Eglise*. — L'église s'ouvre sous un porche à la droite duquel une chose macabre peu commune attire immédiatement l'attention. C'est, dans une niche latérale, une statue en stuc ou en pierre représentant un cadavre rongé par les vers, couché sur le bras gauche, la chair déchiquetée, la face en décomposition, dont les orbites vides semblent vous fixer. Le portail, orné de gâbles et de pinacles Renaissance, dont la base a été dégagée par un déblaiement effectué quand on a voulu déplacer l'ancien cimetière, porte un linteau sculpté d'un corps d'enfant et du cep de vigne classique. Les voussures, qui englobent un tympan à verrière flamboyante, sont sculptées d'une ornementation d'arcs à redans entre deux lignes de cepts et surmontés d'un blason dans l'accolade des arcs. Ce style Renaissance du portail est celui du clocher de l'église entière allant de 1495 à 1520 environ. Par conséquent à l'intérieur ce ne sont que piliers à colonnettes prismatiques, vignes au lieu de chapiteaux, voûtes à liernes ou tiercerets et pendentifs, enfin hautes baies à verrières flamboyantes. Les voûtes des bas-côtés gothiques du commencement du XVe paraissent seules trancher sur l'ensemble fleuri du XVIe siècle. Les nefs comptent huit travées l'élégance et la sveltesse des colonnes donnent un aspect de cathédrale à la haute voûte centrale. Le déambulatoire compte neuf grandes baies ternées dont celle de l'ancienne sacristie, qui est bouchée. Des boiseries nous cachent les sculptures de deux piliers du chœur.

*Les Restaurations du XIXe siècle*. — Quatre des curés qui ont desservi le long du XIXe siècle, pendant 60 ans, la paroisse d'Ouanne, ont apporté tous leurs soins à l'embellissement de leur église : 1° Claude-Anis Adnot (1820-1838), a restauré l'ancienne porte latérale nord qui était dans le style gothique des voûtes des bas-côtés,

et a recouvert d'une toiture l'ancienne terrasse dut clocher que couronnait une balustrade ; 2° Sosthène Huchard (1869-1876) a remplacé les anciennes grilles en bois du chœur par des grilles neuves, dallé le sanctuaire, peint les piliers et les voûtes de l'église, supprimé le banc-d'oeuvre dont un grand rétable interceptait la vue du maître-autel; 3° Paul Dalbanne (1877-1887) a posé le maître-autel actuel fait par le sculpteur Marcoux de Nuits-sous-Ravières, remplacé contre des piliers du chœur par deux petits autels en pierre deux autels en bois avec rétable dédiés à saint Edme et à saint Roch et transportés au fond des nefs latérales, démoli un autel de la Vierge placé dans le déambulatoire derrière le maître-autel, posé autour du chœur treize vitraux dont neuf historiés de personnages ou de scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament ; 4° Louis Labour (t 888-1901), a achevé les sept vitraux du fond de l'église, refait le dallage du chœur et de la grande nef, posé les portes de l'entrée principale, surhaussées eu égard aux anciennes par suite de la suppression de l'escalier, enfin refondu la cloche qui fut bénite en 1889. L'ancienne remontait à 1785.

On note un tableau de rétable, représentant saint Roch pèlerin au premier plan et saint Hubert chassant au deuxième plan. A la porte de l'ancienne sacristie, il existe une longue inscription en vieux français se rapportant aux messes à dire à l'intention d'un sieur Jacques Davau, un des serviteurs du duc de Montpensier et de la duchesse (1609). Dans le latéral nord-est une pierre tombale de « Charles-Jean-Jacques-Germain Chevalier de Miniers, chevalier de Saint-Louis, chef de bataillon retraité, décédé à Ouaine le 1er mai 1840 dans sa 82<sup>e</sup> année ».

**L'ancien prieuré.** — De l'ancien prieuré d'Ouaine, il nous reste au moins un document historique. C'est une inscription commémorative qu'on déchiffre encore sur un pan des vieux murs, où il s'agit de « noble Lazare Ducrot », avocat et conseiller d'Etat et privé de sa Majesté, décédé à Paris, inhumé aux Chartreux, fondateur du prieuré de Dvainne (Ouaine), qui fut érigé en chapelle sous le titre de Saint-Lazare et de Sainte-Magdeleine,...et de damoiselle Peritte Bondy de Saint-Fargeau épouse de Nicolas Ducrot, neveu du fondateur, collateur et nominateur de ce prieuré, décédée le 3 décembre 1701 ».

L'acte de fondation du prieuré et des messes y relatives pour le fondateur et ses parents porte la date du 4 mars 1654.

## PARLY (PARLIACUM)

La terre avait été donnée aux chanoines du chapitre d'Auxerre lorsque Robert de Nevers, fils aîné du comte Guillaume Ier, devint comte-évêque d'Auxerre (1076-1084). En même temps, qu'il élevait le château de Régenes pour mettre un frein aux excursions des Sénonais qui avaient ravagé Appoigny et les alentours, il songea à soumettre les habitants de Toucy qui s'étaient révoltés ; et, pour les tenir en respect, il éleva, sur le conseil de son père, un fort à Parly, territoire du chapitre. Il dut s'excuser de la violation des droits d'un tiers et pour le dédommager, il mit à sa disposition deux prébendes et l'abbaye de Notre-Dame. Guillaume de Seignelay (1207-1290), un siècle après, assura « aux chanoines, par titre, le droit de patronage » sur l'église de Praly et douze autres églises de son diocèse : Bazarnes, Oisy, Accolay, Cravant, Monéteau, Chemilly, Lindry, Beauvoir, Pourrain et Saint-Martin-de-Coulons, plus tard Courgis. Parly, à la Révolution, était encore placé sous la suzeraineté du chapitre ; mais l'abbaye de La Pommeraye, et Leclerc, ex-curé de Saint-Cloud, y possédaient des seigneuries particulières.

**L'Eglise.** — Curieuse construction où l'école de Citeaux est absorbée par celle de Cluny. Nous sommes entre la fin du XI<sup>e</sup> et le premier quart du XII<sup>e</sup> siècle (1075 à 1125 environ), avec l'extérieur de l'église, le clocher octogonal, le grand portail, et une bonne partie de l'intérieur ; le reste est de la transition, c'est-à-dire de la fin XII<sup>e</sup>.

**Le Clocher.** — Tout doit concourir pour identifier la tour du clocher avec le fort construit par Robert de Nevers. Posé sur un angle de l'abside, de style clunisien, de forme octogonale, avec, à l'étage supérieur, des baies cintrées à colonnettes, dont les chapiteaux se terminent par des volutes, et avec des archivolttes décorés de billettes, cette tourelle offre tous les caractères du roman des environs de 1100. Quant aux arcatures ogivales bouchées de l'étage inférieur, elles ressemblent plutôt aux arcatures mitrées romanes avec d'autant plus d'évidence que leur archivoltte est sculptée de têtes de clous ou de perles dans le même goût antique. L'abside, qui soutient cette tour remarquable, est en cul de four et ornée d'un tore sculpté et de plusieurs baies aveugles en plein cintre.



**Le Portail.** — Contemporain du dôme et du portail de Saint-Cydroine, du portail de Vermenton, du prieuré de la Charité-sur-Loire, de la crypte d'Escolives, des églises de Vézelay et d'Avallon, etc., le portail de Parly n'est pas moins remarquable. Sans parler des pieds-droits, il est flanqué de chaque côté de quatre colonnettes que des chapiteaux variés ornent en les reliant à ceux des pieds droits. Dégradés, ils sont ourlés d'une broderie sculptée comme les cinq archivoltas du tympan à plein cintre, dont les extrémités sont encore sculptées de têtes plates.

**L'intérieur.** — A l'entrée, il existait un narthex et des bancs de pierre à l'usage des catéchumènes ; il en reste une imitation, puis tout de suite on s'arrête devant le premier pilier sud de la nef qui est rectangulaire et appartient à l'école architecturale de Citeaux de l'époque de transition (fin XIIe). Les autres piliers, circulaires, de l'ordre de Cluny, remplacent les chapiteaux par des moulures. Les travées sont de naissance ogivale, de la seconde moitié du XIIIe, alors que les baies en plein cintre du bas-côté sud, l'unique qu'il y ait, sont de la première moitié. Parly n'a qu'un demi chœur dont l'arcade a une archivoltas sculptée de tores brisés. L'abside s'y ouvre en ogive sur une colonne à chapiteaux transition. L'arcade principale qui précède le maître-autel est encore du même style. Derrière le rétable ionique XVIIIe est une cloison percée d'une petite ouverture laissant passer juste le corps d'un homme pour pénétrer au cul de four de l'abside où l'on voit un tabernacle primitif en pierre et des peintures à fresque. De même au mur nord de la nef, on remarque trois anciennes fresques où l'on distingue un Calvaire avec la Vierge et saint Jean au pied de la croix.

## PERREUSE (PETROSA)

Cette localité prétend être la patrie de saint Mamert, mort au Ve siècle. Propriété des évêques d'Auxerre, l'église fut donnée en 1208 par Guillaume de Seignelay à l'abbaye de Saint-Amâtre. La paroisse remonte à cette date. Perreuse relevait de la baronnie de Toucy. C'est Narjod de Toucy qui fit bâtir l'église au commencement du XIIIe siècle. Son village montre encore de nombreuses maisons du XVe siècle dans l'encadrement de leurs portes ou de leurs fenêtres surmonté d'oves en accolade. Il fut fortifié au moyen-âge, et ses fortifications furent relevées en 1589 vers la fin des guerres de religion, dont Perreuse eut à souffrir comme de la guerre de Cent Ans. (Voir Histoire Générale livres X et XII). Erigée en baronnie, la seigneurie de Perreuse releva de Toucy ou de Saint-Fargeau.

**L'Eglise** récemment restaurée dans le goût de la Renaissance, remonte au XIIe siècle. Les piliers de l'abside ont en effet des griffes à la base. Leurs chapiteaux à volutes sont plutôt XIIIe. Le clocher et la façade du portail ont été refaits en 1885.

## PERRIGNY (PORENIACUS)

L'évêque Saint-Germain d'Auxerre laissa cette partie de ses terres à ses successeurs qui en firent don à l'abbaye de Saint-Germain, laquelle la conserva jusqu'à la Révolution.

**L'Eglise** a pour origine une chapelle bénie en 1763 par l'abbé de Cicé alors vicaire général d'Auxerre. Elle a été refaite en 1863 dans le style du XIIIe avec une nef en croix latine.

## POINCHY (POINCHEIUM)

L'abbaye de Pontigny, au XIIe siècle, bénéficia du temporel de cette localité du duché de Langres et y demeura jusqu'à la Révolution. La seigneurie releva des comtes de Maligny et sa prévôté de la vicomté de Saint-Florentin. La cure de Poinchy exerça sa suzeraineté sur Milly (Voir les monographies de Maligny et de Milly).

## PONTIGNY (PONTINIACUM)

Primitivement, Pontigny était un lieu dit de la paroisse de Venouse, qui existait au VIe siècle et qui relevait de l'abbaye de Vaultisant lorsque l'abbaye fut fondée.

**L'Abbaye.** — L'abbaye de Pontigny, on le voit à l'architecture démodée de son église, appartenait à l'ordre de Cîteaux fondé près de Châtillon-sur-Seine, dans la forêt de Molesme, par saint Robert ; mais c'est son successeur, Albéric qui imposa à l'ordre la règle sévère des anciens Pères du désert de la Thébaïde ; la première fille de Cîteaux fut l'abbaye de la Ferté, la seconde celle de Pontigny (1114) et la troisième celle de Clairvaux (1115) que dirigea saint Bernard. Le pont de Pontigny servait de limites aux diocèses de Sens, d'Auxerre, de Langres et à l'abbaye de Pontigny. Hildebert, chanoine d'Auxerre, avait une ferme et un terrain dans ces parages ; il offrit l'une et l'autre à l'abbé de Cîteaux, Etienne Harding, pour fonder une colonie abbatiale sous la double protection du comte de Tonnerre et de l'évêque d'Auxerre. Harding envoya douze religieux avec Hugues de Mâcon qui fut leur premier abbé. Ce fut lui qui jeta les bases de la basilique. La communauté fut soumise à la règle de saint Benoît : biens mis en commun, moines sans contact avec le dehors, interdiction absolue de l'entrée des femmes dans le monastère qui devait comprendre four, moulin, eau, ateliers de travail, enfin suppression dans l'église de toutes richesses sculpturales et picturales contrairement à ce qui se passait à Cluny. L'éclat et le faste de l'église de Vézelay sont donc la négation de la simplicité et du dénuement décoratif de celle de Pontigny que le roi Louis-le-Gros exempta de tout tribut et où les donations ne tardèrent pas à affluer. Dès 1156 l'abbaye possédait les granges de Sainte-Porcaire, du Beugnon, de Villiers, d'Aigremont, de Chailley, de Crécy, d'Egriselles, etc. Les comtes de Champagnes, surtout Thibaut-le-Grand, passent pour avoir été ses grands bienfaiteurs et avoir contribué à la construction de l'église. Ils avaient un palais là où fut bâti plus tard le logis abbatial. Guillaume II comte de Tonnerre, d'Auxerre et de Nevers, avait le droit de garde à l'abbaye auquel les religieux ne purent jamais se soustraire avant la Révolution qui les supprima. D'accord avec l'évêque d'Auxerre, le comte les exempta de toute dîme sur les bois qu'ils transformeraient. Forts de cet engagement qui fut tenu, ils partirent par groupes dans les forêts à dix lieues à la ronde pour les défricher et fonder çà et là des *granges* ou des colonies agricoles, centres de villages et de prieurés nouveaux. Saint Thomas de Cantorbéry et plusieurs autres évêques d'Angleterre s'y retirèrent avant saint Edme qui y a son monument funèbre. Cette hospitalité lui valut des biens qu'elle perdit à la suite de la révolution d'Angleterre. La charte de donation en sa faveur qui était de 1264, avait eu pour auteur l'évêque Boniface de Cantorbéry. Ces biens furent confisqués par les rois persécuteurs de ces prélats. Les rois de France saint Louis et Philippe de Valois y allèrent honorer les reliques de saint Edme. Le sieur Algrin, chancelier de Louis-le-Gros ; la reine Adèle, femme du roi Louis VII ; l'évêque Guillaume de Seignelay, mort évêque de Paris, en 1223, à Saint-Cloud ; Hervé de Donzy, comte de Nevers et d'Auxerre, mort empoisonné dans le Berré en 1222; Hugues de Mâcon, abbé de Pontigny, y eurent leurs tombeaux, sans parler des seigneurs de Maligny ou d'une foule d'autres personnages, prêtres ou laïcs, qui y ont été inhumés.

**Les abbés.** — L'abbaye n'avait pas d'autres serfs que ceux des terres de Venouse et de Montigny qu'elle avait acquises au XIIIe siècle. L'abbé de Rougemont les affranchit en 1345. La guerre de Cent Ans appauvrit le monastère. L'évêque d'Auxerre Philippe de Savoisy, seigneur de Seignelay ; le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, durent lui donner quittance de rentes ou de paiements leur revenant. L'abbé Pierre de Laffin (1474), intrigant et prodigue, paracheva la détresse de l'abbaye. Le concordat de 1516 par lequel le pape se réservait les revenus et cédait au roi la nomination des abbés, valut à Pontigny, comme premier abbé commendataire, Jacques de Jaucourt qui négocia son titre en 1546 avec le cardinal Jean du Bellay, évêque de Paris, d'Ostie, archevêque de Bordeaux. Hippolyte d'Est, cardinal de Ferrare, qui fut aussi abbé de Chaalis, lui succéda en 1560. C'était le fils de Lucrèce Borgia. Il laissa ses biens et ses dignités à son neveu, Louis d'Est (1572). La France était alors au plus fort des guerres de religion. Déjà deux fois dans le siècle, en 1528, par le seigneur de La Baume de Ligny, et en 1568 par les protestants d'Auxerre, l'abbaye avait été pillée. Henri III remplaça Louis d'Est par le marquis de Saint-Sorlin, fils d'Anne d'Est, lequel se démit au profit de Claude de Boucherat. Les successeurs de celui-ci ne seront plus nommés par le roi, ils seront de nouveau soumis à l'épreuve de l'élection. L'abbé Charles de Boucherat agrandit l'église (1630). L'abbé Carron, un de ses successeurs, laissa l'abbaye dans un grand état de prospérité. Il se préoccupa même du classement des titres et des annales du monastère. Il confia ce soin, vers 1745, au moine Calvairac de l'abbaye de Chaalis dont l'ancien domaine et l'ancienne chapelle ont été légués à l'Institut en 1912 par sa propriétaire, Mme André. Chaalis était une filiale de Pontigny. Calvairac classa les papiers en quatre volumes qui furent traduits plus tard en français par l'abbé Depaquet. Ces titres sont à la mairie de Pontigny où l'on peut les consulter. L'abbé dom Gabriel Grillot, en 1750, devait construire le nouveau palais abbatial, dans la plaine du Serein, avec deux ailes, deux pavillons et dix-sept fenêtres de façade. Comme son prédécesseur, l'abbé Carron, il fit prospérer le monastère que dom Chanlatte se chargea de ruiner.

**L'abbé Chanlatte.** — Nicolas Chanlatte, né à Paris, prit l'abbaye le 4 août 1764. C'était un abbé des plus mondains. Contemporain du cardinal de Rohan qui fut mêlé à l'intrigue du « Collier de Marie-Antoinette », il fut le prodige par excellence. A sa mort en 1786, il avait dépensé 2.200.000 f r. et laissait un passif de 400.000 livres au monastère. Ce fut avec son autorisation que Voltaire fut inhumé au prieuré de Scellières, près de Troyes, par le prieur dom Potherat de Corbierre, au grand désespoir de l'évêque de Troyes, Mgr Barral, que l'abbé Mignot, neveu du philosophe de Ferney, avait négligé à dessein de prévenir.

**Jean Depacqny.** — L'abbé Depacqny succéda le 6 septembre 1788, à l'abbé dom Chanlatte (Voir H' G'' livres VIII, XII et XIV). Il chercha de son mieux à remettre de l'ordre dans les finances de l'abbaye ; mais on était à la veille de la Révolution. Quand, en 1790, on ferma Pontigny, il restait 348.302 f r. de dettes et le monastère rapportait annuellement 70.541 francs. Le 15 mai 1792, les bâtiments de l'abbaye (61 hectares environ) furent estimés et vendus 181.200 livres au procureur de la nouvelle commune de Pontigny, Cordonnier, et à ses compatriotes Meunier, Loysel et Guillerat.

**Les Ruines.** — Du monastère, il ne reste pas une pierre ; du cloître, il n'y a plus que les dix arcades adossées au bas-côté nord de l'église, restaurées au XVI<sup>e</sup> siècle, surmontées d'arcs-boutants et ornées d'écussons. Il reste quelques anciens murs, l'église, le clocher, le cimetière, un pavillon, une partie des jardins, le terrain dans lequel coulent les eaux des fontaines de Ligny, qui alimentaient l'abbaye, l'orangerie, et, à côté, l'ancien cellier surmonté du grenier des religieux, encore épaulé de ses contreforts.

**Les Pères de Saint-Edme.** — En 1843, M. P. Muard, qui fonda la Pierre-qui-Vire, avait tenté de se créer un monastère avec les débris de l'ancienne abbaye et déterminé Mgr de Cosnac, archevêque de Sens, à racheter huit hectares pour installer d'un côté les prêtres auxiliaires du diocèse et de l'autre une maison de retraite pour les prêtres infirmes et âgés. La loi de 1901 sur les associations a mis fin à la nouvelle communauté de missionnaires diocésains baptisés les « Pères de Saint-Edme ». En 1906, M. l'abbé Touleigne succéda directement à ces derniers et fut le premier prêtre séculier de Pontigny.

A quelques kilomètres de ce lieu célèbre, est la ferme de sainte Procaire, du nom d'une des jeunes filles de Vérone qui accompagnèrent en France, le corps de l'évêque saint Germain.

**L'Eglise.** — C'est un édifice monumental auquel les colonnades de l'ancien cloître donnent bien l'impression grandiose des monastères primitifs. Comme dans les basiliques romanes de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, le vaisseau est immense et élevé. Précédé d'un porche, il se compose de trois nefs se terminant par le chœur, et le transept sépare le chœur du sanctuaire dont le maître-autel occupe le milieu. Le déambulatoire semble continuer le chœur.

**Le Porche.** — Le porche et sa façade se dressent au fond d'une grande cour rectangulaire fermée par une grille en fer forgé et occupée par la Mairie. Le porche est entouré d'arcatures ogivales, simples ou géminées, du XII<sup>e</sup> siècle, retombant sur des colonnettes dont les bases sont sculptées de griffes et les chapiteaux de feuilles. La voûte est supportée par quatre colonnes centrales qui le divisent en trois nefs de deux travées aboutissant à la porte d'entrée de l'église. C'est une porte à deux battants, décorée de ferrures à volutes de l'époque, flanquée de colonnettes et de deux colonnes soutenant un entablement et un tympan romans à triple archivolt. Elle s'ouvre entre deux hautes arcatures aveugles qui ont peut-être servi aussi primitivement de portails. Quant à la façade à pignon du porche, qui s'élève entre un contrefort et une tourelle, elle est divisée horizontalement par une corniche clunisienne. Dans la partie inférieure s'ouvrent trois baies ogivales dont deux sont aveugles. Leurs colonnettes sont ornées de bracelets ou de moulures à la base, au centre et au chapiteau. A l'entrée des nefs est la tribune des orgues qui proviennent de l'abbaye de Saint-Pierre de Châlons-sur-Marne et ont été placées en 1775 par l'abbé dom Chanlatte.

**Les nefs.** — Les nefs compteraient sept travées si le chœur, qui est placé entre elles et le grand transept, ne leur en prenait deux (Voir sur cette disposition la description de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre). Les piliers cruciformes romans portent des chapiteaux gothiques sculptés après coup au moment de la construction des travées qui sont de la naissance ogivale fin XII<sup>e</sup>. Cette différence de style donne à penser que la construction de l'édifice, commencée par l'abbé Hugues de Macon, dut être arrêtée aux piliers pendant un certain temps. Toutes les baies sont ainsi ogivales, mais aveuglées dans le latéral nord qui longe l'ancien cloître. Les deux bas-côtés étroits, assez hauts sous voûte, dessinent une double perspective de colonnades agréables à contempler. Toutes les voûtes — à l'exception de celles de la deuxième travée du chœur et du carré du transept

qui sont du XIII<sup>e</sup> siècle, sont formées de voûtains romans depuis le portail jusqu'au chevet.

**Le Chœur.** — Le chœur, restauré au XVII<sup>e</sup> siècle et rehaussé de boiseries sculptées de guirlandes de chêne, de laurier, etc., est précédé d'un magnifique jubé Louis XIII à denticules dont la porte centrale sculptée à jour à deux battants est surmontée d'un tympan sculpté. A droite et à gauche, on voit les deux ambons ou autels destinés au peuple qui n'était admis que dans les nefs, car les religieux occupaient, au chœur, cent stalles en chêne, sculptées de scènes historiées, figures de moines, etc. Le prieur et l'abbé se plaçaient à l'entrée sur de plus hautes stalles sculptées d'anges entre lesquelles se dressait le lutrin également sculpté. Ces stalles qui sont de toute beauté, ont été faites sous l'administration de M. l'abbé Varaude au XVII<sup>e</sup> siècle. De grandes grilles XVIII<sup>e</sup> siècle l'entourent. Deux tableaux d'Adrien Sauveur, de Liège, dont l'un représente saint Bernard ressuscitant un enfant noyé dans le Serein, décorent les deux ambons ; quatre grandes toiles une Prédication, une Présentation, une Visitation et la Piscine de Siloë, ornent ce beau chœur, dont la dernière demi-travée s'étend à droite et à gauche des latéraux jusqu'aux extrémités du transept. Cette demi-travée fait corps avec la travée et demie du transept dont les deux ailes de chacune des quatre travées se terminent à leurs extrémités par trois chapelles géminées (XIII<sup>e</sup> siècle). Le déambulatoire, qui est une prolongation des bas-côtés de la nef, tourne en demi-cercle autour du sanctuaire qu'il sépare de treize chapelles rayonnantes.

**Le Sanctuaire.** — Le déambulatoire, jalonné de douze colonnes monolithes XII<sup>e</sup> siècle du côté des chapelles, l'est de dix du côté du sanctuaire. Dans la seconde travée est le maître-autel de marbre rouge qu'y a fait poser dom Guillot en 1750. A gauche de la première est le tombeau de la reine de France, Adèle de Champagne.

**Les reliques de saint Edme.** — Dans la travée du fond se trouvent les reliques de saint Edme de Cantorbéry, venu à Pontigny en 1240 ; mort au prieuré de Soissy, près de Provins, le 16 novembre 1242 ; inhumé à Pontigny le 20 devant le grand autel ; canonisé en 1246 ; transféré dans un sépulcre de pierre le 9 juin 1247 en présence de Blanche de Castille et de Louis IX. Elles furent enfermées en 1249 devant la reine Marguerite de Provence et sa belle-mère, Blanche de Castille, dans une châsse en or à quatre colonnes de cuivre que l'on exposa ensuite derrière le maître-autel sous les yeux des pèlerins. Un brassard d'or et de pierreries, don des reines, reçut un des bras qu'on avait à dessein coupé au coude. En 1568, des mains pieuses purent soustraire ces reliques au pillage des guerres de religion. En 1687, une châsse nouvelle les recueillit. En 1687 on éleva au chevet du sanctuaire l'autel qui s'y trouve encore et on le surmonta du reliquaire que supportent quatre anges. Les révolutionnaires de 1793 ont épargné ce monument.

## POURRAIN (PULVERENOS)

L'évêque d'Auxerre, saint Germain, qui possédait la contrée, laissa, au Ve siècle, cette terre à ses successeurs qui la cédèrent aux chanoines d'Auxerre. Ceux-ci la gardèrent jusqu'à la Révolution. M. Th. Mémain a signalé dans une brochure sur cette localité les événements de 1789 et des années suivantes. Ils sont si semblables aux événements que nous avons mentionnés dans notre livre XIV de l'Histoire Générale qu'ils deviendraient ici une répétition peu intéressante.

**L'Eglise,** achevée en 1888, a été faite suivant deux styles principaux le XIII<sup>e</sup> siècle avec les trois nefs et la Renaissance avec le sanctuaire y compris les grandes baies qui sont ornées de vitraux neufs. Il faut noter son clocher élevé, qui domine un immense horizon. La galerie qui entoure sa terrasse est flanquée d'une tourelle octogonale élégante lui servant de flèche.

Il reste de l'ancienne église un chapiteau historié roman XI<sup>e</sup> (Daniel dans la fosse aux Lions) de l'école de Cluny. Au cimetière on voit la tombe de Mgr Rouger, évêque de Sisame.

## PREGILBERT (PRATUM GILBERT)

Le nom de cette localité viendrait de « Pré de Gilbert », ancien chanoine d'Auxerre devenu évêque de Londres en 1127. Il aurait donc commencé l'église qui remonte en partie à la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Plus tard, Prégilbert fut remis à l'abbaye voisine de Crisenon. A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, il releva en fief du

marquisat de Saint-Bris.

*L'Eglise.* — Autrefois au centre d'un hameau disparu, l'église est maintenant située à environ six cents mètres du village moderne et entourée du cimetière dont la porte s'orne d'une tête de mort et de deux tibias en sautoir. Elle est ombragée d'un grand tilleul qui abrite la sépulture d'un maire du nom de Charles Jeanniez. Cette église a subi des restaurations qui ont mêlé le roman à l'ogive au point de rendre très disparate l'intérieur composé de trois nefs presque tracées sur plans carrés. Le portail, flanqué de six colonnettes, et sa façade sont du XIIIe, le clocher de la transition XIIe. La nef majeure compte deux travées donnant dans le bas-côté sud qui est du XIIIe siècle et une travée donnant dans le bas-côté nord qui est entièrement roman de la première partie du XIIe siècle. On voit même des chapiteaux historiés ou à dessins géométriques dans le style du XIe. L'abside est du XIIIe avec son triplet et ses baies lancettes ; les huit colonnettes de l'entrée et leurs chapiteaux, ainsi que les arcatures simulant un triforium au chevet, sont de la fin du XIIe au moins.

A noter plusieurs statues en pierre dont une Vierge à la chaise ancienne.

*L'abbaye de Crisenon.* — En 1040, la comtesse d'Auxerre, Adèle, fille du roi Robert, fonda, sur la route de Trucy et sur le territoire de Prégilbert, une petite chapelle dédiée à saint Nicolas et appelée Silviniacum. En 1096, les trois frères Ythier, Hugues et Narjod de Toucy, au moment de partir pour la croisade, firent bâtir à la place de la chapelle un couvent de femmes qu'ils donnèrent à saint Robert, qui venait de fonder l'abbaye bénédictine de Molesme. Robert y envoya des moines, puis, transférés à Saint-Gervais d'Auxerre (1134), ils furent remplacés par des religieuses de Juilly-les-Nonains. Enrichie par les évêques et les seigneurs, l'abbaye de Crisenon prospéra rapidement. Béatrix de Bourbon en fut abbesse en 1240. Il y eut trois abbesses du nom de Chastellux. Les guerres des XIVe et XVe siècles ruinèrent le monastère que la Révolution supprima en 1790.

## PREHY (PROIACUM)

Annexe de Courgis, cette localité, qui semble remonter au IXe siècle, fut donnée au XIIIe siècle à l'abbaye de Pontigny. Le curé de Courgis y desservait la chapelle d'un couvent qui portait le nom de Sainte-Claire et fut détruit en 1568 par les protestants. Les habitants durent se réfugier à Courgis sous la protection de Boulainvilliers (Voir Courgis). Au XVIIIe siècle, les chanoines de Saint-Martin de Chablis étaient seigneurs de Préhy.

*L'Eglise* date de la fin de la Renaissance. Une subvention obtenue par M. Bienvenu-Martin, ancien ministre de l'instruction publique, a permis de la remettre à neuf récemment. A noter un triptyque original, peint sur bois, de crucifiements différents (classé).

## QUENNE (QUENA)

La localité, qui remonte au XIIe siècle, releva successivement des abbayes de Saint-Père et de Saint-Germain d'Auxerre. Au XVIIe siècle, elle avait comme seigneur le sieur d'Antirque, comte de Miel, et la terre relevait en fief du roi au comté d'Auxerre. Elle échut en partie au XVIIIe siècle aux marquis de Seignelay.

*L'Eglise.* — L'Eglise remonte au XIIe siècle. Le portail est décoré de colonnettes dont les chapiteaux sont ornés d'un côté de dessins géométriques et de l'autre sculptés de feuilles de la transition, comme le trèfle du tympan, les tores brisés de la voussure et le bandeau entablé de feuilles de l'archivolte. La façade est percée d'une rosace à huit rayons tournant autour d'un cercle central comme on en voit une à Montréal. Ce style de transition de la fin du XIIe et le gothique primaire (XIIIe) se remarquent encore dans les griffes des piliers-dosserets de la nef unique, dans les baies lancettes et les chapiteaux de l'abside. Le reste a subi en 1892, une restauration dans le goût du XVe.

A noter un christ en fonte de Girardon.

## REBOURSEAUX (REBOURSELLUM)

Il n'y a aucune trace, avant le XIIIe, de ce lieu dit qui appartient à l'abbaye de Pontigny et releva en fief des vicomtes de Ligny-le-Châtel. Il passa à un certain moment aux seigneurs de Villefargeau et à ceux de Sei-

gnelay. A la Révolution, la maison de Bellanger, qui prit le nom de la terre, y était propriétaire d'un château qui existe encore.

*L'Eglise*, qui remontait au XIIe siècle, a subi une restauration à l'époque de la Renaissance.

## ROUVRAY (ROUVRETUM)

La localité était connue au VIIe siècle sous le nom de Roboretus. L'abbaye de Pontigny et le clergé d'Auxerre en furent les grands décimateurs jusqu'à la Révolution. Bellanger de Rebourseaux annexa la seigneurie de Rouvray à ses possessions au XVIIIe siècle.

*L'Eglise*, qui remonte au XIVe siècle, a été retouchée à la Renaissance dans la nef et au portail. Le chœur et l'abside rappellent un peu la manière et les procédés de l'architecture XVIIIe de Soufflot. A noter un baptistère octogonal XIV.

## SACY (SASSIAGUS)

Sacy, qui est la patrie de Restif de la Bretonne, existait au VIIe siècle et s'appelait alors « Sassiagus ager ». De bonne heure, sa seigneurie s'est trouvée divisée entre le commandeur de Saint-Jean de Jérusalem d'une part et l'évêque d'Auxerre avec son chapitre d'autre part. Chacune de ces puissances eut sa justice appelée bailliage de la commanderie pour le commandeur et bailliage hors la croix pour le clergé. La lutte fut parfois vive entre elles. En 1234, le prieur de Saint-jean de Jérusalem confirma les franchises municipales locales par une charte où on lisait : « Nous avons confirmé les usages, coutumes et franchises ci-après énoncés, qui jusqu'à ce jour ont été établis, approuvés et observés dans cette ville et qu'il est notoire que les habitants ont de tout temps conservés ». L'évêque et le chapitre l'imitèrent. L'opposition de ces adversaires revêtit un caractère particulièrement grave au XIIIe siècle à l'occasion de la chapelle que les commandeurs revendiquaient dans l'église, et elle se perpétua jusqu'à la Révolution.

*Restif de la Bretonne*. — Cet écrivain dont nous avons eu l'occasion de parler à propos de Courgis naquit en 1734 à Sacy dans une ferme qui existe encore. Elle se compose de constructions basses qui s'élèvent autour d'une cour centrale. Son père était juge et arbitre au village. Il avait quatorze enfants dont l'un était prêtre. Celui-ci fit entrer notre Restif comme apprenti chez un imprimeur à Auxerre d'où il se rendit à Paris. Après de nombreuses vicissitudes il se mit à écrire son autobiographie en des romans grivois dont la liste commença par « La Famille vertueuse ». Son second, « Les Progrès de la vertu », écrit en cinq jours, lui procura trois louis qui le firent vivre quatre mois durant, en buvant de l'eau et en se payant « un ordinaire de sept sous par jour chez Guillemot, traiteur ». Il refusa de la part de l'empereur d'Autriche, Joseph II, le titre de baron du Saint-Empire. Son « Paysan perverti », qui parut en 1775, lui valut la fortune. Sa collection des « Contemporaines mêlées » a eut du succès. Ses statuts des « Communautés » inspirèrent à Fourier son « Phalanstère », à Cabet son « Voyage en Icarie », à Proudhon sa « Banque du Peuple ». On retrouve dans ces ouvrages toutes les idées communistes de Restif. Ses « Nuits de Paris » commencèrent sa déchéance et sa ruine, et, dans « Monsieur Nicolas » qui était son histoire, il se plaignait amèrement de ne pas réussir à payer ses dettes. Il reçut de la Convention une pension de 2.000 f r. Son dernier livre « Les Posthumes », parut en 1802. L'Institut lui avait refusé ses portes. Il avait écrit 203 volumes, quand il mourut en 1806.

*L'Eglise*. — C'est un grand édifice à deux pignons dont l'un est au transept et l'autre au grand portail, et à deux tours dont l'une, posée sur le milieu du transept, est le clocher. Il est à base octogonale, et porte quelques marques de l'ordre des Templiers. Le portail a des griffes aux bases de ses colonnes qui sont ornées d'une moulure en torsade (XIe et XIIe siècles). Les trois nefs, avec leurs doubles colonnes engagées aux piliers carrées, appartiennent au même style de transition ; mais le chœur et l'abside sont du XIIIe

A noter un lutrin en bois sculpté du XVIIIe siècle ; une statue de sainte Barbe et sa tour en pierre ; un bénitier posé sur une colonne formant bloc avec la cuvette ; un saint Jean l'Evangeliste et un saint Jean-Baptiste (XIVe siècle), deux statues en pierre classées.

## SAINPUTS (SANUS-PUTEUS)

La localité remonte au XIII<sup>e</sup> siècle. Comme toute la contrée cette terre appartient au clergé d'Auxerre, puis aux barons de Toucy ou aux comtes de Saint-Fargeau. La cure de l'endroit et la chapelle de Lorette y vivaient de leurs dîmes lorsqu'éclata la Révolution qui vendit leurs biens.

**L'Église.** — Comme la plupart des églises de la Puisaye, celle de Sainpuits brille par son style Renaissance qui a été greffé sur le style de la primitive église dont une baie mitrée, dans la nef, suffit pour en attester l'existence. Cette primitive église remontait au moins au XIII<sup>e</sup> siècle et était au milieu du cimetière qui a été déplacé et dont on a fait une grande place publique. La réédification va de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, avec les piliers-dosserets palmés, à 1540 environ, en embrassant la période flamboyante. Dans la chapelle seigneuriale dont une clef fleurdelysée orne une rose, à contre-redans, est une inscription commémorant la mémoire de dame Billebault, veuve de Nicolas Chaillau, écuyer, ancien conseiller-secrétaire du roi, née le 2 avril 1777, décédée au château du Mez, le 12 octobre 1847, et celle du baron Chaillau des Barres, ancien Préfet de l'Yonne, dont on voit un portrait à la Mairie. Le baron habitait le château moderne des Barres (6 juin 1784-22 août 1857) qui appartient actuellement à M. de Kergorlay. A noter une statue de Jeanne d'Arc qui est fort belle quoique en stuc; c'est une copie de l'œuvre de Desvergues. La cloche de Sainpuits est la plus puissante de la région. Elle est dans un clocher Renaissance à tourelles et à belvédère, dont la flèche en pierre a eu sa croix renversée par la foudre.

A l'école libre fondée par le comte de Kergorlay il y a une cheminée en marbre à laquelle on a adapté une décoration flamboyante blasonnée.

**La chapelle de Lorette.** — A cent mètres environ de l'église, est une chapelle dédiée à N.-D. de Lorette qui a toujours été un but de pèlerinage pour les nourrices. On lit l'inscription suivante au-dessus de la porte que surmonte une statuette « Si l'amour de Marie en ton cœur est gravé, en passant ne l'oublie de lui dire un Ave ». A l'intérieur, on voit quelques peintures murales et quelques médaillons en terre cuite qui remonteraient à la construction de cet édifice en 1653. On relève aussi une Vierge à la chaise et la maison de Lorette transportée par deux anges (Voir H~ G" livre IX), toutes deux en pierre.

## SAINT-BRIS (SANCTUS PRISCUS)

**La légende de Saint-Prix.** — Saint-Prix, réfugié dans les forêts de la Puisaye avec une poignée de compagnons pour pratiquer la religion chrétienne, à l'abri des persécutions, fut découvert, en 270, par les délégués de l'empereur Aurélien, au lieu dit Coucy, martyrisé et jeté avec eux dans un puits. De là les noms des localités de Saints-en-Puisaye et de Sainpuits. L'un d'eux, Cot, ayant échappé au massacre, trancha la tête de saint Prix, l'emporta et l'inhuma en un lieu qu'on croit être Gouaix, près d'Auxerre. Saint Germain, trouvant la tête de saint Prix, bâtit une église sur le lieu même pour l'y mettre. Saint Didier, un de ses successeurs, trouvant le corps de saint Cot, le plaça dans un cercueil de pierre près de la tête de saint Prix. Les ossements de ce dernier, ont été enchâssés en 1480 par l'évêque Jean Baillet. Saint Prix donna son nom à Saint-Bris qui s'est appelé à la Révolution et s'appelle encore depuis 1903 Saint-Bris-le-Vineux.

**Les Seigneurs.** — Au XII<sup>e</sup> siècle, les évêques cédèrent l'église de Saint-Bris au chapitre de la cathédrale ; les comtes d'Auxerre s'emparèrent de la seigneurie qu'ils fortifièrent et en confièrent la garde à la famille picarde des Mello qui donnèrent leur nom au village de Cires-les-Mello (Voir notre Histoire de l'Oise). Le premier de cette maison qui devait s'illustrer fut Dreux de Mello. Il était seigneur de Saint-Bris en 1103. Il joua un rôle militaire dans les guerres de Louis-le-Gros. Un autre Dreux suivit Philippe-Auguste à la croisade (Voir H" G" liv. IX). Au retour, il vit sa seigneurie érigée en baronnie par le roi. Il s'éteignit à Saint-Bris en 1218. Son fils aîné, Guillaume, après s'être distingué comme lui, étant décédé sans postérité à Chypre en 1248 eut pour successeur à Saint-Bris, son frère cadet Dreux II, seigneur de Loches et de Château-Chinon. Ce dernier eut un fils, Dreux III, qui épousa Eléonore de Savoie, veuve de Guillaume de Chalon, comte d'Auxerre, tué en 1304 à la bataille de Mons-en-Puelle ; mais Dreux III étant mort sans enfants, l'héritage revint à une autre branche. Le dernier descendant, Charles de Mello, mort en 1488 sans postérité, laissa la baronnie à sa veuve, Catherine de Rougemont. L'héritage échut à une maison de Vernaux, bien que la famille de Mello ne fut pas éteinte puisqu'il en restait à la cour de Bourgogne et à Epoisses

**Les marquis de Saint-Bris.** — Aux Vernaux avaient succédé par alliance, les d'Inteville et les de Gruyer,

qui remplirent tout le XVII<sup>e</sup> siècle. Les familles s'étaient confondues dans une propriété indivise, et l'héritière, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, Huberte de Chastenai et d'Inteville, la porta intégralement en dot à Charles de Coligny qui fit ériger cette terre en marquisat avec les fiefs de Gouaix, Anceps, Grisi, Bailly, Augy et la baronnie de Chitry (1619). Il mourut avant sa femme dont il avait un fils. Ces deux derniers cédèrent le marquisat en 1642 à Jean de Lambert, ancien page d'Henri IV qui avait servi en Hollande sous le stathouder Guillaume de Nassau, et dont Louis XIII avait fait un maréchal de camp et un gouverneur de Metz. Il resta au service du roi pendant la Fronde, et mourut en 1667, laissant un fils, Henry, qui s'éteignit en 1685 lieutenant général des armées du roi et gouverneur des villes et duché de Luxembourg. Sa femme, née Marguerite de Courcelles, recevait dans son salon de Paris tous les gens de lettres. Elle mourut en 1733 seulement, laissant après elle, un fils, Henri-François de Lambert qui débuta comme mousquetaire et finit général des armées et gouverneur d'Auxerre, en 1754, à 78 ans.

La terre échut alors au comte d'Harcourt de Lillebonne, qui la vendit en 1763 à Joseph-Guillaume-Augustin de Charmelieu, receveur de tailles des bailliages d'Auxerre et d'Avallon.

***Les Actes de Charmelieu (1763-1784).*** — Ce seigneur se rendit la population hostile en démolissant les fortifications construites en 1395 avec des murs de six pieds d'épaisseur flanqués de dix-sept tours et percés de trois portes ; en détruisant, en 1764, dans la chapelle seigneuriale, les tombeaux des Mello, armoriés de merlettes, et le tombeau d'un Coligny, pour vendre les plombs des cercueils. Après avoir perpétré cette profanation, il accepta d'être parrain de deux cloches en 1766 et en 1781. Mais son dédain de grand seigneur lui valut des ennemis impitoyables qui allèrent l'attendre un jour qu'il portait au Trésor de Paris une recette de 102.000 livres. Il disparut au-delà de Pont-sur-Yonne sans qu'on pût jamais savoir ce qu'il était devenu. Son successeur, le baron Petiet-Larousse hérita de la haine de ses concitoyens. Il entreprit de relier le parc au château par un pont suspendu franchissant les maisons de la ville. Les habitants le démolirent après lui. Il laissa une veuve qui ne s'éteignit qu'en 1862. En 1863, les héritiers vendirent le château à la ville qui en fit un groupe scolaire et la mairie.

***Les dépendances du marquisat.*** — Le lieu dit Auceps était au IX<sup>e</sup> siècle le siège de la seigneurie des religieux de Saint-Germain. A la fin des guerres de religion, les habitants émigrèrent à Bailly qui demandait l'annexion de la paroisse voisine de Grisi dont l'église, en mauvais état et située à Marsigni, devait être démolie, ce qu'elle fut en effet en 1748 ; mais Grisi fut réunie à la paroisse de Gouaix, qui était reliée par les fortifications au village de Saint-Prix. Gouaix est devenu depuis un faubourg de Saint-Bris, nouvelle dénomination. Au lieu dit Thuriot, il y avait aussi une église et un cimetière. On y a trouvé de nombreux ossements. Au climat de Vaudevilliers on cueille des roses à l'état sauvage, d'un rouge pourpre à double corolle. On en déduit qu'elles doivent provenir d'anciennes roses cultivées.

***Les châteaux.*** — Il y en a eu deux. Au milieu du bois de Senois, on voit deux tourelles, restes d'un ancien château attribué à la comtesse Mathilde et détruit par les guerres de religion, puisqu'un terrier de 1574. porte que « la maison et le châtel-fort de Senois est en ruyne et de nulle valeur ».

Un château plus moderne a été bâti, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, par Jean de Lambert. Il se composait d'un pavillon central flanqué de deux ailes, dans le goût dorique grec. Le pavillon était surmonté d'un fronton où étaient sculptées les armes des Lambert. C'est celui qui fut acheté par la municipalité pour ses écoles. L'entrée principale, près du chœur de l'église, est celle de l'école des filles. Son portail, orné de guirlandes de chêne, au fronton armorié, est flanqué de deux tourelles que relie une galerie et de deux pilastres décorés d'attributs de guerres, de masques et de palmes.

A l'école des garçons ou la Mairie, on voit des pilastres doriques ornés de triglyphes, des rampants sculptés de têtes en relief, un fronton décoré d'un écu blasonné et de palmes. La chambre à coucher de l'instituteur est rehaussée de boiseries et ornée de quatre dessins dans le goût de ceux du Trianon.

***La maison de l'architecte Soufflot.*** — Nous parlons des ancêtres de Soufflot à l'étude d'Irancy où celui-ci est né ; mais il avait une maison à Saint-Prix (ancienne orthographe). Elle existe toujours. Sur sa façade se détachent deux pierres sculptées de soufflets tournés en haut (souffle haut) armes parlantes de l'éminent architecte du Panthéon, qui a créé un style. Il est mort à Paris en 1780. On a dit qu'il s'était tué de colère et de honte pour n'avoir pas réussi une porte à la mesure de Louis XV qui a dû se baisser et lui en a fait le reproche. Ses restes furent portés à Irancy en 1809. Il a laissé un fils. Son petit-fils, procureur du roi sous Charles X, prit le nom de Magny (Voir Saint-Aubin-Châteauneuf).

Il existe à Saint-Bris de nombreuses maisons portant encore les caractères d'autrefois. Les unes sont



surmontées de statues d'autres sont ornées de niches ; à côté de l'entrée de l'école des filles, on a sculpté un Jean du Cugno à l'angle d'une maison. A la demeure de M. Bienvenu-Martin, sénateur et ancien ministre de l'Instruction publique, on relève des têtes d'ange et de lions en haut relief.

**La Commanderie.** — Il a existé aussi à Saint-Bris une commanderie des Templiers. Elle fut fondée en 1180 par le frère de l'abbé de Vézelay d'alors, Geoffroy d'Arcy, qui lui donna à cet effet un clos de vignes pouvant rendre cent muids de vin blanc, afin qu'ils se fissent une maison et une chapelle. Il y ajouta trois arpents de vignes, un pressoir, une grange, un attelage de bœufs et une charrue. L'évêque d'Auxerre confirma cette donation, et, en 1281, un Dreux de Mello amortit tous leurs biens. Les Hospitaliers, leurs successeurs, ont conservé leurs possessions de Saint-Bris jusqu'à la Révolution.

**L'Église.** — Le style de cette riche église appartient au XIIIe, au XIVe, au XVe, un peu au XVIe et au XVIIIe. Ce qui frappe tout de suite, c'est au nord une série de petits pignons, correspondant à autant d'arcs-boutants et de gargouilles ; mais les sept baies flamboyantes du bas-côté nord que l'on aperçoit sont séparées par des pilastres. En haut court une frise qui tourne le chevet et qui est ornée de guirlandes. On aperçoit ensuite du même côté nord un portail sans trumeau, ni tympan, mais orné de colonnettes à pinacles entre des arcatures lancéolées décoratives (fin XIVe et commencement XVe). On voit ces mêmes arcatures au grand portail dont les ferrures en volutes sont de l'époque. Un trumeau le partage en deux et sa haute façade trahit le passage du style XIVe au style XVe siècle. Le clocher, situé au nord et éclairé par un cadran, est dans ce goût. Deux portes à voussoirs flanquent le grand portail. Ce sont les entrées des deux bas-côtés qui ont été restaurés par l'architecte Leblanc en 1847 avec la toiture et l'étage supérieur de la tour.

**L'Intérieur.** — L'ogive XIIIe siècle caractérise les fenêtres comme les travées, et les piles cruciformes élèvent leurs colonnettes antérieures jusqu'aux voûtes qu'éclairent des baies supérieures, mais qui sont, détail insignifiant dans le grandiose ensemble, ici XIIIe siècle et là XIVe ; toutefois, tous les chapiteaux à crochet forment le triangle équilatéral. A trois des travées de la nef correspondent dans les bas-côtés trois chapelles flamboyantes XVIe dont les grandes baies sont couvertes de vitraux de l'époque. Les voûtes à pendentifs du chœur et de l'abside sont de la première moitié du XVIe siècle, le reste est de la seconde. Cette opinion concorde d'ailleurs avec une date de 1581 inscrite au fond de l'abside, bien que, la consécration du sanctuaire ait eu lieu, paraît-il, en 1520. Les baies de cette partie portent des fragments de vitraux du XVIe. Le chœur et l'abside communiquent avec leurs bas-côtés, au nord, par une galerie Henri II ou Henri III. Cette galerie se compose de quatre travées ornées chacune de quatorze colonnettes cannelées dont sept corinthiennes et sept ioniques. L'entablement est surmonté d'une frise sculptée de feuilles au regard du latéral et de cartouches au regard du chœur. Une pareille galerie existe du côté du latéral sud, mais elle n'a que deux travées qui donnent dans la chapelle Renaudin. C'est la partie absidale ; la partie chœur, du côté sud, est fermée par un mur plein sur lequel est peint en fresque un superbe arbre de Jessé qui comprend quarante personnages. On y relève la date de 1500 ; mais ce travail doit être plus récent tout en étant de la Renaissance. Derrière le mur plein, le bas-côté sud est occupé par une chapelle et une voûte. On y voit encore une baie avec des fragments de vitraux. Ce coin garde le style XIIIe ou XIVe siècle des nefs.

**Le Tombeau de saint Cot.** — La chapelle dont il est question est celle du tombeau de saint Cot portant cette inscription latine « Hic requiescit sanctus Cottus qui cum çapite sancti Prisci martiris suscepit martirium ». Le tombeau est placé sous une arcade géminée à redans XIVe où l'on déchiffre mal un blason mi-parti au chef fleuroné et portant des initiales illisibles. On voit sur le champ, coupé de deux fasces en apparence, un aigle et des merlettes. Ce sont les armes en partie au moins des seigneurs de Mello dont de Charmehieu a détruit les tombeaux. La chapelle voisine à l'est a été fondée en 1510 par Jehan Renaudin et sa femme pour s'y faire inhumer.

**Un Triptyque.** — C'est une belle peinture or et bois doré où il manque le panneau de gauche. Tous les personnages sont auréolés. De l'ensemble il se détache une impression d'art du XIIIe siècle. Un manteau impérial allemand jeté sur le Christ dans la scène de la Résurrection semble symboliser le temps de la lutte des Investitures entre l'Empire allemand et la Papauté, dans laquelle le pape troyen Urbain V et Charles d'Anjou, comte de Tonnerre par sa femme Marguerite de Bourgogne, jouèrent un rôle. Sur le panneau central se détachent d'autres scènes de la vie du Christ. A droite est une Descente aux Enfers et un saint Thomas. Le revers du triptyque est peint dans le style du XVe siècle et représente une Annonciation, un saint Roch portant des clefs, un évêque, une chèvre couchée et une brebis broutant.

**La Chaire.** — La chaire est décorée de vingt-deux bandes verticales sculptées à même de rinceaux, d'oiseaux ornées de onze géminées ornementales que séparent les unes des autres des colonnettes de la Renaissance décorées de têtes d'ange et d'instruments de la Passion.

**Un Baptistère.** — Ce baptistère octogonal présente huit panneaux sculptés à même, ornés de lancéolées et de pinâcles du commencement du XVe siècle et cerclés d'une bordure d'arcades à redans. Son couvercle est en cuivre repoussé. Il s'orne d'une couronne de feuilles, de rayons, de deux dauphins en sautoir encadrant une fleur de lys. Le premier dauphin de France fut, on le sait, le fils aîné de Charles V. Nous nous rappelons que le comte Jean IV d'Auxerre fut témoin de la cession de la Province du Dauphiné à Charles V. (Voir Histoire Générale, Livre X). Ce baptistère étant un don royal, doit-on en reporter l'origine au XIVe siècle ?

La, plupart de ces objets sont classés, comme l'église l'est d'ailleurs tout entière.

**Autres détails.** — Cette église n'a pas de transept. On remarque des personnages sculptés aux clefs des bas-côtés et dans la grande nef une pierre tombale ornée d'une croix de Templier. Le maître-autel XVIIIe siècle est en pierre à colonnes corinthiennes. Ses deux ailes sont illustrées de quatre bas-reliefs représentant la Naissance, la Conception, la Présentation et la Mort de la Vierge. Le jubé de la galerie absidale sud montre trois niches contenant trois statues en pierre : la Foi, l'Espérance et la Charité. On note quelques statuette en pierre : une de la Vierge en bois (classée), et un tableau en mauvais état de la bataille de Lépante.

## SAINT-CYR-LES-COLONS (SANCTUS CYRICUS)

L'évêque d'Auxerre, Humbaud (1087-1114), donna l'église primitive, soit de Saint-Cyr, soit du village de Colons, à l'abbaye de Saint-Laurent de Cosne, et l'autre au chapitre d'Auxerre. C'est peut-être à Colons qu'avait été bâti le monastère de « Decimacense ad Sanctum » vers le VIe siècle. La cure de Saint-Cyr régentaient le tout au XIVe siècle. Alors le village se trouvait au bas de la côte à 500 mètres de celui d'aujourd'hui. On y a trouvé des cercueils, des pierres calcinées et des cendres. Il a été détruit par les reîtres qui poussèrent les habitants en 1568 à se réfugier à Courgis. La terre, qui relevait en fief des comtes d'Auxerre avait été par eux érigée en baronnie. Elle appartient au XVIIe siècle à la famille Goussier des comtes de Carans. Jules Goussier y était seigneur en 1670. Elle passa au XVIIIe siècle en partie à la maison seigneuriale de Seignelay, en partie à la famille du Boucher des anciens seigneurs de Milly, retirés à Chablis. La ferme des Jarries est portée au cadastre sous le nom du « chapitre ». Le château seigneurial qui remontait au XIVe siècle, était au centre du village actuel, construit autour de l'église. Il en reste des fondations et des caves. A 1.500 mètres environ de là, dans le bois de Saint-Bris, on relève une vieille tour en ruine, dite tour du Nouah, à côté d'une sorte de donjon recouvert de lierres et de chèvrefeuille.

**L'Eglise** primitive appartient à la transition. Le grand portail, sans colonnettes, est resserré entre deux contreforts se rejoignant sous le pignon par un arc en plein cintre qui a dû remplacer les mâchicoulis de l'époque où la tour du clocher était fortifiée. A la façade on remarque les traces de l'adjonction des latéraux qui datent de 1728 ; mais avec le transept, où l'on voit des chapiteaux historiés, le chœur et l'abside, nous revenons à la transition XIe et XIIe siècles. On note un tabernacle en bois doré Louis XIII ; des statuette de saint Cyr et de sainte Julitte.

## SAINT-FLORENTIN (SANCTUS FLORENTINUS)

**Les Origines.** — Saint-Florentin s'appelait primitivement Château-Florentin. Les Romains, les Mérovingiens, Brunehault, les comtes d'Autun, Richard-le-Justicier et ses successeurs, les Carolingiens, traversèrent cette cité qui sera plus tard une châtelainie et une vicomté de qui relèveront les prévôtés de Champlost, de Maligny, de Sormery et Coursant (Aube). Ses armoiries, parti Champagne et parti Navarre, indiquent assez l'origine féodale de ses seigneurs (Voir l'Histoire Générale).

**La Légende de Saint-Florentin.** --- En 833, le châtelain avait deux sœurs : Lémine, comtesse de Chartres, et Godelaine, comtesse du Perché. La première se mourant de langueur entre les quatre murs du château-fort, alla à Rome en pèlerinage avec sa sœur qui tomba malade quand Lémine fut guérie. Invitée par son confesseur à honorer saint Florentin, martyrisé le 27 septembre 406, à Sémont, près de Brémur, Godelaine se rendit avec sa

sœur auprès du seigneur du lieu, qui avait conservé le crâne du saint, et lui demanda quelques reliques, puis, de retour à Mont-Florentin, les deux sœurs fondèrent une abbaye de bénédictines sous l'invocation de saint Florentin qui donna son nom à la ville.

**Les Seigneurs.** — Les comtes de Champagne s'emparèrent du monastère et le donnèrent en 1042 à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre dont ils avaient le droit de garde. Les abbés de Saint-Germain le convertirent en prieuré qu'ils dotèrent des biens que la mauvaise gestion précédente n'avait pas dilapidés. Dilo, Pontigny, le Paraclet, Saint-Urbain-de-Troyes en avaient acquis alors la meilleure partie. Henri 1er de Champagne fonda en 1060 une maladrerie. Les vicomtes de Saint-Florentin possédaient en fief, les terres de Jaulges, Vergigny, Villers-Vineux, Percey, etc., dont ils rendirent foi et hommage aux comtes de Champagne jusqu'au jour, où cette province fut réunie à la couronne par Philippe-le-Bel (1285).

**La Vicomté.** — La vicomté resta aux mains de la Bourgogne de 1318 à 1345 date à laquelle Philippe VI de Valois la racheta. Elle fut donnée en douaire à sa veuve, Blanche d'Evreux, en 1355, et réunie en 1404 au duché-pairie de Nemours dont le titulaire était Charles de Navarre. Elle reprit son autonomie avec la maison d'Armagnac à laquelle succéda la maison de Foix (Voir *H' G'* liv. XI). La ville fut fortifiée de nouveau et eut quatre portes : Dilo, Saint-Martin, la Poterne et Saint-Florentin ; les rues qui en partaient aboutissaient à la grande place de la Fontaine, élevée par la maison de Foix et décorée de trois dragons de bronze. Dominait cette place et ces portes une couronne de cinq monts dont ceux de la Fricque et du Paradis, qui avaient été ou étaient encore défendus par des châteaux-forts. Les portes Dilo et Saint-Martin ont disparu. La porte de la Poterne était contigue à l'Hôtel-de-Ville et celle de Saint-Florentin à l'Hôtel-Dieu.

La vicomté passa successivement, au XVI<sup>e</sup> siècle, de la maison de Foix aux maisons d'Alleret, de Clèves, de Bourbon-Condé, du Nevernais, de Gonzague et de Mantoue... Charles de Mantoue la vendit en 1648 à Michel Particelli, seigneur d'Hémery, surintendant des finances, dont la fille, Marie, épousa Louis de Phélypeaux de la Vrillière, seigneur de Châteauneuf-sur-Loire.

**Les Phélypeaux de la Vrillière, comtes de Saint-Florentin.** — De l'union précédente étaient nés deux fils, Balthazar, qui succéda à son père et mourut sans postérité, et son aîné, le marquis de Tanlay, qui laissa un fils, Louis, né en 1672. Louis devint secrétaire d'Etat du Régent, Philippe d'Orléans (1715), et mourut en 1728, laissant un fils, Louis II, pour recueillir sa succession, et une fille qui épousa le comte de Maurepas. Louis II fit ériger la vicomté en comté. C'est lui qui fit bâtir le fameux hôtel de Saint-Florentin, situé à Paris dans la rue de ce nom, et où Talleyrand reçut les souverains alliés en 1815. Il appartient aujourd'hui à un membre de la famille de Rothschild. En 1775, Louis XIV remplaça au ministère le comte de Saint-Florentin, dernier du nom, par de Malesherbes.

**L'Hôtel-de-Ville.** — A l'Hôtel-de-Ville, il faut noter le musée, possédant une collection intéressante où il y a un peu de tout : faune, ornithologie, numismatique, minéralogie, etc. On y relève notamment une gravure du vieux Saint-Florentin, un tableau représentant Henri IV équestre, une statue de la mort d'Ophélie donnée par le Louvre, une copie de la Vénus de Milo, une statue équestre de saint Florentin en vieille pierre du pays, une maquette de la statue de la République donnée par Ernest Damé en 1879.

**La Caisse d'Epargne.** — C'est une construction neuve dans le goût de la Renaissance XVI<sup>e</sup> siècle, avec de l'ogive, des niches, des coquillages, des fleurons; mais on ne voit pas de pinacles. L'ensemble est couronné par une galerie jalonnée de quelques gargouilles. La porte principale est gardée par les deux lions de l'église et flanquée de pilastres surmontés d'un chien et d'un aigle, on ne sait pourquoi. Autour, on admire un portique à arcades triflées d'un style différent. Dans la grande salle voûtée en bois et en ogive avec des arcs doubleaux, on voit deux statues symboliques représentant la Gloire et les Droits réunis et une cheminée Renaissance dont les pieds-droits sont sculptés de deux paysans jouant de la flûte et du violon.

**L'Eglise.** — L'édifice a été classé en 1842 sur un rapport de Viollet-le-Duc. Le style général est celui de la Renaissance fin XVI<sup>e</sup> à l'intérieur et XVII<sup>e</sup> aux portails et aux façades. La nef est flanquée de deux chapelles comme bas-côtés, chacune des trois comptant deux travées. Le transept qui s'ouvre sur les deux portails séparent la nef d'un jubé, du chœur, du déambulatoire et des chapelles rayonnantes, gracieux ensemble qu'entourent des galeries classiques aux pilastres ioniques ou corinthiens, séparant les unes des autres onze travées autour du chœur en hémicycle et du déambulatoire. Tous les piliers, à huit colonnes, sont ornés de chapiteaux Renaissance ; mais piliers et pilastres des galeries sont décorés de rinceaux ou d'arabesques. Les

trois galeries du fond de l'abside ont des frises ornées de coquilles sur pilastres ou colonnes romaines ioniques et corinthiennes et les trois portes de cette même abside complètent la variété classique par des décors à triglyphes de l'ordre dorique. Les travées sont ogivales et les meneaux des fenêtres sont cintrés ; les voûtes sont à liernes ou tiercets ; les frontons et les rampants des portes achèvent le cycle de la Renaissance en franchissant le XVI<sup>e</sup> siècle avec Henri IV. A chaque travée du chœur, de l'abside et du carré du transept correspond au premier étage une galerie de cinq minuscules géminées cintrées ornées de fleurons et enveloppées d'une archivolte commune trilobée.

**Le Jubé.** — Le jubé qui précède le chœur, de style corinthien, avec frise à rinceaux et pilastres à pinacles se rejoignant en fronton par une galerie découpée en délicates sculptures, s'orne d'une statue centrale. Sept autres statues décorent les ailes. Deux personnages ornent les rampants de la porte du déambulatoire, comme on en voit au rétable classé de Mézilles.

**Les Portails.** — Le XVII<sup>e</sup> siècle est l'âge des portails. Le portail nord est de 1611 à 1613 et le portail sud de 1637 à 1639. Le grand portail ouest est simple et nu et sa façade est ornée de quatre arcs-boutants à gargouilles. Les orgues, placées derrière ce grand portail sont de 1862, après la restauration de l'église par les Beaux-Arts (1857-1861). Le portail sud imite le portail nord. Sa porte en bois s'orne de dessins géométriques. Le portail nord, qui est le principal, surmonte quarante marches d'un bel escalier que défendaient jadis deux lions tenant l'un l'écu de France et l'autre les armes de Phélypeaux et qu'ornaient des statues de Moïse et d'Aaron qui font, depuis la restauration de 1875, l'ornementation de ce portail à la base duquel on lit cette date « 8 may 1611 ».

**Le mobilier.** — La chaire a des panneaux sculptés et des rampants relevés en volutes pareils à ceux de la chaire d'Epineuil. La chapelle des fonts dont la colonnade artistique, faite en 1539, est si belle, possède un groupe en pierre de saint Nicolas et ses trois enfants ; une autre chapelle montre un bas-relief de saint Hubert. Le jubé est encore plus riche. Voici une statuette en marbre de sainte Catherine (classée XIV<sup>e</sup>), un Ecce Homo (classé XVI<sup>e</sup>), les statues de saint Honoré, de saint Eloi, de saint Jean de Matha (rare), toutes classées XVI<sup>e</sup>. Dans la chapelle de la Vierge, le bas-relief de la Résurrection (1548) est un chef-d'œuvre. Nous en passons. On voit au chœur dont la colonnade est exactement de 1550, la date de la consécration de l'église (17 septembre 1617). On admire encore au maître-autel deux statues équestres saint Florentin vêtu à la romaine et saint Martin partageant son manteau.

**Les Vitraux.** — Les vitraux, tous du XVI<sup>e</sup> siècle, sont d'une richesse inouïe. On fera bien, pour en avoir le très long détail, de se reporter au guide de Camille Hermelin sur saint Florentin. C'est un déroulement sans fin de scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les chapelles du déambulatoire, l'abside, le chœur, le transept et les chapelles de la nef comptent environ deux douzaines de verrières. Quelques-unes sont restées endommagées depuis la Révolution.

**Les Pierres tombales.** — Le dallage, exécuté en 1860, a fait disparaître la plupart des tombes antérieures à l'ordonnance royale du 10 mars 1770 interdisant à l'avenir les inhumations dans les églises. Il en reste quelques-unes dont deux de la famille Defeu, anciens seigneurs de Lignières, (XVIII<sup>e</sup>) ; une de la famille Christophe Billebault, maire perpétuel de Saint-Florentin (1689) ; une d'Edme Leclerc, seigneur de la Chesnault et des Varennes, procureur du roi (1721) ; une de la famille Michel Sallot, sieur du Hallier, ancien receveur de tailles de la ville (1763).

## SAINT-GEORGES (SANCTUS GEORGIUS)

La localité était comprise dès le Ve siècle dans le pagus d'Auxerre dont l'abbaye de Saint-Germain par la suite régenta les dîmes et les comtes la seigneurie.

**L'abbaye des lies.** — Au XIII<sup>e</sup> siècle, l'évêque Guillaume de Seignelay fonda sur la montagne de Saint-Georges deux petites chapelles Notre-Dame-de-Celle et Sainte-Geneviève qu'il bâtit au bord de deux fontaines abondantes. La première se rattachait à une abbaye de femmes, qui, en 1229, fut transférée au lieu dit les lies sur les rives de l'Yonne. Quand cette abbaye eût été transférée à Auxerre en 1636, les constructions abritèrent une métairie et la chapelle eut pour desservant, un ermite.

**Le Château.** — On remarque deux maisons de campagne dont l'une appartenait à l'ancien collège et l'autre à l'ancien séminaire et le château moderne dit de Saint-Georges construit sur l'emplacement d'un ancien château Louis XIV. Il appartient au général de Billy.

**L'Eglise** est insignifiante, quoique conservant des vestiges de la transition XIIe et XIIIe dans quelques contreforts, et dans un pilier engagé et le clocher. En 1657, Etienne Fermier, seigneur du lieu, fut parrain de la cloche. Le 22 mai 1662, Claude Fermier, fils du précédent, posa la première pierre de la chapelle du chœur. En 1739, l'église fut mise en réparation. Pendant les travaux, on célébra les offices à N.-D. de Celle. Depuis, l'église a encore été remaniée maintes fois.

A noter, sous l'auvent de la porte d'entrée, une statue équestre de saint Georges, en pierre.

## SAINT-SAUVEUR (SANCTUS SALVATOR)

La localité existait du temps des Romains, car on a trouvé des médailles et des poteries impériales et le nom de deux artistes potiers : Carminus et Sulpicinus. Plus tard on a mis à jour sur les tumuli ou les hauteurs d'alentour des squelettes gallo-francs, symétriquement disposés et ornés de colliers de cuivre. Au VIe siècle, les chrétiens de la Puisaye y fondèrent le premier oratoire sous le nom de « Cella Sanctii Salvatii » qui a amené la substitution du vocable chrétien de Saint-Sauveur à l'ancienne appellation celtique que les druides y perpétuaient. En 775, le comte Ermenald d'Auxerre, protégé de Charlemagne, éleva un monastère que l'évêque Angelehne donna aux religieux en 813 avec une cloche et une table d'argent. Landry, comte de Nevers et d'Auxerre, s'en empara et le céda en 1020 à l'abbaye de Saint-Germain. C'est de cette époque que date la grosse tour arabe, dite sarrazine, qui domine toute la contrée. Erigée en châtellenie, relevant de l'évêque d'Auxerre, le pays appartient au comte Hervé de Donzy qui le détint en 1209 sous réserve de le restituer à la première sommation. En 1269, l'évêque Guy de Mello, coucha une nuit au château en signe de possession et de supériorité féodales. Saint-Sauveur demeura au clergé d'Auxerre et au roi, propriétaire du comté, jusqu'à la Révolution ce qui n'empêcha pas les biens du roi, biens d'Etat, d'être vendus comme les autres.

**Le donjon.** — Le donjon, dit tour sarrazine, est entouré de murs avec le parc et le château moderne. La porte grillée de l'entrée est ionique, le château est de construction Louis XIV. On arrive au donjon par des degrés taillés dans les rochers et les buissons. Cette tour dont l'épaisseur des murs mesure 2 m 40 est ovale, ce qui la distingue des tours carrées ou circulaires antérieures au XIe siècle. Sa porte d'entrée et ses baies sont en plein cintre. Les diamètres ovales de l'intérieur ont 20 mètres sur 12. A 15 mètres de hauteur on aperçoit les créneaux au-dessous desquels circule un chemin de ronde. Une partie est recouverte de lierres. Plus loin est l'ancien pigeonnier à échelle tournante il sert de magasin à fourrage.

**L'hôpital Gandrille.** — Aux termes de son testament olographe en date du 1er octobre 1878, déposé actuellement en l'étude de M' Meunier, notaire à Saint-Sauveur ; M. Marien-Victor *Gandrille* en son vivant, rentier, demeurant au château de Saint-Sauveur, — (Sa propriété), — décédé à Paris le 17 juillet 1879, a institué pour ses légataires universelles, en toute propriété, indivisément entre elles, les six communes de *Lavau.*, *Moutiers*, *Mézilles*, *Rogny*, *Saint-Privé* et *Septfonds* (Yonne), à la charge spécialement d'entretenir, à perpétuité, dans le château de Saint-Sauveur, un asile pour les vieillards des deux sexes, aucune autre commune ne devant avoir droit à cet asile. Conformément aux articles 70 et 71 de la loi du 18 juillet 1837, les six communes légataires, se sont constituées en syndicat, dénommé « Syndicat Gandrille », pour recueillir et gérer cette succession.

Le château a été restauré par les de Guerchy. Le domaine comprend dix-neuf hectares enclos de murs. Il y a sept puits qu'un tunnel fait communiquer ensemble, un moulin à vent, un vivier, et une construction dite du Bel-Air édiflée par M. Gandrille.

**L'Eglise** a eu son clocher démoli par la foudre en 1809. On remarque deux styles de la transition XIe et XIIe siècles, et le XIVe. La transition s'applique aux contreforts carrés ; aux baies romanes ; au bas-côté sud voûté en quart de cercle pour maintenir la grande nef voûtée en berceau ; aux six piliers des neufs, à bases octogonales et à colonnettes sans chapiteaux ; aux piliers carrés du chœur sans tailloirs. Les bas-côtés sont éclairés au nord par des baies ogivales et au sud par des géminées ornementales XIVe. Le portail est du XVIIe. La chaire repose sur un pilier carré orné d'un chapiteau sculpté de feuilles recroquevillées sous un tailloir et un

entablement apparemment transition.

## SAINTE-COLOMBE-SUR-LOING (SANCTA COLUMBA)

La localité, qui remonte au XIIe siècle, fut donnée par l'évêché à l'abbaye de Saint-Germain. Au point de vue ecclésiastique la cure releva ensuite du prieuré de Moutiers, qui appartenait à l'abbaye, dont la juridiction s'étendait sur les hameaux des Noues et du Buisson. La seigneurie de Sainte-Colombe était rattachée comme presque toute la Puisaye à la baronnie de Toucy et passa au XVIe siècle à celle de Saint-Fargeau (Voir ces monographies). La Révolution, qui supprima en 1793 tous les noms de saints, baptisa cette commune Loing-la-Source, parce que le Loing, qui parcourt la Puisaye, arrose Montargis et va se jeter dans la Seine, au-dessous de Moret, y a sa source.

*L'Eglise.* — Comme la plupart des églises de la Puisaye, celle-ci appartient au style de la Renaissance : colonnettes et arêtes prismatiques, niches, pinacles, voûtes à liernes et tiercerons, arcs en accolade, piliers palmés; archivolte et voussures sculptées de branches de vignes au grand portail divisé par un trumeau, surmonté d'un linteau et encadrant une porte en bois divisée en caissons et ornée de monogrammes liturgiques. Une tour du guetteur indique que le clocher était fortifié du temps de la féodalité et de l'église primitive. Le petit portail est de 1677. A noter au rétable un curieux tableau de la Résurrection et de nombreuses statues en pierre dont celles de sainte Colombe,

## SAINTE-PALLAYE (SANCTA PALLADIA)

Cette localité doit son nom à Sainte-Pallaye, une des cinq jeunes filles de Vérone qui accompagnèrent au Ve siècle le corps de l'évêque saint Germain en France. Elle s'arrêta à Sainte-Pallaye et fonda une chapelle où elle fut inhumée. Par la suite, la seigneurie de Sainte-Pallaye releva du roi au comté d'Auxerre et, au XVIe siècle, elle dépendit pendant quelque temps des comtes de Saint-Bris. En 1670, la seigneurie appartenait à la famille d'Estreling.

*La Crypte.* — *L'Eglise* ne semble pas intéressante malgré que son portail soit de la transition avec ses chapiteaux romans et une sculpture représentant des doigts qui tiennent des ciseaux. L'unique nef a été récemment restaurée. L'abside paraît être aussi de la transition. Cinq stalles, qui proviennent de l'abbaye de Reigny, sont historiées de sculptures représentant les péchés capitaux. La crypte est au-dessous du chœur. Un mauvais escalier y conduit. Les Protestants ayant enlevé le tombeau de sainte Pallaye, qui était peut-être aussi beau que celui de sainte Magnance, sa compagne de la commune de ce nom, la sainte est couchée maintenant dans un cercueil creusé dans la pierre, lequel a été placé dans une niche pratiquée dans la paroi sud du mur. On y remarque encore l'ancien autel en pierre.

## SAINTS (SANCTI)

Le nom primitif, qui remonte au IIIe siècle, est Cotiacus ad sanctos (Coucy). C'est là que saint Prix fut martyrisé en 274 par les émissaires d'Aurélien avec ses compagnons réunis en ce lieu pour y pratiquer la religion nouvelle (Voir la notice de Saint-Bris). Saint Germain, ayant connu par une révélation le puits des martyrs, fit bâtir le monastère de « Cociencense ad Sanctum ». L'église actuelle a été élevée sur le puits lui-même. Les moines, fuyant devant l'invasion, emportèrent des ossements à Chartres. On mit le reste dans cinq châsses en 1466 par ordre de l'évêque d'Auxerre, Pierre de Longueil. Les Huguenots en brisèrent quatre. On en refit deux pour remettre les reliques abandonnées et recueillies par un prêtre, Loup Breuiller. Les Huguenots avaient mis le feu à l'église qui fut incendiée. En 1662, l'évêque de Broc, fit la translation des reliques dans les châsses actuelles en bois doré dont l'une fut donnée par la duchesse de Montpensier et de Saint-Fargeau, suzeraine du pays. Au XVIIIe siècle, la maison de Moncorps y acquit des terres qui passèrent par mariage aux seigneurs d'Ouagne.

*L'Eglise* appartient à la Renaissance XVIe siècle par ses portails, sa nef en croix latine, son unique bras de

la chapelle du nord, son chœur et son abside. Au grand portail, c'est tout l'épanouissement du flamboyant du temps de François 1<sup>er</sup> : colonnettes prismatiques ornées de branches de vignes, linteau et voussures décorés de même, gâbles et pinâcles. A ajouter au tympan ogival une statuette en pierre et sur le linteau trois blasons. A l'intérieur on relève quelques vitraux de l'époque. A noter au maître-autel des châsses en bois doré et quatre bas-reliefs de même reproduisent les divers épisodes de la vie et du martyr de Saint-Prix et de ses compagnons.

## SEIGNELAY (SIGLINIACUS)

La localité fut de bonne heure très célèbre. En 727, l'archevêque de Sens, comte de Tonnerre, Ebbon, au lendemain d'une défaite qu'il avait infligée aux Normands, planta l'étendard de la victoire sur l'une des tours du château primitif. Les comtes d'Auxerre l'érigèrent en baronnie. Le premier monument où il soit question de Seignelay est une charte de 864 dans laquelle on lit que l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre y avait des biens (manus unus in Siliniaco). Au Xe siècle, il y avait une église que l'évêque d'Auxerre, Héribert, donna à l'abbé de Saint-Germain, Heldric (971-995).

**Les barons.** — D'après Glaber, Bavon et Avalon, seigneurs de ce lieu, se livrèrent à de nombreuses expéditions dans la contrée qu'ils pillaient. Leurs successeurs, les Daimbert, barons de Seignelay, étendirent leur puissance sur Hauterive, Rebourseaux, Bouilly, Cheny, Ormoy, Saint-Sulpice, Chichy, Villeneuve-Saint-Salve. En 1215, Daimbert II ou III était baron de Seignelay. Son frère, Burchard, avait deux fils : c'étaient Guillaume de Seignelay, évêque d'Auxerre, et Manassès, évêque d'Orléans. En 1226, la baronnie était à Etienne de Seillenay d'après l'orthographe du temps. Il mourut en 1240, laissant la seigneurie de Mont-Saint-Sulpice à son fils cadet Geffroy, et la baronnie à son aîné Jean. A cette époque, un don était déjà fait par les barons à l'abbaye des Escharlis. Une chapelle avait été fondée et dotée par les seigneurs. On la désignait sous le nom de « Sellenaycum » dans les titres du temps. En 1314, Jean de Seignelay dénombrait ses terres à la demande du comte d'Auxerre, Jean de Chalon, de qui il relevait, et entra dans la ligue formée par les noblesses de Bourgogne et de Champagne contre les exactions de Philippe-le-Bel. Bientôt, la guerre de Cent Ans éclatait et les sires de Seignelay prenaient, à partir de la prise de Régennes par les Anglais (1359), une grande part aux combats de sièges et de partisans. Le château de Seignelay servit même souvent de refuge aux Français en fuite. Le ravitaillement s'effectuait par des actes de pillage, faits constatés par cette lettre royale de rémission accordée en 1361 à Gaucher, « seigneur de Seignelay et à tous coupables de rapt, incendies, homicides et pillages qui avaient commis ces méfaits, » d'autant dit une ordonnance en date de 1368 qu'ils s'étaient « loyalement comportés en défendant leur château contre les routiers ». Philibert de Seignelay épousait vers cette époque Marie Lesignes de Lézennes qui, restée veuve, vendait la terre à la maison de Savoisy et remettait en 1383, par acte, un droit curieux de « trente livres à toucher sur Marguerite, la prévôte de Seignelay, sa femme mainmorte (Abbé Henry Histoire de Seignelay.) ».

**La maison de Savoisy.** — Cette vente était effectuée avant 1394, car, à cette date, Philippe de Savoisy, rendait foi et hommage à l'évêque d'Auxerre, représentant le roi, qui était le comte dont la baronnie de Seignelay dépendait. Mais le château était ruiné. Il était réservé à son fils, Charles, de le reconstruire. Ce dernier l'entreprit à son retour d'exil « auquel il avait été condamné pour avoir soutenu ses gens qui avaient au cours d'une bagarre maltraité un grand nombre d'escoliers de l'Université », lit-on dans des Mémoires sur Seignelay. Il arma quatre galères contre les Sarrazins à qui il enleva quatre cents esclaves et un butin immense. En 1408, il était seigneur de Coulanges-la-Vineuse, baron de Seignelay, conseiller et premier chambellan du roi, grand échanson de France. En 1412, il accompagnait Charles VI dans le Berry, avec les ducs de Guyenne et de Bourgogne. En 1461, il assistait, avec Jean de Beauvoir, seigneur de Chastellux, et de Courson, à une Assemblée présidée à Auxerre par l'évêque Pierre de Longueil pour réclamer au comte engagiste, Jean d'Etampes, et à son oncle, le duc de Bourgogne, l'abolition du droit du huitième sur le vin. Il avait marié sa fille, Marie de Savoisy, au maréchal de France, Claude de Beauvoir de Chastellux, à qui elle avait apporté en dot en 1435 les terres de Coulanges-la-Vineuse et de Val-de-Mercy. Son fils, Philippe, lui succéda à Seignelay. Celui-ci protesta contre la subordination de sa baronnie envers le comté d'Auxerre. Son fils, Claude, continua la procédure, par opposition à la maison de Bourgogne, ennemie de la France, à laquelle Auxerre était rattaché. Un arrêt du Parlement en date du 23 mars 1523 « avant Pâques », rompit enfin cette dépendance.

En 1550, la baronnie appartenait à Jean de la Rivière.

**La maison Colbert.** — Jean-Baptiste Colbert (1619-1683), le grand ministre de Louis XIV, acheta en 1660 la terre de Seignelay qu'il fit ériger en marquisat-pairie en 1668. Cette châtelainie, qui relevait du bailliage d'Auxerre, ressortit dès lors, excepté pour les cas royaux, au Parlement de Paris. Elle eut sous sa juridiction les prévôtés de Bonnard, Bouilly, Cheny, Chichy, Hauterive, Héry, Mont-Saint-Sulpice, Ormoy et Villeneuve-Saint-Salve. Colbert, qui propageait en France les manufactures, en créa trois à Seignelay, une de serge, une de dentelles, et une de bas de laine (1664). Vingt-cinq ans après, elles avaient disparu. Colbert forma son fils, Jean-Baptiste Colbert II (1651-1690), à la pratique des affaires et lui légua ses dignités et ses hautes charges. Celui-ci accompagna en 1672 Louis XIV au camp devant Maëstricht et, en 1683, il succéda à son père, mort disgrâcié. Il paracheva la puissance de la flotte, devenue capable d'affronter la flotte anglaise, qui était la première du monde. Jean-Baptiste Colbert II, dit de Seignelay, annexa à la baronnie la terre de Monéteau. Il venait d'acquérir la châtelainie de Ligny de Jean de Saulx-Tavannes III en 1690 quand il mourut prématurément la même année. L'aîné de ses cinq enfants en bas-âge, Marie-Jean-Baptiste porta le titre de marquis de Seignelay. Ayant oublié de faire hommage de la terre de Ligny à son suzerain, Louis-Marie-Armand de Simiane de Gordes, évêque et duc de Langres, pair de France, celui-ci en fit faire une saisie-arrêt en 1692 et années suivantes jusqu'à ce qu'il eût perçu ses droits de quint et de requint suivant la coutume de Sens que Ligny suivait ; le droit de quint en l'espèce était la cinquième partie du fief vendu par son vassal et le droit de requint la cinquième partie de ce cinquième.

**La maison de Montmorency.** — Le nouveau seigneur de Seignelay mourut prématurément comme son père en 1712, à 29 ans, laissant sa succession à sa fille, Marie-Sophie-Emilie-Honorate, qui devait épouser à 15 ans, en 1724, Charles-François de Montmorency-Luxembourg, maréchal de France, duc de Pincy-Luxembourg (1702-1750). Il était le petit-fils du fameux maréchal de Luxembourg, pair et maréchal de France, comte de Beaufort, ancien gouverneur de Normandie. Il eut pour successeur à Seignelay son fils, Anne-François, duc de Montmorency, comte de Tancarville et de Gournay, capitaine des gardes, colonel du régiment de Touraine (1735-1761). Il laissa un fils ; Mathieu-Anne-François, duc de Montmorency et de Luxembourg, mort quelques jours après son père à l'âge de cinq ans, et une fille Anne-Françoise-Charlotte, qui épousa son cousin, Anne-Léon de Montmorency-Fosseux, maréchal des camps et armées du roi, premier baron de France. Celui-ci combla Seignelay et ses vassaux de bienfaits et mourut dans l'émigration à Munster, le 1er septembre 1790. Il laissait avec la duchesse, sa femme, — qui conserva des terres à Seignelay et à Ligny, etc., jusqu'à sa mort en 1829, — un fils, Anne-Louis-Christian, prince de Montmorency, grand d'Espagne, lequel, après la révolution de 1830, s'exila à Munich où il mourut en 1844. Ses enfants se partagèrent les débris de sa succession surveillée par des régisseurs.

**L'ancien château.** — Le château, élevé par Philippe de Savoisy en 1410, modifié par Colbert en 1673, vendu nationalement en 1798 et démoli en 1800, était entouré d'une double enceinte formant demi-cercle et d'un grand et profond fossé. L'enceinte extérieure était flanquée de quatre tours circulaires à demi engagées et s'ouvrait sous un bâtiment crénelé au-devant d'un mur secondaire qui servait de redoute. Une chapelle, qui était à 50 ou 100 mètres du château, était recouverte d'une coupole surmontée d'un lanternon ; elle devait remonter en 1265.

**L'église.** — On attribue la construction de l'église à Jean de la Rivière. Il a dû la commencer sous le règne de François 1er, car on remarque des piliers palmés et des baies flamboyantes de ce temps. Le reste est de la seconde moitié du XVIe qui commence en art avec Henri II en 1547. Les deux portails sont en effet cintrés. De plus le grand porte un fronton Henri IV ; le petit a une porte en bois du temps à grosses têtes de clous étoilées. On relève deux nefs voûtées en pierre et une tribune pour les orgues à côté du clocher sous lequel est une piscine flamboyante. Le rétable et le maître-autel sont du XVIe, le banc-d'oeuvre du XVIIIe. Quelques vitraux de l'abside sont du XVIe, les autres qui sortent des ateliers Vaissières sont récents. On note une statuette Renaissance en argent de la Vierge et l'Enfant (XVIe) en partie dorée ; un médaillon ovale orné d'une croix soutenue par deux anges, dans un cadre en bois doré (XVIIe) ; la Vierge et le médaillon ont été classés en 1908.

**Le Bureau de bienfaisance.** — En 1500, une Maison-Dieu (hôpital) était administrée par Claude de Savoisy. Par testament en date du 3 novembre 1690, Jean-Baptiste Colbert assignait à l'entretien de l'hôpital le revenu de 25.000 livres. En 1747, Charles-François de Montmorency édicta, pour éviter des abus, des statuts avec ordre d'inventorier les titres et de les enfermer dans une armoire dont il détiendrait une des deux clefs ; puis le 27 juin 1753 il traitait avec la Congrégation de la Charité de Nevers pour lui confier à perpétuité le soin du dit hôpital créé pour les malheureux. Des sœurs y vinrent par suite soigner les malades et instruire les jeunes



filles. En 1807, l'hôpital, qui n'avait pas été vendu à la Révolution, fut considéré comme un établissement d'utilité publique et confié à l'administration municipale. En 1809, Napoléon Ier rendit à la marquise de Montmorency les biens non vendus nationalement et constitua un majorat en faveur de son fils. Alors M. Bourasset, régisseur de ces biens, émit, au nom de la famille de Montmorency, des prétentions à la propriété des bâtiments de l'hôpital, réclamant de la ville un bail. Le maire refusa et une procédure s'engagea qui continue devant le tribunal d'Auxerre ; le bureau de bienfaisance se base sur cette consultation du 19 août 1876 de M<sup>e</sup> Barboux qui s'exprime ainsi : « Voici un fait constant. A l'ouverture de ce siècle, l'immeuble appartenait à l'Etat ; or celui qui veut exercer sur cet immeuble le droit de propriété doit nécessairement prouver qu'il tient cette propriété de l'Etat. » D'après ce jurisconsulte, rien n'est venu jusqu'ici modifier cette situation. Quant à la position du bureau de bienfaisance, M<sup>e</sup> Barboux conclut « Le bureau est maître chez lui ; il a le droit de faire ouvrir l'armoire et de faire changer la serrure. »

## SEMENTRON (SUMENTERUM)

La localité est perdue dans un creux où coule un ruisseau formé de la réunion des eaux de plusieurs sources qui, après un parcours d'environ 1.500 mètres, se réunissent à d'autres sources auprès desquelles le hameau de Courlon s'est élevé. Le cours d'eau ainsi formé qui coule au fond du vallon vers Fontenoy a été témoin de la fameuse bataille de 841 (Voir Fontenoy). Sementron a été, dès le XI<sup>e</sup> siècle, la propriété de l'abbaye de Crisenon. La seigneurie, qui relevait en fief de la châtellenie de Druyes, propriété des comtes d'Auxerre et de Nevers, échut au XVII<sup>e</sup> siècle à la famille de Moncorps. Antoine-Ambroise-Prosper de Moncorps et Balthazar Debyerre assistèrent à l'éclosion de la Révolution qui vendit leurs biens.

*L'Eglise* est, sauf le chœur, décorée dans le style de la Renaissance que nous décrivons dans l'église de Saints et autres églises, de la Puisaye. Il faut ajouter ici quelques têtes ou corps de monstres. Autour des trois nefs, il existe des bancs de pierre d'une ancienne église du XI<sup>e</sup>. Au chœur on remarque des baies et des chapiteaux XIII<sup>e</sup> siècle. C'est vraisemblablement là une seconde église. A noter dans une chapelle latérale une belle piscine flamboyante sculptée d'un coq qui secoue ses ailes pour chanter.

*Le fief de Test-Milon.* — Ce lieu qui tire son nom des nombreux morts de Fontenoy, appartenait à Milon, un des combattants de 841. Le nom de Charnier (Testœ, Etai) lui fut adjoint par la suite. Il y avait une chapelle qui fut détruite par les Huguenots en 1568. En 1327, ce fief était échu à la maison de Prie en la personne de Guillaume de Prie, seigneur de Champcevais. Après lui, on compte Jean VII, Jean VIII, Jean IX, Antoine de Prie, ex-abbé de Déols, relevé de ses vœux pour continuer la descendance ; Louis 1<sup>er</sup>, Edme, Aymar 1<sup>er</sup>, chef d'une lignée d'hommes de guerre, qui devint seigneur de Toucy (Voir cette monographie) à la suite de son mariage avec Avoie de Chabannes. Le quatrième enfant de François de Prie, Jean, frère de la maréchale de La Mothe-Houdancourt, mourut sans postérité. Il donna Test-Milon à un neveu, François-Léonard de Prie, capitaine d'armes, fils cadet d'Edme de Prie, marquis de Plane, avec substitution de mâle en mâle jusqu'à extinction de la maison de Prie. Jean de Prie a sa pierre tombale dans l'église de Sementron (18 janvier 1720), car Test-Milon faisait partie de la paroisse de Sementron. Il empiète aujourd'hui sur les deux communes de Lain et de Sementron. Vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, on retrouva la cloche de l'ancienne chapelle dans une mare voisine, où l'avaient jetée les Huguenots en 1568. La chapelle actuelle est dans le style XVI<sup>e</sup>.

## SERY (SERIACUM)

Ce village du XIV<sup>e</sup> siècle dépendit de l'abbaye de Crisenon, puis de celle de Reigny. Auguste de Coulon en était seigneur en 1665. Une famille du Bouchot y eut des biens vendus à la Révolution.

*L'Eglise* est de 1715 et d'une nudité absolue. On note deux bénitiers ovales au-dessus d'une ornementation genre XV<sup>e</sup> siècle.

## SOUGERES (SUERIAE)

Dès l'origine, cette localité, releva de la baronnie de Toucy et de l'évêché d'Auxerre qui donna l'église à son clergé. Le curé restait seul décimateur à la Révolution.

*L'Église*, à trois nefs, n'échappe pas à la règle du style flamboyant qui caractérise les autres églises de la Puisaye (Voir Saints ou Sainte-Colombe). Le grand portail flamboyant s'orne d'une statue en pierre de saint Denis portant sa tête dans ses mains. A l'intérieur est une chaire du XVIIe siècle.

## SOUGRES-EN-SINOTTE (CAPELLA SOERICE)

Le nom de Capella vient de ce que cette commune n'était qu'un hameau de Gurgy avant 1871 et l'église qu'une chapelle insignifiante, ce qu'elle est restée d'ailleurs. M. le docteur Potherat, un des éminents chirurgiens des hôpitaux de Paris, est aujourd'hui maire de cette localité.

## TAINGY (TANGIACUM)

En 1163, date de la paroisse, l'évêque d'Auxerre, Alain, donna l'église à l'abbaye de Saint-Marien qui appartenait aux chanoines Prémontrés. En 1283, l'évêque Guillaume de Grez affranchit les habitants du servage moyennant une redevance annuelle de 100 livres. La seigneurie relevait en plein fief de la châtellenie de Druyes qui appartenait aux comtes de Nevers. Les Jésuites d'Auxerre y ayant acquis des biens au XVIIe siècle, ces biens furent dévolus au collège d'Auxerre lors de leur expulsion.

La commune se divise en Haut et Bas-Taingy. Le lieu dit Aubigny était autrefois un fief seigneurial.

*L'Église* était remplie de décombres et en pleine réparation lors de notre visite en 1911. Il ne restait de visibles que quelques pendentifs, des fractions de baies et le portail dont les arcs en accolades fusaient en choux et en bouquets de la Renaissance, style de cette église que remplace peut-être déjà une autre église au moment où nous écrivons ces lignes (septembre 1912).

## THURY (TAURIACUS)

Au VIIIe siècle, ce lieu dit, déjà ancien de deux à trois cents ans, était une vicairie du pagus d'Auxerre. L'église fut donnée à l'abbaye de Crisenon par l'évêque au XIe ou XIIe siècle. La terre seigneuriale releva en fief de la châtellenie de Druyes.

*L'Église*. — C'est un des beaux édifices de la Renaissance entre les plus beaux de la Puisaye. Le grand portail, fait en belle pierre de taille, que partage un trumeau-colonne, vide de sa statue, s'épanouit dans le tympan vitré en un ovale flamboyant. Et tout autour c'est une floraison de niches, de gâbles, de fleurons, de motifs décoratifs, de voussures et d'archivoltes sculptées, de pinacles en pyramides, d'accolades en bouquets. Malheureusement, cette façade a été lacérée par des jets de pierre qui ont abîmé jusqu'aux statuettes des voussures. L'intérieur et les petits portails appartiennent à la même époque fin XVe et à la première moitié du XVIe siècle. L'église, qui n'a qu'un bas-côté, a été construite par le comte de Lorris dont les écussons ornent le petit portail septentrional et dont la litre laisse encore des traces sur le pourtour de l'édifice. Au petit portail méridional on voit un double triangle entrelacé. Nous avons vu le même dessin sur un sceau que possède à Toucy M. Eugène Prot, bien qu'avec quelques détails les différenciant. C'est un blason sur champ à deux triangles dits « vidés et entravaillés » d'argent, ou d'or, ou d'azur, etc., selon les armoiries, blason rare dont l'origine, selon nous, doit remonter aux Templiers. On sait, d'autre part que le triangle est un des insignes de la franc-maçonnerie moderne. Les compagnons et les maîtres-maçons de nos cathédrales du moyen-âge l'arboraient aussi avec le compas et l'équerre, comme symbole de leur association.

L'ancien château seigneurial a été transformé en ferme.

Au lieu dit le « Cercueil » on a mis à jour, il y a une vingtaine d'années, des tombes en grand nombre. On note aussi la « Côte du roichat (roi Charles-le-Chauve) », la « Queue Louis (Louis-le-Germanique) », le finage des « Cris » (des mourants et des blessés). Or, nous sommes aux abords du camp de Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique, un peu sur le champ de bataille de Fontenoy.

## TOUCY (TOCIACUS)

**Les Origines.** — L'évêque saint Germain, en mourant, au Ve siècle, avait laissé à l'église d'Auxerre, entre autres terres, celle de Tociacus qui comprenait le pays de Puisaye et Saint-Fargeau encore tout boisé et inhabitable. Saint Aunaire, dans son règlement de 593, ne compte pas Toucy au nombre de ses paroisses ; mais un de ses successeurs sur le siège épiscopal d'Auxerre, Héribert, frère naturel de Hugues Capet, grand chasseur, construisit à Toucy, à Saint-Fargeau et à Saint-Verain, trois châteaux pour ses plaisirs cynégétiques (980). A sa mort, ses capitaines des places de Toucy et de Saint-Fargeau se prétendirent maîtres. Des guerres s'ensuivirent au terme desquelles les évêques obtinrent la moitié de la terre de Toucy, qui avait été érigée en baronnie en 1015, au lendemain de la paix d'Héry (Voir Hre G" liv. VIII).

**Dualité féodale.** — L'évêque Héribert était mort en 995. En 1060, Ithier 1er prenait la qualité de seigneur de Toucy, de Saint-Fargeau et du pays de Puisaye. En 1070, Thibaut de Champagne brûlait la cité. La seigneurie d'Ithier était située sur la rive gauche de l'Ouanne. Elle suivit la coutume de Lorris-Montargis, tandis que la seigneurie des évêques d'Auxerre, qui devait suivre la coutume d'Auxerre, était située sur la rive droite et ne porta que le titre de châtelainie. Chacun des seigneurs avait son bailli qui siégeait à tour de rôle, pendant trois ans, dans l'administration de la cité demeurée indivise entre les deux possesseurs du sol.

**Les Seigneurs.** — Ithier 1er avait laissé trois fils : Ithier II, Hugues et Narjod 1er qui lui succédèrent et fondèrent l'abbaye de Crisenon. Narjod 1er eut à son tour quatre enfants dont Ithier III et celui-ci Narjod II dont le fils, Ithier IV, qui s'intéressa en 1218 à l'église que son père avait fait élever à Perreuse. Les descendants Ithier V et Jean 1er moururent aux croisades. Jean 1er, avant de partir, avait fondé le prieuré de Plais-Marchais, à Lavau. Jeanne de Toucy, fille unique du précédent hérita donc en 1247 de la succession qu'elle porta en mariage dans la maison de Bar (1260) en épousant Thibaut III, comte de Bar, qui devint ainsi seigneur de Toucy, de Saint-Fargeau et de la Puisaye.

**La maison de Bar.** — La maison de Bar garda près de deux siècles ces seigneuries qu'elle obtenait par alliance. Thibaut II étant mort, il eut comme successeurs Jean II (1317-1325), Edouard (1325-1337), fils d'Henri III, comte de Bar, qui annexa à ses seigneuries la terre de Villeneuve-les-Genêts, comme héritier de Catherine de Courtenay, comtesse de Thielle. En 1335, il avait fait hommage de son château de Perreuse au comte de Reims. Henri IV (1337-1344) succéda à Edouard et Guillaume (1344-1356) à Henri IV de Bar. Guillaume fut tué à la bataille de Poitiers. Son frère Robert de Bar recueillit la succession. Il épousa Marie de France, fille du roi Jean qui érigea son comté de Bar en duché-pairie (1356-1395). Son fils, Robert, fut l'aïeul, par les femmes, de Marie, femme de François de Luxembourg. Son fils Jean III (1395-1415) recueillit le magnifique héritage de Bar. En 1411, sa ville de Saint-Fargeau subissait un siège. En 1412, Jean était à l'assemblée d'Auxerre (Voir Hre G" liv. X). En 1415, il était tué à la bataille d'Azincourt. C'est Louis de Bar, évêque de Verdun et cardinal, qui hérita. Il disposa aussitôt par testament des terres et château de Saint-Fargeau, Toucy, Lavau, Sept-Fonts, Perreuse érigée en baronnie, et d'autres annexes, en faveur de son neveu, Jean-Jacques Paléologue, marquis de Montferrat ; il était fils de Jeanne de Bar, sa sœur, décédée en 1409 et de Théodore Paléologue, marquis de Montferrat. En 1423, Toucy avait été brûlé et ruiné par le maréchal de Chastellux.

**Montferrat et Chabannes.** — Jean-Jacques Paléologue (1430-1445) laissa deux fils, Jean-Guillaume et Boniface de Montferrat, qui vendirent l'héritage, par procureurs fondés, à Jacques Cœur, conseiller et grand argentier du roi Charles VII (15 février 1450). Né à Bourges, où son château existe encore, Jacques Cœur fut desservi par Antoine de Chabannes de Dammartin-en-Goële (Seine-et-Marne) auprès du roi qui le bannit, et confisqua ses biens, à savoir les baronnies de Toucy et de Perreuse, ainsi que les seigneuries de Saint-Fargeau, de Champignelles, de Mézilles, etc. Mises en vente aux enchères, ces propriétés furent acquises à vil prix par son persécuteur (29 mai 1453). Geoffroy Cœur, fils de Jacques Cœur, intenta un procès et Antoine, arrêté par Louis XI fut détenu à la Conciergerie, condamné en 1463 au bannissement et à la confiscation. Geoffroy Cœur avait repris possession de la Puisaye, de Toucy et de Saint-Fargeau, etc., quand Chabannes, échappé de la Bastille où il avait été finalement relégué (1465), se jeta dans la Ligue du Bien public, contre Louis XI, s'empara de Saint-Fargeau et fit prisonnier Geoffroy Cœur. A la mort d'Antoine de Chabannes, en 1488, son fils, Jean de Chabannes, comte de Dammartin-en-Goële, et Isabelle Bureau, veuve de Geoffroy Cœur, transigèrent (31 juillet 1489). Chabannes, versa une somme de 10.000 écus d'or à la couronne et 10.000 livres tournois aux héritiers de Jacques Cœur.

**La séparation des châtelainies de Toucy et de Saint-Fargeau.** — Antoine de Chabannes avait annexé la

terre de Charny à ses possessions, et il avait rebâti le château de Saint-Fargeau. Jean de Chabannes, son fils, mort en 1504, ne laissait que des filles l'une Antoinette, mariée à René d'Anjou, comte de Mézières, par l'acte de partage du 23 janvier 1505 obtint Saint-Fargeau, où son grand-père était inhumé et avait sa statue équestre, Charny, Perreuse et autres seigneuries de la Puisaye ; l'autre, Avoie, mariée à Aymar de Prie, premier du nom, seigneur de Test-Milon (Voir Sementron), eut pour sa part Toucy. Aymar était un capitaine renommé de la compagnie de Gilbert de Chabannes. A la tête de 4.000 hommes, il s'empara de toute l'Italie d'au-delà du Pô après la bataille de Marignan (1515).

**La maison de Prie.** — Aymar 1er de Prie, le nouveau baron de Toucy, mourut en 1527, laissant ses biens à son fils Edme II qui fut fait prisonnier par les Anglais en 1553 à la défense d'Hesdin. Gouverneur d'Auxerre en 1568, le fils de celui-ci, René, lui succéda dans ses possessions de Toucy et de Test-Milon. Son fils aîné, Aymard II, fit ériger la baronnie de Toucy en marquisat (1622). Ses trois fils, Henni, Louis et François, lui succédèrent l'un après l'autre. Seul ce dernier eut une fille, Louise, qui devint la maréchale de La Mothe-Houdancourt, décédée en 1709. Le château que son mari possédait dans l'Oise existe encore. Une fille unique, Charlotte-Eléonore-Madeleine, naquit de cette union.

**Les derniers seigneurs.** — Mlle de la Mothe-Houdancourt épousa le duc de Ventadour, qui vendit la terre de Toucy en 1720 au contrôleur-général, Law, le fameux banquier. Après sa colossale banqueroute, la seigneurie mise en vente fut acquise par le sieur de Lorraine d'Yssoncourt, et son fils la céda aux financiers Pâris de Montmartel qui furent les banquiers de Louis XV du temps de Mme de Pompadour. Le marquisat de Toucy échut ensuite à un neveu de Pâris, un sieur de Perratière, receveur-général de Normandie, qui, pour fixer son séjour à Toucy, construisit un château moderne sur les fondations d'un ancien château. Sa sœur fut son héritière. Veuve de Micoult d'Harvelay, elle donna le marquisat à son fils Joseph qui, mort prématurément, eut pour successeur son frère, Jean-Vivant Micault de Courbeton, président au Parlement de Dijon. Il est monté sur l'échafaud en 1793. Le château passa, après lui, à la comtesse de Castris qui a dépecé la propriété quarante ans durant et a vendu le château à son régisseur Jules Lesire.

**Le château-fort.** — Le château-fort défensif de Toucy au moyen-âge a été pris après la bataille de Cravant par le maréchal de Chastellux et les Anglo-Bourguignons qui, le 24 août 1423, en démolirent les tours et réduisirent la ville en cendres. Il reste une tour, une voûte en coquille au-dessus d'un puits très profond. Une calotte en plomb la recouvre. On relève encore un ancien foyer de fusion de ce métal. Un chemin de ronde court à l'intérieur des créneaux et des mâchicoulis. On aperçoit deux embrasures pour tirer le canon et quelques barbicanes. On y accède par un escalier où s'ouvrent deux portes situées l'une au rez-de-chaussée et l'autre au premier étage. Alors, en suivant les couloirs pratiqués dans l'épaisseur des remparts ou des courtines, on arrivait par un pont suspendu à la citadelle, c'est-à-dire aux alentours du presbytère actuel qui faisait partie du pâti des anciennes fortifications aujourd'hui démolies.

**L'Eglise.** — Le clocher, qui s'élève sur la sacristie et une partie de la chapelle adjacente, a deux issues dans l'église l'une derrière le maître-autel, l'autre aux combles du bas-côté sud. L'église communiquait ainsi avec le donjon et les tours de l'ancienne forteresse des comtes-évêques d'Auxerre par une série de couloirs étroits et voûtés, tracés dans des murs de 3m50 environ d'épaisseur. L'église jadis fortifiée, ayant été brûlée avec la cité en 1423, ne fut rebâtie dans l'état actuel qu'en 1535, paraît-il. Nous disons, paraît-il, parce que cette église, étant donné cette date, devrait être construite dans le style flamboyant de François 1er alors qu'elle rappelle plutôt le style de Louis XIII, dit jésuitique, pour s'être laissé guider par un renouveau sévère de l'esprit religieux. Le petit portail nord et sa façade sont enjolivés de frises, de palmes et de fleurons ; mais le petit portail sud, qui coudoie le donjon, porte des marques de l'ancienne construction civile. Dans les trois nefs, c'est un style varié, avec cette particularité que les piliers ménagent une galerie entre eux et le mur du bas-côté nord. C'est en imitation de cette architecture que le doyen, M. Dondenne, lorsqu'il a restauré, en 1889-90, le clocher et refait l'abside a laissé un passage analogue entre les piliers neufs de celle-ci et le mur droit par où l'on peut communiquer avec le donjon.

A noter deux statues en pierre de la Renaissance, une Vierge et un saint Joseph à l'Enfant debout (classé).

**Pierre Larousse.** — Toucy a l'honneur d'être le pays d'origine de M. Pierre Larousse, l'un des hommes les plus considérables du XIXe siècle par l'influence qu'il a exercée sur les lettres en France et à l'étranger. Il est en effet l'auteur du « Grand Dictionnaire Universel » qui porte son nom, que ses successeurs de la Librairie Larousse ont popularisé en ces dernières années par la publication d'un « Nouveau Larousse Illustré » réduit à

huit volumes avec son « Supplément », et qu'ils popularisent toujours par la publication du « Larousse Mensuel », indispensable à tous ceux qui, à un titre quelconque, tiennent à être au courant du progrès « universel » contemporain. On ne saurait trop louer pareille publication qui n'est pas autre chose que la continuation permanente du « Nouveau Larousse », cette émanation scientifique, littéraire et artistique du « Grand Dictionnaire Universel ».

Telle est l'oeuvre de Pierre Larousse dont Toucy a raison de s'enorgueillir.

Les débuts dans la vie de ce grand homme furent tout d'énergie, de travail et de désintéressement. Son père était charron. Il fit construire à Toucy la maison portant encore l'enseigne d' »Hôtel de la ville d'Auxerre » qu'il a tenu lui-même, que sa fille Louise, mariée à un honorable ouvrier du nom d'Hollier, a tenu ensuite et cédé en 1865 à M. et Mme Pillet. Cette dernière, devenue veuve, le tient encore.

Pierre Larousse naquit dans cette maison en 1817. En 1837, le ministre Guizot ayant fondé une école primaire à Toucy, la direction en fut confiée à Larousse qui constata, à la pratique, l'inanité des méthodes de l'enseignement alors en usage, basées uniquement sur la mémoire. L'idée lui vint bientôt de substituer à la routine de cet enseignement insuffisant et mnémotechnique un nouvel enseignement où l'esprit et le jugement de l'enfant seraient constamment tenus en éveil. Cette idée n'était rien moins qu'une révolution ; mais il fallait l'imposer. C'est à quoi le génie inventif de Pierre Larousse se voua. En 1849, il écrivit son premier volume une « Grammaire élémentaire lexicologique », suivie bientôt d'un « Traité complet d'analyse grammaticale » (1850), d'un « Cours lexicologique de style » (1851), d'un « Traité complet d'analyse et de synthèse logiques » (1852), de son premier « Dictionnaire de langue française » (1856), d'une « Grammaire supérieure » (1868). Et nous en passons beaucoup. Le livre ne suffit pas à ce révolutionnaire de l'enseignement, appelé à former l'intelligence de la génération nouvelle ; il créa en 1859, « l'Ecole normale », revue d'enseignement pratique et pédagogique qui forme treize volumes.

Chemin faisant, Pierre Larousse avait rencontré un compatriote, Augustin Boyer (1821-1896), né à Villiers-Saint-Benoit, près de Toucy, ancien instituteur attaché à la colonie de Mettray et dont l'esprit créateur n'avait pu s'accommoder de la fonction. Venu à Paris en 1851 pour se fixer, il s'unit à Larousse pour éditer ses ouvrages d'enseignement. Et de cette rencontre sortit la librairie classique Larousse et Boyer, qui fut fondée en 1852. Boyer publia lui-même quelques livres scolaires. Les ouvrages de Larousse obtinrent un succès tel que leur auteur songea alors à son « Grand Dictionnaire Universel » qui a fait sa réputation et celle de sa maison en contribuant à l'expansion prodigieuse à travers le monde des lettres françaises. Mais pareille entreprise, pour la conduire à bonne fin dans l'esprit encyclopédique où elle avait été conçue, exigeait une grande indépendance. Larousse se l'assura en acquérant une imprimerie et Augustin Boyer resta seul à la librairie qu'il garda à son compte. La publication de l'oeuvre de Pierre Larousse, commencée en 1866, n'était point achevée quand son illustre auteur mourut en 1875, ne laissant, pour le continuer que deux nièces par alliance qui se marièrent et un neveu direct, fils de sa sœur, Jules Hollier qu'il avait fait venir à Paris où il s'était établi. En 1885, la librairie Boyer et l'imprimerie Larousse fusionnèrent. Depuis, l'une et l'autre ont considérablement prospéré en s'entraînant sous la direction commerciale des héritiers : MM. Pierre Hollier-Larousse, Georges Moreau et Claude Augé, qui ont livré au public de nombreux ouvrages intéressants et, tout récemment, une « Histoire de France » et une « Géographie de la France » illustrées. Ajoutons que Toucy a glorifié son illustre enfant en lui érigeant par souscription, sous le patronage du conseil municipal, en 1894, un monument sur la place publique. La municipalité a marqué sa coopération à l'oeuvre en faisant sculpter les armes de la ville de Toucy sur la stèle que surmonte le buste de Pierre Larousse.

*En ville.* — On rencontre d'intéressantes trouvailles à Toucy. Les vieilles maisons abondent, telles celles de MM. Ansault et Bablot, pour n'en citer que deux spécimens parmi les plus beaux : celle d'Ansault est précédée de six degrés qui donnent accès dans une modeste salle dont on touche les poutres du plafond avec la tête, ce qui nous ramène à trois à quatre cents ans en arrière. Cette construction s'élève sur deux caves dont l'une est voûtée en arc de cercle et l'autre en ogive (XIVe).

M. Bablot est installé rue du Chapitre et rue de l'Ecce Homo, noms qui en disent long. Ici était l'ancienne collégiale et sa crypte qui fut comblée en 1790. Déblayée en 1897 pour en faire une cave, M. Bablot en a retrouvé le dallage, l'autel, l'abside en cul de four et les bancs de pierre des anciens catéchumènes. Cela signifie tout de suite Xe ou XIe siècle au plus. Le dallage était fait de carreaux illustrés de dessins. Il a relevé ensuite un sarcophage en pierre, qu'entouraient plusieurs cercueils en bois formant la couche supérieure d'un caveau funèbre. Elle se trouvait superposée à d'autres séparées les unes des autres par des lits de terre ou de gravier. Tous les ossements ont été portés au cimetière.

Chez M. Eugène Prot, nous avons admiré un cachet en bronze en forme de clochette munie d'une poignée triangulaire décorée d'arcatures lancéolées de la transition du XIVe au XVe siècle. L'empreinte a paru donner

un champ de sable chargé de deux triangles équilatéraux vidés et entretravaillés d'argent et sur le tout un T entre deux têtes de clous ou deux perles. A la couronne, le même dispositif semble orner chacun des rentrants des triangles. En rapprochant ce cachet du blason que nous avons noté sur le portail nord de l'église de Saints, nous croyons devoir conclure à un timbre égaré d'association de maîtres-maçons du moyen-âge la franc-maçonnerie moderne, qui en dérive, a adopté cet emblème du triangle dont la règle et le compas ouvert constituent les côtés. L'ensemble se tient depuis Hiram, contemporain de Salomon, premier maître-maçon que trois compagnons, jaloux de son habileté, assassinèrent. L'enquête sur sa mort figure encore au nombre des rites liturgiques de la maçonnerie contemporaine.

Enfin, nous avons rencontré chez un gendarme de Toucy, M. Poncet, une collection d'armes allant des percuteurs de la période préhistorique aux panoplies de notre temps. Villefranche-Saint-Phal, Bussy-en-Othe, la vallée de la Cure, le vallon de Fontenoy lui ont apporté leur contribution historique : framée mérovingienne, hache-marteau percé du temps de l'invasion des barbares, mousquet Henri II, éperon Henri III, pistolet d'arçon Louis XIII du régiment du maréchal de Vitry, épée de mars en bronze guilloché ayant appartenu à un lecteur romain, une énorme hache premier Empire à manche d'ébène, deux hallebardes XVe siècle dont l'une se termine par une fleur de lys formant tranchant, un stylet Henri IV dont le manche représente un joueur de cornemuse, le tout pêle-mêle avec une Pietà, statuette en bronze du VIIIe siècle trouvée à Lindry ; un bas-relief trouvé à Fontenoy et représentant les anciens chars romains sur la piste ; des aigles des guerres napoléoniennes ; un coq de Louis-Philippe ; une coiffure à plumes des voltigeurs de la garde, etc.

## TREIGNY (TRIGNIACUM)

Ratilly, ancien fief et ancienne prévôté de Treigny, qui existait au XIe siècle, paraît avoir été l'origine du hameau de Treigny dont l'existence ne nous est révélée qu'au XVe siècle. Le premier seigneur que nous en connaissons est précisément de la maison de Ratilly en la personne de Anne de Chandiou (1523). Jacques de Lenfernat en devint seigneur en 1615 et le chevalier David, marquis de Saint-Phalle, baron de Cudot, en 1712. A de Saint-Phalle succédèrent, au XVIIIe siècle, un de Clugny, un de Mongeron, un Frappier ; enfin André-Marie d'Avigneau épousa l'héritière de Frappier en 1775 dans la chapelle de Ratilly. Charles Andras, chevalier de Marcy, lui succéda en 1789.

Au lieu dit Boutissaint, il y avait un ancien prieuré, dépendant au XIIe siècle de l'abbaye de Saint-Satur de Sancerre. Il y reste une chapelle de la transition.

*L'Eglise.* — C'est un des plus beaux édifices flamboyants de la région (Voir Saints, Sainte-Colombe). Cependant, à l'intérieur à trois nefs, le style Louis XIII se remarque dans le déambulatoire, le chœur, l'abside et les chapelles, et le maître-autel monumental appartient au grand siècle. A noter une Pietà XVIIe ; les portraits des quatre grands docteurs de l'Eglise : saint Augustin, saint Jean Chrisostome, saint Ambroise et saint Jérôme ; une inscription de la famille de la Faye de la Bussière (premier Empire) et un joli coffre d'ébène à panneaux aux extrémités ornées de cinq portraits dans des cadres du début de la Renaissance (Charles VIII et Louis XII) : saint Pierre, la Vierge, le Christ en croix, etc.

## TRUCY-SUR-YONNE (TRUCIACUM SUPER YONAM)

Au VIIe siècle, le village ou « villa » faisait partie du pagus d'Auxerre. Les évêques en firent don à l'abbaye de Crisenon qui le régita jusqu'à la Révolution.

*L'Eglise* est un vieil édifice du XIIe siècle en très mauvais état. On remarque ses chapiteaux romans de la nef ; mais le sanctuaire reflète une restauration du XVe siècle à voir les arêtes prismatiques des voûtes.

En creusant les tranchées du chemin de fer on a mis à jour en ce lieu de nombreux squelettes et des armes, ce qui a fait dire à certains historiens que la bataille de Fontenoy a eu ces parages pour théâtre.

## VAL-DE-MERCY (DE VALLE-MARCI)

*Les Seigneurs.* — Primitivement, ce lieu s'appelait Marci. Pour le distinguer de Marci (Nièvre) on le fit

précéder de « Val » d'abord, puis on l'appela de « Mercy ». Saint Didier, évêque d'Auxerre, donna, vers l'an 620, dit l'abbé Lebeuf, les villages d'Orgi et de Marci à l'église de Saint-Germain dont saint Pallade, son successeur, était abbé. Le chœur actuel de l'église est la chapelle que l'évêque Henri de Villeneuve érigea en cure en 1230. La paroisse avait été rattachée jusque-là à celle de Coulanges-laVineuse. L'église fut agrandie de 1125 à 1295 et donnée avec celles de Migé et de Charentenay, à l'abbaye de femmes de Saint-Julien qui vint s'installer plus tard à Charentenay. En 1303, le comte de Joigny, Guillaume, sire de Saint-Maurice, de qui Val-de-Mercy relevait alors avec Coulanges, affranchit les habitants. Par cet acte, il assura la transmission des héritages. Les barons de Toucy, seigneurs de Bazarnes, acquirent la seigneurie de Val-de-Mercy en 1348 et la conservèrent avec Louis de Toucy (1369), Jean de Sainte-Croix (1385) et son neveu, Hugues de Sainte-Croix, puis elle passa quelques années après à la famille des Savoisy de Seignelay, seigneurs de Coulanges, qui la gardèrent jusqu'à la Révolution.

**Le Château.** — L'ancien château, dont il reste des ruines et des fossés, était bâti sur le finage de Val-de-Mercy et de Vincelles. Il appartenait au XVIIIe siècle au seigneur Jean Coutault et, sous la première Restauration, au maire, M. d'Aleyrac.

**L'Eglise** primitive, c'est-à-dire le chœur et l'abside, ont été restaurés vers 1880. On note une piscine trilobée à colonnettes XIIIe. L'agrandissement du XIIe a comporté une nef et un bas-côté nord. Tout le dallage de l'église a été exhaussé, enfouissant de dix centimètres au moins les bases des colonnes.

## VALLAN (VALENS)

Le village existait au IXe siècle et la chapelle fut attribuée à l'abbaye de Saint-Julien-d'Auxerre ; mais Vallan rappelle surtout les Templiers qui s'y installèrent en 1236, sous l'égide de la commanderie de la Saulce (Voir Escolives). En 1764, le seigneur commandeur de Vallan s'appelait Jacques-Armand de Rogres.

**L'Eglise** actuelle a été bâtie récemment dans le style du XVIIIe siècle.

## VARENNES (VARENUM IN COMITATU TORNODORI)

Ce village, qui remonte au IXe siècle, relevait en fief de la vicomté de Ligny-le-Châtel et en arrière-fief de l'évêché de Langres. La paroisse date de 1527 ; la nef de l'église fut bâtie aux frais des décimateurs dont l'abbé de Saint-Michel de Tonnerre. En 1530, sa seigneurie fut annexée à Ligny jusqu'à la Révolution où fut constituée la commune.

**L'Eglise** appartient à la Renaissance flamboyante. Le chœur, non la nef, est flanqué de latéraux. Au mur droit de l'abside, les trois grandes baies XVIe forment triplet.

## VAUX (VALLIS IN PAGO AUTISSIODORENSI)

Vaux était incorporé au VIIe siècle dans le pagus d'Auxerre. Il relevait de l'évêché d'Auxerre dont il formait avec Gy-l'Evêque, Appoigny, etc., une des seigneuries. Toutefois, la terre fut remise à l'abbaye de Saint-Julien. En 1705, Anne-Louise de La Madeleine Ragny, abbesse, dame du lieu, fut marraine de la cloche. Au XVIIIe siècle, une autre abbaye, celle de Reigny, s'y implanta à son tour.

**L'Eglise.** — Cette église est précédée d'un portique de la transition XIIe dont le grand portail est entre deux baies géminées supportées chacune par une colonne à chapiteaux dont l'un est nu et l'autre sculpté de quatre volutes d'angle. Sous le portique on trouve deux autres portails insignifiants que sépare une belle pierre tombale de dix centimètres d'épaisseur, debout sous un bas-relief en pierre de saint Hubert (XVIe). A l'intérieur, le bas-côté, situé au nord-est du XVe, le reste de la transition XIIe. A noter un grand Christ en bois ancien, et une croix terminée par les attributs des Evangélistes, également ancienne.

## VENOUSE (VENDOSA)

Le village, qui remonte au VI<sup>e</sup> siècle, appartient à l'abbaye de Vauluisant avant d'être à celle de Pontigny qui fut fondée en 1114 sur son territoire. La seigneurie releva en arrière-fief de l'archevêché de Sens jusqu'en 1789.

*L'Eglise*, privée de clocher, est du XIV<sup>e</sup> siècle ; mais son portail et l'intérieur, à une nef, ont été restaurés à la Renaissance. On y relève de nombreuses pierres tumulaires des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et un ancien bénitier cubique sculpté. On a trouvé une ancienne statue grecque, ou fraction d'une Vénus quelconque, dans une maison particulière du pays.

## VENOY (VENDOSA)

Cette terre appartenait au pagus d'Auxerre au IX<sup>e</sup> siècle. Elle releva ensuite de l'évêché d'Auxerre qui la donna à l'abbaye de Saint-Germain. En 1665, l'abbé de Saint-Germain et seigneur de Venoy était Charles de Loménie, évêque de Coutances. Au lieu dit Egriselles était un fief important dont le seigneur, un conseiller au Parlement, s'appelait alors Ronjant.

*L'Eglise*. — Portail et façade Louis XIV où l'on remarque un fronton triangulaire orné du blason épiscopal, et, dans une niche, une abbesse portant la crosse, en pierre. A l'intérieur, la haute grille en fer forgé et le tabernacle doré sont de la même époque. Les trois nefs, aux travées en ogive et aux grandes baies ternées, sont du XVI<sup>e</sup> siècle, ainsi que le chœur. L'abside a une piscine biseautée en gothique mitré du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle.

## VERGIGNY (VERGINIACUM)

La localité est mentionnée pour la première fois dans le cartulaire général de l'Yonne en 1138. Elle fut donnée à l'abbaye de Pontigny qui la garda jusqu'à la Révolution. La seigneurie relevait en fief du comté de Tonnerre et vraisemblablement en arrière-fief de l'évêché de Langres.

*Le Château*. — Il existe un château XVII<sup>e</sup> siècle qui dut appartenir à la famille de Bellanger de Rebourseaux, propriétaire de cette dernière seigneurie sous l'ancien régime et qui possédait avant 1789 à Vergigny des biens qui furent vendus nationalement en l'an V. Au XIX<sup>e</sup> siècle, ce château échut à la famille de Lenferna, une branche de celle de Montigny-la-Resle. On relève, en effet, dans les registres de l'état-civil de la commune, à la date du 14 octobre 1857, le décès, à l'âge de 74 ans, d'André-Joseph-Marie de Lenferna, né au château de la Resle. Ancien capitaine de gendarmerie, il avait été longtemps maire de Vergigny. Son fils Alexandre-Jean-Dominique, ancien capitaine adjudant-major, marié avec Victoire-Nathalie Vyan de la Garde de Vernache, commune de Varennes-lès-Nevers, vendit le château le 25 avril 1864 à Félix-Didier Chevreau qui acheta aussi un finage appartenant à la sœur d'Alexandre ; celle-ci, Victoire-Marguerite-Georgette-Suzanne de Lenferna avait épousé René Barbe de la Garde de Nouvion-le-Vineux (Aisne). L'acquéreur laisse un fils, Paul-Félix-Alexandre Chevreau, et une fille Paule-Marie-Réale qui mourut célibataire après son frère. Le domaine revint à la veuve de ce dernier, à Marie-Pierrette-Calixte Pisson qui était remariée en secondes noces à Emile-François-Dominique Pichoz dont elle resta encore veuve. Elle vendit alors le château de Vergigny, en 1897, à M. Marcel-Maurice Piochard de la Brûlerie, ancien contrôleur de rentes.

*Les Piochard de la Brûlerie*. — Les Piochard sont originaires du Gâtinais. En 1530, Nicolas Piochard qui, par sa mère, Jeanne de Mez, descendait de Nicot de Tournebranle, gentilhomme écossais au service de la France, tué en 1495 à la bataille de Fornoue, vint se fixer à Joigny. Son fils y épousa Catherine de Varennes, descendant d'Estienne Porcher, sergent d'armes de Charles V qui l'anoblit en 1364. En 1632, un descendant, Etienne Piochard, devint seigneur de la Brûlerie, fief situé sur la paroisse de Champlay. Son fils reçut, en 1691, du prince de Ligne à qui il avait sauvé la vie à la bataille de Fleurus (1690), le droit d'ajouter à son blason : un écu d'azur à trois étoiles d'argent deux et une, écartelé de gueules à un aigle d'argent, celui de la maison de Ligne : sur le tout d'or à une bande de gueules. Jean Etienne, petit-fils du précédent, en récompense des services rendus à la France par ses ancêtres et par lui-même sur maints champs de bataille, a vu sa noblesse



confirmée en 1743 par lettres-patentes du roi Louis XV.

*L'Église*, sauf le clocher qui est du XVIIIe, appartient, dans son ensemble, à la transition (XIIe siècle). Cependant, les chapiteaux à crochet, le triplet du mur droit et les lancettes latérales de l'abside, placent celle-ci au XIIIe siècle. Il n'y a qu'une nef formant croix latine avec les deux chapelles latérales. A noter une inscription (1643), une pierre tombale dressée (1774) et deux belles statues en pierre de saint Gervais et de saint Protas.

## VERMENTON (VERMENTONUS)

Une chartre de Charles-le-Simple vers l'an 900 faisait mention pour la première fois de cette localité qui fut le siège d'une prévôté royale et des bailliages de Bazarnes, de Courtenay et de l'Hopitau, dits tous trois « en Vermenton ». L'abbaye de Reigny y établit aussi le siège de son bailliage d'appel. Au point de vue seigneurial, civil, Vermenton relevait en fief des comtes d'Auxerre, puis du duc de Bourgogne, enfin du roi de France, à partir de l'annexion définitive de la Bourgogne à la couronne (1477). Vers 1665, la paroisse comptait plusieurs seigneurs : le prince de Condé, le commandeur d'Auxerre, l'abbé de Reigny, le sieur de Chastenay et le curé. A la Révolution, le prince de Condé et le sieur de Chastenay avaient cédé leurs propriétés aux autres occupants. (Voir les guerres dans l'« Hr G » liv. X et XII). La ville avait été fortifiée. Ses murailles, percées de trois portes, avaient été flanquées de tourelles et naturellement entourées de fossés. La citadelle, placée au centre du bourg, protégeait l'église qui, d'après Courtépée, aurait été bâtie par la comtesse Mathilde au milieu du XIIe siècle.

*L'Église*. — Bel édifice du XIIe siècle, contemporain de Parly, de Saint-Lazare d'Avallon, etc. Sa façade est flanquée de deux tours celle de gauche est achevée ; celle de droite, construite en 1158, est amputée de son étage supérieur et n'a pas de flèche. La tour du clocher, au nord compte trois étages dont le dernier est du XVIIIe siècle et les autres du XIIe. La flèche a été renversée par la foudre en 1802. Les Beaux-Arts, qui ont classé l'église, l'ont restaurée en 1908 pour la deuxième fois. Cette façade est percée à sa base de trois portails dont celui du sud seul a été refait au XVIIIe. Malgré ses dégradations et ses mutilations, car il ne reste que trois hautes statues amputées, le grand portail conserve une partie de sa beauté rétrospective. Les chapiteaux de ses colonnes, de l'école bourguignonne, sont historiés de personnages et de chevaux ou d'ânes. Les voussures sont ornées de statuette dans le goût de l'époque de transition XIIe siècle.

*L'Intérieur*. — La grande nef jusqu'au transept inclus, est également du XIIe. Elle comprend quatre petites travées ogivales fin XIIe, divisées en leur milieu par deux piliers jumeaux carrés et peints, sauf un. On voit deux autres piliers massifs à multiples colonnettes, du même âge. Les deux bas-côtés s'ouvrent sous les deux tours par deux chapelles de l'époque où l'on note deux baptistères chacun d'un seul bloc. Par la suite, ces bas-côtés, qui sont presque aussi larges que la grande nef, ont été l'objet de modifications architecturales comme l'indiquent des baies lancettes. De même les extrémités du transept sont percées de deux triplets XIIIe. A partir du transept, vers l'Orient, on note au chœur des chapiteaux sculptés de deux rangs de feuilles XIVe, et à l'abside deux baies-triplets surmontées de deux rosaces du même style XIVe. Quant à la grande baie centrale de l'ordre flamboyant, ornée de vitraux superbes des frères Vaissière de Vézelay, elle a été faite au XIXe siècle. C'est le peintre Steinheil, père, qui a dessiné les vitraux. Le rétable qui masquait cette partie a été relégué dans un bas-côté. Le chœur XIVe est flanqué de deux bas-côtés du même style que lui.

*Le mobilier*. — Les bancs à galeries des fidèles et un tableau représentant un moine à Cîteaux proviennent de l'abbaye de Reigny ; deux tableaux de saint Nicolas et du Rosaire (XVIIIe siècle) ont été donnés par Etienne Jeurat, peintre de Louis XV, garde des tableaux de la couronne, natif de Vermenton. Il était aussi recteur de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

*A l'Hospice*, on a remis un certain nombre de statues de valeur provenant de l'ancienne chapelle du Val de Saint-Martin : un saint Sébastien, une Vierge à l'Enfant, un saint Martin équestre, en pierre ; une sainte Thérèse, un saint Roch, en bois.

*L'abbaye de Reigny*. — Cette abbaye de l'Ordre de Cîteaux fut fondée en 1134. Les ermites Gérard et Guérin, qui la créèrent, s'étaient installés à Joux-la-Ville, au lieu dit Fontenoi, lorsqu'ils furent l'objet de grandes libéralités de la part d'Anseric d'Avallon et de Guy de Noyers (1130). C'est en cette même année que

le comte d'Auxerre, de Nevers et de Tonnerre, leur céda la terre de Reigny, à quelques kilomètres de Vermenton, qu'il avait acquise d'un sieur Robert Chapel. Les moines donnèrent à leur monastère le nom de cette terre et les dons affluèrent de toutes parts. Les reîtres allemands, au cours des guerres de religion, saccagèrent l'abbaye et l'église. Une restauration du XVII<sup>e</sup> siècle a déformé l'aspect primitif du monastère. L'église, reconstruite en 1760, n'a pas laissé de vestiges. Le grand portail à pilastres, à l'entrée de la cour, est du XVII<sup>e</sup> siècle. On a, à sa droite, les communs, et à gauche le corps de logis desservi par un large escalier. Le rez-de-chaussée seul est intéressant. Il reste une salle voûtée en pierre, des culs de lampe sculptés et une voûte XIII<sup>e</sup> à la cuisine, sans parler des baies ogivales. Le réfectoire, formé de deux nefs et servant de grange à foin, est superbe. Il se compose encore de six travées ogivales jalonnées de colonnes et de colonnettes à chapiteaux XIII<sup>e</sup>, lesquelles s'élancent aux voûtes. La pièce du dernier salon Louis XV avait servi jadis de parloir. Une sorte de crypte est formée de deux nefs presque encore intactes. Le cloître a été transformé en verger. L'enclos du cimetière semble avoir été respecté.

Vendu comme bien national, le domaine abbatial fut acquis à la Révolution par le sieur Lechat qui, après avoir démoli le cloître et l'église, le revendit à M. Jeannez dont les descendants l'occupent encore.

## VILLEFARGEAU (VILLAFERREOLUS)

Ce village dont il est question dès le XI<sup>e</sup> siècle fut donné par l'évêque à l'abbaye de Saint-Marien d'Auxerre. La terre, en partie du moins, échut, en suite aux prieurés de Saint-Eusèbe et de Saint-Amâtre qui la possédaient encore en 1789.

*Les Seigneurs.* — La seigneurie relevait en fief des comtes d'Auxerre et du roi après la réunion du comté à la France. Vers 1400, le seigneur du château de Villefargeau était un sieur de Chantelou. Vers la fin de la guerre de Cent Ans, Jean de Thiard, seigneur de Bouilly, de Mont-Saint-Sulpice, capitaine général d'Auxerre, était seigneur de Villefargeau, qui passa par mariage aux familles le Rothier, du Lac, d'Estampes. (Voir Mont-Saint-Sulpice). Claude d'Estampes avait embrassé la cause d'Henri IV contre la Ligue. Il provoqua en son château de Villefargeau, entre les délégués royalistes et ceux de la Ligue, en vue de la paix, une conférence qui ne la garantit pas même huit jours. Vers 1665, le seigneur de Villefargeau était Henri de Graves, maître de la garde robe du duc d'Orléans.

Ce château appartenait à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à M. Hilaire Garnier-Deschênes, dont la fille, Henriette-Charlotte-Constance, née en 1788, fut mariée à Tournadre de Noailat et mourut prématurément en 1823. Son inscription commémorative est d'ailleurs dans l'église avec celle de sa mère, née Henriette Boulard, (1748-1831).

*L'Eglise* a été construite en 1844 dans le style Louis XIII, à une nef, en croix latine. Le bras droit de la croix a été modifié en 1880 pour fonder une double chapelle qui est soutenue par une colonne centrale. A noter un rétable à colonnes Régence orné de deux statues en bois dont l'une représente saint Léger, le célèbre évêque d'Autun à qui Ebroïn fit crever les yeux.

## VILLENEUVE-SAINT-SALVE (SANCTUS SALVIUS)

*Les quatre chapelles des bois.* — Ce village XII<sup>e</sup> siècle tire son second nom de Salve, qui était celui d'une chapelle bâtie dans le bois de Tul sur l'emplacement du martyr de Saint-Salve. Son tombeau serait dans l'église. Sur la colline boisée du Thureau que l'on aperçoit du village et qui limitait jadis de ce côté les domaines des Colbert de Seignelay de ceux des abbés de Saint-Germain, il y avait deux autres chapelles : une de Saint-Denis et l'autre de Saint-Lazare, qui furent, lors du bornage des paroisses, attribuées, la première à Villeneuve-Saint-Salve et la seconde à Bleigny-le-Carreau. Elles ont disparu. Au pied de la colline, il en est une quatrième, sous sequestre, petite et tombant en ruines. Un écu, qui soutient un collier de l'ordre du Saint-Esprit d'Henri III, est sculpté sur la porte. A l'intérieur, on note une statue en pierre fort laide, de saint Cloud. Près de là est le chêne dit de Colbert. L'Etat a encore mis sous séquestre, en 1901, un ancien couvent fondé en 1840 par les Assomptionnistes qui en avaient fait un internat agronomique.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la paroisse était divisée en deux seigneuries : la seigneurie des abbés de Saint-Germain pour la partie d'en haut de l'église et une seigneurie laïque pour la partie d'en bas. Les marquis de Seignelay possédaient celle-ci.

**L'Eglise.** — Un trèfle à la porte du porche indiquerait le XIII<sup>e</sup> siècle. A l'intérieur, la nef unique des baies romanes avec des piliers palmés et des voûtes à arêtes prismatiques du XV<sup>e</sup> siècle. A noter un fragment d'ancien vitrail et une Vierge à l'Enfant, en pierre, XVII<sup>e</sup> siècle, qui est superbe ; la Vierge est vêtue à la mode des environs de 1650.

## VILLY (VILLIACUM)

Cette localité du XII<sup>e</sup> siècle fut remise par l'évêque de Langres à la fabrique de Maligny. La terre releva en fief des vicomtes et comtes de cette seigneurie.

**L'Eglise.** — Le portail XI<sup>e</sup> est sculpté de masques, de chapiteaux en volute et l'archivolte du tympan est orné de tores brisés ; les dossierers-colonnettes de la nef unique sont du XIII<sup>e</sup> ; le reste est de la Renaissance XV<sup>e</sup> comme la belle Vierge en pierre qu'on remarque dans la chapelle sud ; dans l'autre est une fresque datée de 1626. A noter encore, chose rare, une sainte Anne à la Chaise, donnant sa leçon à la Vierge, groupe en pierre. Son livre porte cette phrase très lisible « Mon âme magnifie le Seigneur ».

## VINCELLES (VINCELLA FINIS SUPER YCAUNAM)

Après avoir fait partie au VII<sup>e</sup> siècle du pagus d'Auxerre, Vincelles appartient à l'évêché d'Auxerre. En 635, saint Pallade le donna à l'abbaye de Saint-Julien. L'abbaye de Reigny, qui était à Vincelottes, reçut aussi des terres à Vincelles, fief relevant des comtes d'Auxerre.

**Les Seigneurs.** — A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Jacques de La Couldre en était seigneur. Marié avec Anne de Palleau, il eut une fille, Lucie, qui fut tenue sur les fonts baptismaux, le 18 juin 1628 par un sieur de La Couldre, un parent, seigneur d'un fief dit de Beauvais. Son frère jumeau, Anthoine, fut baptisé le même jour. La famille de La Couldre garda Vincelles plus d'un siècle. Le dernier de ses membres, Pierre, fut tué d'un coup de fusil le 30 mai 1724. Il a été inhumé au cimetière. Une descendante, Marie de La Couldre, fut marraine d'une cloche à Andryes en 1790. La seigneurie de Vincelles était ensuite échue aux familles Comeau de Créancé et Villetard. Edme-Germain Villetard, écuyer, devint, à la veille de la Révolution où il joua un rôle dans l'administration départementale, seigneur du fief de la rivière d'Yonne, qui comprenait son cours entre les ponts d'Auxerre et de Cravant. Ce fut lui qui, en 1775, construisit le château de Vincelles, où Mme de Staël fut exilée par Napoléon 1<sup>er</sup>.

**L'Eglise** est du XIV<sup>e</sup> par ses chapiteaux à deux rangs de feuilles, son portail ogival et son trilobe lancéolé du tympan. A la base du premier étage sont trois lancéolées bouchées pareilles rangées sur le même front. Une rosace également bouchée orne le haut pignon restauré. L'intérieur, à une nef à tirants, est dans le même style XIV<sup>e</sup>. Près de la sacristie est un réduit plus ancien. Le clocher est moderne.

## VINCELOTTES (VINI CELLULŒ)

**Les Celliers.** — Ce village doit son origine aux anciens celliers à vins, creusés dans le flanc de la montagne. Ce genre de celliers fut adopté dans le Loiret à la même époque pour conserver les vins : Châteaurenard, Meung, Saint-Ay avaient des celliers. Dans cette dernière localité, à la suite d'une crue de la Loire, les vins de Bordeaux ne purent être transvasés et s'aigriront. Le célèbre vinaigre d'Orléans était découvert (Voir Saint-Ay dans notre Histoire du Loiret). On voit encore à Vincelottes une ancienne bâtisse adossée à la pente de la colline au haut de laquelle est Irancy. Elle fut construite par les moines de Reigny à qui avaient été donnés à Irancy et à Vincelottes des terres plantées de vignes. Bien que transformée, cette bâtisse, ornée de contreforts, à quatre fenêtres de façade regardant l'Yonne, est encore curieuse.

**Les Seigneurs.** — Au XVI<sup>e</sup> siècle, la famille Bastanneau acquit la seigneurie de Vincelottes, qui relevait, comme Vincelles, du roi au comté d'Auxerre. André Bastonneau, l'un de ses membres, dont une inscription commémorative est à l'église, mort en 1658, était conseiller et maître d'hôtel ordinaire du roi. On voit son écusson à une clef de voûte. Sa fille épousa Pierre de la Ferrière des seigneurs de Merry. La fille unique, née de cette union, porta à son tour la seigneurie en mariage, vers 1702, à Pierre Gomeau de Créancé, dont le fils fut

seigneur de Vincelles, la veuve ayant vendu, en 1714, Vincelottes aux Lazaristes de Paris.

*L'Eglise*, à une nef, est de la fin du XIVe siècle comme celle de Vincelles ; mais elle a été restaurée dans le goût flamboyant sous Louis XII ou François 1er. Tout le sanctuaire y compris ses baies est du flamboyant de cette époque. Près du cimetière, il a existé un château seigneurial dont il ne reste plus traces il faisait vis-à-vis au cellier des moines de Reigny.